

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise



Photo parue dans *Suisse, pays de cultures*, Ed. Favre, Lausanne, 2007

Jean-Marie Barras, 2012-2013

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
Introduction	9
Dormez Kolly de jadis	10
<i>Un extrait de « L'or du pauvre »</i>	10
<i>Extrait de « Ma vie trois étoiles » de Canisia Broillet-Maradan</i>	11
<i>Villeneuve : de la fougère au pied des Roches</i>	11
Un triste souvenir de Canisia Broillet	11
<i>Raiffeisen et Première Messe</i>	11
Anna Suchet, à la tourbière de Semsales	12
Alfred Uldry se souvient...	12
<i>Baptême : pas d'attente !</i>	13
<i>Premier voyage en auto</i>	13
<i>Première banane</i>	13
<i>Ah ces guêpes !</i>	14
<i>La Grande Mission</i>	14
<i>Du jeu des boules</i>	14
<i>...au jeu de quilles</i>	15
<i>La naissance du quinzième enfant</i>	15
<i>Domestique dans son village de Villariaz</i>	15
<i>Sur son petit domaine</i>	16
<i>Casser le gravier</i>	17
<i>Pas de cheval ? Une vache fera l'affaire !</i>	17
<i>« Terre et Nature » a relevé l'esprit inventif d'Alfred Uldry</i>	18
Armand Maillard et ses souvenirs	18
<i>En 1939, un régent a quitté Sommentier pour Hennens</i>	18
<i>Vade retro, Satanas</i>	19
<i>De mon temps</i>	20
<i>La pouta mija</i>	20
Souvenirs de l'abbé Ferdinand Sallin	21
<i>Un curé au grand cœur</i>	21
<i>Les collégiens des années 30 : malins farceurs...</i>	23
<i>Merveilleuse lanterne magique !</i>	24
<i>Années 30 : on connaissait aussi des méthodes de rédaction efficaces !</i>	24
Firmin Clément et sa vie passée	25
<i>Ferme d'autrefois</i>	25
<i>Fils de paysan : pas une sinécure !</i>	26

<i>Quel jugement sur les protestants !</i>	26
<i>La crise des années 30</i>	27
<i>Omertà sur la procréation</i>	27
<i>Noël 1937 et la radio</i>	28
<i>Grangeneuve 1939</i>	28
Souvenirs de Joseph Page	30
<i>Domestiques et travaux agricoles</i>	30
<i>Salaire. Trousseau et foires</i>	30
<i>Au temps où le « demi » coûtait 60 ct.</i>	30
<i>Travaux agricoles</i>	31
<i>Sois soumis et tais-toi</i>	31
Florentin Thierrin et Xavier Ducotterd : des destins surprenants	31
<i>Florentin Thierrin, de Surpierre à Bucarest</i>	31
<i>Son cousin, Dominique Thierrin, curé de Promasens (1837-1926)</i>	32
<i>Xavier Ducotterd, de Rueyres-les-Prés en Allemagne</i>	33
<i>A Massonnens</i>	34
<i>A la conquête du village</i>	35
<i>En Allemagne</i>	35
Au XIX^e siècle, durcissement idéologique	36
<i>Une bibliothèque : quelle horreur !</i>	37
<i>Attaque contre les « livres uniques » de Horner</i>	37
<i>La République chrétienne, dès 1881, épure à son tour.</i>	38
Jean-François Rouiller cite les « recettes » de l'abbé F.X. Brodard	38
Intifada à Fribourg le 8 octobre 1932	39
<i>Les dames et demoiselles de l'estrade font jaser</i>	40
<i>Condamnations et démissions</i>	40
Fusillade du 9 novembre 1932 à Genève	41
<i>Contexte</i>	41
<i>Mise en accusation</i>	42
<i>Appel à l'armée et manifestation</i>	42
<i>Responsabilités</i>	43
<i>Procès et conséquences</i>	43
<i>Précisions sur quelques personnalités</i>	44
Un Père dominicain évoque son enfance	45
<i>Episode de la guerre 1939-1945 à Seiry</i>	45
<i>Tickets et marché noir</i>	46
<i>Dans les études théologiques, la méthodologie était oubliée !</i>	47
Denis Clerc et les conservateurs	47
A l'école primaire de Grolley	48

En remontant le temps... Une histoire « d'ici » au début du XIX^e siècle	49
Souvenirs d'enfance de JMB	50
<i>Goumou et charivari.....</i>	<i>50</i>
<i>Marchands et raccommodeurs ambulants.....</i>	<i>51</i>
<i>Colporteurs et mendiants</i>	<i>51</i>
<i>Les capucins prêchent et quêtent.....</i>	<i>52</i>
<i>Pendant la guerre, obscurcissement et visite du général.....</i>	<i>52</i>
<i>Scènes mortuaires au début des années 40.....</i>	<i>53</i>
A l'âge de 13 ans, départ en internat !	54
Sandra Schultheiss et les régents d'autrefois	55
<i>Comportement religieux de l'instituteur</i>	<i>55</i>
Quand l'école primaire fribourgeoise vacillait	57
<i>Situation scolaire fribourgeoise catastrophique.....</i>	<i>57</i>
<i>Contrôler l'école élémentaire sur le plan fédéral.....</i>	<i>58</i>
Grippe espagnole et grève de 1918	59
<i>Les événements vus par Hubert Gremaud.....</i>	<i>59</i>
<i>Les mêmes événements rapportés par Denis Clerc</i>	<i>60</i>
Enfance sacrifiée, témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970.....	62
<i>Claudine Stucky.....</i>	<i>62</i>
<i>Un choix parmi les témoignages de Claudine Stucky.....</i>	<i>63</i>
<i>S'enfuir à tout prix des Fauvettes</i>	<i>64</i>
<i>A Sonnenwyl</i>	<i>64</i>
<i>Villars-les-Joncs, puis Altstätten</i>	<i>65</i>
<i>En place dans une épicerie</i>	<i>66</i>
<i>En place à Fribourg.....</i>	<i>66</i>
Les orphelins de Saint-François à Courtepin	67
<i>Coups et sévices</i>	<i>67</i>
<i>Une soirée chez Sœur B.</i>	<i>67</i>
<i>Séquelles durables.....</i>	<i>68</i>
<i>Histoire officielle enjolivée ; remarques du journaliste Marc-Roland Zoellig</i>	<i>68</i>
Certains à Courtepin ont fermé les yeux	69
Ce que vivaient les orphelins de Treyvaux.....	69
<i>Document accablant</i>	<i>70</i>
<i>Dans l'armoire.....</i>	<i>70</i>
<i>Les fautes des parents</i>	<i>71</i>
<i>Loi du silence.....</i>	<i>71</i>
Itinéraire d'une fille de paysans broyards ; deux flashes historiques	71
<i>Curriculum d'Anne-Marie Bonfils-Grandgirard.....</i>	<i>72</i>

<i>Dure est la vie !</i>	72
<i>Anne-Marie Bonfils-Grandgirard à la Gouglera</i>	73
<i>La Gouglera, passeport pour la vie !</i>	73
<i>L'école ménagère</i>	74
<i>Flash sur les écoles ménagères</i>	74
<i>Le salaire d'Anne-Marie</i>	75
La création insolite de l'école ménagère de Surpierre	76
Un palais scolaire en 1910	77
<i>Ecole et armée</i>	77
<i>Ce n'était pas Broc partout</i>	79
Les « régents » d'autrefois et le musée de Prévondavaux	79
Le concile Vatican II vu de Fribourg, par François Gross	80
<i>Et la citadelle catholique vacilla</i>	80
<i>Des blessures vives</i>	81
<i>Le débat fait rage à « La Liberté »</i>	82
<i>Fribourg, berceau d'Ecône</i>	82
Diatribes contre les actionnaires !	83
Souvenirs de rentrée scolaire	84
Les funérailles des suicidés	86
<i>Evocation d'un suicide, par Louis Page</i>	86
L'école dans les années 1920, par Louis Page	87
<i>De la caisse en bois au sac en cuir</i>	87
<i>Les manuels et le matériel scolaire</i>	87
<i>Le musée scolaire</i>	88
<i>Les bons points</i>	88
<i>Le balayage de la salle d'école</i>	89
Emile Gardaz et « La dernière du grand Marc »	89
Crimes impunis ; Maraçon n'est pas le seul mystère	90
<i>Viol et meurtre à Châtillon</i>	90
<i>Le drame de l'Hongrin</i>	91
Le directeur de l'Ecole normale sur la sellette	92
Les Pinsons de l'abbé Bovet accueillent le Président de la Pologne	93
<i>Brève présentation d'Ignacy Moscicki</i>	93
<i>La réception du président Moscicki</i>	93
1949, année des « affaires »	94
Gilbert Perritaz, Marsens et le Dr Ody	96

<i>Précisions dans le DHS au sujet du Dr François Ody (1896-1957)</i>	97
Gilbert Perritaz : guérisseurs, potions et secrets...	97
Quelques-uns des nombreux souvenirs de Gilbert Perritaz	98
Les Rogations à Romont	99
Bachu à l’orphelinat	100
Le curé de Romont, sans et avec lunettes	103
Hommage à Jean Piccand	104
<i>Un bémol à cette belle partition</i>	106
Netton Bosson et ses souvenirs d’enfance	106
Les boulangers de Riaz : Ardon (père de Netton) et son concurrent	107
Eloi Arpi, le radical baroque dépeint par Netton Bosson	108
Netton et les guerres, celle de 39-45 et les autres	110
La Suisse pendant la guerre de 39-45 ; les réfugiés	111
<i>Pourquoi Hitler ne nous a pas envahis ?</i>	111
<i>Les spahis à Estavayer</i>	111
<i>Un épisode du feuilleton de Pierre Verdon, « Le Spahi inoubliable »</i>	112
Le Vieux chalet, les collabos, les résistants... et Pétain	113
<i>Histoire du Vieux Chalet</i>	113
<i>Lettre du Général Guisan au Maréchal Pétain (avril 1941)</i>	114
1939-1945, la Suisse accueillante avec les enfants	114
<i>Dans certains camps, des réfugiés ont été méprisés</i>	116
Priez pour Hitler !	116
Nombre total de réfugiés pendant la guerre de 1939 à 1945	117
Des soldats grecs à Villarod	117
Payerne, arrêt sur image en 1942	118
Pro-nazis à Payerne : l’assassinat d’Arthur Bloch, le 16 avril 1942	118
<i>Pour mieux comprendre le décor du drame</i>	119
<i>Décor du drame d’après Chessex</i>	120
<i>Relation des événements</i>	121
<i>Le procès</i>	122
Fonds des internés militaires polonais en Suisse	122
1939-1945, des réfugiés dans un village fribourgeois	123

<i>Les réfugiés à Châtonnaye</i>	123
<i>Origine, âge et profession</i>	124
<i>Vie quotidienne</i>	124
<i>Occupations</i>	125
<i>Les internés</i>	125
<i>Vie dans les baraquements, chez l'habitant et occupations</i>	126
<i>Recommandations du curé ; qualités humaines des internés</i>	126
<i>Conflits</i>	127
<i>Contacts après leur départ</i>	127
Décès tragique de onze enfants à l'institut Montrevers (villa Caecilia)	128
<i>Accusés et défenseurs</i>	129
<i>Les faits</i>	129
Les résistants français à Fribourg	130
<i>Les partisans de Vichy</i>	131
Quelques précisions sur Claude Blancpain et les d'Astier de la Vigerie	132
<i>Emmanuel d'Astier et la fille de Staline</i>	133
Le Dr Francis Lang évoque la Glâne d'autrefois	133
<i>Romont, centre régional ; la femme barbue</i>	133
<i>Du corbillard à l'ambulance</i>	134
<i>« L'affaire » du couvent des capucins de Romont</i>	135
<i>Capucins d'autrefois et d'aujourd'hui</i>	135
<i>Un sermon brûlant</i>	136
<i>Refus de propagande</i>	137
<i>Plainte pénale et jugement</i>	138
Gens du voyage	138
<i>1) Les diverses communautés</i>	139
<i>2) Roms et Yéniches, comme les sangliers</i>	139
<i>3) On leur coupait une oreille</i>	140
<i>4) L'eugénisme a aussi été pratiqué en Suisse</i>	141
<i>Collaboration des pouvoirs civils et religieux</i>	142
<i>Alfred Siegfried : haine des gens du voyage !</i>	142
<i>Contexte européen et eugénisme</i>	143
<i>5. « La Liberté » interroge un historien qui a collaboré au rapport Bergier</i>	143
Paul Esseiva et ses mémoires inédites	144
<i>Joseph Piller, conseiller d'Etat de 1933 à 1946</i>	145
<i>Un homme d'Etat qui conjugue bienveillance et ressentiment</i>	145
<i>Rigueur intellectuelle de Piller</i>	145
<i>Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat de 1935 à 1956</i>	146
<i>Deux conseillers d'Etat aux personnalités dissemblables</i>	147
Les inspecteurs scolaires dans les années 50, jugement de Paul Esseiva	148

Les écoles secondaires dans les années 50, analyse de Paul Esseiva	149
Paul Esseiva : sa perception des Alémaniques à la Faculté des Lettres.....	150
Votations d'antan : enseignement et AVS	151
<i>Une lutte ardente contre l'ancêtre de HarmoS.....</i>	<i>151</i>
<i>Premier vote concernant l'AVS, le 6 décembre 1931</i>	<i>152</i>
<i>L'AVS a été acceptée en 1947</i>	<i>153</i>
Fribourg, riche en enfants... exportés !.....	153
Les femmes dans l'Eglise : des êtres inférieurs ?.....	153
Sœur Claire-Marie, blogueuse	155
<i>L'institution trahit Jésus</i>	<i>156</i>
Avry, la fille du régent.....	156
<i>La petite Elisabeth.....</i>	<i>157</i>
<i>Vers la reconnaissance</i>	<i>157</i>
<i>Le mariage</i>	<i>158</i>
Charles Jauquier, une voix exceptionnelle.....	158
<i>Le double CD du souvenir</i>	<i>159</i>
<i>Ma lettre post mortem, texte accompagnant le CD</i>	<i>160</i>
L'abbé Etienne Raboud réforme le chant d'église.....	161
<i>Jeunesse et études.....</i>	<i>162</i>
<i>Ministère paroissial.....</i>	<i>162</i>
<i>Le musicien.....</i>	<i>163</i>
<i>Le témoignage de l'abbé Bovet</i>	<i>163</i>
Jean Monney, pédagogue d'Avry-sur-Matran	164
<i>Souvenirs</i>	<i>164</i>
<i>La carrière de Jean Monney.....</i>	<i>165</i>
<i>Le bon maître</i>	<i>166</i>
Quelques dates de la politique fribourgeoise	166

Introduction

Voici quelques épisodes authentiques de la vie fribourgeoise d'autrefois, recueillis dans des ouvrages et journaux du cru. Si le fond des textes choisis a été scrupuleusement respecté, la forme a subi ici et là des modifications pour des raisons linguistiques, et quelques coupures, vu la longueur de certains récits. Ne cherchez pas un ordre chronologique ou des regroupements d'événements et de récits par affinités : il n'y en a pas ! Le choix des textes est purement subjectif. Les opinions exprimées sont celles - bien évidemment - des auteurs des textes.

J'ai résolu le problème posé par les titres d'ouvrages ou de journaux de la façon suivante : ils sont entre guillemets lorsqu'ils figurent dans un texte en italique. Dans un texte normal, ils sont écrits en italique.

Pour étayer cette recherche, je me réfère notamment à un écrivain jurassien, Pierre César. Le temps a rayé son nom de l'histoire de la littérature romande. Il écrivait en 1895 dans une nouvelle intitulée *Un instituteur* :

« Ainsi, moi, par exemple, je préfère les ouvrages qui me racontent, en un style simple, les joies et les misères du peuple, ses fautes et ses illusions, l'histoire enfin de gens comme nous tous, qui sont vrais et humains. Sentir la vie réelle circuler dans les pages que je tourne, animer les personnages avec lesquels je fais connaissance, voilà un plaisir rare ! Nous avons heureusement des écrivains qui ont surtout observé et étudié les petits et les humbles, la grande masse de la société de tous les âges. »

JMB

Sur la photo de la page de couverture, conduisant le tracteur, Henri Torche, d'Avry-sur-Matran, ingénieur ETS et spécialiste de la remise en état de tracteurs anciens. Photo prise lors d'une « Tractobénichon » à Corserey, manifestation destinée à rappeler les travaux agricoles d'autrefois. Le préposé à la moissonneuse-lieuse, sur la photo, est Hans Bühlmann, d'Avry également, aujourd'hui décédé.

Dormez Kolly de jadis

Ma mère, née à Onnens en 1897, parlait des gens du village qui « allaient à la feuille ». De quoi s'agissait-il ? La population campagnarde fribourgeoise ne disposait en général que de revenus fort modestes. Chaque village comptait de nombreux pauvres. Or, un matelas coûtait trop cher. De gros sacs bourrés de feuilles de hêtre ou de fougères en tenaient lieu. Dans l'un des meilleurs récits parus dans le canton de Fribourg, les feuilles sont appelées « l'or du pauvre ». Il s'agit de l'œuvre d'Alexis Peiry (1905-1968), intitulée justement « L'or du pauvre », Editions de L'Aire 1980, première édition à la Coopérative Rencontre en 1968. Alexis Peiry est né à Pringy, où une rue porte son nom.

Un ouvrage inédit dont le titre est « Ma vie trois étoiles », a été écrit par Noémie, surnom de Canisia Broillet-Maradan, née dans l'enclave de Surpierre en 1905 elle aussi. L'auteure, qui fut institutrice à Ponthaux, consacre un passage de son ouvrage à la récolte des fougères. Celles-ci connaissent la même destination que les feuilles de hêtre.

Un extrait de « L'or du pauvre »

Nos lits n'avaient ni sommier, ni matelas : les enfants, nous dormions - du moins ce fut ainsi durant plusieurs années - sur des paillasses de jute bourrées de feuilles de hêtre. Mais pour cela, il fallait en remplir des sacs ! Et surtout, il fallait qu'elles fussent propres et tout à fait sèches, légères comme des plumes. Mais il ne suffisait pas qu'elles fussent bien sèches : il fallait qu'il y en eût à terre une couche très épaisse. Que les faines mûres fussent encore enfermées dans leur coque hérissée de piquants comme celle des châtaignes, ou qu'elles en fussent déjà sorties, il n'en fallait pas beaucoup dans une paillasse pour la transformer en instrument de torture. Qui ne connaît la faine, ce fruit extravagant, cette sorte de tétraèdre fuselé aux arêtes tranchantes comme des lames, à la pointe acérée comme une aiguille ? Ce n'était pas une petite affaire de séparer « le bon grain de l'ivraie » ; mais nous n'avions guère de mérite à bien exécuter le travail puisque nous nous serions punis nous-mêmes en le bâclant. Nous découvrons mille astuces pour en venir à bout. Quand nous trouvions une belle épaisseur de feuilles mortes, de préférence entassées dans une petite combe, c'était un vrai jeu. Nous prenions plaisir à les agiter, à les secouer avec un trident, un râteau ou un bâton fourchu. Enfin, avant le coucher du soleil, car il fallait veiller que le serein ne ramollît pas les feuilles en les imprégnant d'humidité, nous écrémions notre récolte et commençons à remplir nos sacs. C'était toujours moi, l'aîné, qui les attachais : ma sœur mettait seulement son index sur le nœud de la ficelle pendant que je faisais la boucle. Il fallait que les sacs fussent liés solidement, car ensuite, au lieu de les porter sur nos épaules, nous nous amusions à les rouler dans les ravines jusqu'à l'orée du bois. Là, nous les chargions sur un char : il y en avait une montagne.

Arrivés à la maison, un autre jeu commençait. Durant la journée, maman avait vidé nos paillasses des anciennes feuilles broyées, aplaties, presque réduites en poussière. Nous

compreions pourquoi elles étaient devenues si dures ! Neuves, nos paillasses étaient gigantesques. Pour en remplir une seule, il fallait plusieurs sacs de feuilles. Une fois bien bourrée, je la recousais avec une alène de cordonnier. Nous avions hâte de souper pour étrenner nos couches toutes fraîches. C'était une acrobatie d'y grimper, car les bois de lit, comme c'était l'usage en ce temps-là, étaient déjà eux-mêmes très élevés : quand on les avait garnis des paillasses renouvelées, l'édredon touchait presque le plafond ! Pour aller me coucher, je devais grimper sur une chaise ! Ensuite, quelle volupté d'entendre grésiller la paillasse quand je la faisais monter et descendre comme un ressort.

Extrait de « Ma vie trois étoiles » de Canisia Broillet-Maradan

Villeneuve : de la fougère au pied des Roches

Une fois par année, par beau temps, nous allions à l'Hermitage (Villeneuve). Une surface étendue, qui faisait suite aux Roches, était couverte de grandes fougères, d'un mètre de haut. En famille, on coupait les tiges des fougères, on les « dépiait » en passant la main à rebours des feuilles, pour récolter les branchioles (folioles) vertes. On en remplissait des sacs ; il en fallait beaucoup ! Car une fois séchée, la quantité se rapetissait énormément. On étalait cette récolte sur des draps, sur le pré, au soleil, près de la maison et chaque année, c'est un autre lit qui pouvait renouveler sa paillasse. Un immense sac en toile de jute, qu'on lavait après l'avoir vidé de l'ancienne fougère et qu'on remplissait de la fraîche récolte. Cela nous faisait des matelas doux, sains, aromatiques, bon marché, réfractaires aux rhumatismes !

Un triste souvenir de Canisia Broillet

Raiffeisen et Première Messe

Le frère de Canisia Broillet-Maradan était l'abbé Adolphe Maradan, né en 1900. Il fut notamment curé du Châtelard, de Wallenried et chapelain aux Sciernes d'Albeuve où il a été enseveli en 1964. Canisia Broillet-Maradan, sa sœur, évoque dans son livre inédit intitulé « Ma vie trois étoiles » le souvenir de sa Première Messe en juillet 1923. L'abbé Maradan, peu avant son ordination, était allé tout joyeux trouver le curé-doyen de Surpierre, l'abbé Nicolas Charrière, en vue de préparer sa Première Messe. Mais... les Maradan étaient pauvres et ils n'avaient rien à la Raiffeisen dont le curé était le caissier. Donc... pas de Première Messe pour un pauvre !!! Les propos de Canisia à ce sujet :

Le jour où mon frère avait été rabroué par le doyen dans sa demande de Première Messe, nous ne l'avons pas vu rentrer à la maison de toute la journée. Sans rien savoir, nous étions bien un peu inquiets. Nous avons tous été atterrés en apprenant l'injuste mépris, pour un nouveau prêtre. Le directeur du séminaire, mis au courant de la situation, a offert à mon frère de dire sa Première Messe au séminaire même, le jour avant les grandes vacances, avec l'accompagnement de tous ses camarades d'étude, de la Maîtrise de St-Nicolas - les Pinsons - qui venait d'être créée par l'abbé Bovet. Le Conseil de paroisse de Surpierre, au complet, avait

offert le repas de fête à tous les participants, dans un grand restaurant. Les paroissiens avaient tenu à manifester leur soutien. Ils étaient venus nombreux.

Ce sont de tristes choses qu'on n'est pas près d'oublier. A 80 ans, donc 60 ans plus tard, ça me pince encore le cœur. Un acte impensable que celui d'un prêtre refusant une Première Messe à un prêtre pauvre, dans une paroisse très riche.

Anna Suchet, à la tourbière de Semsales

Ce récit est tiré de *Mémoires vives, Vera, Félix, Jeanne et les Autres*, Ed. La Sarine, 2006

L'écrivain Marie-Claire Dewarrat a écouté, noté, transcrit, corrigé les souvenirs racontés par les pensionnaires de la Maison Saint-Joseph à Châtel-St-Denis. Passages du récit d'Anna Suchet, née en 1914, où elle évoque son travail à la tourbière de Semsales durant la guerre 1939-1945.

Lorsque je travaillais aux tourbières, ni avant, ni pendant, ni après ce temps-là, à aucun moment de ma jeunesse je n'ai vu brûler de tourbe dans notre maison : nous nous chauffions au bois, comme la majeure partie des habitants de Semsales à cette époque. Et pourtant, l'ancienne église désaffectée servait d'entrepôt pour des tonnes de tourbe bien sèche, prête à être utilisée comme combustible, mais on n'en a jamais employé chez nous ou dans les familles que je connaissais.

Anna Suchet ignore à quoi servait cette pleine église de tourbe, à qui elle était vendue, si elle était destinée à l'industrie ou aux chauffages privés, si elle constituait une réserve communale par exemple, en cette époque de pénurie de la Deuxième Guerre mondiale.

Le travail commençait à sept heures et se terminait à dix-sept heures. Il consistait, pour nous les femmes, à transporter à deux, sur une planchette, des mottes de tourbe. Nous les prenions au bord de la fosse d'où elles étaient extraites et nous les amenions jusqu'à l'aire de séchage. Plus tard, lorsqu'elles étaient un peu « essuyées », elles étaient entassées en « bornettes », d'une façon particulière qui permettait à l'air de circuler afin de favoriser l'évacuation de l'humidité : cela ressemblait à des sortes de petites tours ajourées. Quand la tourbe était bien sèche, elle était chargée sur des camions qui la transportaient jusqu'aux lieux de stockage et de vente.

Je faisais équipe avec mon amie Cécile Guisolan. Les femmes, donc, étaient occupées au transport des mottes et à l'entassement. Le poussage des wagonnets était réservé aux jeunes garçons, et les hommes étaient employés au travail dans les fosses, à l'extraction et aux machines.

Alfred Uldry se souvient...

Alfred Uldry a écrit « Mes mémoires, Portrait d'un Fribourgeois à la campagne », Ed. Trente-Quatre Verres d'Eau, 1996 (Note : Alfred Uldry habite 34 En-Verdau, à Belfaux !)

Il a passé son enfance et sa jeunesse dans le village glânois de Villariaz. Troisième enfant d'une famille fort modeste qui en a compté seize, il est né en 1927. Ses mémoires retracent une vie pleine de rebondissements. Après des années très difficiles, grâce à son travail, à son savoir-faire, à son intelligente obstination et à une saine ambition, Alfred a sensiblement amélioré sa situation. Il a terminé sa carrière à Fribourg. Il était propriétaire d'une menuiserie comptant plus de quinze collaborateurs. Il s'est astreint à un apprentissage de menuisier alors qu'il était âgé de 42 ans !

Baptême : pas d'attente !

Mon frère Joseph est né le dimanche 9 juin 1929. A cette époque, les enfants devaient être baptisés les premiers jours qui suivaient leur naissance, car s'il leur arrivait un malheur avant le baptême, ils n'allaient pas au paradis mais aux limbes, l'antichambre du purgatoire. Je ne sais plus pour quel motif Joseph n'a pu être baptisé que le dimanche suivant. Nous avons comme curé le doyen Marc Raboud. Il prêchait pour encourager les grandes familles ; malgré cela, il ne nous aimait pas, mais pas du tout. Le jour de la cérémonie, il a demandé au parrain et à la marraine le prénom de cet enfant. Ils se sont regardés... ils ne s'en souvenaient plus du tout. Le doyen dit alors d'une voix grave et sévère : « Voilà comment ça va quand on attend qu'ils aient la barbe pour les baptiser ».

Premier voyage en auto

Notre première sortie en auto date de 1932. Jules Uldry, le frère de papa, avait acheté un moulin à os à Corsier sur Vevey. On y broyait les os pour en faire de l'engrais. Pour l'inaugurer, il avait invité toute la famille chez lui. Mais comment y aller ? Eh bien, grâce au fils de Véronique Fracheboud de Lessoc, appelé familièrement Riquet, et à sa très grande auto. Elle avait trois banquettes... Il fallait bien ça pour les sept enfants que nous étions, plus papa, maman, le chauffeur Riquet et en plus un chat tigré, emmené dans un panier, cadeau pour l'oncle Jules. Donc dix personnes étaient serrées, pour ne pas dire entassées, dans la voiture de Riquet. Par mesure de sécurité, Riquet avait attaché les portières avec des cordes, passant d'une poignée à l'autre dans l'habitacle. C'était magnifique ! Papa et maman voyaient pour la première fois le lac Léman ; nous aussi, bien sûr. Quant au chat, ne s'étant pas bien plu au bord du lac, il rentra chez nous, seul, sept jours plus tard.

Première banane

Cette année-là, en mai, j'ai fait ma première communion, et trois semaines plus tard, j'ai été confirmé par Monseigneur Marius Besson. Mon parrain était bien sûr Emile Oberson, le charron. A la sortie de la grande cérémonie du matin, sur la place de l'église, tous les hommes discutaient entre eux de leurs affaires, du beau temps, de la pluie, etc. Le boulanger-épicier du village tenait un banc pour la vente de friandises, de petits pains et de fruits. Mon parrain m'a acheté une banane, un fruit qu'on n'avait encore jamais vu. Bien sûr que je l'ai croquée comme une pomme, sans en ôter la pelure. Ah ! que c'était mauvais ! J'ai tout mangé sans rien oser dire. Longtemps après, je me suis demandé si mon parrain lui-même savait qu'il fallait les peler.

Ah ces guêpes !

Il est bien clair que même petits, nous devions aider nos parents à faire les foins ou à s'occuper du bétail. A part les travaux de la ferme, nous avions tout de même de petits moments pour nous ébattre. Un beau jour d'été 1936, j'étais devant la maison avec mon frère Robert. Dans le pré, il y avait des guêpes qui sortaient de leur nid par un trou. Robert me proposa : « Pisse-leur dessus ! ». Toujours aussi doué pour commettre des bêtises, je m'exécutai de suite ; avec la même promptitude, les guêpes furent prêtes à se défendre et vinrent piquer l'objet d'où sortait le produit qui les arrosait. Avec le venin qu'elles ont injecté, l'objet en question a pour la première fois pris une très grande dimension. J'ai couru chez maman, qui a coupé un oignon en deux pour frictionner l'organe qui prenait vraiment l'apparence d'un zeppelin. « J'espère que ça ne te donnera pas l'idée de recommencer », me dit-elle.

La Grande Mission

Tous les dix ans avaient lieu les missions dans chaque paroisse. Je ne me souviens pas de celle de 1933, j'étais trop jeune ; quant à celle de 1943, je n'y ai pas participé car j'étais à La Joux. J'anticipe un peu en vous parlant de celle de 1953. Ces missions duraient deux semaines, en principe prêchées par deux pères franciscains. Pendant cette période, on allait tous les matins à la messe (avec sermon) ; durant l'après-midi, diverses cérémonies étaient organisées, avec des sermons pour tous les enfants des écoles, les garçons et les filles séparément. Le soir, c'était le tour des adultes. Les sujets favoris étaient le comportement entre jeunes gens et jeunes filles, entre couples, époux et épouses. De plus, tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, ainsi que tous les péchés capitaux - ils étaient plutôt contre - y passaient. Les deux vendredis, il y avait la soirée des illuminations. De chaque côté de la nef, des guirlandes et des petites bougies tapissaient les murs à environ deux mètres de hauteur et sur toute la longueur, depuis le chœur jusqu'au fond de l'église. Au moment voulu, le sacristain d'un côté et un enfant de chœur de l'autre allumaient chacun une bougie et toutes les autres s'allumaient à la chaîne ; c'était très beau à voir. Le dernier dimanche, il y avait la cérémonie de clôture.

Du jeu des boules...

Il y avait aussi au village un club de « bouleurs ». Le dimanche après-midi, quelques hommes se réunissaient près de la laiterie, avec chacun une boule en bois d'environ dix centimètres de diamètre. De là, ils partaient sur la route d'Estévenens ou de La Neirigue, suivant les humeurs. Ils lançaient leur boule directement sur la route, le plus loin possible. Celui qui arrivait au but avec le moins de jets était gagnant. C'était le charron, mon parrain Emile, qui fabriquait toutes ces boules. Elles étaient plombées, c'est-à-dire qu'il avait fait plusieurs trous de dix à quinze millimètres de diamètre dans le bois de la boule, trous qu'il remplissait de plomb fondu. Elles étaient ainsi plus solides et surtout plus lourdes, ce qui les empêchait de sautiller sur chaque caillou. Assez souvent, quelques-unes manquaient à l'appel, car elles s'étaient perdues dans les foins ou même dans les ornières. Mais, hélas, avec l'arrivée des automobiles, il a fallu supprimer ce sport.

...au jeu de quilles

N'étant pas dépourvus d'idées, les « bouleurs » construisirent alors un jeu de quilles à deux douves, aux abords de la forêt, près de la ferme du Moulin-Rouge. On posait neuf quilles en bois dur sur des planches en croix à fleur de terre. Les boules avaient environ vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre. Des quilles aux joueurs, à gauche et à droite, un muret de terre d'environ cinquante centimètres de haut s'incurvait comme une douve de tonneau, d'où le nom. Ces douves étaient faites de terre tassée, la partie intérieure étant creusée en arrondie et tapissée de terre glaise durcie et lissée afin que la boule roule sans résistance jusqu'aux quilles. Les bons joueurs arrivaient facilement à faire tomber les neuf quilles d'un coup. Pour marquer les « coches », il y avait une ardoise suspendue à un sapin, avec en dessous une petite planche sur quatre piquets faisant office de table pour déposer les verres et la bouteille de vin. Après les vêpres du dimanche, qui étaient absolument obligatoires pour eux, les enfants se pressaient vers le terrain de jeu. Un seul avait l'honneur de « raquiller », c'est-à-dire de relever les quilles, les autres devant se contenter de regarder, ou éventuellement de renvoyer les boules vers les joueurs. On recevait entre vingt et cinquante centimes pour le reste de l'après-midi. Certains joueurs étaient paysans, ce qui veut dire qu'ils devaient rentrer pour fourrager le bétail. Les autres, comme l'instituteur Dupont, le charron Emile, le charpentier Henri de La Berleyre, le Grand Débieux, et un ou deux ouvriers qui n'avaient pas de bétail restaient jusqu'au soir.

La naissance du quinzième enfant

Le 18 septembre 1942, ma mère donna naissance à son quinzième enfant, Max. Comme pour les autres, cela se passa à la maison, sans gynécologue, seulement avec l'aide d'une sage-femme. Ce matin-là, maman était sur son lit avec ses maux, et la sage-femme prête avec ses ustensiles. Mais voilà ! Le bébé ne pouvait pas avancer ; sa tête était trop grosse pour qu'elle puisse passer complètement. La sage-femme, ne pouvant plus rien faire, dit à ma mère : « Il te faut te lever, t'habiller, et prendre le bus pour descendre à l'hôpital de Billens... »

Eh bien oui, ma mère a dû faire le trajet toute seule avec le bébé presque engagé. L'arrêt du bus à Villariaz était distant de cinquante mètres. Mais, depuis la gare de Romont, il y avait encore un kilomètre à parcourir jusqu'à l'hôpital ; elle l'a fait à pied. Je ne me souviens pas s'il existait alors un taxi à Romont, mais de toute façon on n'aurait pas eu l'argent pour le payer. A l'hôpital, le médecin a dû prendre les forceps (pincés métalliques qui encerclaient la tête du bébé) pour extraire l'enfant. Il s'agissait d'un véritable instrument de torture pour l'enfant et la mère. La césarienne n'était pas très connue à l'époque.

Domestique dans son village de Villariaz

Le 2 janvier 1944, je suis entré en service comme domestique agricole chez Gustave Deillon, un agriculteur, marchand de bétail et boucher de campagne à Villariaz. Le patron Gustave nous aidait le matin aux soins du bétail. Après le déjeuner, il partait pour son commerce, soit avec un cheval et le tilbury - voiture à cheval à deux roues -, soit avec une petite camionnette Lancia. Il

ne pouvait pas toujours l'employer, car la benzine était rationnée. Très souvent, le soir en rentrant, il me disait : « Demain matin, tu iras chercher une vache chez Monsieur X à Massonnens. » Un autre jour, c'était au Châtelard ou à Mézières. Parfois, ce n'était pas le lendemain, mais le soir même qu'il fallait y aller, après avoir fourragé le bétail. C'était alors de longues journées de cinq heures à vingt et une heures trente. Je devais aussi parfois conduire des vaches à la gare de Romont et les mettre dans le train, d'où elles partaient pour des boucheries de Bâle.

Les vaches, je devais toujours les conduire à pied. Par contre pour les veaux et les cochons, je prenais un cheval et le tilbury auquel était fixée une petite bétailière, équipée déjà de pneus. Parfois je devais aider au travail à l'abattoir, du début à la fin des opérations de boucherie. Pour ce travail, Gustave était toujours là. C'est lui qui tuait les bêtes, avec un appareil genre pistolet. Il devait taper avec un petit marteau pour faire partir le coup. Il ne prenait toujours qu'une cartouche avec lui. Une fois il a manqué son coup et la vache n'est pas tombée, la charge étant trop faible ou le crâne de la vache trop dur. Il a dû retourner à la cuisine chercher une deuxième cartouche, et pendant ce temps je devais garder la bête au calme. Heureusement qu'elle ne s'est pas fâchée. La seconde balle lui a été fatale. On tuait aussi des génisses, des veaux et des cochons. Ceci toutes les semaines et durant toute l'année.

La chose la plus horrible que l'on devait faire, c'était d'enfourer dans le tas de fumier tous les déchets de l'abattoir, tels que les panses, les boyaux, et même des cochons entiers et des quartiers de vaches dont la viande était impropre à la consommation. Le printemps et l'automne, on devait conduire le fumier dans les champs et l'on retrouvait le tout en décomposition. Quelle odeur épouvantable ! Et dire que l'on répandait ça sur les prés. Cela restait là-bas jusqu'à ce que les renards viennent manger ces restes.

Sur son petit domaine

Le 30 décembre 1946, Alfred Uldry a décidé de seconder son papa qui prenait de l'âge. Il quitte la place de domestique qu'il occupait chez François Gobet à Vuisternens depuis 1945. Il se retrouve sur le petit domaine familial de Villariaz. Commence une étape très dure de la vie d'Alfred. (La ferme de Villariaz fut détruite par un incendie le 19 juin 1965.)

1947 fut une année financièrement très dure pour nous. J'ai commencé par mettre un peu d'ordre où je pouvais. J'aurais aimé donner plus à manger au bétail, pour avoir plus de rendement, mais je ne pouvais pas le faire, il n'y avait pas suffisamment de foin et je n'avais pas de quoi en acheter. Il y avait d'ailleurs toujours la dette de 24 000 fr. à la caisse d'Epargne de Vuisternens.

Pour mes déplacements, j'avais trouvé un vieux vélo à la décharge publique. Il avait encore des pneus mais plus de chambre à air. Je l'ai bricolé un peu. On ne trouvait pas de chambres à air comme on voulait, car après la guerre, le caoutchouc était encore très rare et cher. Je ne pouvais donc pas me le payer. Alors je me suis mis à remplir les pneus avec de vieux chiffons et quelques ficelles autour ont suffi pour tenir le tout, ça roulait mais il fallait aussi pédaler dur.

J'ai appris à tirer aux cinq vaches que l'on avait. Avec une vieille charrue et une vieille herse, j'ai pu labourer, planter des pommes de terre et semer de l'orge, le tout sur quelques ares seulement. La saison était trop avancée pour pouvoir semer du blé panifiable. Mais il fallait aussi des harnais pour mettre aux vaches. On en avait un en bon état et un que j'ai dû réparer avec des cordes et des sangles. Le troisième, je l'ai reçu d'un paysan du village qui ne l'utilisait plus. Pour les foins, on avait toujours la vieille faucheuse qu'on nous avait donnée, un char à pont et un char à échelle. Ce dernier était transformable en char à ridelles, que l'on utilisait pour conduire le fumier et le gravier sur les chemins. On avait encore une caisse à purin : c'était un char à deux roues avec une caisse en bois d'une contenance d'environ trois cents litres, avec une ouverture derrière pour l'épandage. Tout ce chédail était en très mauvais état. Les foins ont néanmoins été faits normalement ; c'était la première fois que notre père avait moins de peine.

Le 23 juin 1947 arrive, c'est le jour de mes vingt ans. Eh bien sachez que c'est le jour où j'ai fait le plus d'heures de travail. Il y avait au fond du domaine un grand talus qu'on ne pouvait pas faucher avec des machines. Alors je suis allé seul le faucher à la faux de trois heures du matin à cinq heures et demie, puis j'ai fourragé le bétail. J'ai déjeuné, puis je suis retourné de huit heures à neuf heures et demie au grand talus. Pendant ce temps-là, papa tapait les faux sur l'enclume spéciale prévue pour ce travail. Toute la journée, je me suis occupé des foins de la veille et du ramassage. Je suis retourné faucher le soir après avoir fourragé, de vingt heures à vingt-deux heures. Ce qui m'a fait une journée de dix-neuf heures. Mais je ne regrette rien !

Casser le gravier

Dans chaque ferme il y avait un tas de gravier près d'un mur. Nous ramassions les cailloux sur les terrains labourés, ou s'il n'y en avait pas, il fallait aller les chercher dans les rivières. On les amenait à la maison et, quand nous avions du temps libre, il fallait les casser. On prenait un marteau spécial à deux têtes avec un grand manche d'environ un mètre de long pour ne pas s'abîmer les mains. Dans le courant du mois de novembre, on conduisait ces cailloux cassés sur les chemins pour combler les trous, aux emplacements que nous indiquait le « piqueur », employé communal chargé de l'entretien des routes. Si on en fournissait plus que notre dû, le supplément était peu payé.

Pas de cheval ? Une vache fera l'affaire !

Au fond de la grange, il y avait une vieille voiture à cheval que mon père avait reprise de l'ancien fermier Raymond Bosson. Nous ne l'avions jamais sortie puisqu'on n'avait pas de cheval. Eh bien, un jour, je l'ai quand même utilisée, attelée à une vache. Je me tenais sur le banc avant et les guides en mains pour conduire. Il y avait bien des gens qui me regardaient passer en ricanant, mais moi j'en rigolais bien. Je devais livrer le peu de blé que nous avions récolté pour en faire de la farine au moulin de Grangettes. Ce fut notre première farine et notre premier pain à nous...

« Terre et Nature » a relevé l'esprit inventif d'Alfred Uldry

Comment éviter de se baisser au jardin ? Habile bricoleur, Alfred Uldry a trouvé une solution : le jardin-potager surélevé. Comment s'y est-il pris ? Le sourire aux lèvres et les armoiries de sa famille imprimées sur son tablier de travail, le jardinier nous accueille entre ses plates-bandes pour répondre à nos questions.

« Il y a neuf ans, je me suis dit que je ne pourrais plus jardiner ainsi très longtemps. Alors j'ai simplement rehaussé mes plates-bandes de 20 ou 30 cm, avec des petits chemins au milieu pour y travailler confortablement. Un orage violent a éclaté le jour suivant : j'ai retrouvé toute la terre éparpillée sur les allées. » C'est alors qu'il a pensé à former des bacs, pour carrément surélever les légumes de 50 cm. Même si certains spécialistes se sont montrés plutôt sceptiques face à cette installation, Alfred l'a tentée tout de même. Et depuis, il en est ravi.

Ancien agriculteur et menuisier, il possède du savoir-faire. En réalité, le jardin rehaussé est une construction élémentaire. Quatre planches de bois sont fixées au sol, formant un volume contenant de la terre végétale. « Les légumes poussent bien, mais il faut arroser plus, car l'eau s'infiltre mieux », indique l'inventeur. Pour pallier ce problème hydrique, il a décidé de récupérer l'eau de pluie de manière surprenante. Au lieu de reboucher sa fosse septique qui n'a jamais servi, il l'a transformée en réservoir de 2500 litres. Pour conduire l'eau jusqu'au potager qui se trouve de l'autre côté de la maison, il a passé des tuyaux à travers le sous-sol et installé une pompe : ainsi, pas d'efforts pour arroser non plus.

« Je fais pousser les mêmes plantes qu'avant la construction des bacs. Comme dans n'importe quel jardin, je pratique une rotation de mes cultures et je tente d'associer les légumes qui s'aiment bien. » Les engrais verts - phacélie, trèfle ou luzerne, par exemple - sont semés tous les automnes. Ils permettent de conserver la bonne structure du sol, d'entretenir la vie microbienne et de redonner naturellement de l'azote à la terre.

Armand Maillard et ses souvenirs

Armand Maillard (1931-2010), né à Hennens, fut tour à tour instituteur, professeur à l'Ecole secondaire de Romont, inspecteur scolaire et enfin chef du Service cantonal de l'enseignement primaire. Extraits de « C'était au milieu du siècle », Editions La Sarine 1997 :

En 1939, un régent a quitté Sommentier pour Hennens

Le nouveau régent arrivait à Hennens sur un coup de tête. Il en avait plus qu'assez de se faire humilier. En tant que directeur et organiste de la *Cécilienne*, il s'était permis de faire chanter le dimanche une autre partition que celle qui avait été choisie par son curé, peut-être tout simplement parce qu'un ténor ou une basse était absent à l'Office ce jour-là. Le curé se sentant offensé du fait que quelqu'un avait osé lui désobéir, à lui, la seule vraie autorité, avait exigé le dimanche, en chaire, que le coupable vienne à la cure faire amende honorable, à genoux ! Ce n'était sans doute pas, pour le régent, la première vexation, mais celle-ci fut bel et bien la goutte qui fit déborder le vase pourtant très grand de sa docilité. Passe encore de faire la classe à une cinquantaine d'élèves pour un salaire de misère, passe encore de ne disposer que d'un

trois-pièces malodorant et bruyant près de la laiterie pour y loger une grande famille, passe encore de diriger le chœur d'église et de tenir les orgues pour la gloire de Dieu, d'obéir à son curé, au syndic et à l'inspecteur scolaire, mais il ne souffrirait pas d'atteinte à son honneur ! Il n'était pas un valet, bien qu'il ne savait refuser aucun service. Il avait donc donné sa démission et était parti la tête haute et le voilà qui arrivait chez nous, par une aube enguirlandée de givre, un matin de novembre.

Vade retro, Satanas

Notre curé était un personnage qui valait le détour, comme d'ailleurs bon nombre de prêtres de l'époque, formés dans la règle de la stricte observance. Enfant d'une famille paysanne nombreuse, il avait gardé de ses origines terriennes un attachement viscéral aux traditions, à l'ordre et à l'obéissance, à une morale étriquée, pointilleuse et manifestement répressive, dont on avait évacué l'essentiel pour ne retenir que les péchés de la chair. Pour lui, il ne fallait pas se tromper, c'était là d'abord que le diable avait construit son royaume par appas, ruses et turpitudes. En bon stratège, le curé concentrait donc le gros de ses forces pastorales pour déloger le Malin de ce point d'appui. Il maintenait, dès lors, toute l'année, de violents feux croisés sur toute manœuvre tendant à déborder les sixième et neuvième commandements qui constituaient sa ligne Maginot. On avait l'impression que battre ses propres enfants ou sa femme, médire de son prochain, tricher dans une vente, maltraiter ses domestiques, manquer de la charité la plus élémentaire n'étaient que des vécilles à côté d'un regard aguicheur. A suivre à la lettre cette religion-là, je me demandais si Jésus, revenant sur terre, y retrouverait l'Evangile, ou s'il lui faudrait lancer un avis de recherche !

Il n'était, par exemple, pas convenable, pour le curé, de danser, pas convenable également de pratiquer un sport le dimanche, pas convenable non plus, pour des jeunes filles, de sortir après la tombée de la nuit. Pas décent, pour une femme, d'entrer dans une église sans chapeau. La communion était refusée à celles qui auraient osé s'approcher de la Table sainte dans une robe à manches courtes ou dans un tailleur par trop moulant. Quant aux jeunes filles qui avaient le malheur d'avoir un enfant hors mariage, elles sortaient littéralement de son bréviaire. Elles ne faisaient plus partie de sa paroisse et ne bénéficiaient donc plus de ses nombreuses oraisons. Vade retro Satanas!

Alors ? Misogyne, l'abbé ? Bien sûr, et comment ! Pas autant cependant que ce Révérend, connu loin à la ronde et qui, aigri par une mésaventure amoureuse survenue dans sa lointaine jeunesse, refusait catégoriquement de confesser les femmes. A un mari qui avouait, derrière la petite grille, avoir battu la sienne, il répondait en souriant dans sa barbe : « Ce n'est rien, mon fils, t'as bien fait ! »

L'un des ouvrages d'Armand Maillard – « A travers le hublot », 2010 - n'a pas été confié à un éditeur. L'un des chapitres aurait pu être intitulé « De mon temps, dans les années 30 à 50 ».

Extraits résumés :

De mon temps

- ◆ Je suis né en un temps et en un lieu où la femme se levait avant son mari et se couchait bien après lui. Elle tenait le ménage, raccommodait, lessivait, tricotait et repassait, mettait au monde une kyrielle d'enfants et s'en occupait jour et nuit. Elle soignait les cochons et la volaille, cultivait le jardin et prenait une part active aux travaux des champs. Elle n'avait qu'un droit, celui de se taire. Et des devoirs à n'en plus finir. C'était, pour beaucoup d'entre elles, un horizon guère plus enviable que celui de la burqa. Aujourd'hui, la femme de chez nous a gagné quelques belles batailles ; ailleurs, elle est encore servante ou bétail.
- ◆ Je suis né en un temps et en un lieu où les enfants devaient travailler, durement parfois, avant de se rendre à l'école et après l'école. Les jeux - peu nombreux - c'était pour le dimanche, après les vêpres... et le jeudi, parfois, après le catéchisme à la paroisse. Aujourd'hui, les enfants ne travaillent plus, c'est interdit. Ils jouent toute la journée et, beaucoup, une partie de la nuit. A des jeux passionnants, paraît-il, pour eux mais aussi et surtout pour les fabricants de jouets pour qui rien n'est interdit.
- ◆ Je suis né en un temps et en un lieu où les études étaient réservées aux fils de notables, parfois à leurs filles. Encore fallait-il que les transports le permettent où que le bas de laine de la famille soit suffisamment rebondi pour payer un internat. Deux exceptions toutefois : les portes s'ouvraient plus largement aux candidats à la prêtrise et à l'enseignement primaire. Les fils de paysans, d'artisans et d'ouvriers faisaient figures d'anomalies dans les cours des collèges. Quant aux filles, la sagesse populaire, moulée dans le bien-pensant, voulait qu'elles n'aient pas à étudier puisqu'elles se mariaient pour avoir des enfants. Aujourd'hui, heureusement, l'accès aux études est largement ouvert à tous et toutes.
- ◆ Je suis né en un temps et en un lieu où les gens étaient pudiques, extrêmement réservés sur les affaires de cœur. L'expression de sentiments était un signe honteux de faiblesse. On pleurait donc en cachette et on ne riait aux éclats que lorsque le vin faisait sauter le bouchon et libérait quelque histoire salace. Aujourd'hui, tout s'exhibe, surtout le superficiel !
- ◆ Je suis né en un temps et en un lieu où les églises étaient pleines. On chantait alors en latin. Souvent très mal. Dieu seul comprenait. Dieu unique, indulgent et polyglotte puisque à la maison on le priait en français ou en patois. L'essentiel semblait sauvé, puisque les paroissiens remplissaient assidûment la nef pour ne pas passer pour des mécréants. Qui oserait parier sur la foi, sur l'espérance, sur l'amour de ces chrétiens d'antan ? Aujourd'hui, les églises sont vides et ce n'est pas le retour du latin qui va les remplir. Les paris seraient-ils plus risqués ?

La pouta mija

Dans l'étude fouillée qu'il a réservée à son village natal - « Hennens et son passé », 1996 - Armand Maillard consacre un passage à la « pouta mija », la vilaine mise, appelée « folle enchère ». Ces mises d'enfants illégitimes ou orphelins n'ont pris fin que dans les années 1930.

Ce qu'il y a de tragique, pour ces pauvres enfants, c'est que leur garde est confiée à la personne qui exige le moins pour leur pension. D'où l'appellation de « folle enchère » : la mise se fait à l'envers. Comme ce sont généralement les gens les plus pauvres qui, pour être sûrs d'avoir la garde de l'enfant, demandent un prix dérisoire, on peut être assuré que l'enfant devra se contenter de peu. Ce qu'il y a de pis encore, c'est que l'enfant est remis en mise chaque année ou presque. Sait-on jamais, il se trouvera peut-être une autre famille pauvre qui l'acceptera pour un sou de moins ? Lorsqu'une femme a deux enfants hors mariage, ils ne seront pas placés ensemble dans la même famille, mais dans deux foyers différents et, le cas échéant, dans deux villages différents. Voilà des enfants qui, non seulement ne connaîtront pas leur père, ne verront pratiquement jamais leur mère, mais ignoreront tout de leur frère ou de leur sœur. Ils seront rejetés à l'école, au catéchisme, par tout le monde. Ce sont des enfants qui n'ont pas eu d'enfance et qui se retrouveront très souvent à l'âge adulte, eux et leurs propres enfants, à la charge de la commune. Curieux ! La date de mise des enfants se décide presque toujours lors d'une séance spéciale du Conseil communal qui se tient le 24 décembre. La nuit de Noël !

Cette coutume de la folle enchère était une pratique générale en ce qui concerne les enfants naturels, de même que pour les orphelins, là où il n'y avait pas de proche parenté ou d'institution pour les accueillir. Pierre Sciobéret (1830-1876) raconte dans *Scènes de la vie champêtre* : Un dimanche après la messe, l'huissier communal, quand il eut fait lecture à la foule rassemblée devant l'église de quelques articles de la *Feuille officielle*, avait improvisé l'annonce suivante : *Fait savoir que demain, devant le four banal, on exposera en mises publiques, le petit Jacquot, fils de feu Gabriel Cortoz, dont la mère vient de défunter. Les amateurs sont cordialement invités.* Jacquot avait donc été adjugé en due forme au plus offrant, c'est-à-dire à celui qui se chargerait de loger, d'habiller, de nourrir et d'éduquer, lisez : de rosser le pauvre diable, au plus bas prix.

Souvenirs de l'abbé Ferdinand Sallin

L'abbé Ferdinand Sallin (1916-1987) est surtout connu pour son livre « Sourires d'un âge tendre » dont il est question ci-après. L'abbé Sallin a occupé divers postes de vicaire et d'aumônier, notamment au sanatorium de Vermont à Leysin, à l'établissement pour personnes âgées « La paix du Soir » au Mont-sur-Lausanne. De 1973 à 1987, il fut recteur de Notre-Dame des Marches.

Il existait aussi des curés imprégnés de l'Évangile... Voici un article de l'abbé Ferdinand Sallin paru dans les colonnes de « La Gruyère » du 4 avril 1987. C'est un extrait de son ouvrage « Le Lien », publié en 1976. Il y est question de l'abbé Bernardin Kolly, curé à Estavannens de 1929 à 1946. Le fait s'est passé un jour quelconque, entre 1929 et 1946, à Estavannens...

Un curé au grand cœur

C'est un joli village au cœur de l'Intyamont. Sur la pente douce, il s'étale, piqué dans la prairie comme une bergerie d'enfant. L'église vieillit doucement, les maisons se recroquevillent sous l'amoncellement des années, la vie y est encore à l'échelle humaine, il y fait bon. La Providence me fit la joie de connaître le prêtre du lieu. Un homme timide, discret, effacé. Sa haute stature

eût pu le pousser à la suffisance. Son humilité l'inclinait à se pencher, et c'était tout un symbole, car il ne vivait qu'attiré par la faim spirituelle de ses fidèles. Il était musicien, et parmi les instruments dont il jouait avec un égal bonheur, le violoncelle avait ses préférences. J'étais allé lui rendre visite un dimanche après-midi. Sa cure, toute simple, embaumait l'encaustique et le muguet. Une théière apparut sur la nappe à fleurs, et nous dégustions la chose dans un bavardage entrecoupé de silences complices. L'abbé parlait peu et limitait sa conversation à quelques réflexions anodines. Soudain, il se leva et me dit : « Excuse-moi, je dois aller voir une malade. Mais si tu le désires, tu peux m'accompagner. » Je n'ose prétendre que le projet m'enchantait. Une inconnue, et la perspective de m'immiscer dans un dialogue un peu confidentiel, tout me poussait à me retirer. Mais pendant que j'oscillais dans mes hésitations entre l'amitié et la discrétion, l'abbé s'en fut dans sa chambre et revint avec son violoncelle. A mon air ahuri, il comprit ma surprise. Et il ajouta avec une touchante humilité : « Tu sais, je ne sais pas bien parler, et souvent, en présence d'un malade, je ne sais plus que dire. Alors, je lui joue un morceau. » Ma décision fut vite prise : je voulais voir ça !

Et nous voici sur la route serpentant entre les maisons, lui, cachant son instrument sous sa pèlerine. Quelques minutes plus tard, nous nous arrêtons devant une ferme. Un chien nous flaira d'une truffe soupçonneuse. Mais sans doute se souvenait-il qu'on ne dévore pas du curé sans y laisser sa peau ! Aussi, nous laissa-t-il entrer. Une porte s'ouvrit au flanc d'un sombre corridor et nous introduisit dans une chambre à l'ancienne mode. Des images pieuses au mur, la commode chargée de photos jaunies, la table ronde, une pendule, la lampe basse, et dans un lit à baldaquin, une femme âgée coiffée d'un bonnet à gaufre. Un visage tout en douceur, au teint de cire et une voix cassée qui nous souhaitait tous les biens du ciel. Monsieur le curé s'enquit de sa santé, de ses remèdes, de ses insomnies. Puis le silence se glissa entre nous comme une vapeur gelée.

Alors le prêtre prit contre lui son violoncelle comme on serre un enfant contre son cœur, et après quelques essais d'accord, annonça d'une voix étouffée : « C'est du Schubert. » Et la malade, en écho, lui répondit : « Ça doit être bien beau. » La mélodie jaillit comme une flamme qui danse dans la nuit, comme une vague qui irise la grève d'un scintillement de perles. L'abbé, les yeux noyés de rêve, frémissait de toute son âme. La petite vieille avait joint les mains, incliné la tête comme sous la caresse d'une prière, et moi, les larmes striant mes joues, j'écoutais, ébloui, transporté. Il n'y avait plus de chambre, il n'y avait plus de temps, c'était l'éternité qui chantait une joie sans limites. La mélodie mourut doucement, lentement, comme un crépuscule qui s'attarde aux frontières du ciel. Monsieur le curé se retira discrètement et lorsque je serrai la main de la malade, je vis que ses yeux brillaient d'un bonheur infini. Et je lui murmurai au creux de l'oreille : « Oh bénissez le ciel d'avoir un prêtre qui vous apporte à domicile la musique du Bon Dieu. »

L'abbé Ferdinand Sallin a publié ses souvenirs en feuilleton dans *La Gruyère*. Et le feuilleton devint livre : *Sourires des âges tendres*, publié en 1987 aux Editions gruériennes. Un passage - résumé - de cet ouvrage plein de saveur.

Les collégiens des années 30 : malins farceurs...

Le professeur de St-Michel que nous surnommions Pic s'appelait Joseph Girardin. Pour la tête, adressez-vous à Tintin. Il vous conduira au savant Tournesol et vous aurez ainsi une idée de l'apparence de Pic. Il possédait une culture fabuleuse et il a fallu toute notre inconscience pour bénéficier si peu de son savoir prodigieux. Poursuivant le portrait, en ligne descendante, je revois le col impeccable, la cravate d'une noble raideur, le costume strict, le tout se terminant par des godasses étincelantes, mais du format qui sentait le bateau. Un numéro de plus, et on lui fournissait les rames ! Il avançait légèrement le buste tout en le basculant sur le côté, sous le poids d'une serviette « gonfle comme une brebis qui aurait trop fêté l'alpage ».

Mes camarades reconnaîtront avec moi que nous étions des affreux. Il faut pourtant mentionner, partiellement à notre décharge, que ce maître était affligé d'une prononciation boursouflée de tics et son souci du langage soigné provoquait des convulsions buccales du plus ahurissant effet. Curieux personnage... Lorsque nous chahutions, il s'affolait, s'indignait, invectivait, et quand, tourmentés de repentir, nous gardions un silence implacable, le voilà tout malheureux, tout inquiet, se demandant si, d'une seconde à l'autre, n'allait pas éclater une nouvelle « vacherie ». Il préparait ses cours avec un soin qui confinait au scrupule : d'une écriture appliquée d'écolier sage, il couvrait des pages de commentaires qu'il s'évertuait à animer du meilleur de lui-même.

Nos farces étaient sottes, à l'image de l'âge bête que nous traversions sans donner la moindre espérance d'en vouloir sortir. Ainsi, un élève poussait un coup de sifflet au premier banc. M. Girardin stoppait ses explications et cherchait, d'un « regard en dessus des lunettes », l'insolent perturbateur. Il descendait du « camion » - sa chaire de professeur - et s'approchait du fautif présumé. Au même instant, un même son strident jaillissait du fond de la classe et le pauvre Pic se mettait en piste vers les profondeurs. A peine arrivé, il sursautait sous une même « siclée » poussée par le premier coupable, et ainsi de suite.

Bon comme il était, il se voyait bien incapable de foudroyer de mauvaises notes même les plus cancrés. Il trouvait toujours une raison pour pardonner. Mais un jour, fatigué de l'impudence d'un endurci, il l'assomma d'un zéro. Alors, feignant le désespoir le plus fou, l'élève ouvrit la fenêtre, nous adressa des adieux déchirants et fit mine de se jeter dans la cour. Le maître affolé se rua à son secours, le retenant par la veste, le suppliant de n'en rien faire, prêt à transformer ce zéro fatidique en une note respectable. Alors l'élève se confondit en remerciements et reçut une réponse époustouflante : « Au fond, vous êtes un bon garçon. »

Célibataire convaincu, il craignait la femme. Il la fuyait autant que la courtoisie le lui permettait. Les jours d'été, nous gardions les fenêtres ouvertes, et parfois un élève d'une autre classe se muait dans la cour en donzelle effrontée. Il appelait d'une voix miaulante : « Joseph ... chéri ... à ce soir au bar ! » Lui ne bronchait pas, ignorant la basse insinuation, mais nous le regardions d'un œil goguenard et les plus hardis y allaient de légers « ouh ouh » qui planaient dans l'air comme des vestiges de péché originel !

Mais la plus cruelle ne fut heureusement pas l'apanage de notre classe. Des copains d'une autre volée, le jour de la Saint-Joseph, embarquèrent un petit garçon en lui promettant mille sucreries s'il consentait à jouer le rôle qu'on lui confiait. Entrant comme une armée rangée en bataille, ils dissimulèrent l'enfant dans leur cohorte et le cachèrent sous un banc. Mais au milieu du cours, à un signe donné, le petit sortit, traversa l'allée et s'en vint devant le maître, lui tendant un bouquet de fleurs en articulant de sa voix innocente : « Bonne fête, papa ! » M. Girardin passait paraît-il par les divers tons de l'arc-en-ciel : le rouge de la confusion, le jaune de l'indignation, le bleu de la comption et le violet de l'intoxication...

Merveilleuse lanterne magique !

Et la religion, me direz-vous ? Si profanatoire que puisse sembler mon propos, je dois avouer que j'en garde triste mémoire. Le premier maître qui m'en fut l'annonciateur, ce fut Mgr Savoy, le recteur de notre Collège. Il avait le noble visage d'un prélat, il était homme de grande culture et de grande bonté. Mais de ses cours de religion, je ne garde souvenir que d'un tableau noir divisé en deux, dont chaque partie alignait une armée de je ne sais quoi et dont le sens m'a toujours échappé. Tout recteur qu'il fût, il n'avait guère de discipline et cela éclatait particulièrement aux leçons d'esthétique dont il était également chargé. Grand, déjà blanchissant, il s'ingéniait à nous émerveiller des révélations de l'art. Il le faisait à l'aide d'images qu'il projetait grâce à une lanterne magique. Il chargeait un des élèves de passer les clichés au gré du déroulement de l'explication. Il se piquait de connaître par cœur la suite de ces clichés. Mais le farceur préposé à la manœuvre glissait parfois dans la pile des sujets dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils se situaient hors de la question ! Et tandis que nous nous tordions en voyant sur l'écran deux gorilles qui se bécotaient, Mgr Savoy - qui ne regardait pas la projection, puisqu'il en savait l'enchaînement ! - nous disait d'une voix chevrotante : « Vous voyez ici l'Ange au sourire de Reims, un des plus grands chefs-d'œuvre de la sculpture médiévale ». Tu parles ! Pour nous, c'était l'Ange du fou rire ! Et devant notre hilarité incompréhensible, il nous traitait de petits sots !

Années 30 : on connaissait aussi des méthodes de rédaction efficaces !

Mon deuxième professeur de français... ah celui-là ! Personnage fabuleux, Jean Oberson, qui devint par la suite préfet de la Gruyère. De tous, le plus brillant, de tous, le plus féroce. Finies les digressions de six ou huit pages. Quinze, vingt lignes, c'est tout ce qu'il nous permettait. Mais chaque phrase devait être soupesée, remaniée, refondue, et chaque mot pesé, modifié, ajusté. Pour un peu, il nous eût contraints à écrire des sonnets à la Hérédia. Pour lui, une page devait faire figure de petit chef-d'œuvre auquel on ne saurait rien ajouter ni retrancher.

Pour parfaire notre style, il nous entraînait à la connaissance des grands auteurs, des textes merveilleux que nous devions apprendre par cœur et réciter devant la classe. C'était le pire de mes supplices. Autant je savourais l'écriture, l'image, autant je redoutais de jouer à l'acteur. Et mes débits étaient aussi mornes que l'eau de Vittel pour un vigneron.

Je me souviens d'une page de Jean-Jacques Rousseau, tirée des « Rêveries d'un promeneur

solitaire », où je devais dire ces mots : *les prairies vertes et riantes*. Je formulais ça avec un accent campagnard terrible et une vraie gueule d'enterrement. Je le revois toujours, ce cher M. Oberson, tournant vers moi sa superbe tête d'artiste, avec sa barbe de dandy, me regardant par-dessus ses lunettes avec une commisération inimitable et martelant cette réflexion : « Mon pauvre ami, vous n'êtes ni vert ni riant... » Je serais rentré sous terre !

Firmin Clément et sa vie passée

Firmin Clément a écrit « Les vaches enragées », Presses de l'Imprimerie Glasson, Bulle 1993. Il est né à Ependes, en 1922. Il est décédé en 2003. Il décrit ci-après la petite ferme où il a passé les premières années de son enfance. Comme celle d'Alfred Uldry, la vie de Firmin Clément a connu maints rebondissements.

Ferme d'autrefois

C'était une petite ferme en bois. Elle s'appelait *Le Petou*. Il y avait une écurie, une grange pour le foin et une partie habitation. L'écurie contenait trois vaches, une génisse, deux veaux et un cochon. L'habitation était tout ce qu'il y avait de plus primitif, même pour l'époque. Il n'y avait pas d'électricité, pas d'eau courante, pas d'évier et aucun écoulement d'eau usée. Les toilettes étaient à l'extérieur, sur le creux à purin. La maison comprenait une chambre principale, une petite chambre et une cuisine. La cuisine, c'était un véritable trou noir. Elle n'était ni peinte ni blanchie. Il n'y avait pas non plus de plafond, mais une borne-cheminée, avec un trou au sommet muni d'un couvercle qu'on fermait s'il pleuvait trop. Cette borne servait à fumer la viande lorsqu'on faisait boucherie.

Le mobilier, plus que rustique, c'était une table en bois de sapin brut avec quatre pieds en croix et une barre longitudinale, quatre tabourets, un tronc en bois de sapin pour Jakob, une étagère en bois également, pour la vaisselle, un potager à bois pour cuire et un falot-tempête pour s'éclairer. La chambre principale était équipée d'un fourneau qu'on chauffait depuis la cuisine, d'une table, de six chaises, d'une armoire, d'une commode et d'un lit pour les parents. Une lampe à pétrole éclairait le tout.

On y vivait quand même. Ne connaissant rien d'autre, on ne demandait rien d'autre. Par la suite, la famille s'étant agrandie, la maison était devenue trop petite pour tout ce monde entassé dans une pièce, les tout-petits dans des corbeilles à linge, les plus grands sur des paillasses. Les trois vaches suffisaient tout juste pour nourrir la famille avec leur lait et le jardin potager donnait les légumes. Il fallait encore nourrir Jakob. Jakob, c'était un trimardeur, un marginal qui était à la charge de la commune. Il était placé chez nous pour la pension. En contrepartie, il faisait des petits travaux. Le logement de Jakob ne coûtait pas cher, car il dormait à l'écurie à côté des veaux. La raison pour laquelle nous avons un tronc à la cuisine, c'est qu'il ne voulait pas s'asseoir sur un tabouret. Je me souviens qu'il gardait les enfants et nous faisait de petits jouets en bois.

Fils de paysan : pas une sinécure !

Dès 1926, Firmin Clément habite Grenilles. Le domaine familial est plus grand qu'à Ependes. Le jeune Firmin, comme tous les fils de paysans dans cette première partie du XX^e siècle, a la vie dure...

Le travail, ce n'est pas ce qui manquait à la maison. Tous les enfants devaient aider les parents. Les garçons à l'écurie et aux champs, les filles à la maison. On n'avait pas de machine, pas de chevaux, encore moins de tracteur. Tout se faisait à bras. Les chars, la charrue, la faucheuse étaient tirés par deux vaches. On n'avait pas le temps de s'amuser. Le jeudi, on avait congé, il fallait toujours travailler. On avait juste le dimanche après-midi après les vêpres, c'est-à-dire de trois heures à six heures pour faire ce qu'on voulait. Quand je pense seulement à l'horaire du dimanche ! C'est incroyable ce qu'on exigeait de nous. Il fallait se lever à six heures, se laver, s'habiller pour aller à l'église à sept heures pour la communion et revenir pour déjeuner à huit heures. Là, on avait déjà fait six kilomètres à pied, par tous les temps. Ensuite il fallait repartir à la messe pour neuf heures et demie, revenir pour dîner vers midi et repartir à treize heures pour les vêpres qui duraient au moins une heure.

Quel jugement sur les protestants !

Firmin Clément, de Grenilles, va à l'école à Farvagny.

Or, voilà qu'un jour la Sœur Lucie - c'était notre enseignante -, devant Monsieur le curé qui était présent, nous présenta Trudi Affolter en ces termes : « Nous avons dans notre classe une nouvelle élève. Elle s'appelle Trudi Affolter. Sa famille ne restera d'ailleurs pas longtemps ici. Trudi n'est chez nous que provisoirement. Elle ne sait pas le français, donc il est inutile de lui parler. Elle ne comprendrait pas. Et elle est protestante, donc elle n'est pas catholique. Vous ne devez pas vous amuser avec elle aux récréations et après l'école. »

C'était de la ségrégation, et de la pire espèce. La famille Affolter est quand même restée trois ans à Grenilles et personne, autant que je sache, n'a eu quoi que ce soit à lui reprocher. Quant à moi, j'ai beaucoup regretté de les voir partir. J'ai su plus tard que si on ne voulait pas apprendre le français à Trudi, c'était pour qu'elle ne puisse pas parler avec nous. Moi, j'avais neuf ans. Je réfléchissais et je me demandais pourquoi on pouvait faire souffrir des gens de cette façon, surtout des enfants, à cause de la religion.

A la maison, quand on parlait des Affolter, le père ne disait pas grand-chose. Simplement : « Ils sont protestants, ils n'ont rien à faire ici. Ils n'ont qu'à rester chez eux. » Ma mère était plus dure : « Ces protestants qui ne parlent même pas le français ! Ils ne prient pas comme nous. Ils ne vont pas à la messe, le dimanche, ils vont au temple. D'ailleurs ils n'ont qu'à foutre le camp d'ici. » Moi, je n'étais pas d'accord. Je me disais : ils existent, on ne peut pourtant pas les tuer, ils ont le droit de vivre. Sur le moment, je n'en faisais pas une maladie. Je ne trouvais pas ça grave. C'est plus tard que j'ai réalisé.

La crise des années 30

Je me souviens que le jeudi après-midi, jour de congé, entre vingt et trente enfants, par groupes de trois ou quatre, venaient mendier dans les maisons du village. Ils demandaient en général du pain, voire de l'argent ou des habits. Ces enfants venaient à pied de très loin, même de la banlieue de Fribourg. Nous étions très pauvres, mais on leur donnait toujours quelques morceaux de pain ou des pommes de terre. Eux nous croyaient riches car nous étions paysans. Evidemment, être paysan était un avantage. On avait toujours assez à manger. Jamais nous n'avons eu faim. Il y avait toujours de la réserve pour l'hiver.

Omertà sur la procréation

Il y avait des questions qu'il valait mieux ne pas se risquer à poser. C'était s'attirer les foudres de l'enfer, du purgatoire, du curé et du confessionnal. Un jour que je piochais les mauvaises herbes avec mon père, un jeudi après-midi, dans le champ, j'ai posé une question me turlupinais depuis longtemps. A brûle-pourpoint, j'ai demandé à mon papa : « Dis papa, c'est vrai que pour faire les enfants le papa et la maman font comme le taureau et la vache et après neuf mois le bébé naît ? » Pan !!! J'ai reçu une monstre gifle. Je suis tombé par terre et je n'ai plus osé regarder mon père. Au bout d'un moment il m'a demandé :

- Qui t'a raconté des choses pareilles ?
- Tous les gamins à l'école racontent des choses comme ça depuis longtemps. Je voulais savoir si c'était vrai ou pas.
- Eh bien, c'est pas vrai ! C'est des menteurs, tu ne dois pas croire ces cochonneries, ce n'est pas vrai du tout. D'ailleurs, tu vas immédiatement aller te confesser à Farvagny, car avec toutes ces mauvaises pensées, tu as la conscience pleine de péchés.

Je dus partir sur-le-champ et aller à pied jusqu'à la cure de Farvagny demander au curé de venir me confesser. Je crevais de peur. Qu'est-ce que j'allais lui dire à ce bourru de curé, et doyen par-dessus le marché ? Je ne pouvais déjà pas le sentir. Il puait et dégageait je ne sais quelle drôle d'odeur de renfermé et de moisi qui me donnait la nausée. J'aimais beaucoup mieux sentir la bouse fraîche. Au moins on savait ce que c'était. J'étais en train de réfléchir devant cette sonnette lorsque tout à coup la porte s'ouvrit. De toute sa grandeur, le doyen en personne était devant moi. J'étais bouche bée, je ne savais plus pourquoi j'étais venu. Et aussi brusquement que j'avais posé la question à mon père je dis au doyen :

- Je dois venir me confesser, ça ne peut pas attendre.
- Tu as fait un crime ou quoi ?
- Non, c'est mon papa qui m'envoie.
- Bon. Allons jusqu'à l'église et on verra ça là-bas.

J'ai marché à côté de lui jusqu'à l'église qui était à trente mètres. Il a mis son étole, une espèce de banderole autour du cou et m'a fait entrer dans le confessionnal. De son box privé, il a ouvert le volet et dit à travers le grillage en bois : « Eh bien petit, je t'écoute. » Je ne savais pas que lui dire. Je n'avais fait aucun mal. Alors je lui ai débité la liste habituelle de péchés, comme je la répétais chaque quinzaine lorsque je comparaissais dans le cabanon :

- Il y a quinze jours que je me suis confessé ; je m'accuse d'avoir manqué mes prières du matin, d'avoir eu des mauvaises pensées, d'avoir été distrait à l'église.
- C'est tout mon petit ?
- Oui.
- Eh bien tu diras deux « Je vous salue Marie » comme pénitence.

Je sortis du cabanon pour la dernière fois de ma vie, car depuis ce jour-là je ne me suis plus jamais confessé. J'avais 12 ans et je ne pouvais plus me plier à ce jeu. J'aimais mieux garder mes péchés pour moi, quitte à aller en enfer. D'ailleurs, je ne comprenais pas le bon Dieu. Il nous punissait toujours. On ne lui faisait pourtant pas de mal. S'il était tellement bon et tellement puissant, s'il avait pu créer le monde jusqu'au plus petit caillou et jusqu'aux grains de sable, s'il avait fabriqué des lacs, des mers, des montagnes avec de la neige dessus, s'il faisait la pluie, le beau temps, le mauvais temps, le soleil, la lune, les étoiles, pourquoi il ne nous laissait pas tranquilles ? Pourquoi il nous faisait expier des péchés qu'on n'avait même pas commis ?

Noël 1937 et la radio

A l'âge de 14 ans, Firmin Clément a quitté la maison pour devenir domestique de campagne à Bulle, chez sa tante, à la belle ferme des Crêts.

Un fait qui m'a marqué, c'est l'arrivée de la radio quelque temps avant Noël 1937, alors qu'on n'avait pas même de téléphone. Que cette grosse boîte puisse parler, lorsqu'on tournait un bouton, qu'elle puisse faire de la musique et jouer des pièces de théâtre, c'était pour nous quelque chose d'extraordinaire. C'était un peu de la magie. Le soir de Noël, après avoir installé la crèche dans un coin de la grande chambre, nous écoutions la radio qui diffusait des chants de Noël et des nouvelles, tout en buvant le thé à la cannelle, le vin chaud avec de la tresse et de la cugnarde. La crèche était superbe, il y avait tous les personnages traditionnels, des anges suspendus au plafond et plein de bougies qui brillaient de tous leurs feux. Le petit Jésus était couché sur de la vraie paille.

Grangeneuve 1939

En 1939, Firmin Clément a 17 ans et il s'engage comme domestique à l'École d'agriculture de Grangeneuve. Il côtoie les frères marianistes français qui sont demeurés à Grangeneuve de 1903 à 1953.

L'école était tenue par une congrégation religieuse, des marianistes français. On les appelait les « les frères ». Ils avaient entre quarante et huitante ans. Ils étaient travailleurs et, surtout, ils priaient beaucoup. Ils allaient tous les matins à la messe dans leur chapelle privée. Ils avaient fait le vœu de pauvreté et de chasteté. Tous étaient célibataires, tant les professeurs que ceux qui s'occupaient de la ferme ou les cuisiniers. Ils ne possédaient rien à eux, mais avaient tout ce qu'il fallait pour vivre, même de l'argent de poche. Ils étaient habillés simplement, toujours en civil. Ils étaient tous très calmes, affables, gentils, instruits. Un aumônier s'occupait de leur vie spirituelle. Il travaillait lui aussi dans les champs, et toujours avec sa soutane. Il labourait avec

les bœufs et la charrue. On le voyait aussi sur le « bok » de la faucheuse attelée à deux chevaux. Il n'y avait pas une seule femme dans toute la maison. Les seules qu'on voyait étaient celles qui s'occupaient de la buanderie et du linge, seul travail dont tous les hommes ne voulaient pas. Mais les femmes rentraient à la maison le soir.

Je dus me dénicher un réveille-matin, car me lever à quatre heures moins le quart, ce n'était pas une petite affaire. Je n'étais pas encore habitué. Voici, par le menu, une journée de travail dans cette usine agricole très moderne pour l'époque : quatre heures, arrivée à l'écurie, remplir les mangeoires d'herbe, ouvrir les crèches pour permettre aux vaches d'avancer d'un pas, racler le fumier et le sortir. Chacun avait son écurie. Puis il fallait traire les vaches. Ça durait une heure et demie à peu près. Pendant qu'un des vachers allait couler à la laiterie qui se trouvait à 200 mètres - la laiterie-école des apprentis fromagers - les autres donnaient à boire aux veaux et il fallait remplir à nouveau les crèches d'herbe et faire boire les vaches à l'abreuvoir, dehors sous un abri. Tout cela prenait pas mal de temps car il n'y avait pas d'abreuvoirs automatiques. On devait encore descendre la paille pour faire la litière sous le bétail, balayer les allées, balayer l'abreuvoir et l'extérieur de l'écurie. Après avoir trait les vaches, vers six heures et demie, on allait déjeuner au réfectoire : café au lait, pain, fromage et confiture. En sortant de table, on prenait chacun sa musette avec une bouteille de six décilitres de vin rouge, autant de pain que l'on voulait et un morceau de fromage.

Le repas suivant était « les neuf heures » qui duraient trois bons quarts d'heure. Ce repas était important. On s'asseyait tous en ligne sur un banc, on mangeait notre pain-fromage et on sirotait notre bouteille de rouge. Puis on faisait divers petits travaux comme laver les boilles à lait, étriller les vaches... A onze heures, il fallait recommencer à traire les vaches fraîches vêlées car on les trayait trois fois par jour pendant un certain temps. A midi, on dînait au réfectoire. C'était comme au restaurant. On était servi par un serveur. La cuisine était excellente, faite par des cuisiniers français, à la française, et il n'y avait pas de restriction malgré la guerre. Le caviste apportait le vin et ce n'était pas une pichenette, mais une bouteille de sept décis pour deux personnes. Après le dîner, pause jusqu'à deux heures. On pouvait se promener ou aller dormir un moment.

A deux heures, on recommençait. On effectuait les travaux habituels de l'écurie. A trois heures et quart, on prenait les quatre heures sur le banc au soleil ou, s'il faisait vraiment mauvais temps, à la grange. Nous sortions la musette que nous avions remplie à midi de pain, de fromage, sans oublier la topette de six décis de vin. Ça durait jusqu'à quatre heures environ. Puis nous étions prêts pour recommencer les travaux à l'écurie. A sept heures, c'était le souper au réfectoire. Le caviste apportait à nouveau sa cargaison de vin, une bouteille de sept décis pour deux. Le serveur, qui avait déjà mis la table, apportait les plats. Il y avait toujours potage, viande, légume et dessert. Il servait également les frères marianistes qui mangeaient, eux, dans un autre réfectoire, mais la même nourriture que nous. Les élèves de l'école avaient aussi les mêmes repas que nous, mais aussi dans un local séparé.

Les marianistes aimaient boire et aimaient donner à boire.... Si je fais le compte, on buvait six décis à neuf heures, trois décis et demi à midi, six décis à quatre heures et trois décis et demi le

soir. En tout dix-neuf décis, donc presque deux litres de vin. Au début, je n'arrivais pas à boire autant, mais après quelque temps, avec l'habitude...

Souvenirs de Joseph Page

La plupart des renseignements sont tirés de l'ouvrage de Joseph Page, « Paysans d'autrefois », Editeur, Imprimerie Léon Sapin, Lausanne, 1948.

Joseph Page, de Neyruz, est né en 1876. Il fut instituteur à Farvagny, à Sommentier et à Montbrelloz. Il revint à Neyruz après sa retraite prise en 1940.

Domestiques et travaux agricoles

Bien précaire était la situation des domestiques de campagne entre 1850 et 1950. Les bras s'offraient nombreux à l'agriculture, l'éventail des emplois possibles étant des plus restreints. Le « patron » paysan avait le choix. Ses domestiques engagés, il les gardait souvent à vie.

Salaire. Trousseau et foires

Le salaire annuel moyen d'un domestique tournait autour de 30 « pièces », soit 150 fr., complété, selon les capacités du salarié, par une paire de souliers, une ou deux paires de bas, deux chemises, une paire de pantalons de toile écru. Ce *trousseau*, à part les souliers fabriqués souvent par le cordonnier, était confectionné à la ferme où on cultivait le chanvre et le lin et où on élevait des moutons. Lorsque les premières chemises du commerce parurent, les vieux paysans les appelaient « chemises de rôdeurs » ! Ils ne voulaient point en porter.

Souvent, les patrons engageaient le domestique en posant une condition : ne jamais demander un acompte sur le salaire pendant l'année. Les employés étaient payés le jour de Noël, après dîner. L'année de travail commençait le 26 décembre et se terminait le 25 du même mois de l'année suivante. En ce temps, on ne parlait pas de congé. Cependant, les domestiques et les servantes pouvaient aller à la foire de mai et de novembre, faire leurs emplettes de saison et, surtout, danser ! Il arrivait aussi que le domestique s'accordât quelques jours de congé sans l'assentiment du patron. Il partait vagabonder ; il quémandait la goutte, dormait dans les écuries... On disait qu'il était *en bok*.

Au temps où le « demi » coûtait 60 ct.

Vers 1900, le litre de lait coûtait 15 ct. à *la fruiterie* (laiterie) ; un pain, 35 ct. et l'aubergiste vendait *le demi* 60 ct. La petite épicerie, unique au village, offrait pour 10 ct. la pipe en terre cuite blanche, et 15 ct. la fine appelée *cambier*. Le cornet de tabac « Portorico » coûtait 10 ct. Si *le maître* voulait s'offrir un bon cigare, il le payait 5 ct. On ne voyait la cigarette qu'au jeune *grand monsieur* de la ville. Le chocolat était encore inconnu.

Travaux agricoles

Quelques travaux agricoles auxquels s'adonnaient les domestiques : ceux de l'écurie soit la traite à la main, sortir *les fumiers*, abreuver le bétail à l'extérieur, *faire la paille* (nettoyer la litière et étendre de la paille propre) ; le battage de toutes les céréales sur l'aire de la grange avec un fléau, de très bonne heure le matin jusqu'au soir. Les producteurs de blé les plus importants installèrent dans leur grange une batteuse mécanique activée par un manège où tournaient quatre, six ou huit animaux de trait. Il y avait à Onnens une machine à battre mue par l'eau de la Bagne. A la Maison Rouge, une batteuse était également actionnée par la force hydraulique. On vannait le grain au moyen d'un tarare, qui est un moulin à vanner.

Avant les fenaisons, on s'adonnait pendant les jours chauds au broyage du chanvre, opéré en plein soleil, devant la maison. Les lieux-dits Chenevière, Chenevire ou autres mots approchants rappellent les cultures de chanvre qui existaient dans nos régions. La filasse de ce chanvre donnait, avec la laine des moutons nourris à la ferme, tous les tissus nécessaires à la maisonnée. Les fenaisons duraient de quatre à six semaines. Les faucheurs sortaient vers trois heures du matin, si ce n'est déjà avant, pour se mettre à l'œuvre, jusque vers onze heures. Il s'agissait de savoir aiguiser sa faux - préalablement *tapée* - avec une grande dextérité. A la fin du XIX^e siècle sont arrivées les premières faucheuses. Quel soulagement, d'abord pour les fils de la maison et, seulement après, pour les domestiques ! Il fut un temps où la vidange à purin n'existait pas. Puiser dans la fosse avec un puisoir - le *kavouè* - incombait habituellement au domestique.

Sois soumis et tais-toi

Les domestiques servaient le *patron* sans trop se plaindre. Ils n'entrevoyaient aucune lueur d'espoir pour gagner plus facilement leur vie ailleurs. Si certains étaient considérés presque comme des membres de la famille, d'autres avaient affaire à des maîtres particulièrement exigeants et durs. On ignorait tout des assurances, celles-ci n'étant pas encore nées. On évitait le médecin dans la mesure du possible. On appelait beaucoup plus le vétérinaire pour le bétail que le médecin pour les êtres humains. Et, parfois, le vétérinaire soignait aussi les humains. On ignorait jusqu'à l'existence du dentiste. L'AVS n'est apparue qu'en 1948 et l'assurance-maladie obligatoire que dans les années 1960.

Florentin Thierrin et Xavier Ducotterd : des destins surprenants

Au XIX^e siècle, des régents, malgré des perceptions du monde et des horizons restreints, ont rêvé de grands espaces... Deux exemples.

Florentin Thierrin, de Surpierre à Bucarest

Dans le chœur de l'église de Surpierre, le nom du donateur d'un vitrail m'a étonné dans les années 50 : don de Florentin Thierrin, de Surpierre à Bucarest. J'ai tenté depuis lors de percer le mystère de ce paroissien de Surpierre « exilé » à Bucarest.

L'étrange donateur a vécu de 1849 à 1907. Diplômé de l'Ecole normale d'Hauterive en 1868, il fut instituteur à Blessens en 1868, puis Fribourg de 1870 à 1872. Il est parti ensuite à Bucarest. Maître interne au pensionnat Schewitz de 1872 à 1875, puis sous-directeur, puis directeur, il est devenu propriétaire et directeur de cette institution de 1880 à 1907. Par l'ambassade de Roumanie à Berne, j'ai obtenu les premiers renseignements. L'ambassadrice elle-même, Anca Opris, m'a appris qu'elle était collègue de lycée à Bucarest de **Maria Titeica**, fille de Serban Titeica physicien, membre de l'Académie roumaine, largement considéré comme le fondateur de l'école roumaine de physique théorique. Serban Titeica est le fils du célèbre mathématicien Gheorghe Titeica et de... Florence Thierrin, la fille de Florentin.

Maria Titeica, physicienne et mathématicienne vit en Allemagne, comme sa sœur Stefana, violoniste dans l'orchestre de la Radio de Munich. Jointe par courriel, Maria Titeica m'a donné divers renseignements. *Je ne savais pas - écrit-elle - qu'on s'intéresse encore en Suisse au sort de l'Institut Schewitz-Thierrin, qui n'existe plus depuis 1948. Il a été fermé avec toutes les autres écoles privées de Roumanie, à la suite du décret de nationalisation de 1948. L'état roumain communiste a nationalisé alors toutes les écoles privées. Il a réorganisé l'instruction publique sur des bases communistes et a nationalisé aussi le patrimoine de ces écoles privées. Florentin Thierrin, mon arrière-grand-père, est décédé en 1907, peu avant la naissance de mon père en mars 1908. C'est la raison pour laquelle mon père, décédé en 1985, s'appelait Serban-Florentin. Le tombeau de Florentin Thierrin - il y est représenté par un très joli buste - se trouve au cimetière catholique «Bellu» de Bucarest. Ma grand-mère paternelle Florence Thierrin (1882-1965), fille de Florentin, s'est mariée en 1904 avec le professeur Gheorghe Titeica, illustre mathématicien. Ils ont eu trois enfants : Radu, Gabriela et Serban Florentin, mon père. A Bucarest, dans la maison que mon grand-père Gheorghe a achetée pour sa famille en 1914 vivent mon cousin Gheorghe Alexandru et ma cousine Cristiana, enfants de mon oncle Radu. Ils possèdent des actes et des documents provenant de l'Institut Schewitz-Thierrin.*

Internet publie une riche documentation sur la famille Titeica : Gheorghe, son fils Serban, ses petites-filles Maria et Stefana.

Son cousin, Dominique Thierrin, curé de Promasens (1837-1926)

La construction de la grande église néogothique de Promasens, consacrée le 28 mai 1872, ne fut pas l'unique souci du curé Dominique Thierrin. Une partie de sa paroisse en « pays mixte » - Moudon et ses environs - lui tenait fort à cœur et allait l'occuper pendant de longues années. Grâce au curé Thierrin et à la compréhension des autorités protestantes de Moudon, le 18 juillet 1876, le culte catholique était restauré dans cette ville. Tous les soucis pécuniaires de la communauté catholique de Moudon, l'église, le presbytère, l'école, le curé Thierrin les a assumés et conservés jusqu'en 1914. Muni de son bâton de pèlerin, il s'en est allé quêter à travers l'Europe, tant en France, qu'en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Roumanie. Le 9 juin 1889 déjà, c'était la pose de la première pierre de l'église catholique de Moudon.

Le curé Dominique Thierrin, qui était le cousin de Florentin Thierrin, avait un double prétexte pour se rendre à Bucarest : une visite à son cousin et une recherche de fonds pour l'église de

Moudon. Extrait d'une lettre qu'il a envoyée de Bucarest à l'évêché de Fribourg le 21 mai 1895 : *Je viens de l'archevêché de Bucarest. Mgr Zardetti m'a retenu sept quarts d'heure auprès de lui. Demain, mon cousin Florentin et moi dînerons à l'archevêché. J'espère vous apporter encore 1000 fr. Et si l'empereur d'Autriche exauce ma requête, le montant sera plus élevé. C'est donc dimanche prochain que je prêcherai la Première communion des enfants dans la cathédrale de Bucarest. Vendredi, j'irai à Roustchouk en Bulgarie voir une religieuse de ma paroisse. C'est à deux heures de chemin de fer et il faut une heure pour traverser le Danube. Je verrai aussi Mgr Jaquet¹ à Jassy. Il faut profiter, puisque mon cousin Florentin paie tous les voyages. Tous les jours, il me conduit avec une voiture à deux chevaux dans les environs de Bucarest. Nous irons voir sa belle maison de campagne qui est près de Prédéal, à la frontière hongroise.*

Le camail de chanoine honoraire de la cathédrale de Bucarest était dans ses bagages lorsque le curé Thierrin retrouva sa cure de Promasens. Dès 1896, il porta en plus le titre de Monseigneur. Le Vatican l'avait nommé Camérier d'honneur.

¹ *Natif de Grolley, Mgr Dominique Jaquet (1843-1931) fut curé du Cerneux-Péquignot avant d'enseigner au Collège St-Michel. Il choisit ensuite de devenir Cordelier. Professeur à la toute nouvelle Université de Fribourg, il fut - à sa grande stupeur - désigné par le Vatican en qualité d'évêque de Jassy, en Roumanie.*

Xavier Ducotterd, de Rueyres-les-Prés en Allemagne

Au fil de diverses recherches, j'ai appris à connaître un peu mieux la riche personnalité de Xavier Ducotterd. Et à découvrir sa carrière pédagogique commencée à Massonnens, poursuivie durant quelques mois à Rueyres-les-Prés avant un départ en Allemagne pour de longues et fructueuses années.

Originaire de Léchelles, Xavier Ducotterd est né à Rueyres-les-Prés le 11 avril 1836. Il est décédé il y a exactement 80 ans, le 25 avril 1920. Après l'école primaire dans son village natal, il s'en vint à l'âge de 16 ans poursuivre ses études à Fribourg. C'était en 1852. Le collège St-Michel avait fait place à l'Ecole cantonale depuis l'arrivée au pouvoir des radicaux, en 1848. La loi sur l'instruction publique du 23 septembre 1848 prévoyait en effet la laïcisation de St-Michel et l'expulsion des Jésuites. Xavier Ducotterd fréquente donc un collège... radical. Il en subira d'ailleurs le reproche. Il eut comme condisciple Dominique Thierrin, présenté dans les pages précédentes. A l'Ecole cantonale, pourtant encore « bonne catholique », souffle un esprit un peu plus libéral qu'au temps des Jésuites. Des professeurs ont parfois des propos provocateurs au sujet de la religion. Dominique Thierrin cite, scandalisé, cette boutade lancée par son professeur de français à l'Ecole cantonale, le poète gruérien Pierre Sciobéret : « Dieu a créé le monde, mais il ne s'en occupe plus. »

Les notes de fin d'études obtenues par Xavier Ducotterd à l'Ecole cantonale prouvent ses qualités d'excellent élève. Il a passé les deux dernières années de son collège en section pédagogique. Les conservateurs ont toujours fait remonter la fondation de l'Ecole normale à 1859, date de la création d'Hauterive. C'est une erreur. Un mépris envers l'œuvre des radicaux ? On peut le croire. C'est en effet l'historien et pédagogue libéral Alexandre Daguet, directeur de

L'Ecole cantonale, qui a créé en 1848 au sein du ci-devant collège St-Michel la première école normale à temps complet, qui portait aussi le nom de section pédagogique. Elle formait des instituteurs en deux ans, après les années de progymnase. En 1857, dans la dernière volée de régents formés à l'Ecole cantonale, Xavier Ducotterd occupe le second rang de sa classe. Le premier est Joseph Schorderet, le futur bouillant chanoine fondateur du journal *La Liberté* et de l'Oeuvre de St-Paul.

A Massonnens

A sa sortie de l'Ecole cantonale, Xavier Ducotterd est nommé instituteur à Massonnens. Son directeur, Alexandre Daguét, lui a donné le goût de l'école. Une école ouverte au monde, respectueuse des enfants, une école conduite par un instituteur qui n'a rien d'un matamore. Contrairement à la description que fait Daguét d'un corps enseignant qu'il juge détestable : *L'état d'instituteur, écrit-il, est celui où la suffisance, l'orgueil, les prétentions au bel esprit et à l'esprit fort blessent le plus le bon sens populaire.*

De 1857 à 1860, on peut suivre avec beaucoup de détails la vie du jeune régent broyard. Il a en effet laissé un livre - fait unique dans les annales de l'école fribourgeoise - où sont décrites son arrivée à Massonnens, ses rencontres, son activité pédagogique, la mentalité du village comme ses premières amours. Ducotterd utilise un pseudonyme. Le livre édité en 1910 à l'imprimerie St-Paul et qui avait paru précédemment en feuilleton dans le *Bulletin pédagogique* s'intitule *Débuts pédagogiques*, par Nicolas Després. (Després évoque Rueyres-les-Prés.)

Nous sommes en 1857. Les radicaux viennent de perdre le pouvoir. La campagne glânoise conservatrice a honni ce régime aux idées avancées. Le syndic, d'emblée, met en garde le jeune instituteur formé à la section pédagogique de l'Ecole cantonale d'obédience radicale - le collège St-Michel de 1848 à 1856 - contre *les mauvais livres*. On rit aujourd'hui de ces livres voués à l'Index, qui ne sont autres que les manuels consacrés par le Père Girard à la langue maternelle et *l'Histoire de la nation suisse* de l'historien directeur de l'Ecole cantonale Alexandre Daguét. Ils n'ont vraiment rien de pernicieux. En plus, il ne faut surtout pas enseigner les sciences naturelles. Pensez donc ! Les enfants pourraient voir un corps humain - pourtant asexué - sans vêtements. Un vrai danger pour la morale. Une glissoire vers les péchés de la chair.

Xavier Ducotterd rapporte ces propos d'un paysan sur cette branche scolaire jugée satanique : *C'est quelque chose de si vilain qu'on n'ose pas même en parler.* La plus grande méfiance entoure le syllabaire. Il s'agit de l'abécédaire du Père Girard. Le Cordelier, soucieux de l'apprentissage de la langue maternelle, y fait lire des mots de la vie courante en suggérant des commentaires oraux pour s'assurer que le vocabulaire soit bien compris. Bien que l'ouvrage soit hautement moral, et même moralisateur, les anciens évoquent avec une profonde nostalgie les vieilles palettes - syllabaires - qui ne contenaient que des prières. L'inspecteur scolaire de la région de Massonnens, Tobie Loffing, curé de Villaz-St-Pierre, recommande le catéchisme comme livre de lecture pour les élèves qui commencent à lire couramment...

A la conquête du village

Pour conquérir Massonnens, Xavier Ducotterd s'est rasé barbe et moustache qui, paraît-il, étaient la marque distinctive des radicaux. Il chante au chœur d'église, à pleins poumons, si fort que sa voix couvre celle du chœur. A l'époque, pour être qualifié de bon chanteur, il fallait que les cordes vocales concurrençent le brame du cerf. Par ses hurlements dominicaux en latin, le jeune régent a gagné l'admiration de la population. Il conquiert en plus l'affection de ses élèves. Il voue la plus grande attention aux plus jeunes, si souvent délaissés dans l'école d'autrefois. *J'aimais m'asseoir au milieu de ces chers petits, écrit-il, leur donnant des leçons aussi familièrement que possible, causant avec eux plutôt qu'enseignant, émaillant mes leçons d'historiettes...* Xavier Ducotterd recourt le moins possible aux manuels. Il estime que faire lire, sous la direction de moniteurs, l'histoire sainte ou l'histoire nationale est une grossière hérésie. Le jeune régent raconte, fait raconter... Il réconcilie le village avec les sciences naturelles. Il suit les saisons pour étudier les fleurs, les plantes officinales, les céréales, la foudre, l'origine des vents, les insectes utiles... Les enfants se passionnent pour les expériences faites en classe et pour les sorties dans la nature. Ducotterd aime vraiment les enfants et, partant, son métier. Il va trouver tous les parents à leur domicile. *Pas seulement les riches, précise-t-il .*

Avec son curé, Ducotterd étant arrangeant, les relations sont assez bonnes. Sauf sur un point. Le clergé, comme toute la droite fribourgeoise, a une profonde méfiance envers le Père Girard. C'est son ouverture d'esprit qui fait peur. Car Girard souhaitait former des individus éclairés, capables de comprendre et de porter des jugements, plutôt que de serviles bénis-oui-oui à la botte inconditionnelle de l'Eglise ou du gouvernement. Le curé de Massonnens, lorsqu'il vient faire le catéchisme dans la classe de Xavier Ducotterd, tourne sens devant derrière le portrait du Père Girard, qui est le maître à penser du jeune instituteur. Le curé ira même jusqu'à subtiliser ce tableau pendant les vacances et à le remplacer par celui de saint Augustin. Dans un autre village - à Onnens - le curé précipita le portrait de Girard par la fenêtre, sous les yeux des enfants...

En Allemagne

L'aventure et les voyages ont toujours exercé une fascination sur Xavier Ducotterd. Un jour qu'il rendait visite à Fribourg à son ancien directeur Alexandre Daguët, celui-ci lui dit : « J'ai une place pour vous en Allemagne, à Wiesbaden. » Le jeune instituteur - qui est maître d'école à Rueyres-les-Prés depuis quelques mois, après trois années passées à Massonnens - accepta d'enthousiasme cette proposition.

Dès 1861, il enseigne à Wiesbaden, puis à Bürgstadt, en Saxe, et enfin à Heidelberg et Francfort. Il publia une grammaire française qui connut une vingtaine d'éditions. Il fut aussi collaborateur à la *Gazette de Francfort* et à la *Gazette de Mayence*. En Allemagne, il fut le premier à utiliser la méthode intuitive pour apprendre une langue étrangère. La méthode intuitive, florissante à la fin du siècle passé, consistait à recourir aux cinq sens, et tout spécialement à la vue, à l'ouïe et au toucher, lors des apprentissages scolaires, afin de conforter la compréhension. Xavier

Ducotterd, qui mourut en 1920, mérite bien une mention dans l'histoire de l'école fribourgeoise.

Note complémentaire

A Francfort, la fille de Xavier Ducotterd, Maria, épouse Joseph Chuard, natif de Cugy, inventeur du béton armé, ingénieur du poly de Zurich, fondateur de la Frankfurter-Betonbaugesellschaft, conseiller d'Etat directeur des Travaux publics du canton de Fribourg de 1914 à 1919 ; il est le créateur du barrage de la Jogne avec le lac de Montsalvens ; enfin, il est directeur de l'Electro-Bank, à Zurich où il est mort le 8 février 1935. Cette banque fournissait des fonds aux entreprises électriques.

Au XIX^e siècle, durcissement idéologique

Les droits de l'homme proclamés en 1789, l'abolition des privilèges, la volonté d'instituer l'égalité et la liberté, tous ces postulats de la Révolution française n'ont pas réjoui la noblesse et le clergé. Leur mainmise sur le peuple allaient en prendre un coup... Cent ans plus tard, on trouve encore les séquelles des réticences cléricales à développer les droits du peuple. Et à limiter son instruction à la connaissance du catéchisme et à quelques notions élémentaires.

Alexis Bourqui - juriste, professeur à Saint-Michel, puis «exilé» à Delémont pour des raisons politiques et enfin préfet de Morat - a écrit sous le pseudonyme de Placide, ex-instituteur fribourgeois, *La persécution scolaire dans le canton de Fribourg de 1857 à 1873*, Imprimerie Marmier et Biemann, Fribourg 1873. Il s'agissait, sabre au clair, d'extirper du canton l'idéologie radicale anticléricale ! Bourqui cite des exemples de propos tenus par des curés dont l'époque et l'éducation reçue avaient étrié la conscience :

Je me rappellerai toujours, dit un correspondant du *Journal de Fribourg*, les paroles d'un curé-doyen de la Broye, disant à l'instituteur : « Ne vous inquiétez nullement d'enseigner à vos élèves tout ce fatras, ce galimatias de *branches*, de *rameaux* que l'on veut implanter dans la tête des élèves ; pourvu que l'enfant sache son catéchisme, c'est tout ce qui lui faut. »

Alexis Bourqui, comme Xavier Ducotterd, cite lui aussi l'abbé Tobie Loffing. Ce dernier, après avoir été curé de Villaz-St-Pierre, devint curé de Saint-Nicolas à Fribourg de 1870 à 1880. Quelques-unes de ses pensées profondes rapportées par Alexis Bourqui :

- *Il ne faut pas rendre la lecture attrayante et se garder d'en insinuer la passion à l'enfant.*
- *J'ai peur d'une bibliothèque dans la maison d'un laboureur.*
- *Un régent ne peut s'établir prudemment maître de patriotisme. Qu'est-ce que la patrie pour un chrétien ? C'est le ciel uniquement, et voilà surtout ce que vous devez faire aimer à vos élèves.*

Une bibliothèque : quelle horreur !

Certains maîtres ont été mis à pied parce qu'ils avaient inculqué le goût de l'étude ou de la lecture à leurs élèves... On a même entendu, rapporte Alexis Bourqui, un curé inspecteur d'école tonner à plusieurs reprises du haut de la chaire contre l'instituteur local, *jeune pédant ignorant et faquin*, disait-il dans sa sainte et évangélique indignation, *qui a eu l'audace d'organiser une bibliothèque communale !* Une autre fois, toujours de sang froid, ce curé déclara immoraux quelques livres inoffensifs - pour ne pas dire des meilleurs - tels que les *Contes* du chanoine Schmid, le *Robinson Crusoé*, la *Mère Cigogne* etc., que le directeur de l'Instruction publique Hubert Charles avait envoyés à ce régent zélé pour l'encourager dans sa louable entreprise. L'instituteur a dû quitter son poste...

Alexis Bourqui cite aussi le fait suivant relaté par *Le lien fédéral* du 19 novembre 1873 :

Ne voit-on pas d'ailleurs le clergé catholique s'efforcer partout, en France, en Belgique comme en Suisse, de combattre la propagation de l'instruction populaire et des idées modernes, faire des efforts inouïs pour empêcher la création de bibliothèques communales et contrecarrer en France la Ligue de l'enseignement, et chez nous la Société romande des instituteurs, qui travaillent les deux dans ce double but ?

Attaque contre les « livres uniques » de Horner

François-Joseph Oberson fut maître à l'Ecole régionale - éphémère - de Cottens, puis inspecteur des écoles de la Gruyère. Il a donné une série de conférences à l'Ecole normale d'Hauterive en 1911. Elles ont fait l'objet d'une publication : F. J. Oberson, *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement, Etude historique, analytique et comparative, par un ancien inspecteur primaire*, Imprimerie St-Paul, 1912.

Il y parle élogieusement des livres uniques dont l'auteur est l'abbé Raphaël Horner, professeur à l'Ecole normale d'Hauterive, puis recteur du Collège St-Michel et enfin professeur de pédagogie à l'Université. Dans ses causeries, l'ancien inspecteur Oberson n'a rien caché des fortes tensions et oppositions suscitées par ces ouvrages. Il a rappelé les rudes empoignades, tout spécialement lors d'une assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation qui eut lieu à Estavayer-le-Lac le 7 juillet 1892. Mgr Auguste-Benoît Favre, prévôt de Saint-Nicolas et Mgr Alexandre Savoy, directeur du Séminaire diocésain, écrivirent même un pamphlet où ils prenaient violemment à partie leur confrère l'abbé Horner. A côté de nombreux griefs, ils affirment dans ce libelle : « L'enseignement de la langue - si important soit-il - ne peut pas être considéré comme le centre de l'instruction primaire. L'instruction religieuse et l'éducation chrétienne, voilà la base et le centre de toute l'éducation populaire. » Le pamphlet - qui instituait panacées pédagogiques les seules lectures à caractère religieux - fut distribué dans le train conduisant les membres du corps enseignant à l'assemblée d'Estavayer. L'un des auteurs de cette diatribe, Mgr Alexandre Savoy, supérieur du Séminaire diocésain, dut remettre sa démission en 1895 à la suite de faux pas plus graves encore.

La République chrétienne, dès 1881, épure à son tour.

Le mouvement de pensée nommé le Bien public - 1879 à 1888 - de tendance plus ouverte que le conservatisme ultramontain, est en butte à l'animadversion de la République chrétienne. Celle-ci épure à son tour : Louis Grangier, Etienne Fragnière, Maurice Musy, professeurs au Collège sont évincés. En 1886, Jules Repond est démis de ses fonctions de professeur à l'Ecole de droit. Modeste Bise, conseiller d'Etat, n'est pas réélu en 1881. En 1885, son fils Emile - qui a renoncé au Bien public pour rejoindre le conservatisme ultramontain de la République chrétienne naissante ! - devient chancelier... Il fera carrière au tribunal de la Sarine, à l'Université, à *La Liberté*, avant de devenir receveur d'Etat. La République chrétienne a duré de 1881 à 1914. Son principal pilier est Georges Python, conseiller d'Etat de 1886 à 1927.

Jean-François Rouiller cite les « recettes » de l'abbé F.X. Brodard

Extrait de « Portrait des Fribourgeois », Editions du Cassetin, 1981

L'abbé François-Xavier Brodard, né à La Roche et, à l'époque, professeur de latin et de grec à l'Ecole secondaire d'Estavayer-le-Lac, a donné à Jean-François Rouiller des renseignements sur des remèdes estimés efficaces, du moins autrefois, par les gens de La Roche. Quelques-uns de ces « remèdes » :

Alcoolisme

Pour guérir un ivrogne de son vice, lui donner dans n'importe quelle boisson une goutte de sang de taupe. Cela le dégoûtera à jamais de toute boisson enivrante. Mais ne pas dépasser la dose! On raconte qu'une femme ayant cru bon de la doubler pour corriger son mari, l'empoisonna ainsi.

Contre la chute des cheveux

Se frotter le cuir chevelu avec son urine.

Envies

Quand une femme enceinte éprouve une forte envie, par exemple de fruits, de vin, etc. et qu'elle se touche un endroit de son corps, l'enfant portera, en relief à ce même endroit, l'image de la convoitise maternelle : poire, fraise, tache de vin ou de café, etc. Cela s'appelle une envie. Un remède proposé : toucher un mort, puis humecter de sa sueur cadavérique l'envie qui disparaîtra.

Hémorragies

a) Pour les arrêter, dire les paroles suivantes : « Sang reste dans tes veines, comme l'huile de la lampe qui brûle devant le très saint Sacrement de l'autel ».

b) On dit aussi qu'il suffit de s'arracher des poils au bas-ventre et de les appliquer sur l'endroit de l'hémorragie.

Hoquet

Une solution proposée : Dire sans respirer : « J'ai le hoquet, Dieu me l'a fait. Vive Jésus. Je ne l'ai plus. »

Incontinence d'urine

- a) Pour en guérir les enfants, faire frire une souris et la leur donner à manger.
- b) Faire manger à l'enfant des excréments de souris. La maman saura trouver un moyen de faire prendre dans du biscuit ou autres sucreries des remèdes aussi peu ragoûtants.

Lait dans les seins des tout petits enfants

Cela provient du fait que l'enfant a eu froid lors de son bain. Les petits garçons surtout sont sujets à cette affection. Pour les en guérir, leur enduire les seins de leurs excréments.

Rhumatismes

- Porter autour des reins une peau de chat.
- Flageller avec des orties les endroits douloureux du corps et boire de la tisane d'orties.

Intifada à Fribourg le 8 octobre 1932

Plusieurs sources ont été consultées : les journaux « La Liberté », « Le Fribourgeois » et « L'Indépendant », ainsi que les sites internet qui commentent l'émeute du 8 octobre 1932 à Fribourg. Présentation de l'événement, rare dans les annales fribourgeoises...

A l'origine, une cause anodine. Le 8 octobre 1932, vers 18 h 15 à la place du Tilleul, passent trois soldats du bataillon 17 qui vient d'être démobilisé. L'un d'eux, Joseph Lauper, de Schmitten travaillant à Zürich, est aviné et sa tunique est déboutonnée. Un gendarme, sur l'ordre de son commandant, l'emmène au poste de police. Les deux autres soldats protestent, trouvant exagérée cette arrestation. Des civils se joignent à eux et, bientôt, une centaine de personnes manifestent devant l'Hôtel de ville. Le commandant de la gendarmerie Henri de Boccard leur demande de rester calmes. Les gendarmes tentent d'évacuer la place. Les cris de la foule s'amplifient. Vingt gendarmes reviennent à la charge et, vers 19 h, ils doivent faire face à un millier de personnes. Lors d'une altercation, deux gendarmes sont légèrement blessés. Vers 20 h, la foule est repoussée vers les rues adjacentes. Le calme ne revient pas, malgré l'intervention du préfet Adrien Mauroux. Ordre est alors donné d'arroser la foule. Les hydrants sont ouverts. La foule se retire d'une centaine de mètres puis regagne l'endroit où elle manifeste. Ce manège dure longtemps.

Vers 23 h, à la sortie des cafés, des éléments louches « en quête de chambard », comme le rapporte *L'Indépendant*, prennent la tête du mouvement. On entend : « Lâchez-les ! Lâchez-les ! » A un couplet de *l'Internationale* répond le *Roulez tambours...* Vers minuit, c'est l'émeute. Jet de cailloux, pots de fleurs entourant le tilleul brisés par un jeune soldat. Les arrosages de la police sont vains. Un policier tenant le piston de l'hydrant ayant reçu un pavé sur la main, lâche prise. Un individu s'empare du jet et le retourne contre le poste de police. Des gendarmes tirent en l'air, à blanc. Sans succès ! La moto d'un gendarme est incendiée. La voiture du commandant

de la police est mitraillée de pierres. Les pots de fleurs qui ornent la terrasse du poste de police sont jetés dans la rue. La vitrine du magasin Bregger et Zwimpfer est enfoncée. Le colonel divisionnaire est frappé par derrière, ou giflé, les versions divergent.

Vers une heure du matin, le soldat Lauper et une dizaine de civils incarcérés sont relâchés. Lauper est porté en triomphe. Vers trois heures, il reste encore une centaine de personnes commentant les événements. Et ce n'est qu'à quatre heures que le conseiller d'Etat Jules Bovet, directeur de la Police et de la Santé publique, constate que tout est terminé.

Les dames et demoiselles de l'estrade font jaser...

Un défilé à la rue St-Pierre avait mis un point final au cours de répétition de la brigade infanterie de montagne 5, de la deuxième division. Le podium placé aux Grand-Places était occupé par de nombreuses dames et demoiselles. Et les officiers se contentaient du pied de l'estrade...

L'Indépendant n'est pas tendre avec ces dames ! Il faut relever par ailleurs que ce journal s'est plu à signaler le « superbe courage » des gendarmes qui, à un moment donné, n'ont plus été en mesure de dominer la situation. Commentaire de *L'Indépendant* sur les dames du podium :

« La population civile aime nos braves soldats qui ont accompli en montagne un service de manœuvres particulièrement pénible. Elle n'a pas compris que, vendredi, on fit défiler le régiment devant un podium occupé au tout premier rang par des élégances qui n'ont que de très indirects rapports avec la défense nationale. Notre armée, si imbue d'esprit patriotique, doit-elle servir de spectacle à l'usage d'une compagnie parfumée ? Ah ! si l'on avait pu entendre, durant cette parade écoeurante et grotesque - les mots ne sont pas trop forts -, les réflexions de nos braves pioupious défilant devant le podium. Et les commentaires du public massé dans les alentours ! Ce mécontentement général, contenu vingt-quatre heures, a trouvé le lendemain l'occasion d'exploser. »

La Liberté a minimisé les incidences qu'auraient pu avoir ces présences féminines sur les manifestants du 8 octobre. Quant au *Fribourgeois*, il a approuvé les commentaires de *L'Indépendant*.

Condamnations et démissions

Le tribunal criminel de la Sarine, présidé par Louis Python, condamne quatre des principaux responsables de l'échauffourée du 8 octobre. Des peines de quatre, cinq, six et huit mois de prison ferme sont prononcées, respectivement pour l'incendie d'une moto de la police, des voies de fait sur un gendarme, l'entrave à l'exercice de l'autorité, des jets de pavés. Les journaux donnent les noms des condamnés.

Une semaine après les événements, le Conseil d'Etat siège en séance extraordinaire. Préfet et commandant de la gendarmerie ont démissionné pour calmer les esprits. Le Conseil d'Etat nomme Adrien Mauroux, préfet de la Sarine, conservateur du registre foncier de ce district et

Henri de Boccard, commandant de la gendarmerie, chef de service à la Direction des forêts, vignes et domaines.

Fusillade du 9 novembre 1932 à Genève

Cette fusillade a-t-elle quelque chose à voir avec le canton de Fribourg ? On peut répondre par l'affirmative car, parmi les recrues qui ont tiré, certaines étaient fribourgeoises. L'une d'entre elles a même refusé l'ordre de se rendre à Genève et fut mise aux arrêts. Dans la liste des victimes, figurent des noms qui pourraient être fribourgeois : Allemann, Quillet, Kolly, Loup... Enfin, n'oublions pas le nombre de Fribourgeois devenus ouvriers à Genève en cette époque où notre canton n'offrait pas de places de travail. Certains se sont même fait un nom dans le monde socialiste, comme Roger Dafflon.

La fusillade du 9 novembre 1932 est un événement tragique qui se déroule dans le canton de Genève, à Plainpalais. De jeunes recrues de Lausanne ont été appelées par le Conseil d'Etat pour tenir à respect des manifestants de gauche désireux de perturber une réunion de membres de la droite fascisante. La gauche est conduite par Léon Nicole et le chef de la droite se nomme Georges Oltramare. Celui-ci a fondé en décembre 1930 son propre parti de droite qui s'alliera bientôt à l'**Union nationale**, caractérisée par ses thèses fascistes privilégiant un régime fort et la lutte contre le marxisme et contre les juifs. Ses militants défilent dans les rues de Genève en uniforme, béret basque et chemise grise. Des défilés qui n'ont qu'une cible : le parti socialiste de Léon Nicole dont la mise en accusation publique par la droite est décidée pour le mercredi soir 9 novembre 1932 en la salle communale de Plainpalais. L'Union nationale estime en effet urgent d'arrêter la progression de ce mouvement de revendications sociales de plus en plus pressantes. Le Fribourgeois Roger Dafflon (1914-1996), futur maire de Genève et conseiller national, fait partie de la formation socialiste lors des événements de 1932.

Contexte

Cet événement s'inscrit dans le contexte de la montée des totalitarismes en Europe, de la crise économique et du chômage. Genève compte dans les années 30 un taux de chômage estimé à 8,5 %. Lors des élections cantonales de 1930, le Parti socialiste genevois dispose de 37 sièges au Grand Conseil mais n'est pas représenté au Conseil d'Etat. Le climat politique est particulièrement tendu avec une série de scandales dénoncés par la gauche. Parmi lesquels la faillite de la Banque de Genève qui a fermé ses guichets le samedi 11 juillet 1931, entraînant la ruine d'un ménage genevois sur quatre, celle de nombreux petits commerces et la faillite de maintes sociétés.

Emmené par le tribun Léon Nicole, le parti socialiste genevois connaît une progression fulgurante et menace de remporter les élections cantonales prévues en 1933. Pour la bonne société des beaux quartiers de la vieille ville, la révolution bolchevique est à la porte. Le journaliste Yan Pauchard relève dans *L'illustré* que les familles patriciennes genevoises - alors au pouvoir - sont aux abois. Elles se sentent de plus en plus submergées par l'afflux de travailleurs

fribourgeois, valaisans ou neuchâtelois. Des Confédérés alors considérés comme des étrangers, qui gonflent les rangs du parti socialiste genevois qui est à l'époque plus rouge vif que rose pâle.

Mise en accusation

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1932 apparaît pour la première fois une affiche de l'Union nationale annonçant la mise en accusation publique des dirigeants socialistes Léon Nicole et Jacques Dicker pour le 9 novembre à 20 h 30 à la salle communale de Plainpalais. Le 6, le Parti socialiste demande l'interdiction du rassemblement de l'Union nationale. Cette demande est refusée par le conseiller d'État en charge du département de justice et police, Frédéric Martin, qui déclare : « Le droit de réunion est une chose sacrée et nous ne nous permettons pas d'y toucher. » Le 7, le journal socialiste *Le Travail* appelle à la mobilisation. On y lit entre autres : « La canaille fasciste essaie de sévir à Genève. Ces messieurs vont trouver à qui parler ; c'est sans aucun ménagement que nous invitons la classe travailleuse genevoise à les combattre. » Un tract de droite anonyme contre-attaque : « L'immonde Nicole, le juif Dicker et leur clique préparent la guerre civile. Ils sont les valets des Soviets. Abattons-les ! A bas la clique révolutionnaire ! »

Le rassemblement de la droite étant maintenu, les socialistes décident d'une contre-manifestation destinée à porter la contradiction. Trois cents sifflets sont distribués pour rendre inaudibles les discours de Georges Oltramare et de ses affidés.

Appel à l'armée et manifestation

Le 9 novembre, le chef de la police avise le Conseil d'État qu'il ne dispose que d'effectifs trop réduits pour faire face à d'éventuels débordements. Le conseiller d'État Martin fait appel à l'armée. C'est finalement l'école de recrues de Lausanne qui est choisie pour renforcer la police. Le commandant d'école Ernest Lederrey annonce alors à la troupe que « la révolution a éclaté à Genève » et on remet aux recrues des cartouches à balles réelles. Quatre soldats - dont un Fribourgeois - refusent de suivre les ordres et sont immédiatement mis aux arrêts.

En fin d'après-midi, les premiers contre-manifestants, quatre à cinq mille, convergent vers Plainpalais. Les gendarmes ne laissent pénétrer dans la salle que les personnes en possession d'une invitation de l'Union nationale. Léon Nicole harangue la foule. A 20 h 30, la réunion de l'Union nationale débute comme prévu et des barrages sont enfoncés. A 21 h 15, la première compagnie de recrues composée de 108 hommes, sur demande du conseiller d'État Martin, se dirige vers la salle communale afin de renforcer les barrages de la gendarmerie. Peu après, les militaires se trouvent acculés à la façade du Palais des expositions face à environ 150 personnes. Ils ouvrent le feu sur l'ordre du premier-lieutenant Raymond Burnat, avec l'approbation du major Perret. Dix personnes sont étendues sur le pavé. Ce sont essentiellement des curieux. Soixante-cinq personnes sont blessées dont trois mourront par la suite. La foule se disperse rapidement alors que des barrages de policiers et de soldats sont mis en place, équipés de fusils mitrailleurs. Raymond Burnat, qui appartient à une droite musclée, déclarera en 1977 « que

l'honneur de l'armée était en cause » et affirmera que la sommation avait été donnée par des trompettes, un signe qui sembla incompris de la foule.

Responsabilités

Jean Batou, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne, a publié en 2012 aux Editions d'En bas *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932.*

Dans une interview, l'auteur a exprimé sa conviction : « Quand on examine l'enchaînement des décisions qui ont conduit à la fusillade, on peut dire que ces officiers ont agi comme des Pieds Nickelés. On relève une série d'erreurs manifestes. L'envoi d'une petite quantité d'hommes en file indienne dans une foule. Les renforts bloqués pendant plus d'une demi-heure sans raison sérieuse. »

Question à Jean Batou : *Que se passe-t-il devant le Palais des expositions où la fusillade se produit ?* Réponse : « On relève tout d'abord que le climat est moins explosif que les récits de presse ne le laissent entendre. Quelques armes ont été cassées et des casques cabossés. La symbolique du fusil brisé, emblème de l'Internationale des résistants à la guerre, était entendue alors comme un message de paix, quatorze ans après la grande boucherie de 14-18. Ensuite, la plupart des personnes abattues sont atteintes dans le dos. Elles étaient en train de déguerpir. L'armée a tiré dans le tas. Et la plupart des victimes étaient là en observatrices, ce n'était pas des militants aguerris. On trouve même des petits patrons parmi elles. Relevons aussi l'usage d'un fusil mitrailleur qui a tiré une trentaine de cartouches. Il semble que les manifestants n'ont tout simplement pas compris lorsque l'ordre de tirer a été donné. Une trompette a retenti, mais les gens ne savaient pas ce que cela voulait dire. Pour la droite et une grande partie des journalistes, dont René Payot du *Journal de Genève* et Eugène Fabre de *La Suisse*, les dirigeants socialistes sont coupables d'avoir provoqué une émeute pour renverser le gouvernement. Pour la gauche, il s'agit d'un guet-apens et rien ne justifiait une telle intervention de l'armée. Les Genevois - à quelque parti qu'ils appartiennent - ramèneront l'événement à son exacte expression : une échauffourée dont la répression a été terrible. »

Il s'agit du dernier cas en Suisse où les autorités ont envoyé l'armée contre des manifestants.

Procès et conséquences

Le procès - strictement encadré et dominé par la peur de la personnalité de Léon Nicole et la montée de la gauche - s'ouvre le 15 mai 1933. A son terme, la cour d'assises fédérale condamne le 3 juin sept des dix-huit accusés de gauche. Léon Nicole doit subir six mois de prison. Le jugement provoque une intense émotion de la gauche, qui a pris connaissance avec effarement de la condamnation non pas de ceux qui ont commandé le feu des mitrailleuses, mais de ceux qui défendaient la liberté et le droit au travail... La gauche parle de « justice de classe ». Il y aura d'importantes répercussions électorales.

En effet, quelques mois plus tard ont lieu les élections cantonales dans un contexte international marqué par la prise de pouvoir d'Adolf Hitler en Allemagne. Relâché le 17 octobre,

Nicole reprend la direction du Parti socialiste genevois et mène la campagne en modérant son discours marxiste pour ménager l'aile modérée et attirer l'électorat centriste déçu par la gestion du gouvernement sortant. Face à une droite divisée et limitée à la dénonciation de la « menace rouge », les socialistes arrivent largement en tête au Grand Conseil avec 45 des 100 sièges, contre 19 aux radicaux et 14 aux démocrates. Le parti socialiste remporte une victoire historique en conquérant la majorité au Conseil d'Etat. Léon Nicole figure parmi les quatre élus de la gauche. Il devient président du gouvernement le 1^{er} décembre de la même année. Genève connaît le premier gouvernement à majorité de gauche en Suisse.

Précisions sur quelques personnalités

Jacques Dicker (1879-1942) est ukrainien. Israélite russe, socialiste, il est naturalisé suisse en 1915. Il suit des études de droit à Kiev et devient actif dans le Parti socialiste russe. Il est souvent arrêté et emprisonné. Il émigre à Genève en 1906 et s'inscrit la même année au parti socialiste. Licencié en droit, avocat, il milite aux côtés de Léon Nicole et devient secrétaire puis président en 1922 de la Fédération socialiste suisse de tendance d'extrême gauche. Député au Grand Conseil genevois entre 1930 et 1941, il est conseiller national entre 1922 et 1925.

Georges Oltramare (1896-1960) est un journaliste et militant fasciste suisse, né et décédé à Genève, chef unique de l'Union nationale à partir de 1935. Son porte-parole est le journal *Le Pilon*. L'organisation du parti - qui compte jusqu'à 2000 membres en 1937 - est militaire avec un cérémonial et une discipline fascistes. En 1935, Oltramare est élu au Conseil national. Il est alors surnommé « Le petit Duce de Genève ». En 1935, il assiste au congrès fasciste de Montreux, avec d'autres leaders. En 1936, l'Union nationale obtient dix sièges au Grand Conseil genevois. Oltramare bénéficie de l'aide et des subsides du dictateur italien Benito Mussolini. Celui-ci le reçoit en 1937 à Rome avec un groupe de militants. En 1938, Oltramare se rallie au nazisme. Après l'échec d'un projet de fusion entre l'Union nationale et le Parti démocratique - actuel Parti libéral genevois - Oltramare quitte en 1939 son mouvement qui périclète.

Dans *Fribourg Revue* de janvier 1946, dont le rédacteur en chef est Pierre Verdon, on lit au sujet de Georges Oltramare :

« Le 13 janvier dernier, afin de faciliter l'enquête menée par les autorités militaires contre ce Suisse indigne, le « beau Géo » de néfaste mémoire, a été écroué dans les prisons de notre ville. Georges Oltramare : cet homme à qui la vie avait tout donné, l'intelligence, le talent, les avantages physiques et matériels, cet homme qui avait tout pour honorer sa famille, sa ville de Genève et son pays, et écrivain mordant et doué d'une plume exceptionnelle, cet homme-là qui, par faiblesse de caractère, par orgueil et par ambition est devenu un dévoyé intellectuel qui causa un mal incalculable à sa patrie et à sa ville. C'est cet homme qui, après avoir vilipendé son pays sur les ondes de la radio allemande de Paris est venu, lamentable baudruche dégonflée, demander asile et protection à sa patrie, à laquelle il a fait tant de mal. C'est Oltramare qui, le premier en Suisse avait introduit une agitation antisémite active et méchante, contraire à notre mentalité de Suisses respectueux du droit des autres. Oltramare le lâche polémiste qui signa sous le nom de Dieudonné tant de chroniques nazies dans la presse allemande de Paris, ce salarié de l'esprit qui vendit sa plume et son talent aux prophètes de l'ordre nouveau doit

rendre des comptes aux citoyens de son pays. »

Léon Nicole (1887-1965) adhère au Parti socialiste suisse en 1909. Il siège au Conseil national dès 1919 et jusqu'en 1953, avec une interruption de 1941 à 1947. Il est député au Grand Conseil genevois de 1919 à 1955, avec deux interruptions. Son rôle dans la dénonciation des scandales bancaires de 1931 et lors de la fusillade du 9 novembre 1932 lui assure une grande popularité. En 1933, il est élu au Conseil d'État avec trois autres socialistes dans un contexte de crise économique. Il est placé à la tête du Département de justice et police et devient président du Conseil d'Etat. Aux élections suivantes en 1936, la majorité change, et il n'est pas réélu. Au début de 1939, il voyage en URSS et en revient enthousiaste de l'action de Joseph Staline. Durant la guerre, il est correspondant de l'agence soviétique Tass. Léon Nicole est l'un des fondateurs du Parti suisse du Travail dont il prend la présidence le 14 octobre 1944. En 1945, ce parti obtient 36 sièges au Grand Conseil genevois et, en 1947, 7 mandats au Conseil national. Léon Nicole prend également la direction du journal quotidien *La Voix Ouvrière*. Il quitte le Parti du Travail qu'il accuse de nationalisme. La maladie l'éloigne du combat politique pendant les dix dernières années de sa vie.

Sources : Internet, Wikipédia ; *L'Illustré*, 31 octobre 2012, *Le jour où l'armée a tiré*, par Yan Pauchard ; *La Liberté* du 7 novembre 2012, interview de Jean Batou

Un Père dominicain évoque son enfance

Guy Musy, religieux dominicain, a écrit trois ouvrages autobiographiques. Dans le premier, « In illo tempore, Souvenirs d'enfance 1936-1951 », publié en 2009, il parle de son enfance, passée à Seiry où son père Isidore Musy était instituteur.

Episode de la guerre 1939-1945 à Seiry

La guerre obligea aussi nos autorités à organiser le remplacement de l'instituteur retenu aux frontières. Quelques pédagogues folkloriques, hors course depuis longtemps, acceptèrent de se dévouer. Je me souviens avec une certaine émotion d'un très vieux monsieur qui, en plein hiver, se fendait de deux ou trois heures de marche dans le froid et la neige avant de retrouver ses potaches de Seiry. Le givre avait blanchi ou gelé ses moustaches. A midi, il sortait de sa poche un frugal pique-nique froid, alors que nous courions manger la soupe chaude de nos mamans. Ingrats que nous étions !

Nous vivions aussi ce temps de guerre sous la phobie des bombardements. Chaque famille avait l'obligation d'obscurcir la nuit toutes ses baies éclairées pour ne donner aucun signe de présence humaine aux bombardiers étrangers - étaient-ce ceux des Alliés ou ceux des Allemands ? - qui sillonnaient le ciel de la prétendue neutre Helvétie. Parfois, nous entendions parler du crash d'une de ces forteresses volantes qui aurait eu lieu non loin du village. La « garde locale » patrouillait alors dans les bois, cherchant la trace d'hypothétiques parachutistes encore vivants. Inutile de dire que la garde rentrait bredouille, préférant ses exercices sur la place de l'école le dimanche après-midi. Une récréation très appréciée par les gamins du village.

La garde était constituée d'une dizaine de vétérans de la grande guerre et de quelques hommes jugés inaptes au service militaire. Chacun portait un brassard et un képi ornés de la croix fédérale. Le commandant du détachement donnait ses ordres à quelques éclopés : « En colonne par deux ! Demi-tour, droite ! En avant, marche ! ». Un spectacle comique et gratuit...

Nos autorités avaient aussi prévu le local où nous devions tous nous réfugier en cas d'alerte aérienne. C'était une cave creusée dans un talus. L'entrée était camouflée par d'énormes billes de bois. Grâce à Dieu, l'abri n'a jamais servi.

Tickets et marché noir

La guerre, pour moi, s'identifie surtout aux fameux tickets de rationnement que nous devions impérativement présenter à chaque achat. Toutes les denrées étaient contingentées, des plus communes ou plus raffinées. Au village, ces « bons » étaient distribués par le caissier communal au début de chaque mois, conformément aux besoins et à la composition de chaque famille. Il fallait ensuite les présenter au boucher, au boulanger, à l'épicier et même au marchand de chaussures. Ces prescriptions donnèrent lieu à un vaste marché noir. Bien de paysans vendaient à prix d'or leurs produits à ceux qui ne disposaient pas d'exploitations agricoles, faussant ainsi les inventaires minutieux de leurs ressources. Les bouchers et les meuniers ne furent pas en reste. Ma sœur se souvient d'une réserve de farine provenant d'un oncle meunier que nous gardions en secret dans un coin du galetas. Nous devions aussi procéder aux aurores à l'abattage de notre porc nourricier, craignant que les cris de la victime n'attirent l'attention de voisins jaloux ou malveillants. Ils auraient eu la joie mauvaise de dénoncer à la fois Gustave qui fournissait la bête et Isidore qui n'y avait pas droit. Comme tout le monde, ou presque, pratiquait peu ou prou ce nouveau sport national, les délateurs étaient rares. On se tenait ensemble par la barbichette et on se neutralisait mutuellement.

La guerre favorisa aussi beaucoup d'inventivité d'ordre alimentaire. Nous appelions « riz » les grains d'orge qu'on récoltait au début de l'été et « café » un extrait de racine de chicorée qui une fois séché et moulu nous donnait l'illusion de déguster du Robusta ou de l'Arabica. Nous appelions ce genre d'horreurs des « succédanés ».

La fin de la guerre avec la réouverture des frontières fit déferler en Suisse des centaines de soldats étrangers désarmés, en transit vers leur pays d'origine. Ils étaient internés dans des camps, mais pouvaient en sortir à condition de prêter main-forte à notre agriculture convalescente. C'est ainsi que je vis travailler dans les champs des géants venus du royaume de Serbie et qui n'avaient pas la moindre envie de jouir du paradis communiste que leur avait préparé le maréchal Tito. A Estavayer et dans le reste du canton, c'était les Grecs qui occupaient le terrain, tout en semant le trouble dans les rangs ordinairement bien ordonnés des filles à marier. Pour mettre le holà à cette sacrilège et hérétique dépravation, le curé de Romont se crut bien inspiré en invitant un dimanche à la grand-messe un capucin renommé. Il commença la harangue qui lui tenait lieu d'homélie par cette déclaration comminatoire : « Plus le bouc sent mauvais, plus les chèvres en sont folles ! » A bon entendeur salut !

Guy Musy a suivi les cours de l'École secondaire d'Estavayer au début des années 50. Les cours de religion - comme en de nombreuses écoles - étaient imperméables !

Dans les études théologiques, la méthodologie était oubliée !

Il va sans dire que l'enseignement religieux occupait une place prééminente dans cette école officielle d'inspiration catholique. On l'avait confié au prêtre le plus haut gradé de la place : le curé-doyen Louis Brodard d'Estavayer, qui officiait dans la collégiale. Cet homme grave et solennel incarnait à lui seul toute la respectabilité de l'Eglise romaine. Son influence était considérable dans la cité. Sa pastorale exercée le plus souvent dans son confessionnal lui valait de lire assez profond dans le cœur de ses ouailles. J'ai même entendu dire que, sous le couvert du secret de la confession, il était intervenu pour mettre fin à une enquête criminelle. Bref, un notable ecclésiastique qui revêtera un jour le camail des chanoines de la cathédrale. A-t-il mérité qu'on le traitât plus tard, au prix d'un charmant anachronisme, d'ayatollah ? Bref, ce fut lui qui prit en main notre formation religieuse.

A cet effet, il sortit toutes ses batteries scolastiques pour nous apprendre à résister à tous nos contradicteurs éventuels et, si possible, à les pourfendre. Je me souviens d'avoir rempli des cahiers de notes qu'il nous dictait, sans que je n'en comprenne la moindre ligne. Il était question d'athéisme, d'agnosticisme, de scepticisme, de preuves de l'existence de Dieu, d'œuf et de poule, et encore de poule et d'œuf, de causes finales ou efficientes. De bien grands mots qui me paraissaient alors hors de saison. Comme si on pouvait mettre en doute l'existence du « bon Dieu » ! Mon devoir du moment était de restituer au doyen ce fatras de notions apprises par cœur. Cet examen me permettait de temps en temps de glaner un prix de religion. Assez peu prisé, mais toujours bon à prendre. Pour le petit besogneux que j'étais encore, il n'y avait pas de petits profits.

Denis Clerc et les conservateurs

Denis Clerc (1935-2012), docteur ès lettres, ancien professeur au Collège St-Michel et conseiller d'Etat durant 15 ans, est une personnalité aussi brillante qu'incisive. Dans ses mémoires « Les lacets rouges », Editions La Sarine 2007, il évoque la fin de l'hégémonie conservatrice et d'une pensée qui se voulait unique. Il cite les noms de Python et Schorderet. Explication : en 1886, Georges Python fait son entrée à la Direction de l'Instruction publique. Il y restera jusqu'en 1927. Le quotidien « La Liberté » assure au parti pythonien son entière collaboration, avec l'aide d'un clergé complètement rallié. C'est l'époque de la République chrétienne dont l'un des premiers artisans fut le fougueux et fantasque chanoine Joseph Schorderet (1840-1893).

Plus surprenante et décisive encore que la démission de Mgr Charrière fut, en 1970, la nomination de François Gross à la tête de *La Liberté*. Lausannois, fils de juge, formé au journalisme à la rude école de Pierre Béguin, correspondant à Paris de la *Gazette de Lausanne* puis rédacteur au Téléjournal, l'homme ne possédait pas les attributs nécessaires et suffisants du notable fribourgeois. Pour accéder à l'un des sommets du pouvoir politique, il fallait être

catholique et conservateur, cela s'entend. Mais il fallait aussi être ancien membre de la Société des étudiants suisses, juriste et officier. L'accès au sommet du pouvoir médiatique exigeait les mêmes titres de noblesse.

Véhicule privilégié de la foi et de la loi, *La Liberté* était trop importante pour être laissée à des journalistes. Le rédacteur en chef Roger Pochon était un ancien juge, le rédacteur parlementaire Pierre Barras était un ancien préfet et le rédacteur religieux un ecclésiastique qui remplissait en même temps les fonctions d'aumônier des armaillis. Arrivé au terme de son cursus honorum, ce trio incarnait la dernière ligne de défense d'un régime aux abois. Un homme joua un rôle décisif dans le tournant pris par *La Liberté* au départ de Pochon, c'est le directeur de l'Oeuvre de Saint-Paul, propriétaire du journal, Hugo Baeriswyl. Singinois et démocrate-chrétien de bonne facture, il comprit pourtant que le salut du journal était dans l'ouverture et dans l'indépendance par rapport aux pouvoirs locaux. Il convainquit les religieuses que François Gross était l'homme qui s'imposait pour réaliser cet objectif.

Lorsqu'il s'installe dans le siège curule de Pochon, peu de gens le connaissent. Le parti pense que le bonhomme suivra la tradition. On l'informe ainsi que dans la répartition des sucettes offertes par le pouvoir à ses affidés du troisième cercle, il y a un siège qui lui revient d'office au conseil d'administration de l'hôpital cantonal. « Non merci » répond le nouveau chef qui ne veut pas se laisser lier par des prébendes. Il fait savoir que le journal ne sera plus l'organe officiel du parti conservateur. Pas plus d'ailleurs que le porte-parole de l'évêché et encore moins celui du Conseil d'Etat.

Le trio magique qui formait l'ossature du régime installé par Python et Schorderet, ce trio explosait. Chacun reprenait ses billes, de gré ou de force. Chaque maître-queux exercerait son ministère dans sa propre cuisine. De cette révolution de palais, il ne parut rien à l'extérieur, chacun se gardant bien de faire entendre au dehors le bruit des assiettes qui se cassent. Pour la première fois en 1971, les socialistes purent publier leurs annonces électorales dans *La Liberté*. Et pour la première fois la même année, les femmes votaient. Cela faisait beaucoup de nouveautés qui ne manquèrent pas de trouver leur expression dans les urnes.

Les élections de 1971 amenèrent deux socialistes d'un coup au Conseil d'Etat. Jean Riesen m'accompagnait dans cette aventure. Au Grand Conseil, le parti socialiste gagnait huit sièges. Les radicaux perdaient leurs deux sièges au Conseil d'Etat et quatre au Grand Conseil. Les conservateurs devenus démocrates-chrétiens sauvaient leur mise en s'alliant avec les agrariens. Ce résultat impressionna les observateurs bien au-delà des frontières fribourgeoises.

A l'école primaire de Grolley

Un extrait de « Histoire et histoires de Grolley », édité en 2011. Jean-Pierre Schroeter, né en 1932 dans ce village, fut président du tribunal et juge d'instruction de la Veveyse. Il évoque des souvenirs d'école primaire. Il n'en veut pas trop à la violence de son curé et de son régent. Grâce à leurs exigences, il a pu sauter la première année de collège... Remarquables pédagogues ? Nuançons ! Les régents (instituteurs) étaient bien trop souvent des « roille-gosses ».

Mes souvenirs sont évidemment très nombreux, ce d'autant plus qu'il a fallu s'adapter aux conditions particulières imposées par les mobilisations de guerre. Notre jeune maître, M. Moret, était très vigoureux, même parfois un peu nerveux. Il considérait sa mission comme un réel apostolat qui passait avant toute autre préoccupation, ce qui le mettait parfois en porte-à-faux avec certains parents d'élèves pour qui l'école était un mal nécessaire. L'abbé Maurice Schorderet, révérend curé-doyen, était lui aussi un remarquable pédagogue et il attachait une grande importance à sa fonction de délégué de l'Etat dans l'organisation scolaire de la commune. Dans ces conditions, il fallait s'attendre à ce que ces deux fortes personnalités en viennent à s'affronter et leurs relations prirent rapidement le caractère d'un état de guerre larvé. Ils avaient pourtant beaucoup de points communs. Ainsi tous deux étaient d'irréductibles adeptes de la manière forte.

Pour nous punir, le doyen Schorderet s'accrochait au lobe d'une de nos oreilles et le secouait violemment jusqu'à ce qu'on crie grâce. Le supplice était atroce. Le régent Moret utilisait la baguette. Je l'entends encore : « Jean-Pierre, viens au tableau, tends la main droite. » Vlan! « Tourne » Re-vlan ! « L'autre main » Re-re-vlan ! « Tourne » Re-re-re-vlan ! Rien que d'y penser, j'en ai les mains qui me brûlent à nouveau. Personne ne s'aventurait à refuser de tendre la main ou à la retirer avant le coup de baguette car nous savions que la ration était alors doublée. Le maximum, c'est que lorsque sa réserve diminuait, il nous demandait de lui apporter de nouvelles verges et nous nous empressions d'aller les tailler dans les haies du village. Je le vois encore étrenner une de ces magnifiques baguettes gros calibre sur un de nous et la tête qu'il fit lorsque ce redoutable instrument se brisa. Il ne perdit pas longtemps son assurance car il découvrit rapidement que le petit malin qui lui avait fourni cette baguette avait pris soin d'y pratiquer une petite entaille.

En remontant le temps... Une histoire « d'ici » au début du XIX^e siècle

Les tristes destins de Lisette Mettraux et de François Favre

En 1979, ma fille Christine Barras a présenté son mémoire de licence à l'Université de Fribourg, mémoire intitulé « Etude d'un patois couetsou, textes en patois d'Ecuvillens avec transcription et commentaires ». Elle a recueilli divers textes et enregistré plusieurs personnes férues du patois d'Ecuvillens. Parmi celles-ci figurait Léon Monney natif d'Ecuvillens, ancien instituteur à Estavayer-le-Lac, puis chef de service à la Direction de l'instruction publique. Léon Monney, dans une émission de la radio romande destinée au patois, avait rapporté cette histoire évoquant des faits du début du XIX^e siècle, dont voici la traduction :

Par un beau jour d'automne, le jeune François Favre, un des fils du casseur de pierres d'Ecuvillens, pêchait des truites dans la Glâne, pour les apporter aux bons pères d'Hauterive. Sur l'autre rive, au bas de la côte, la jolie Lisette Mettraux, de Neyruz, chantait tout en gardant ses moutons. Quand elle eut terminé sa chanson, François se mit à chanter aussi. Ce qui devait arriver arriva : ce jour-là, ils tombèrent amoureux l'un de l'autre. Mais François était trop pauvre, aux yeux du vieux et riche père Mettraux. Il n'était pas question de donner sa fille à un

jeunet pareil qui sortait de la misère. De plus, une tante au cœur sec se mit à vitupérer, si bien que tout ce bonheur en fleur fut brisé sur le champ.

Désespéré, François se dit qu'il valait mieux partir que rester au pays. Il fit donc ses adieux à Lisette en disant : « Ma petite amie, je ne te reverrai certainement plus ! » La gentille Lisette lui cria, à travers ses larmes : « Alors, mon pauvre François, je ne te reverrai vraiment plus ? » Et puis pendant longtemps, longtemps, nul n'entendit plus parler de ce malheureux. Les uns murmuraient, en cachette, que les Espagnols l'avaient fait prisonnier ; d'autres prétendaient qu'il avait déserté et s'était caché en Angleterre. D'autres encore allaient jusqu'à dire qu'il avait été tué dans une de ces terribles batailles qui désolaient l'Espagne à cette époque.

Mais tout ça n'était pas vrai. En effet, le lundi de bénichon de l'année 1808, une belle petite voiture s'arrêta devant le café de Neyruz. Ceux qui se trouvaient là en virent descendre un bel officier, tout chamarré, avec une belle croix en or qui brillait sur sa poitrine. Dès qu'il eut mis pied à terre, il entra dans le café plein de monde. Vous l'avez deviné : c'était notre François, revenu au pays pour retrouver sa bonne amie et l'épouser. Mais là, que vit-il ? Eh bien, il vit Lisette qui dansait avec Pierre Dafflon, le fils d'un riche voisin. Imaginez-vous ça ! Ils s'étaient mariés le matin, à l'église de Matran. Ils éprouvèrent tous deux un choc terrible de se revoir ainsi, vous pouvez le croire. Ils se regardèrent, puis, sans rien dire, se serrèrent la main. François, qui avait tout de suite compris qu'il n'avait plus rien à faire là, tira ses moustaches et dit à celle qui était tout pour lui : « Puisque c'est ainsi, ma petite amie, je ne te reverrai plus, c'est sûr ! » Le pauvre François s'en alla donc, le cœur bien gros, mais, cette fois-ci, pour mourir dans la neige, loin, loin, très loin, tué par soldats étrangers, des cosaques, quand Napoléon cherchait à passer la Bérésina.

Or, Lisette l'avait devancé au cimetière. Voilà ce qui s'était passé : à Ecuvillens, tout le monde avait supposé que François était mort depuis longtemps déjà. On avait fait sonner les cloches afin que les gens prient pour lui. Dès lors, Lisette n'avait plus vécu un seul jour heureux. Elle était morte, personne n'a su pourquoi, bien avant lui. Longtemps, les vieilles personnes de chez nous ont raconté cette histoire. Maintenant, nul n'en parle plus. Il est vrai qu'on a bien d'autres problèmes à discuter, avec tout ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. Si je vous en ai reparlé aujourd'hui à la radio, c'est parce qu'il ne faut pas que ce conte se perde. Si vous avez eu plaisir à l'écouter, eh bien, tant mieux ! *(Note. Le mariage de Lisette à Matran s'explique car Neyruz n'est devenue une paroisse séparée de celle de Matran qu'en 1844. Lisette Mettraux est morte de consommation. Elle s'était laissée mourir, après une faiblesse et un amaigrissement progressifs.)*

Souvenirs d'enfance de JMB

Quelques extraits de mon livre « *Onnens, chroniques et souvenirs* », publié en 1996

Goumou et charivari

Lors d'un mariage, pour faire bisquer un amoureux éconduit, ou aussi lorsqu'il s'agit d'un veuf qui convole pour la seconde fois, les jeunes gens ou les hommes du village confectionnent un *goumou*. C'est une espèce d'épouvantail de la grandeur d'un homme, qui est placé sur un arbre proche de la maison de l'évincé, ou du veuf. Le mariage d'un veuf est aussi prétexte au *charivari*. Je me souviens d'un seul. Le vacarme descendait des hauteurs de Lovens : pétrin renversé traîné sur une planche, clochettes, fouets, instruments bizarres, tout cela pour marquer un mariage... insolite. En l'occurrence, c'était « le général » qui épousait Adèle Page. (Le général était sergent-major ! Il s'appelait Gumy.) Un mariage ordinaire s'accompagnait de tirs au mortier, à la cheddite, au fusil.

Lors de la fête qui a marqué la fin de la mobilisation en 1945, c'est Gumy, le général, qui commandait la troupe des anciens mobilisés d'Onnens. Je me souviens qu'il donna un ordre qui fit bien rire : « Ouvrez le sac à pain à la page dix-sept. »

Marchands et raccommodeurs ambulants

On appelle le rétameur le *potier*. Il s'appelle Stählin. Il s'installe entre les *douves* du jeu de quilles, près de l'auberge. Les ménagères lui apportent cuillères, fourchettes et louches dénommées *potzes*. Tous ces ustensiles sont plongés dans un bain de métal bouillant qui leur redonne l'apparence du neuf. Stählin répare également les seilles et leur applique les indispensables soudures.

Vuillemin vend de la vaisselle et des objets de faïence : assiettes, soupières, pots de chambre. (L'utilité de cet ustensile n'est pas à démontrer quand on sait que toutes les toilettes, ou presque toutes, se trouvaient à l'extérieur, reliées directement au creux à purin.) Il arrive aussi à Vuillemin de troquer la vaisselle contre des chiffons - les *pattes* - et des peaux d'animaux. Les plus anciens d'Onnens se rappellent la harangue que prononçait le marchand : « *J'avise l'honorable public de la localité que je débatterai sur la place un lot de vaisselle et que je ferai l'achat de chiffons, os, ferraille.* » Son successeur fut Grosset de Rosé, qui fut tué par le train, son char de vaisselle tiré par un cheval s'étant arrêté sur la voie ferrée.

Quant à Layaz - prononcez Lââyaz -, il vient de Lentigny et raccommode la vaisselle, pots, tasses, soupières, en appliquant des agrafes et en colmatant les brèches. Sa salive est parfois un adjuvant nécessaire pour le colmatage.

Colporteurs et mendiants

Événement que la venue des colporteurs et colporteuses ! Grand moment que celui de l'ouverture de l'éventaire, avec l'apparition des essuie-mains, du fil, des lacets, des savons et savonnets, et des premiers shampoings...

La mendicité, dans les années 30 à 50, existe encore. Assurance-maladie et deuxième pilier sont inexistantes pour le commun des mortels. L'AVS n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1948 et l'AI sera acceptée par le Parlement fédéral en 1959. Quant à l'assurance-maladie, il faudra

attendre 1982 pour qu'elle soit obligatoire dans le canton de Fribourg. Les mendiants ne sont pas très nombreux : quelques enfants, la Rimettaz qui vient de Fribourg, le brave Tiénon de Neyruz, simple comme son vocabulaire. En arrivant, il tend la main : *Tentime chôpié (centime s'il vous plaît)*. En s'en allant, sa satisfaction se traduit par : *Chi bin, adju. (Merci bien, adieu.)*

Il y avait aussi les *bohémiens* avec leur *carôche*. Il s'agissait en réalité de romanichels, ou tziganes, qui se déplaçaient avec une roulotte tirée par un cheval. Certains étaient vanniers et vendaient des paniers. D'autres se présentaient pour aiguiser ciseaux et couteaux. On les disait chapardeurs. Ils nous faisaient peur.

Les capucins prêchent et quêtent

Ils viennent du couvent de Fribourg seconder le curé de la paroisse lors des fêtes. Le curé annonce leur venue le dimanche précédent, en parlant d'un *confesseur étranger*. Elles sont les bienvenues, ces oreilles plus anonymes - et parfois moins chatouilleuses - que celles du curé ! Mais les péchés restent les péchés. Plus ils sont estimés graves, plus la voix de celui ou de celle qui s'accuse se fait basse et embarrassée.

Parfois, on entend les péchés d'un pénitent apeuré ou un peu sourd. On se regarde entre enfants, une main sur la bouche et une petite lueur dans l'œil. Les capucins - et parfois des Rédemptoristes - viennent aussi dans des circonstances exceptionnelles exercer leur charisme. Ils prêchent les *quarante heures*, durant les trois jours précédant le carême. Et, tous les dix ans, c'est la grande mission, pendant deux semaines. (*Voir texte d'Alfred Uldry qui se rapporte à ces dix jours ou deux semaines de cérémonies.*) Deux fois par an, des capucins - des Frères et non des Pères - passent dans les maisons pour quêter. A Onnens, ils recueillent la viande (le salé) au printemps, les légumes en automne. Après leur journée de quête, ils s'en retournent à leur couvent de Fribourg tout guillerets. Car la goutte « coule de source » à Onnens !

Les capucins donnent des images pieuses aux enfants, et du *bénit* aux parents. Le *bénit* - de la fleur de foin appelée *hioujin* - est contenu dans de petits sachets savamment fermés. Il peut être utilisé autant pour les humains que pour les animaux lorsqu'il s'agit de conjurer le mauvais sort. J'ai connu une maman qui en mettait dans la soupe d'un jeune homme : elle ne souhaitait pas qu'il devienne son gendre. Plus le *bénit* était noir, plus il était fort. Sans doute, la maman en question avait-elle utilisé du *bénit* peu foncé. Le mariage eut tout de même lieu...

Pendant la guerre, obscurcissement et visite du général

L'obscurcissement était censé empêcher les bombardiers étrangers qui survolaient la Suisse d'avoir des points de repère. On *punaisait* diverses étoffes sombres aux fenêtres et le tour était joué. Les avions alliés survolaient la Suisse avant de bombarder des villes italiennes. De Payerne, les projecteurs balayaient le ciel. Les canons de la DCA tiraient. On sortait pour voir le spectacle et pour écouter le vrombissement des bombardiers. Un matin, Jean-Pierre et Emile Favre arrivèrent à l'école avec un obus d'une dizaine de centimètres, tiré de Payerne et tombé sur leur ferme.

Un jour d'hiver, grand émoi au village. Un cri : *Le général, le général !* La voiture du général Guisan, ornée à l'avant d'un fanion à croix blanche, est aisément reconnaissable. Mon frère Raphaël conduit en courant la troupe qui poursuit la voiture du célèbre visiteur. L'auto s'arrête à l'auberge de l'Union fédérale. Le général va se soulager au coin du jardin à Rossier. Mon frère Bernard se vantera d'avoir fait pipi dans le même trou que le général.

Scènes mortuaires au début des années 40

Quelqu'un est mort au village. Lentement s'envolent de l'église, espacés et lugubres, les tintements de la petite cloche. On dit qu'*il sonne l'agonie*. L'expression date du temps où la cloche annonçait un décès imminent. Parfois, l'agonisant percevait le glas et demandait si c'était pour lui... On dit aussi qu'*il sonne la mort*.

Précédé d'un enfant de chœur vêtu d'une pèlerine noire, le curé est allé auparavant *administrer* le mourant (lui donner le sacrement de l'extrême-onction), et lui *porter le bon Dieu* (lui donner la communion). Le servant, sur tout le parcours, a scruté à gauche et à droite. Dès qu'il aperçoit quelqu'un, il agite sa clochette. Chapeau bas, genou à terre pour tous les témoins du passage du prêtre. Du moins pour ceux qui n'ont pas réussi à faire trois pas en arrière pour se cacher dans la remise. Je me souviens avoir assisté, comme enfant de chœur, à une extrême-onction à Pierraz-Fattaz. Scène terrible pour un enfant, inoubliable...

Dans la maison du défunt, on dit parfois que le mort est *sur le banc*. Est-ce qu'on le plaçait autrefois sur un banc ? Le plus souvent, on l'allonge sur une table. Il est couvert d'un drap, ou exposé aux regards, les mains entourées d'un chapelet. Dans des temps plus anciens, une serviette blanche suspendue à la fenêtre indiquait qu'il y avait un mort *sur le banc*.

La coutume veut que les enfants des écoles - à deux moments différents pour les filles et les garçons - aillent en rangs, pendant les heures de classe, prier le chapelet chez le défunt. Les enfants étant nombreux et les chambres mortuaires parfois bien exigües, l'essaim des gamins entassés dans la chambre déborde parfois dans le corridor. Bourdonnements sonores et monotones des *Notre Père*, des *Je vous salue* et des *Que son âme repose-t-en paix (!)*. Un souvenir. J'étais en première ou deuxième année d'école. « Tiéton » était morte. Je ne me rappelle ni son âge, ni son vrai nom. Je priais le chapelet avec mes camarades d'école, tout près de son corps. Le drap blanc qui recouvrait « Tiéton » la moulait. J'ai gardé longtemps le souvenir apeuré de son nez qui pointait sous le drap.

Les nuits qui précèdent l'enterrement, on veille les morts. Toute la nuit. La longue veillée est entrecoupée de récitations du chapelet, de silences, de collations, de discussions. Et parfois de dérives dues à la jeunesse ou à un peu trop d'alcool.

Le deuil est porté par la famille durant une année et six semaines pour des parents proches, six mois pour un oncle, une tante, un cousin ou une cousine, six semaines pour un enfant, trois semaines si l'enfant n'a pas encore fait sa première communion. Justin Sciboz, de Treyvaux, précise que, pendant l'année du deuil, les clochettes ne sont pas mises aux vaches et les enfants

ne vont pas chanter le mois de mai. (Le fonds Justin Sciboz, aux archives de l'Etat, apporte une foule de renseignements les plus divers sur les coutumes locales.) Le dimanche à la messe, au moment de l'offertoire, les représentants de la famille du défunt s'avancent pour *baiser la relique* présentée par le curé. Ils placent ensuite une obole sur un plateau. Le *Relevé des usages de la paroisse d'Onnens*, rédigé en 1882, précise que *deux personnes par famille vont à l'offrande pendant une année et six semaines. Pour les défunts adultes, il y a trois offices : l'office d'enterrement, l'office de septième et le bout de l'an.*

A l'âge de 13 ans, départ en internat !

J'ai écrit mes souvenirs. Les textes originaux ont été envoyés par internet à mon neveu, le Dr Pierre-Yves Barras, à Attalens. Ces souvenirs ont été et resteront inédits. En voici un fragment, relatif aux deux années d'internat passées au Pensionnat St-Charles à Romont.

Un jour de 1945, j'ai dû dire adieu à mon enfance à Onnens. Mes parents m'ont placé à l'internat, à Saint-Charles à Romont où mes deux frères aînés avaient accompli le cycle de quatre ans. Raphaël m'a accompagné à la gare de Rosé, avec la malle en osier sur le petit char. La vie de petit séminaire ne m'a pas traumatisé, sauf durant l'épisode évoqué ci-après, conséquence d'un accident subi pendant les vacances d'été entre la première et la deuxième année.

Points négatifs de ces années à Romont : une nourriture plutôt déplorable, un dortoir de 60 lits pas chauffé en hiver ; les privations dues à la guerre duraient encore. Quant aux messes quotidiennes et autres cérémonies, aux lectures spirituelles et prières en commun, je ne me posais pas de questions. A cette époque, j'étais habitué à la soumission et à la résignation. Les bibliothèques m'ont fait vivre dans un autre monde et m'ont évité l'ennui. Même pendant la retraite qui durait plusieurs jours, grâce à un copain, j'ai pu me soustraire - en partie du moins - aux contraintes religieuses. Il m'a indiqué l'astuce : « Quand tu te promènes dans les corridors avec un livre religieux, prends-en encore un autre. Tu les tiens les deux l'un sur l'autre. Quand le directeur s'approche de toi pour regarder le titre du livre, tu lis la vie du saint ; dès qu'il s'éloigne, tu prends l'autre. » Le saint, c'était Nicolas de Flüe ; l'autre, c'était *Yamilé sous les cèdres*. » Google m'a indiqué que l'ouvrage a pour auteur Henry Bordeaux.

Le premier renforcement positif de ma vie - et l'un des très rares reçus durant ma scolarité et mes études - m'est venu du directeur. A la fin du premier trimestre, je n'avais que 4,99 de moyenne. La meilleure note, à l'école secondaire, était 6. Je dévorais les bibliothèques... Le directeur m'a dit : « Je suis déçu ; j'ai cru que tu serais le premier. » Eberlué, je l'ai regardé avec de grands yeux. Les trimestres suivants, j'avais de très bonnes moyennes.

Durant les vacances d'été, entre la première et la deuxième année, je suis tombé d'un « soliveau » chez l'oncle Michel à Onnens. J'avais un genou énorme. Epanchement de synovie. Le Dr Fasel, de Romont - le papa du Dr Fasel fondateur du Musée du vitrail - m'a fait une ponction. Je suis entré en deuxième avec deux ou trois semaines de retard. Raphaël m'avait donné à la maison les premières leçons de grec. Comme je ne pouvais pas bien monter l'escalier

qui conduit au dortoir à cause d'un genou bandé, on m'a mis dans le petit dortoir des pisseux, à côté de l'infirmerie. L'horreur ! Je revois les lits ouverts la journée avec le caoutchouc mouillé. Et l'odeur ! Seul moment un peu gai, celui où Maradan, un gentil pisseux, mettait la main droite sur le cœur en déclamant d'une voix capucinale : « Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes et qui, en retour, ne reçoit qu'ingratitude. »

J'ai été malade. Ma sœur Madeleine est venue me trouver. Quand elle m'a vue dans ce décor fellinien, et qu'une Sœur m'a apporté un peu de mauvaise soupe froide, elle aurait aimé que je rentre à la maison. Mais, pas question ! Je tordais mon genou dès qu'on ne me voyait pas, afin qu'il ne guérisse pas et que je puisse sortir de cet enfer d'internat. Le Dr Fasel mesurait mon genou en secouant la tête. Je ne sais qui m'a envoyé chez le rebouteux Bugnon, à Torny. Le directeur m'a accordé un congé spécial pour y aller. Bugnon, comme à son habitude, était au Café. Il m'a examiné, puis il m'a dit : « Mais tu as la capette dehors. » La capette, c'est la rotule. D'un coup sec, il l'a remise en place. Les jours suivants, j'ai désenflé ! Ma deuxième année s'est plutôt bien terminée.

Mon destin - fixé par mes parents - était d'aller à l'Ecole normale. Dans la lettre que j'ai envoyée pour m'inscrire, sous la dictée de papa, j'ai dû écrire : « A l'école primaire, j'aimais exercer la fonction de moniteur. » Des blagues ! Je suis entré à l'Ecole normale parce qu'on m'y envoyait.

Sandra Schultheiss et les régents d'autrefois

Sandra Schultheiss, actuellement adjointe de direction et professeure au CO de Sarine-Ouest à Avry-sur-Matran, a rédigé en 1995 un mémoire de licence à l'Université de Fribourg intitulé « Entre idéal et réalité quotidienne : les instituteurs dans les campagnes fribourgeoises au temps de la république chrétienne, 1871-1914 ». Un passage de ce mémoire significatif dans l'histoire de la pédagogie fribourgeoise, où l'on constate le poids de la religion sur l'école. Un poids qui ne s'est allégé que dans les années 1960-1970.

Mon père a enseigné à l'école primaire d'Onnens de 1916 à 1954. Il a assisté à la messe avec ses élèves tous les jours de classe. Et le dimanche il dirigeait la chorale paroissiale et il était organiste. J'ai enseigné à l'école primaire de Cheiry de 1951 à 1963. Chaque fois qu'il y avait une cérémonie à la chapelle du village, je devais y assister. Bible et catéchisme faisaient partie du programme scolaire quotidien. Et je devais aller à pied à Surpierre - 35 à 40 minutes de marche - jusqu'à cinq fois par semaine en périodes de grandes fêtes : répétitions partielles et générale avec la chorale paroissiale, répétition avec les enfants de la paroisse, messe et vêpres du dimanche.

Comportement religieux de l'instituteur

La pratique religieuse représentait un des devoirs principaux d'un bon instituteur. Celui-ci avait la charge de moraliser la population, de défendre la religion contre les attaques des idées modernes. Cette tâche nécessitait un comportement moral parfait. Mais c'était par sa conduite religieuse que tous les observateurs pouvaient juger de ses qualités d'éducateur. L'école devait permettre le maintien de l'esprit catholique dans le canton. Pour cela, le maître devait être un

chrétien, *non seulement par son baptême, mais dans ses principes et dans sa conduite.*¹

Il ne suffisait pas à l'instituteur d'aller quotidiennement à la messe, il devait s'y montrer particulièrement fervent et pieux. Une religion de convenance lui aurait valu des reproches cinglants de la part du curé. L'accompagnement des élèves ne s'arrêtait pas pour l'instituteur au seuil de son école. Il avait aussi la charge des enfants lors des offices. Cette obligation faisait l'objet d'une surveillance de la Direction de l'instruction publique (DIP), à l'image de cet inspecteur qui traitait du sujet dans une de ses circulaires aux maîtres : *La surveillance des enfants à l'église est obligatoire pour chaque maître (art. 34 de la loi). Or il n'est mystère pour personne que quelques maîtres s'en dispensent trop ; de là la dissipation des enfants dans le lieu saint ; de là leur peu de scrupule à manquer eux-mêmes aux offices paroissiaux. (...) Revenons donc à plus de ponctualité sous ce rapport. Du reste désormais le maître qui pour un motif sérieux se croira dans l'impossibilité de faire sa surveillance à l'église devra m'en aviser.*²

L'inspecteur pouvait compter sur le curé du lieu pour le tenir au courant d'éventuels manquements de cet ordre. Mais en définitive, les cas de ce genre furent peu nombreux car les maîtres avaient en général un esprit religieux très sincère. Cela s'explique par le choix des aspirants dans des familles reconnues très chrétiennes et par l'éducation offerte à l'Ecole normale d'Hauterive. Là, un contrôle religieux s'effectuait et les aspirants « douteux » étaient repérés assez facilement et évincés. C'est pourquoi le refus des obligations religieuses par un régent provoquait l'incompréhension des prêtres : *Votre absence habituelle et réitérée aux cérémonies religieuses constitue un scandale public. (...) Il ne me serait jamais venu à l'esprit qu'un jeune instituteur, sorti naguère de l'Ecole normale et fils de bons chrétiens, fût à ce point oublieux de ses devoirs les plus élémentaires et les plus graves, et donnât au point de vue éducatif et religieux un exemple si déplorable.*³

Les curés demandaient en général le déplacement du fautif. Dans le cas de l'exemple cité ci-dessus, c'est ce qui arriva à l'instituteur P. La sévérité semblait le plus souvent de mise. Mais parfois, des raisons obscures et supérieures semblaient prendre le pas sur cette sévérité. Il en fut ainsi pour le maître R. qui enseignait à Gletterens. Celui-ci donnait dans ses leçons de religion des explications contraires au catholicisme : il n'y a pas de feu en enfer, toutes les religions sont également bonnes... Le curé, scandalisé, demanda le changement immédiat d'instituteur. La Direction ne prit pas cette demande en compte. Pourtant l'inspecteur critiquait vigoureusement et en des termes très durs le maître incriminé : *...il faut une exécution sommaire et rapide de ce maître (...) L'illustre R. a laissé de mauvais souvenirs dans tous les postes qu'il a occupés. Des régents tarés, on en a assez ; on doit s'en débarrasser au plus tôt*⁴.

Mais ces plaintes, vérifiées, ne suffirent pourtant pas à déboulonner ce régent, puisqu'il fut confirmé à son poste en septembre de la même année. Ce cas semble curieux quand nous songeons à la sévérité dont nous parlions plus haut concernant les affaires religieuses. Nous n'avons pas d'informations pour expliquer cette énigme. Mais nous avons trouvé des préavis très favorables du syndic et du Conseil communal à l'endroit de cet instituteur. Est-ce que les exigences de la politique l'auraient emporté sur les exigences religieuses dans ce cas ? Nous n'en avons pas la preuve, mais nous avons déjà constaté à plusieurs reprises la répugnance de la

DIP à contrarier les autorités locales dans les affaires scolaires.

¹ Horner, Raphaël : le paganisme dans l'éducation, in *Bulletin pédagogique* novembre 1872, p. 162. (Raphaël Horner a été successivement aumônier et professeur à l'Ecole normale d'Hauterive, recteur du Collège St-Michel, et professeur de pédagogie à l'Université.)

² AEF (Archives de l'Etat de Fribourg), DIP, correspondance des inspecteurs, (IV^e arr. a), circulaire adressée aux instituteurs par l'inspecteur Morel, 1894.

³ AEF, DIP, corps enseignant, 111/3250, lettre du 23 mai 1911 du curé de Bulle à l'instituteur p. 4

⁴ AEF, DIP, corps enseignant, 116/792, lettre du 24 avril 1903 de l'inspecteur Gapany à la DIP.

Quand l'école primaire fribourgeoise vacillait

Les examens pédagogiques des recrues (EPR)

D'après Patrick Minder, in « Fribourg et l'Etat fédéral, 1848-1998 », SHCF, colloque interdisciplinaire 17-18 avril 1998, pp. 209 à 217.

De 1854 à 1874, chaque canton évalue le niveau scolaire de sa population respective dans ses propres casernes. C'est le meilleur moyen d'obtenir un échantillon exclusivement masculin le plus complet possible puisque le recrutement est obligatoire. (Dès 1874, le pouvoir de légiférer en matière militaire fut attribué à la Confédération. Le système des contingents cantonaux fut aboli, l'infanterie et la cavalerie restant toutefois organisées en corps cantonaux. Les examens des recrues furent organisés non plus sur le pan cantonal, mais fédéral.)

Par rapport aux autres cantons, Fribourg n'est pas en reste sur la question de l'examen des connaissances. En 1864, il est le dixième canton suisse et le deuxième canton romand à mettre sur pied des tests pédagogiques, soit dix ans avant l'introduction obligatoire des examens pédagogiques des recrues (EPR) dans la Confédération. Les effets de ces tests ne furent guère concluants.

Situation scolaire fribourgeoise catastrophique

Les autorités fribourgeoises prennent connaissance avec stupeur de la situation scolaire cantonale. Elle est catastrophique : le taux d'illettrés et d'analphabètes est le plus élevé de Suisse, à égalité avec le Valais. Il se monte encore à 7,1 % des conscrits en 1879 alors que la moyenne suisse se situe à 1,6 % . La forte provenance de recrues de peu d'instruction et les conditions de vie difficiles, plus que le bilinguisme et les pratiques du patois expliquent cette mauvaise situation. On regarde Fribourg de haut, avec un sourire suffisant...

L'élévation du niveau des connaissances des élèves devient désormais l'objectif principal des autorités et des pédagogues. Le fait que Fribourg, avec quatre autres cantons, publie sans interruption un rapport sur le résultat des examens des recrues - que l'on imprime même parfois dans la *Feuille officielle* - est l'un des signes qui marque clairement cette volonté gouvernementale d'améliorer l'éducation. Il est même fait mention des noms de tous les

candidats, avec leurs notes. Autre moyen encore, l'institution d'une loi cantonale en 1874 qui astreint toute future recrue à suivre un cours de perfectionnement durant l'hiver. Ce cours sera appelé *école de veillée* ou *cours complémentaire* et il ne sera supprimé que dans les années 1970.

Contrôler l'école élémentaire sur le plan fédéral

Après l'unification réussie de l'armée, les radicaux montrent leur volonté de centraliser l'école élémentaire suisse. Face à l'échec politique d'une telle réalisation sur le plan suisse - échec sanctionné en 1882 par le refus de ce que l'on a appelé le « bailli scolaire » - la Confédération ne désarme pas. Elle cherche à mesurer les progrès dont les citoyens sont redevables à l'école. Les débats entre centralisateurs et fédéralistes sont toujours aussi vifs. Le Fribourgeois Henri de Schaller estime qu'une surveillance scolaire ne se justifie pas car il existe d'autres moyens de faire avancer la cause de l'enseignement.

Le moyen utilisé sera les examens pédagogiques des recrues, organisés dans le cadre de l'armée fédérale sur des matières traitées par l'école obligatoire. Au départ, ce contrôle est destiné en priorité à analyser l'état des connaissances scolaires. Le but est de mener une politique plus efficace grâce aux résultats que les EPR devraient mettre en lumière. Le canton de Fribourg figure régulièrement en queue de classement : vingtième rang en 1875, vingt-quatrième en 1879 et 1882, vingt-deuxième sur la moyenne des années 1875-1882. Le meilleur score réalisé jusqu'en 1882 est une dix-huitième place en 1876.

Sur le compte de qui ou de quoi peut-on imputer d'aussi mauvais résultats ? Destinés à mesurer l'instruction élémentaire, les EPR qui comportent invariablement jusqu'en 1914 la lecture, la composition, le calcul oral et écrit et les connaissances civiques ne devraient théoriquement pas être à l'origine d'un tel résultat. Et pourtant, on est en droit d'en douter. Pour montrer à quel point les exigences demandées correspondent rarement aux notions acquises en classe, voici par exemple quelques questions posées aux recrues fribourgeoises en 1886. Elles dépassent de manière flagrante le niveau scolaire élémentaire :

Quel est le texte exact de l'article 64 de la Constitution fédérale ?

Quelle est la longueur du cours de la Birse ?

Quelle est l'inscription du monument de Neuenegg ?

Quelle est la hauteur du Combin ?

Le patois et l'absentéisme figurent parmi les causes du piètre classement des recrues fribourgeoises. L'article 171 du règlement scolaire du 9 juillet 1886 interdit l'usage du patois à l'école. Si les francophones s'y soumettent, même à contrecœur, ce n'est pas le cas des alémaniques. Quant à l'absentéisme, un exemple : en 1881, sur les 2090 écoliers, on compte 400 000 absences !

Les efforts qu'accomplissent les écoles vont produire des effets. Mais il faudra un quart de siècle pour y parvenir. En 1900, Fribourg est au septième rang des cantons suisses.

Grippe espagnole et grève de 1918

Deux textes - en rapport avec la grippe espagnole et la grève générale de 1918 lancée par le Comité d'Olten - témoignent de l'interprétation diamétralement opposée d'événements qui ont marqué l'histoire. Le Comité d'Olten formé de socialistes était accusé d'être le porte-parole de Moscou. Il lança une grève générale. Pour lutter contre ces « désordres », le régiment 7 du canton de Fribourg fut mobilisé à Berne. Ce service coïncida avec l'épidémie de grippe espagnole dont moururent 43 soldats fribourgeois. Il y eut 24 000 victimes en Suisse.

- 1) Interprétation d'Hubert Gremaud, un instituteur écrivain formaté à l'Ecole normale d'Hauterive
- 2) Point de vue de Denis Clerc, ancien conseiller d'Etat, polémiste à la plume brillante et acérée, jugée parfois outrancière

Les événements vus par Hubert Gremaud

1) Hubert Gremaud (1896-1970) a été instituteur durant 30 ans à Bossonnens. A côté de trois romans et d'une douzaine de pièces de théâtre, il a écrit de nombreux articles dans la « Feuille d'Avis de Bulle », « La Liberté » et dans des journaux pédagogiques fribourgeois. Son roman « Le Haut-Pré », paru en 1935, a été préfacé par l'abbé Joseph Bovet.

Un chapitre du « Haut-Pré », dont quelques paragraphes sont reproduits ci-après, rapporte ce qui était dit et écrit sur les événements de 1918.

Ce matin-là qui était un mercredi, Lucie Charrière se rendit à Fribourg par l'autobus. Elle avait mis sa meilleure robe et son manteau brun auquel s'alliait si bien son simple chapeau de feutre noir. Dans l'autobus, elle fit route en compagnie de deux paysans gruériens qui discutaient avec animation. L'un des deux était en veste et mis avec une certaine recherche. Tout en parlant, il caressait, d'une main maigre, halée et nerveuse, sa barbiche noire, un peu grisonnante déjà. C'était lui qui parlait le plus ; sa voix brève et rapide faisait siffler les consonnes. L'autre paysan était en blouse bleue, il avait un visage gras et rougeaud, une nuque striée de plis serrés, il tenait ses larges mains jointes sur la poignée de sa canne ; ses gestes rares et brefs soulignaient les mots calmes et bien pesés qu'il énonçait d'une voix basse et lente. Ils parlaient des événements du jour. Par eux, Lucie apprit les troubles qui se faisaient jour dans le pays. C'était l'heure où le sinistre Comité d'Olten adressait aux autorités fédérales ses sommations éhontées. Et les deux paysans, fortement attachés aux vieilles traditions helvétiques, s'indignaient de l'audace des fauteurs de troubles...

(...) Alors, Lucie raconta ce qu'elle avait entendu le matin dans l'autobus, les propos des deux paysans gruériens. Elle dit l'agitation qui régnait en ville, à cause des mauvaises nouvelles qui causaient de l'effervescence dans tous les esprits. Elle dit les troubles qui menaçaient le pays, le désarroi des autorités, la nécessité des mesures énergiques. Jean écoutait avidement sa sœur. Quand elle eut fini de parler, ce fut son tour de clamer son indignation : « Alors, quoi, c'est pour remettre de l'ordre par Berne qu'on nous appelle ? On a besoin de nous pour tenir tête à ces

grévistés, à ces révolutionnaires ? Eh bien, soit ! On ira ! T'en fais pas, Louise. On va leur régler leur affaire, nom d'une pipe ! Je t'assure qu'on veut leur apprendre à vivre. » Puis, tourné vers son patron : « On n'a pas fait quatre cent vingt-cinq jours de service pour laisser ces gaillards tout chambarder par chez nous. On les connaît, ces types ; on en a vu pendant les mobilisations, de ces oiseaux qui avaient roulé un peu partout et qui n'avaient que la langue de bonne. Il fallait les entendre déblatérer sur l'armée, sur les autorités, sur la religion, sur tout. On les a remis en place quelquefois, allez ! Ils voudraient faire du chahut, maintenant. Ils voudraient tout foutre en l'air ! C'est bon ! On va leur rafraîchir les idées. Soyez tranquilles ! »

(...) L'ordre était rétabli dans la ville fédérale, où le régiment fribourgeois continuait paisiblement sa mission de surveillance. Les soldats s'attendaient à partir d'un moment à l'autre. Pour avoir été brève, leur intervention n'en avait pas moins été grave. Ils étaient excédés d'avoir à réprimer des troubles intérieurs, quand les peuples d'alentour se livraient à la joie à cause de la cessation des hostilités. Ni les longs stationnements dans les rues balayées par un vent glacial, ni les alertes successives qui ne leur laissaient aucun répit, ni même les perfides atteintes de la grippe n'eurent raison de leur endurance. Ils avaient parcouru la ville en tous sens, dissipé les attroupements, empêché les manifestations tumultueuses, réprimé les provocations. Et cela, calmement, dignement, sans se départir de la proverbiale placidité fribourgeoise. Leur martiale attitude en avait imposé aux auteurs de troubles. Galvanisé par leur présence, le gouvernement fédéral avait intimé au Comité d'Olten l'ordre de faire cesser sans délai la grève générale. (...)

Lucie s'en va à Berne, rendre visite à son frère Jean, mobilisé et gravement malade de la grippe.

Comme elle allait s'engager sur le pont du Grenier, Lucie s'arrêta pour voir passer un convoi funèbre. Un courant glacé s'engouffrait par le val encaissé, dans la rue voisine. Le lieutenant casqué, qui marchait en tête du cortège, se raidissait contre ce vent qui lui plaquait le manteau contre les jambes. Le drapeau du bataillon, roulé et crêpé de deuil, reposait sur l'épaule d'un sous-officier taillé en hercule ; les deux hommes qui lui servaient de garde étaient à peine plus petits. Deux tambours voilés scandaient le rythme lent de la marche. Les hommes de l'escorte, baïonnette au canon et fusil sur l'épaule, les traits empreints d'une austère gravité, devaient songer au camarade qu'ils accompagnaient à la gare. Accouru robuste et vaillant de la ferme paternelle quelque part dans la campagne fribourgeoise, il y retournait quelques semaines plus tard, dans ce cercueil. Tel était son sort aujourd'hui. Tel pouvait être le leur demain.

Les mêmes événements rapportés par Denis Clerc

2) « La Liberté » du 22 mars 2007 publie un article de Denis Clerc. Il répond à une présentation des événements de 1918, parue dans « La Liberté » du 16 mars 2007 sous la plume du journaliste Pascal Fleury, présentation contre laquelle Denis Clerc s'insurge. Le journaliste y rapporte les propos du lieutenant-colonel Roger de Diesbach, qui commandait le régiment 7 formé de troupes fribourgeoises mobilisées à Berne pour juguler les grévistes.

A propos de « l'héroïque combat du régiment 7 » en 1918

La comparaison est significative. En souvenir de la bataille de Morat, on a planté un modeste tilleul. L'assemblée de Posieux en 1854 a accouché d'une chapelle inachevée. Mais les « journées de novembre 1918 » ont laissé trois traces : une stèle sur le mur de Notre-Dame, le soldat de bronze de l'Hôtel de Ville (qui devait empêcher à jamais les socialistes d'y pénétrer !) et les cérémonies *In Memoriam* du premier dimanche de novembre, qui rassemblent encore quelques valeureux nostalgiques.

Pour ranimer la flamme, ce journal vient de révéler un quatrième document. Il s'agit d'un grimoire mélodramatique rédigé en 1922, quatre ans après les faits, par un des acteurs de ces journées, le lieutenant-colonel Roger de Diesbach. La personne qui a fourni ce document dans un geste de piété filiale était sans doute consciente qu'elle jetait ainsi un pavé dans la mare plutôt qu'une bûche dans le feu destiné à éclairer les esprits. En revanche, le journaliste de service a pris ce plaidoyer pro domo pour de l'argent comptant.

La présentation des faits par le mémorialiste est fondée sur un amalgame pervers qui a nourri depuis l'origine l'utilisation politicienne de ces événements par le régime conservateur en place. Il consiste à confondre sciemment une cause avec une concomitance en faisant des soldats morts de la grippe les victimes héroïques des vilains grévistes et de leurs chefs socialo-syndicalistes : le comité d'Olten. Cette confusion délibérée relève de la malhonnêteté intellectuelle. Elle permet surtout d'éviter la recherche des vraies causes, humaines et divines, de ces trois drames concomitants que furent la guerre, la grève et la peste qui marquèrent les années 1914 à 1918. Car enfin, mon colonel, dans la quête des responsables et des coupables, on ne peut pas séparer ces « journées de novembre 1918 » en Suisse de ce qui s'est passé ailleurs et avant. Or ce ne sont pas les grévistes et le comité d'Olten qui sont la cause de ce désastre absolu que fut la guerre de 14-18. Ce furent les dirigeants impériaux, royaux, nobles ou républicains, civils ou militaires, mais tous militaristes et nationalistes, qui lancèrent des millions de petites gens les uns contre les autres pour une courte guerre, « fraîche et joyeuse », source de gloire pour la patrie, moyen immémorial d'exalter les vertus viriles d'un peuple et, au passage, de se débarrasser des bouches trop nombreuses, des bras inutiles et des esprits revendicateurs.

Oui, mon bon colon, les dirigeants politiques, militaires et même religieux considéraient encore la guerre comme un moyen légitime et inéluctable de régler les conflits suscités par la bêtise, l'orgueil et l'arrogance des princes et des présidents. Les militaires garantissaient la bienfaisance rapide de l'ouvrage et les peuples eux-mêmes, convaincus par leurs maîtres, encouragés par les poètes, portaient la fleur au fusil vers leur nécessaire sacrifice. Il faudra attendre la fin d'une nouvelle guerre, née de la précédente, pour qu'en 1946 le tribunal de Nuremberg assimile enfin les guerres de conquêtes à des crimes de droit commun et en punisse les auteurs.

Quant à la grève générale de 1918 en Suisse, elle était le produit de la lassitude des ouvriers, des soldats et de leurs familles appauvris, affamés par les rigueurs du conflit, trompés par des

politiciens et des militaires - à commencer par le général Wille - qui flirtaient avec l'agresseur allemand, indignés par l'enrichissement de ceux qui profitaient - déjà - du commerce avec les belligérants. Certes, la menace bolchévique était bien présente, mais les revendications du Comité d'Olten n'avaient rien « d'insurrectionnel ». Elles étaient concrètes : création de l'AVS, des allocations pour pertes de gain, de l'AI, introduction du suffrage féminin, de la proportionnelle dans l'élection des parlements cantonaux et fédéraux... Toutes choses refusées depuis des années par une bourgeoisie apeurée, conservatrice, égoïste, blochérienne avant l'âge. Toutes choses aujourd'hui réalisées, entrées dans la loi et les mœurs contre l'avis des partis et des gens les plus bornés de ce pays. En lançant deux régiments de paysans fribourgeois et emmentalois contre les représentants d'une Suisse « surindustrialisée », le Conseil fédéral divisait pour régner. Il y eut peu de confrontations et quelques morts, uniquement du côté des grévistes. A qui la faute ?

Et la grippe, seule et unique cause des 43 décès de soldats fribourgeois, elle n'était certes pas causée par les gouvernants, par les grévistes ou par la guerre, mais sûrement favorisée par elle dans son explosion et son extension au sein d'une population affaiblie par les privations, déplacée et désorganisée par le conflit. Faire croire comme les paysans bernois, ou plutôt comme le colonel qui les regardait pleurer au passage d'un enterrement, que les gens du comité d'Olten étaient « les criminels responsables de cet holocauste », c'est de l'infamie, et rien d'autre. Quant à savoir pourquoi il y a sur cette terre, des pestes, des tsunamis, l'UDC et les doryphores, il faut le demander à Monsieur le curé.

Voilà, Roger, Pascal et les autres, voilà les mémoires qu'aurait pu écrire mon père, brigadier de cavalerie à l'escadron 5, qui fut souvent mobilisé entre 1914 et 1917, mais qui, entré dans la landsturm, ne participa à aucun titre aux « journées de novembre de 1918 » et n'y est donc pas mort, comme « le pauvre Jaquet, pour la patrie et le régiment » (sic). Encore heureux, car sans ça, je ne serais pas là pour les écrire à sa place, mais à ma manière.

Enfance sacrifiée, témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970

Auteurs : Geneviève Heller, Pierre Avanzino, Cécile Lacharme ; préface d'Anne-Catherine Lyon. Il s'agit, d'une part, d'un recueil de témoignages sans concession et, d'autre part, d'une source historique inestimable. C'est un travail de recherche conduit en 2003 par l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) de Lausanne. « Enfance sacrifiée » s'appuie sur des interviews d'enfants placés en Suisse entre 1930 et 1970.

L'extrait suivant a été choisi parce que la personne qui témoigne est fribourgeoise, placée dans des maisons du canton de Fribourg, sauf un séjour à Altstätten (Saint-Gall).

Claudine Stucky

Née à Fribourg en 1946, originaire de Fribourg. Placée de 11 ans et demi à 16 ans ; internat Les Fauvettes à Montagny en 1958 ; internat de Sonnenwyl près du Mouret de 1958 à 1960 ;

internat de Altstätten, canton de Saint-Gall de 1960 à 1962 ; quatre placements comme domestique ou ouvrière de 1962 à 1963.

Le père de Claudine étant malade, la mère, privée de ressources, demande une aide matérielle pour élever ses neuf enfants. Cependant, les autorités décident plutôt de les séparer de leur mère. Claudine a alors 11 ans et demi. Elle est placée avec sa sœur cadette, âgée de 10 ans, dans un internat catholique tenu par des religieuses à Montagny. Les deux fillettes se sentent perdues, dépouillées de leur grande famille dans cet univers de collectivité très austère, rythmé par la prière, l'école et les travaux. Quatre mois après leur arrivée, Claudine, particulièrement révoltée des punitions infligées à sa petite sœur, s'évade avec elle. Elles sont rattrapées par la gendarmerie ; elles se plaignent de la maltraitance subie. Peu après, elles sont déplacées à l'internat de Sonnenwyl que Claudine connaît pour y avoir été en colonie. Mais le climat n'est plus celui d'une colonie de vacances, la mise au pas est rude. La discipline est rigide, les soins médicaux et dentaires sont inexistantes, la nourriture malsaine altère sa santé (maladie du foie notamment). Dans un grand dortoir, chacune fait sa toilette devant un petit lavabo sans se déshabiller, sous les vêtements : le corps ne se regarde pas, ne se touche pas. Les Sœurs usent de domination à l'égard des filles, les poussent à la délation, leur font des promesses non tenues, entretiennent des relations hypocrites, punissant sévèrement, puis devenant consolantes, surtout auprès des plus jeunes. Par deux fois, Claudine tente de s'enfuir. Durant les deux années passées dans cet institut, elle a de bons résultats scolaires, mais le niveau d'instruction est très limité. Elle espère pouvoir accéder à une meilleure instruction.

A 14 ans, elle est placée dans l'internat de Villars-les-Joncs près de Fribourg en attendant de pouvoir passer un examen promis. Mais, après trois semaines, on l'envoie finalement en Suisse alémanique dans un autre internat tenu par des religieuses, encore plus rigides que les autres et où elle côtoie des filles prostituées. Les jeunes filles, à côté des tâches domestiques, sont mises au travail dans un atelier de couture, elles ne sont pas rémunérées et l'école est réservée aux germanophones. Les récalcitrantes sont enfermées dans un cachot durant des jours. La sexualité est un tabou, Claudine ne sait pas ce que sont les règles quand elles lui surviennent.

Vers 15 ans et demi, elle est placée comme domestique dans la famille d'un dentiste qui ne la garde pas, puis dans un foyer avec travail en usine, enfin dans une épicerie où elle est exploitée sans aucun moment de congé.

À l'âge de 16 ans, Claudine s'enfuit et retourne à Fribourg où elle trouve elle-même une nouvelle place. Elle demande un prêt pour faire un apprentissage, qui lui est refusé. Les filles comme elle, qui ont été en internat, doivent se contenter de leur condition inférieure. Elle est bien décidée à en sortir, épouse un étranger et découvre d'autres horizons. Aujourd'hui, Claudine est très fière de ses enfants et petits-enfants.

Un choix parmi les témoignages de Claudine Stucky

Quand mon père est tombé malade et que ma mère a demandé de l'aide aux affaires sociales, on a préféré nous placer plutôt que d'aider ma mère à nous élever. On était neuf enfants, on a tous été placés. Ma mère a refusé pour moi et ma petite sœur la mise en internat aux Fauvettes

à Montagny. Mais on la menaçait de nous faire ramasser à l'école par la police pour nous y amener. Donc ma mère a été obligée de nous y conduire. J'avais 11 ans et demi ; ma petite sœur avait 10 ans, elle était très craintive, elle s'accrochait à moi. Dès l'entrée, on était maltraitées, la nourriture était infecte. C'était une grande maison, avec des grands dortoirs, des lignées de lits. On était gamines, on était petites, on se sentait perdues. Du jour au lendemain, on n'a plus de parents, on n'a plus notre grande famille, on n'a plus de fratrie.

Les seules personnes qui venaient, c'était les tuteurs, les tutrices, donc des gens qui étaient là pour nous accabler. C'était les personnes qui nous avaient enfermées, donc elles n'étaient pas là pour venir nous demander si tout allait bien. De toute façon, on n'aurait pas osé dire. Parce qu'on savait très bien que c'était des mouchards. Si on avait dit que telle sœur était ceci ou cela, de toute façon on aurait été punies après par la sœur. Donc on ne disait rien. Le tuteur général, c'était un rat, un hypocrite ! Il vous parlait de façon moelleuse, il vous sortait les vers du nez, pour mieux vous accrocher derrière.

S'enfuir à tout prix des Fauvettes

Je suis restée aux Fauvettes, à Montagny, du mois de janvier à Pâques. J'ai décidé un dimanche de m'évader. A midi, on nous avait donné de la purée de pommes de terre qui était aigre et ma petite sœur ne pouvait pas l'avalier. Elle avait pleuré pour ne pas la manger et après l'avoir enfermée dans le dortoir tout l'après-midi, on lui a redonné la même purée de pommes de terre au repas du soir. C'était un dimanche ! Et là, j'étais tellement furax de voir dans quel état était ma petite sœur, j'ai décidé d'aller la chercher. J'ai menti, j'ai fait croire qu'on devait aller chez la mère supérieure, j'ai pris ma petite sœur par la main. Alors on est parties à pied pour aller à Payerne où j'avais un oncle. Un peu avant Payerne, un tracteur nous a prises un petit bout. Arrivées à Payerne, je suis allée sonner chez mon oncle et ma tante. Ils nous ont donné de l'argent pour prendre le train. On était tellement contentes d'avoir eu l'argent du train, d'être montées dans le train et puis, en arrivant à Fribourg, deux gendarmes nous attendaient à la descente du train, sur le quai. La police nous a ramenées en voiture à l'internat. J'ai dit à la police que je ne voulais pas retourner là-bas, qu'on était maltraitées, qu'on était frappées. A partir de là, on m'a demandé où je voulais aller.

A Sonnenwyl

Comme j'avais déjà été une fois en colonie à Sonnenwyl, je croyais que l'internat, c'était la colonie de vacances toute l'année. J'ai demandé qu'on me mette à Sonnenwyl. On l'a fait quelque temps plus tard et puis je suis retombée dans le même enfer, mais pas pour trois ou quatre mois, je suis tombée là-bas pour deux ans ! Je ne sais pas ce que ma petite sœur serait devenue, si on l'avait laissée toute seule. J'ai vite déchanté, je me suis rendu compte que ça n'avait rien à voir avec la colonie de vacances. On a été très vite mises au pas. Ce n'était pas les jeux dans les prés, c'était encore une fois l'école, le travail, la prière.

L'école, c'était vraiment secondaire. On nous apprenait le minimum. (...) C'est toujours l'église, la prière, le déjeuner, le travail. Il nous arrivait même de prier en travaillant. Parce qu'en faisant

ça, vous ne pensez pas à autre chose. Il faut vous remplir l'esprit de prières, de ce qu'on veut vous inculquer, c'est vraiment un lavage de cerveau ! Vous vous levez en priant, vous allez à la messe, vous revenez faire votre lit, vous revenez faire les nettoyages. Après déjeuner, vous nettoyez les corridors, vous nettoyez les toilettes à la main, pas avec une brosse ! Ensuite, vous aviez l'école jusqu'au dîner. Le seul moment qu'on avait de récréation, c'était entre midi et une heure. On avait le droit de jouer un moment dans la cour ou d'aller faire une petite promenade, toujours encadrées par les sœurs, deux à deux bien sûr. Après, l'école recommençait, puis c'était l'étude jusqu'à l'heure du souper. Et après, on avait encore un petit battement, et c'était dans le lit. (...) Que ce soit avant le repas, après le repas, avant l'école, après l'école, c'est toujours la prière. Et encore une fois la prière avant de se coucher, à genoux au pied du lit. Et puis le pire, c'était le dimanche, parce que c'était la messe basse, la messe chantée, les vêpres, le salut. Et puis le mois de mai et le mois d'octobre, ce n'était pas le chapelet tous les jours en classe, mais c'était le rosaire. Donc les prières, on les connaissait.

L'école, c'était un peu de français, un peu de calcul, un petit peu de géographie du canton de Fribourg, C'était très restreint. De toute façon, on était considérées comme des gens qui n'avaient aucun avenir. On était faites pour se marier, pour faire des gosses, pour faire des ménages. Donc on ne voyait pas la nécessité de nous éduquer, de nous donner une culture générale qui ne servirait à rien. Il ne fallait surtout pas qu'on en sache trop. (...) Ou alors les nonnes nous faisaient croire : « Si tu es sage, si tu montres l'exemple, tu pourras continuer d'étudier, tu pourras faire ceci, tu pourras faire cela. » Alors que ce n'était que des belles paroles, c'était uniquement pour nous acheter.

On devait se tenir à genoux sur les seuils. Il y avait aussi les coups, les claques. Quand on était appelée chez une bonne sœur, on devait se tenir toujours avec les mains derrière le dos. On n'avait pas le droit de les regarder, on nous interdisait de lever le regard parce que, si on les regardait, on était des sales malhonnêtes, des effrontées. On devait toujours avoir le regard baissé devant elles. Ce qui fait que quand on prenait une claque, on ne la voyait jamais arriver. (...) Le plus terrible, c'était l'enfermement au sous-sol où il y avait des crapauds et des rats. L'interrupteur était à l'extérieur, ce qui fait que les enfants qui étaient enfermés n'avaient aucun moyen d'avoir une lumière. (...) Je travaillais à la buanderie, on a voulu me faire nettoyer des seilles entières de serviettes hygiéniques usagées. On m'a donné un bâton avec une sorte de cloche en fer. Et j'ai refusé de faire ça. Alors là, on vous empoignait, on vous tapait et vous étiez enfermée pendant un bon nombre de jours. Le seul avantage du cachot, c'est que vous n'aviez pas la messe à 6 heures du matin.

Villars-les-Joncs, puis Altstätten

Je suis restée un peu plus de deux ans à Sonnenwyl. Quand on est venu me chercher, j'étais très contente parce qu'on m'avait fait croire que j'allais passer les examens pour l'école secondaire. Je pars sans rien d'autre que les vêtements que j'ai sur moi. Et là, on me place à Villars-les-Joncs, en attendant... Donc, vous êtes parachutée là, vous ne savez pas pourquoi, simplement avec la robe que vous avez sur vous et vous ne savez pas ce qui vous attend, vous attendez de passer l'examen. Et puis, un beau jour, on vient vous rechercher, environ trois semaines plus tard, et on

vous emmène à l'autre bout de la Suisse, encore une fois dans un internat qui était entièrement fermé avec des hauts murs. J'avais 14 ans, des filles avaient 17 ans, 18 ans. Il y en avait qui avaient déjà un certain vécu. C'est là où j'ai côtoyé pour la première fois de ma vie des prostituées.

Dans l'atelier, il y avait des rangées et des rangées de machines à coudre. On ne devait faire que des coutures. On faisait le même travail du matin au soir, à longueur d'année. Il n'y a jamais eu d'apprentissage, on ne nous a jamais rien appris. On n'a jamais été rémunérées pour tout le travail qu'on a fait. On nous mettait en atelier, on était rentables. Donc on était toujours une main d'œuvre gratuite. Et si on avait le malheur de demander quelque chose, on devait s'estimer heureux, à ce qu'on nous disait, qu'on ait un toit et à manger.

En place dans une épicerie

Ma dernière place, c'était effroyable parce que j'étais dans l'épicerie du village, où la dame attendait son cinquième enfant. La dernière qui devait avoir 2 ans dormait dans ma chambre. Je me levais à 5 heures du matin et il fallait aller trier les légumes, enlever le pourri des cageots. Ensuite il fallait faire à déjeuner, s'occuper des enfants, faire le ménage. Il fallait tout faire ! Donc j'avais des nuits de cinq, six heures en moyenne, à la condition qu'il n'y ait pas de décès dans le village parce qu'on s'occupait aussi des couronnes mortuaires. Et quand il y avait un décès, les commandes arrivaient et on passait nos nuits à faire les couronnes. Jamais un jour de congé, pas une seule fois. (...) C'était un comble, pour avoir une heure de congé, j'allais à la messe. C'était le seul moment où je pouvais sortir de la famille pour avoir une heure en dehors du boulot ! On me donnait 10 fr. par mois pour mes affaires de toilette, des timbres pour écrire. Le reste était ramassé, on n'en voyait plus la couleur.

En place à Fribourg

A 16 ans, j'en avais tellement sec, j'ai pris un carton de fleurs artificielles avec lesquelles on faisait les couronnes, j'ai mis quelques habits dedans, j'ai demandé de l'argent pour prendre le train et puis je suis partie à Fribourg pour aller dans une nouvelle place. Mais là, c'était quand même déjà un peu moins dur. Le plus terrible, c'est qu'à Fribourg, une fois que vous aviez été dans ces internats, vous étiez considérées comme des filles perdues. De toute façon on n'avait rien appris, on n'avait pas fait d'apprentissage. On ne savait rien faire. (...) Je n'ai jamais eu un sou, parce que, soi-disant, tout ce qu'on nous reprenait par mois, c'était pour nous faire un petit peu d'argent pour plus tard. Et le jour que j'ai été demander mon argent, quand j'ai eu ma majorité, on m'a répondu que ça avait été pour payer mes placements. Alors qu'on a déduit de la paie de mon père, toute sa vie, 100 fr. par quinzaine, pour participer à ce que l'Etat a dû payer pour nos placements. Donc à part les 10 fr. par mois, j'ai travaillé des années pour l'Etat sans jamais avoir droit à mon argent ! Alors, si ça n'est pas de l'exploitation, je ne sais pas comment ça s'appelle !

Les orphelins de Saint-François à Courtepin

Le travail de maturité d'Aline Muller revient sur les souffrances endurées par les pensionnaires de l'ancien orphelinat du village. Elle s'est penchée sur l'histoire de l'orphelinat Saint-François - devenu un home en 1981 - durant la période comprise entre 1960 et 1965. Poignant.

La Liberté, 10 avril 2013 *Marc-Roland Zoellig*

Au village, les Sœurs d'Ingenbohl s'efforçaient de donner une image aimable. Entre les murs de l'orphelinat Saint-François de Courtepin, qu'elles géraient dans les années 60 avec les moyens du bord, c'était autre chose. Les trois anciens pensionnaires avec lesquels Aline Muller s'est entretenue dans le cadre de son travail de maturité racontent les coups, les douches froides punitives, les séquestres dans des pièces aveugles. Les abus sexuels aussi...

Fondé en 1939 sous les auspices de l'Œuvre séraphique de charité - dont le président était aussi, en 1965, chef du Service fribourgeois de l'enfance et de la jeunesse - l'orphelinat Saint-François a fonctionné comme tel jusqu'en 1971. Il abritait alors une quarantaine d'enfants et adolescents avec un fort roulement, les jeunes pensionnaires (garçons et filles) étant souvent expédiés d'un établissement et d'une famille d'accueil à l'autre, sans égards pour leurs cercles d'amis ni scrupules à les séparer de leurs frères et sœurs.

Coups et sévices

Principalement administré par des religieuses d'Ingenbohl - une demi-douzaine durant la période 1960-1965 étudiée par Aline Muller - l'établissement s'apparentait davantage à une maison de correction. Un des témoins interrogés par la gymnasienne se souvient avoir dû rester debout, immobile, durant une demi-journée avec deux bibles à la main. Issu d'une fratrie de dix enfants, tous placés par les autorités, il était aussi régulièrement battu. En été, les pensionnaires de Saint-François en âge scolaire étaient envoyés chez des paysans, qui les employaient comme valets de ferme.

Au sein de l'orphelinat, les châtiments corporels étaient la norme. Coups et douches froides sanctionnaient les élèves trop peu performants lors des cours dispensés dans l'école jouxtant l'orphelinat, qui abrite aujourd'hui l'administration communale de Courtepin. Les germanophones obligés de suivre l'enseignement en français, et donc désavantagés par rapport à leurs camarades, étaient particulièrement exposés.

Une soirée chez Sœur B.

« Il faut se replacer dans le contexte de l'époque », nuance Aline Muller. Dans son travail, elle précise bien que les enfants vivant dans des familles « normales » du village n'étaient parfois guère mieux traités. Les Sœurs d'Ingenbohl - il y en avait aussi de gentilles, selon les témoins rencontrés par la gymnasienne - travaillaient gratuitement 24 heures sur 24 dans des conditions

rendues plus difficiles encore par la situation économique précaire engendrée par la coûteuse construction du bâtiment de l'orphelinat.

Difficilement excusables en revanche sont les abus sexuels dont étaient victimes certains jeunes garçons de Saint-François. Une des religieuses - dans son travail, Aline Muller l'appelle simplement « Sœur S. » - avait ainsi pour habitude d'emmener des garçons dans sa chambre. L'un d'eux se souvient comment la religieuse se déshabillait ensuite derrière un paravent, puis invitait l'enfant à l'« épouiller », en insistant particulièrement sur les parties intimes...

Séquelles durables

La loi du silence était bien sûr de mise, et nombre de pensionnaires ont conservé des séquelles psychologiques durables de leur séjour à Courtepin. Certains se sont suicidés très jeunes, raconte un des témoins rencontrés par Aline Muller.

Le Conseil d'Etat s'est officiellement excusé, en 2012, auprès des orphelins maltraités et abusés dans le canton de Fribourg. Les Sœurs d'Ingenbohl ont fait de même cette année, reconnaissant que des religieuses avaient « causé systématiquement des souffrances à des enfants placés dans leurs institutions » entre 1928 et 1970, « en partie pour des raisons de surmenage ».

Histoire officielle enjolivée ; remarques du journaliste Marc-Roland Zoellig

Domiciliée à Courtaman, Aline Muller a entendu parler du calvaire des orphelins de l'après-guerre, grâce au documentaire « Kindergeschichten » du journaliste Beat Bieri, qui donne la parole à des victimes de mauvais traitements subis dans des établissements lucernois tenus, à l'époque, par des religieux. « J'ai constaté que peu de choses avaient été dites sur ce qui s'est passé à Fribourg », explique la jeune fille.

Après avoir entendu parler de l'orphelinat Saint-François à Courtepin, elle s'est plongée dans les archives puis a passé des petites annonces afin de retrouver d'anciens pensionnaires. Deux hommes et une femme se sont manifestés. Depuis la parution d'un article dans les « Freiburger Nachrichten », Aline Muller a déjà reçu deux autres témoignages. Ainsi que plusieurs courriers de lecteurs dénotant l'émotion encore vive qui entoure ce volet sombre de l'histoire sociale helvétique.

« C'est un sujet très délicat », note la gymnasienne. L'exposition itinérante « Enfances volées », qui a fait escale dans le canton de Fribourg, a beaucoup contribué à briser la chape de silence pesant sur ces événements. Cette médiatisation a fait du bien à certaines victimes, a pu constater Aline Muller. « Mais beaucoup souhaitent rester anonymes. D'autres ne sont pas encore prêtes à parler. »

Ce qui a particulièrement interloqué la gymnasienne, c'est le décalage entre l'histoire « officielle » de l'orphelinat Saint-François, consignée dans les nombreux bulletins de l'Œuvre séraphique de charité conservés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, et la réalité bien plus sombre décrite par les anciens pensionnaires.

Certains à Courtepin ont fermé les yeux

La Liberté, vendredi 3 mai 2013, courrier des lecteurs

Ce témoin n'accable pas les seules religieuses : à l'extérieur de l'institution, on savait aussi ce qui se passait

J'étais au Home Saint-François à Courtepin entre 1953 et 1959 à la suite d'une mesure prise par les Services sociaux ou Protection de la jeunesse à Fribourg. Je ne vais pas revenir sur ce qui a été écrit (tape-tapis dans le dos dans les douches, fessées en bas les culottes avec des orties, enfermé dans un séchoir, etc.). Mais je refuse de mettre toute la charge sur les Sœurs qui s'occupaient de nous (*La Liberté* du 10 avril).

La supérieure, germanophone, n'avait qu'une idée : punir. Elle que je voyais comme un monstre, obligeait la Sœur qui s'occupait des garçons à nous punir même pour ce que nous n'avions pas fait. Fait ou pas, c'est la supérieure qui décidait. Combien de fois l'ai-je entendue réprimander ladite Sœur qui, ensuite, s'enfermait dans la chaufferie pour pleurer. Celle-ci était une victime comme nous.

Mais si elles ont pu agir ainsi, c'est qu'on les a laissé faire. Quand on ne connaît pas son droit, on le suppose sans limite. Et que penser des Services sociaux ou Protection de la jeunesse qui enlevaient les enfants sans s'inquiéter de la suite ? Et les responsables du village de Courtepin ? Régent, curé, qui fermaient les yeux et surtout les oreilles ?

Quant aux excuses des Sœurs d'Ingenbohl, elles ne me parlent pas ; mais si cette congrégation veut nous être utile, alors elle peut encore essayer de convaincre ces deux Sœurs de venir nous expliquer entre quatre-z-yeux pourquoi elles étaient comme ça. Je veux comprendre, est-ce trop demander ?

Quand on fait du mal à un enfant, c'est à tout l'entourage présent et futur que l'on touche (présent : frères et sœurs; futur: femme, mari et enfants). Prendre conscience de ça, c'est déjà quelque chose, non ?

Roland Weissbaum, Pully

Ce que vivaient les orphelins de Treyvaux

La Liberté, 11 septembre 2012, Nicolas Maeder

La ferme de la Perrausa, à Treyvaux, a abrité un orphelinat jusqu'en 1960. Selon un rapport exhumé récemment, les enfants, souvent violés, vivaient dans des conditions sordides. Informée, l'autorité communale n'a pas bougé.

Une colline coiffée de mélèzes, le début des Préalpes. Puis à gauche de la route qui mène à La

Roche, une grande ferme comme tant d'autres. A regarder de plus près, les tavillons se décomposent, tout comme les carreaux des fenêtres. Derrière la bâtisse, il y a comme un « package » communal : bouldrome, déchetterie, terrain de foot et stand de tir. Nous sommes sur le domaine de la Perrausa, parcelle de Treyvaux, à 1,5 kilomètre du village. La ferme à l'abandon a été l'ancienne maison communale des pauvres, appelée hospice, de 1852 à 1960.

C'est sur la photo de cette maison que 4000 visiteurs du Musée d'art et d'Histoire de Fribourg (MAHF) se sont arrêtés lors de leur passage à l'exposition « Enfance volée ». Ils savent maintenant que derrière le décor bucolique des hauts de Treyvaux se cachait l'un des pires orphelinats du canton de Fribourg. En témoigne un rapport du Département cantonal de l'intérieur du 3 juin 1903, particulièrement critique à l'égard de l'institution treyvalienne.

Le document est signé C. Fontaine. Nom prémonitoire, tant les dix pages du rapport restent pour l'heure la seule source écrite qui éclaire des coulisses de l'hospice. « L'institution de la Perrausa ne répond ni aux sacrifices de la commune, ni aux exigences de l'époque actuelle, ni surtout aux besoins et à l'avenir des enfants, écrit-il. Les pauvres qui y sont admis reviennent à la commune un prix double de ceux qui sont placés dans des familles, cela sans avantages apparents. (...) On n'y trouve aucune trace d'organisation, ni de réglementation légales. (...) L'hygiène y est gravement défectueuse. »

Document accablant

Le rapport détaille en plusieurs lignes des dérives « choquantes ». A commencer par des viols sur des enfants, commis par d'autres résidents, y compris les domestiques de la ferme. Puis il poursuit en évoquant la qualité de l'hygiène, « le mobilier est envahi par les punaises, la puanteur attrape à la gorge », et les locaux dont la grandeur est inadaptée pour l'éducation des enfants. Dans sa conclusion, Fontaine n'hésite pas à dénoncer le mutisme et l'indifférence des dirigeants de l'hospice, tous notables du village.

Dans l'armoire

« Nous sommes indignés du silence qui a couvert autant d'atrocités », confie Anne Marie Yerly-Quartenoud, qui a trouvé le rapport dans l'armoire de son aïeul avant qu'il ne soit remis au MAHF par le biais de Jacques Jenny, historien retraité de Treyvaux. Selon cette septuagénaire, également habitante du village, le rapport a été classé, déposé dans l'armoire, puis oublié. Un oubli qui laisse un goût amer chez certains villageois, qui se souviennent du témoignage d'un ancien de l'hospice, mort en 2001. Cet ancien président de la fanfare de Treyvaux avait confié avoir vu, à l'époque, ses camarades d'infortune être battus, parfois abusés, par les tenanciers de la ferme ou des vieux résidents. Il parlait aussi de son meilleur ami obligé les dimanches de montrer aux passants les draps mouillés de ses incontinences, en guise d'humiliation. Et surtout, il fustigeait le mélange des vieux, vagabonds et jeunes orphelins sous le même toit, pour ne pas dire dans la même chambre. Ce que dénonçait déjà le rapport de 1903 comme étant la cause principale des dysfonctionnements de la Perrausa.

Les fautes des parents

« Mais, dans les archives communales, rien n'est mentionné sur la vie interne de l'hospice, affirme Jacques Jenny. Seules ses dépenses liées font l'objet de débats au Conseil communal. » Dès 1920, ce qui préoccupe les citoyens de Treyvaux, ce sont les constructions des routes et de la nouvelle école. Dans ce contexte d'investissements et d'endettement, le domaine de la Perrausa pèse lourd sur les finances communales. **A la demande d'un citoyen de remplacer les paillasses des enfants de l'hospice par des lits, le curé aurait répondu dans les années 1940 : « Ces enfants ne le méritent pas. Ils expient les fautes de leurs parents. »**

Loi du silence

A l'origine, en 1852, l'hospice est créé afin d'éradiquer le fléau de la pauvreté qui touchait 20 % de la population. « Le fondateur, Jean-Baptiste Kolly, y voyait un acte chrétien qui devait servir la cause du Pius Verein, le renouveau catholique qui s'implante dans le canton au XIX^e siècle grâce à l'aide aux pauvres et la création de caisses d'épargne », explique Jacques Jenny. Les Sœurs d'Ingenbohl, proches du Pius Verein, habitent l'hospice. Elles sont remplacées peu à peu par des domestiques agricoles, mieux capables de gérer un domaine, mais moins d'éduquer des orphelins. La Commission, qui dirige la maison et contrôle les comptes, fermera les yeux sur les dérapages des tenanciers. « La morale était très importante, ajoute Jacques Jenny. La loi du silence devait servir à préserver un ordre que l'on voulait idéal, mais qui ne l'était pas du tout ! Il fallait avant tout sauver les apparences. »

Aujourd'hui, la ferme de la Perrausa n'est plus habitable. Après un projet avorté de « musée des machines » en cet endroit, elle est vendue en juin 2008 par le Conseil communal à un habitant du village pour 125 000 francs, terrain compris. Le nouveau propriétaire promet de rénover la ferme et de la transformer en appartements.

Itinéraire d'une fille de paysans broyards ; deux flashs historiques

Texte inspiré par un travail de Maturité présenté par Anne-Raphaëlle Richoz et Damaris Genin, Gymnase Auguste Piccard, 14 novembre 2005

<http://www.auguste-piccard.ch/pages/TM-PDF/TM2005/TM2005RichozGenin.pdf>

Cette étude intitulée « Scolarité, formation, profession : quel avenir pour la femme dans les années soixante ? » se base essentiellement sur les interviews de deux femmes qui ont travaillé depuis 1960 environ. L'une des deux personnes interviewée est fribourgeoise. Les auteurs donnent des noms fictifs. Mais comme j'ai connu la famille de la Fribourgeoise, Anne-Marie Bonfils-Grandgirard aujourd'hui décédée - Sylvie dans le texte -, je me permets de lui donner son vrai nom, avec l'autorisation de son frère Jacques Grandgirard, de Cugy.

Curriculum d'Anne-Marie Bonfils-Grandgirard

Résumé : 7 mai 1936, naissance à Cugy ; 1942-1948, école primaire à Cugy ; 1948-1950, pensionnat de la Gouglera ; 1950, rencontre avec Armand Bonfils ; 1951-1952, école ménagère à Cugy ; 1952-1954, travail à la ferme ; 1954, accident militaire d'Armand Bonfils ; 1954-1960, vendeuse dans un atelier de confection à Payerne, à l'Innovation ; 1957, mariage avec Armand Bonfils ; 1960, emménagement à Payerne ; 1961, naissance de Catherine ; 1965, naissance de Jacques ; 1967, naissance de Roland ; 1971, déménagement à Cugy ; 1971, naissance de Sophie, trisomique ; 1978, placement de Sophie aux Buissonnets ; 1978, cours à la Croix-Rouge, puis travail au Home des personnes âgées d'Estavayer-le-Lac durant une vingtaine d'années ; 1992, décès d'Armand Bonfils ; 1999, retraite d'Anne-Marie ; 2004, décès de Sophie ; 2008, décès d'Anne-Marie.

Dure est la vie !

Anne-Marie a travaillé à partir de 19 ans dans un atelier de confection d'habits à l'Innovation de Payerne, sans aucun apprentissage. A 21 ans, en 1957, elle épouse Armand Bonfils, rencontré pour la première fois lorsqu'elle avait 14 ans. Armand a été amputé trois ans plus tôt de la main droite et de la jambe gauche, suite à un grave accident militaire : deux obus avaient vraisemblablement été placés simultanément dans un lance-mine ; le lieutenant et un soldat ont été tués, et plusieurs soldats furent blessés.

Dès son mariage en 1957 et jusqu'à la naissance de Catherine en 1960, Anne-Marie subvient seule aux besoins de la famille par son travail de vendeuse à Payerne. Le couple doit se battre jusqu'au tribunal fédéral pour qu'Armand obtienne une pension décente de la part de l'assurance militaire. En 1961 - année de la naissance de Catherine - il peut, grâce à l'assurance invalidité, faire un apprentissage de dessinateur en mécanique à Morges. Il sera ensuite engagé dans un bureau d'ingénieurs à Estavayer-le-Lac où il restera pendant 27 ans. En 1965, la jeune femme met au monde son troisième enfant, Roland.

En 1971, suite à une *grossesse merveilleuse*, elle accouche d'une fille prénommée Sophie. Celle-ci est immédiatement transportée à l'hôpital de Fribourg, à cause de problèmes cardiaques. Un mois plus tard, Anne-Marie apprend par téléphone la *terrible* vérité : leur fille est trisomique. La première année de sa vie, Sophie reste à l'hôpital de Fribourg et à l'hôpital de l'Île à Berne pour son cœur. La famille la voit donc très peu. A l'âge de six ans, elle apprend à marcher et arrête enfin de vomir. Pendant sept années, Anne-Marie, aidée par son mari et ses trois autres enfants, s'occupe de Sophie jour et nuit. En 1978, elle est placée à l'institution des Buissonnets à Fribourg. Anne-Marie, chamboulée par ce changement, est à la limite d'une dépression : l'absence de Sophie est trop pesante.

En 1978, encouragée par sa fille aînée étudiante à l'école d'infirmières de Genève, elle suit des cours d'aide-soignante à la Croix-Rouge. Elle est engagée à temps partiel dans un home pour personnes âgées à Estavayer-le-Lac. Ce travail l'aide à surmonter l'absence de sa fille et lui apporte *joie et plénitude*. Elle y travaillera pendant vingt ans, tout en s'occupant de la maison,

de son mari, des enfants et de Sophie qui revient tous les week-ends. Les trois dernières années passées par Anne-Marie dans ce home sont *épouvantables*, selon son expression, à cause d'une cheffe jalouse et désagréable.

Anne-Marie Bonfils-Grandgirard à la Gouglera

De 13 à 15 ans, Anne-Marie quitte Cugy pour aller à La Gouglera. Elle en garde un très mauvais souvenir. Ce pensionnat se trouve en Singine. A quelques kilomètres du village de Chevrilles (Giffers), une petite route de campagne traversant prés et forêts conduit à une grande bâtisse, l'Institut de La Gouglera.

« Les religieuses essaient d'offrir aux jeunes filles une solide formation pour leur avenir. Elles se soucient de développer le sens des responsabilités et encouragent les jeunes à adopter une attitude résolument positive face au travail et à la vie », souligne Sœur Chantal, enseignante à La Gouglera. Anne-Marie en garde néanmoins un très mauvais souvenir : « Très, très rigide. Mais alors quelque chose de pas possible. C'était mixte... Cela a eu des répercussions sur ma vie parce que l'on nous présentait les garçons comme les bêtes noires. On peut dire et c'est vrai que ça m'a perturbée pendant très longtemps et j'ai toujours dit que mes enfants n'iraient jamais, jamais, jamais dans un pensionnat comme ça. Quant aux études, elles étaient bonnes, comme dans une école secondaire, avec beaucoup d'allemand que je n'aimais pas du tout ».

La Gouglera, passeport pour la vie !

Fondée par les Sœurs d'Ingenbohl en 1862, la Gouglera fait partie de l'histoire éducative du canton de Fribourg. Ce pensionnat était censé rapprocher les langues et les cultures et il était considéré comme école secondaire. Malgré une discipline stricte largement commentée par les anciens élèves, la renommée de l'institut n'a jamais baissé pendant plus d'un siècle. Apprendre l'allemand, c'était jadis une cerise sur le gâteau de la formation scolaire ! Dans de nombreuses écoles - à cause surtout du nombre d'élèves et de la multiplicité des degrés d'enseignement - les enfants ne bénéficiaient d'aucune ouverture aux sciences naturelles et à la protection de la nature, d'aucune initiation à l'art, ni de la moindre pratique de la gymnastique... Combien ont considéré plus important, surtout dans nos campagnes, d'apprendre l'allemand à la Gouglera ou à moindres frais en Suisse allemande, plutôt qu'effectuer un apprentissage ou poursuivre des études !

En 1969 l'ancien pensionnat est détruit et un nouveau bâtiment le remplace. Malgré la demande importante, il n'a plus été possible au couvent d'Ingenbohl, faute de relève, de continuer. L'ancien internat mixte est devenu pensionnat pour jeunes filles en 1969, année de la démolition de l'ancien bâtiment et de la construction du nouveau. Le pensionnat a fermé ses portes en 2007, faute de relève dans l'Ordre des Sœurs d'Ingenbohl.

La Gouglera a alors été mise en vente. La famille Fasnacht a racheté le bâtiment et y a aménagé un centre de motivation, de formation et de séminaires. C'est un lieu où des jeunes en surpoids

et d'autres jeunes gens en recherche peuvent être accompagnés sur le chemin de leur intégration professionnelle et sociale.

L'école ménagère

De retour de la Gouglera, Anne-Marie a suivi l'école ménagère pendant environ une année. C'est à la fin de cette école qu'elle aurait voulu entreprendre un apprentissage mais, hélas, les travaux à la ferme l'ont obligée à rester à la maison.

Flash sur les écoles ménagères

Dans le canton de Fribourg, les écoles ménagères apparaissent dès 1905. L'introduction de l'enseignement ménager s'est progressivement généralisé dans notre canton, non sans de grandes difficultés, jusque dans les années 30. Presque partout l'école ménagère a rencontré tout d'abord l'indifférence et même la désapprobation des mères de familles. Le peuple n'en comprenait pas la nécessité. L'école ménagère est suspectée de vouloir révolutionner les pratiques et mépriser les savoir-faire traditionnels. Si l'enseignement ménager avait été gratuit, les critiques auraient été moins vives. Certains Conseils communaux accablaient ces écoles de leurs sarcasmes afin de s'en débarrasser.

Les jeunes filles émancipées de l'école primaire devaient se présenter spontanément à l'école ménagère de leur cercle. L'organisation a varié au cours des années. Les adolescentes étaient à l'origine réparties en groupes de 12 au maximum et y passaient un jour par semaine pendant deux ans, à raison de 40 semaines par an. La décision fut prise plus tard de placer un jour par semaine durant la dernière année de l'école primaire, et un jour après l'émancipation. Le programme de première année comportait des leçons d'hygiène, de cuisine, d'alimentation, de lingerie, de raccommodage, de blanchissage, de repassage et de jardinage. La deuxième année, les futures ménagères et mamans étaient initiées à la puériculture, aux soins aux malades, à la comptabilité, à la coupe et confection, à la cuisine, au détachage, au raccommodage et au jardinage. Ce régime d'une journée par an pendant deux ans s'est poursuivi jusqu'à la fin des années 1940. Par la suite, les jeunes filles quittaient l'école primaire à l'âge de 15 ans, une année avant les garçons, pour fréquenter l'école ménagère durant leur seizième année, pendant quatre mois.

L'obligation de suivre une école ménagère entraînait un manque à gagner pour les jeunes filles que les parents souhaitaient placer comme servantes dans des fermes ou ouvrières en usine. Car les journées hebdomadaires d'école ménagère, réparties sur deux ans, ont concerné pendant plusieurs années des filles émancipées de l'école primaire. D'où une vive réaction des parents qui avaient besoin soit des bras de leurs filles, soit de leur salaire. Pendant la guerre 1914-1918, plusieurs communes demandèrent la fermeture de leur école ménagère. Georges Python, directeur de l'Instruction publique, s'y est toujours refusé. Enfin, le monde rural reprochait au monde urbain de lui imposer des institutions qui ne lui convenaient pas.

Les femmes ont accepté de moins en moins cette situation car elles étaient dans les cuisines ou les ateliers de couture pendant que les garçons continuaient le programme normal. Aucune

leçon de rattrapage n'était prévue. En octobre 1979, de jeunes Biennoises boycottent les cours obligatoires d'enseignement ménager. Elles font valoir qu'un enseignement obligatoire uniquement pour les jeunes filles viole le principe de l'égalité de traitement et éduque en plus les futures épouses à devenir des servantes.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique avait recommandé, en 1972, que l'enseignement ménager ne se fasse pas au détriment des autres branches principales. Neuf ans plus tard, en 1981, au nom de l'égalité des chances de formation, la même Conférence demande la mixité dans l'enseignement de toutes les disciplines. Peu à peu, les cantons introduisent cette réforme. Filles et garçons suivent donc ensemble les leçons de travaux manuels, d'activités créatrices sur textiles (les ouvrages appelés jadis les *travaux du sexe*) et d'économie familiale.

Le salaire d'Anne-Marie

Et durant plusieurs décennies, dans bon nombre d'entreprises, le salaire féminin le plus haut restait inférieur au salaire masculin le plus bas. Exemple : en 1939 un ouvrier spécialisé de l'horlogerie gagnait 1,45 fr. par heure, un ouvrier non spécialisé 1,05 fr., et les ouvrières en moyenne 83 ct. Dans son interview, Anne-Marie dit clairement que *les femmes ont des compétences parfois bien supérieures aux hommes et devraient recevoir le même salaire qu'un homme occupant le même poste.*

Au début de son parcours professionnel, alors qu'elle travaillait à l'Innovation à Payerne, Anne-Marie gagnait 400 fr. par mois, un salaire très bas par rapport à la durée du travail. « *Non je n'ose même pas vous le dire... Je l'ai tout à fait en tête : 400 fr. par mois.* »

Anne-Marie a senti de l'infériorité par rapport aux hommes quant au salaire. Ils étaient plus payés alors que leur travail était exactement identique au sien : « *Cela ne me semblait pas normal du tout, parce qu'on faisait les mêmes heures, le même travail. On avait notre grand carton, il fallait l'ouvrir, le mettre au rayon et les hommes faisaient la même chose. Mais ils étaient plus payés, ça alors certainement.* »

A cette époque, le mari d'Anne-Marie gagnait 600 fr. par mois et recevait des allocations spéciales à cause de son accident. Il faut relever que le coût de la vie en 1960 était beaucoup moins élevé qu'aujourd'hui et, qu'avec un salaire de 1000 fr., on arrivait à vivre dans des conditions correctes, même s'il fallait faire attention aux dépenses et économiser. « *Quand on a déménagé à Payerne, on avait un appartement que l'on payait 175 fr. par mois. Moi je gagnais 400 fr., mon mari gagnait 600 fr. Ben on faisait avec... Il fallait vraiment faire attention dans toutes les dépenses !* » Lorsqu'elle a repris son travail en 1978, son salaire avait nettement augmenté : 2000 fr. pour 50 %, et la différence de salaire entre hommes et femmes avait diminué. « *Ah oui, alors le salaire avait changé. La première fois que j'ai reçu mon salaire : "Wouah !" J'en bavais des ronds de chapeaux. Je disais : "C'est pas vrai !" Tout avait changé, tout avait évolué, ça c'est sûr.* »

La création insolite de l'école ménagère de Surpierre

En 1930, le curé-doyen Nicolas Charrière - dans des circonstances décrites avec humour par le Père Didier Bondallaz natif de Cheiry, alias Arthur Nicole - fondait une école ménagère et appelait à sa tête les Sœurs de la Charité de La Roche-sur-Foron (Savoie). Le Père Didier a célébré sa Première messe à Surpierre en 1936, peu de temps après l'ouverture de l'école ménagère.

C'était avant la guerre, celle de 39. Le paisible village sur la pierre avait toujours l'air de dormir comme un grand lézard sur cette échine de rocs et de terres entre les deux vallées, car il ne s'y passait rien ! Mais il ne dormait pas, le Révérend, maître tout-puissant de la paroisse. Il la tenait en haleine ! Il avait beau être vieux ; il restait « dans le vent », comme on dit aujourd'hui, et je vous garantis que ça soufflait drôlement fort, parfois ! Il avait la tête solide, le regard assuré et des idées à revendre.

Après quelques années de « pontificat », pour forcer les gens à l'épargne, il avait fondé une Caisse Raiffeisen dont il était le caissier intransigeant et redouté. D'un vieux grenier qu'il munit de trois portes, dont l'une en fer, et de fenêtres préservées par de solides barreaux, il fit une banque où il siégeait tous les dimanches, après la messe et après les vêpres. Il aimait mieux encaisser que redonner. Il avait bien raison et cette manière de faire se révéla bientôt bénéfique pour les familles.

Bien avant que le commun des mortels, à des lieues à la ronde, écoute la radio, il en posséda une ; une belle et bonne machine, pas du tout crachotante et asthmatique... où l'on pouvait entendre, vers les trois heures du matin, la voix de l'Amérique ! C'était avant les années 30.

En descendant de sa montagne, il avait emporté avec lui des idées claires comme les ruisseaux qui courent là-haut et l'énergie têtue du montagnard pour les réaliser. Une seule chose comptait : le but. Il secouait les endormis, talonnait les hésitants, les bougonnants, les attentistes... et il parvenait droit là où il voulait.

Or, vers les années 30, il s'était mis dans la tête, mon Révérend, de doter la paroisse d'une école ménagère. Nos filles devaient aller à la rue de Morat, et c'était loin, et ça coûtait cher. En ce temps-là, on n'avait pas beaucoup d'argent liquide à la campagne et l'on craignait qu'elles ne deviennent des « demoiselles » perchées sur de hauts talons, le museau peint, raffinant leur langage, et se tortillant en marchant. Elles ne seraient plus de vraies paysannes « féroces » pour les gros travaux et ne sauraient plus cuire le lard et la saucisse, le jambon et les choux, mais connaîtraient les recettes des vol-au-vent, composeraient des desserts et s'occuperaient de broderie et de rêves dorés en attendant pour le moins un régent !

Il avait donc loué aux châtelains de l'époque - ce devait être des artistes - une maison leur appartenant en bordure de l'église, maison qu'il n'avait jamais vue habitée. On le disait avare, ce qui était pure calomnie. On le vit bien après sa mort, lorsqu'on apprit tout le bien qu'il avait fait en cachette. Oh ! le rude doyen que c'était ! Il voulait donc doter la paroisse d'une école

ménagère et la paroisse devrait, à l'avenir, en assumer les frais. Et sur ce point, les gens n'étaient pas d'accord, mais pas du tout !

Par un beau dimanche après la messe, il avait convoqué l'assemblée paroissiale. Les hommes affluèrent, vieux et jeunes, et fort montés. On n'invita pas les femmes, pensez ! Une école ménagère n'est surtout pas leur affaire ! Bien sûr, ils la voulaient cette école, mais pas comme le Révérend la désirait... car ils devraient ouvrir ce porte-monnaie qui doit rester autant que possible fermé et éviter les courants d'air fort nuisibles à sa santé. La manne devrait tomber, oui, mais du Ciel ! Il présenta le projet à l'assemblée : visages de pierre. On veut le bulletin secret : comme ça on ose dire ce qu'on pense ! On ramasse les bulletins, on les compte. Les opposants sont victorieux à une écrasante majorité. Le Révérend, tout-puissant conducteur de son peuple rétif, descend de son estrade, froid et net comme un couperet de guillotine, s'adresse au secrétaire prêt à protocoler les résultats : « Ecrivez ! » dit-il. Le greffier a saisi sa plume de la même vitesse qu'une recrue son fusil au commandement d'un colonel et le Révérend dicte : « L'assemblée paroissiale, à l'unanimité, a décidé d'ouvrir une école ménagère. Signez, datez ! » Et le doyen a pris la plume des mains du secrétaire. Dans un grincement victorieux, il signe lui aussi... A grandes enjambées, il laisse ses gens éberlués et regagne son presbytère, impavide et serein.

Bien sûr les gens ont grogné sur tous les tons. Ils ont réfléchi... Du temps a passé : l'école ménagère fut ouverte. Des Sœurs sont arrivées en novembre 1931 et tout le monde, par la suite, fut content !

Arthur Nicole

Un palais scolaire en 1910

Michel Jordan, ancien instituteur à Broc puis professeur au CO de la Gruyère, a écrit en 2009, à l'occasion du centenaire de l'école primaire de Broc « Le siècle du palais scolaire brocois, 1910-2010 ». Le terme de « palais » n'est pas exagéré quand on découvre que cette école - un bel exemple de Heimatstil dans sa période la plus inventive - était la plus moderne du canton de Fribourg en ce début du XX^e siècle. Elle disposait déjà d'un chauffage central et de douches, de parquets dans les salles, d'une école ménagère... Eugène Coquoz, instituteur à Broc de 1911 à 1920, créa un musée pédagogique richement doté. Il fonda des Cercles d'études, l'un destiné à la jeunesse du village et l'autre aux collègues instituteurs.

Ecole et armée

Un passage de l'ouvrage de Michel Jordan où il parle du temps où l'armée occupait les écoles.

L'école avait été inaugurée à la fin 1910. Un palais ! On allait tout faire pour le conserver à l'état de neuf. Arrive 1914. La Commission scolaire tient séance le 30 juillet. Des bruits de bottes, de plus en plus nombreux, arrivent jusqu'à nous. Le secrétaire note : « Crainte de voir à chaque heure toute l'Europe entière dans une guerre générale ; la séance est levée en espérant que la prochaine nous trouvera dans un temps meilleur. » Il n'y a plus d'espoir, c'est la guerre en Europe, celle qui sera dite « La Grande Guerre ».

En Suisse, la mobilisation générale est décrétée le 2 août. Il faut prévoir des logements pour nos soldats. Dans les premiers mois de guerre, les hommes mobilisés sont aux frontières. En octobre 1914, la commune est avisée que le bataillon 18 va prendre ses quartiers d'hiver à Broc. Un bataillon entier au village, c'est trop ! Broc accepte deux compagnies, on pourra les loger sans occuper les salles de classe. Après la séance du Conseil communal du 15 octobre 1914, le secrétaire communal note : « Vu la situation spéciale dans laquelle se trouve notre localité par rapport aux enfants et les déclarations du colonel brigadier, les classes ne seront pas fermées et, dans le nouveau bâtiment scolaire, il n'y aura que l'infirmier dans la salle de l'école ménagère, la poste de campagne et les armuriers. Les douches seront mises à disposition de la troupe. Les armuriers peuvent s'installer au corridor du sous-sol. » Et les caisses de cartouches ? Elles seront « déposées au local de la morgue ». Là, au cimetière, en cas d'explosion, le risque sera minime.

Les années passent. Arrive la période qu'on appellera plus tard *l'Entre-deux-guerres*. Il n'y a plus de mois de mobilisation, mais des cours de répétition. Le 19 août 1927, le Conseil communal vient d'apprendre que le bataillon 15 effectuera son cours de répétition à Broc. Il décide qu'on logera les hommes dans toutes les salles de classe des deux bâtiments scolaires. Avec un bataillon entier au village, impossible de loger tant d'hommes sans occuper les salles du nouveau bâtiment, « vieilles » seulement de 17 ans. Pendant deux semaines, l'odeur âcre de la paille des cantonnements remplacera les relents des vieilles pantoufles, de la sueur à l'heure des dictées. Les élèves auront vacances du 24 septembre au 10 octobre 1927. Il y a parfois pour les élèves - et pour les maîtres - de beaux automnes inattendus !

L'été 1939 avait été beau. De nouveaux bruits de bottes nous parvenaient du nord. Le 2 septembre 1939, c'est la mobilisation générale de l'armée suisse. De nombreux bataillons vont se succéder au village tout au long des six années de guerre. Certains soirs, plus de 1000 soldats seront entassés dans les cantonnements brocois : salles de classe, salles de restaurant et locaux de la chocolaterie. Aussitôt que les troupes sont moins nombreuses, on libère les salles du nouveau bâtiment scolaire.

Lorsque, en 1940, les troupes genevoises assistent à un concert spécialement donné pour elles par les « Pinsons de l'abbé Bovet » à la fabrique de chocolat, elles entendront leur directeur, le chanoine Bovet, proclamer, en prenant le ton sur son diapason : « Je donne le choc au la. » La phrase est devenue célèbre.

Pendant la seconde guerre mondiale, comme pendant les cours de répétition qui vont suivre, une salle du sous-sol du bâtiment scolaire, jouxtant le local des douches, servira de prison pour les soldats condamnés « aux arrêts ». Et, parfois, de petits écoliers, à travers les barreaux des lucarnes du sous-sol, seront sollicités par les prisonniers pour aller leur acheter, dans un commerce voisin, quelques friandises ou un paquet de cigarettes « Caporal ». La guerre finie, beaucoup d'anciens mobilisés reviendront à Broc afin de faire connaître à leur famille le bâtiment scolaire où ils ont dormi, la vallée du Motélon où ils ont « guerroyé » et, peut-être, un petit coin secret où ils ont conté fleurette à une jolie Brocoise.

Les parquets de 1910 sur lesquels ont dormi des troupes servent toujours aux écoliers de 2010. En bon état.

Ce n'était pas Broc partout...

De très nombreuses écoles fribourgeoises ne se sont modernisées qu'après la guerre 1939-1945, et bien plus tard encore. Quand je suis arrivé à Cheiry, en 1951, le bâtiment scolaire était des plus rudimentaire et dans un état de dégradation avancée : aucun matériel d'enseignement - mais alors là, aucun ! -, sauf une carte de la Suisse et une du canton de Fribourg, les deux dans un état pitoyable. Dans une armoire, de vieux ouvrages antialcooliques datant du tournant du siècle, époque où la lutte contre le vin et la goutte était intense. Je n'ose parler de l'appartement, ni des toilettes à l'extérieur surplombant un creux à purin.

Pas de changement depuis le début du siècle, sauf l'eau courante dont avait été dotée la cuisine. Mais, celle-ci arrivait à l'évier par un tuyau extérieur fixé à un mur. Au premier gel, plus d'eau ! Et la classe mixte regroupait tous les enfants du village, de 7 à 16 ans, sauf de 7 à 15 pour les filles qui fréquentaient l'école ménagère à Surpierre durant leur dernière année de scolarité. Deux ans après mon arrivée, le bâtiment était vidé et modernisé.

Les « régents » d'autrefois et le musée de Prévondavaux

Extrait de mon ouvrage, « Au temps de l'Ecole normale », 2005

Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont passé toute leur vie active dans l'enseignement. Et dans des conditions matérielles restées difficiles jusqu'au début des années 1960 : des classes qui comptaient souvent plus de cinquante élèves et tous les cours, un matériel d'enseignement et des conditions hygiéniques rudimentaires. Des fonctions annexes - dont les plus courantes étaient directeur de la chorale, organiste, secrétaire communal et paroissial - apportaient un léger surplus à un traitement anémique. Ces « accessoires » aidaient à nouer les deux bouts et à entretenir une famille souvent nombreuse. Que de foyers d'instituteurs ont élevé cinq à dix enfants et plus dans un appartement exigü et sans aucun confort ! Le droit chemin ? Les régents savaient qu'ils ne devaient pas dévier de la route balisée par l'Eglise et le régime conservateur. Carton jaune ou carton rouge à qui tentait un pas hors du sillon.

Des régents ont parfois compensé la rigueur de leur sort par des excès d'autorité et, surtout dans les milieux campagnards, par une hypertrophie du sentiment d'appartenir à un monde intellectuellement supérieur. On me citait jadis l'exemple de ce maître broyard qui déclarait dans son auberge communale, derrière son demi de blanc : « Les capacités je les ai, et l'intelligence je me la sens. » Si certains ont été autoritaires et cuistres, s'ils ont donné parfois des punitions écrites aussi exagérées que ridicules comme copier le chapelet, s'ils ont usé et abusé des châtements corporels, d'autres ont accompli leur tâche avec un sens du devoir exemplaire et une grande modestie.

Un musée scolaire à l'école de Prévondavaux

Un exemple de dévouement parmi cent autres, celui de Donat Bondallaz, régent de Prévondavaux, un tout petit village aux confins du canton, à l'extrémité sud-ouest de l'enclave de Surpierre. Soucieux d'appliquer l'enseignement intuitif cher au professeur d'Hauterive l'abbé Raphaël Horner, il a constitué pour sa classe un musée scolaire décrit dans le *Bulletin pédagogique* du 15 novembre 1931 :

M. Donat Bondallaz, instituteur à Prévondavaux, dont le dévouement pédagogique et les générosités privées nous sont, malgré lui, bien connus, a constitué durant ses 20 ans d'enseignement, par ses propres trouvailles ou à ses frais personnels, un très intéressant musée scolaire. Imaginez, sur un rayon supérieur, 6 mammifères à fourrures et 10 oiseaux empaillés : freux, bécassine, grèbe, etc. En dessous, un rutilant zoo de 100 sujets artistement sculptés et peints sur bois, jadis, par un artisan du terroir, savoir : les principaux fauves, des reptiles et batraciens et un grand vol d'oiseaux où se côtoient l'aigle royal et le gracieux oiseau-mouche abrité sous un liseron... qu'on dirait tout humide ! Plus bas, dans des bocaux, une grande couleuvre à collier, mère grenouille avec toute la série de ses métamorphoses et de pauvres sauriens littéralement alcoolisés ! Puis, d'originales collections de minéraux, de bois, de papillons, de semences, d'anciennes monnaies et munitions, etc., et - j'allais l'oublier - une queue de serpent à sonnettes. Enfin, un herbier de 330 plantes analysées et groupées selon les lieux et les saisons. Or, M. Donat Bondallaz vient d'ajouter à son exemple de goût et d'initiative un beau geste de générosité... que personne, certes, - disons-le pour sourire - ne traitera de « primaire » ! Il a donné aux classes de Nuvilly, son village d'origine, cet enviable trésor.

Dès les années soixante et septante, la roue a tourné peu à peu. L'Ecole a changé : classes mieux équipées, salaires ajustés, davantage d'indépendance au point de vue de la religion et de la politique, méthodes revisitées...

Le concile Vatican II vu de Fribourg, par François Gross

François Gross, né en 1931, est licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il entame sa carrière journalistique à la « Gazette de Lausanne ». En 1964, entre à la TSR. Jusqu'en 1970, il est chef de la rédaction en langue française du Téléjournal à Zurich. Il est appelé à la fonction de rédacteur en chef de « La Liberté » dès le 1^{er} juillet 1970. Ce journal, inféodé jusqu'alors au PDC et à l'évêché, devient grâce à François Gross un organe indépendant et ouvert à diverses sensibilités. Incisif dans ses éditoriaux, François Gross est craint d'un milieu qui était plutôt habitué à la brosse à reluire.

Et la citadelle catholique vacilla

« La Liberté » du 18 octobre 2012

Le vent de changement qui souffla sur l'Eglise catholique il y a 50 ans balaya aussi le canton, fragilisant l'emprise du clergé et du Parti conservateur. Mais les réformes conciliaires butèrent

sur de farouches résistances. La pluie conciliaire tomba à Fribourg sur un sol figé et crevassé. Les prémices d'un dégel pointaient mais la vieille garde les ignorait. Depuis le dernier quart du XIX^e siècle, le Parti conservateur, se donnant comme investi d'un mandat céleste, régissait un canton durablement endolori par les luttes du Kulturkampf. Au clergé revenait la charge d'inculquer obéissance et résignation à une population largement campagnarde. *La Liberté*, créée par un ecclésiastique visionnaire et fragile, avait pour tâche la diffusion de la parole d'en haut. Un tel système porte à la critique - et la mérite - s'il est jugé à l'aune des réalités actuelles. Il résultait des avanies subies par les catholiques pendant les années précédentes. Claquemurés derrière le rempart de leurs convictions, ils s'étaient nourris de l'utopie d'une République chrétienne. Des relents de ces pieuses billevesées obscurcissaient la tête de quelques notables du conservatisme-catholique des années cinquante et soixante bien que des mécomptes électoraux eussent indiqué des failles dans la muraille. Les techniques nouvelles modifiaient les comportements humains.

Enfin, la télévision vint ! A travers elle, un paysan de la Gruyère découvrait des politiciens populistes genevois nommés Dafflon ou Magnin, réclamant posément une amélioration des rentes AVS. Ne lui avait-on pourtant pas enseigné que les communistes, violeurs de bonnes sœurs et incendiaires d'églises en Espagne, ne sortaient jamais sans un couteau entre les dents ? Une commission cantonale censurait les films quand la Télévision romande diffusait des enquêtes sur l'avortement, l'homosexualité, les compagnes de prêtres et autres sujets qui hérissaient les bien-pensants. L'amélioration des salaires favorisant la formation d'une classe moyenne, celle-ci découvrait les voyages à l'étranger. Vouloir tenir sous le boisseau une population de plus en plus informée et mobile tenait de la gageure. Les Fribourgeois et Fribourgeoises, jeunes en tête, s'émançaient. Politiquement aussi. Denis Clerc a relaté dans ses Mémoires son « apostasie » politique et son passage au Parti socialiste.

Des blessures vives

Dans la corbeille conciliaire, la constitution pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps » (Gaudium et Spes) et la déclaration sur la liberté religieuse (Dignitatis humanae) intéressaient particulièrement les personnes sur les épaules desquelles pesait encore la chape entravant leur liberté de conscience. Ces mêmes documents faisaient, en revanche, grincer les crocs des chiens du troupeau. Il n'avait certes pas manqué d'esprits clairvoyants pour rappeler aux chrétiens le danger d'une politique chrétienne enrégimentée dans un parti. L'abbé et futur cardinal Charles Journet avait averti : « Jamais la politique chrétienne ne coïncidera exactement avec la politique d'un parti. » Ecouter les hommes et les femmes assez avancés en âge pour avoir vécu ce qu'il faut bien appeler l'ancien régime - 1930 – 1960 - c'est récolter des souvenirs, des témoignages et débrider aussi des blessures. Les abus d'autorité commis par des instituteurs, des curés, des religieux et religieuses abondent, qui vont des châtiments corporels aux attentats à la pudeur, des dénonciations du haut de la chaire aux violations de la sphère privée. C'est dire la portée des textes conciliaires sur la dignité de la personne humaine, sur la liberté de choix des individus et, par là, sur leur responsabilité, sur la recherche de la vérité hors de toute contrainte. Révolution copernicienne ! Pour la première fois, un concile n'était pas fulminatoire, s'abstenait d'édicter des règlements de police et s'adressait à des adultes. Les seize documents élaborés en

quatre sessions n'étaient et ne sont pas d'une approche facile. Leur vulgarisation a souffert du mauvais accueil qui leur fut réservé par la partie du clergé formée à l'ancienne. Ont-ils vidé les églises, comme on l'entend dire ? Ils en ont, en tout, cas, éloigné ceux et celles qui y venaient par conformisme social.

Le débat fait rage à « La Liberté »

« Je suis choquée. Hier, à l'église du Christ-Roi, c'est une religieuse qui donnait la communion. Mais où va-t-on, Monsieur ? » Ce jour-là, Madeleine Butignot, rédactrice à *La Liberté*, laissait exploser son indignation. L'ancienne secrétaire de l'abbé Bovet exprimait des sentiments assez largement partagés par les personnes « d'un certain âge ». Usage de la langue française, office célébré face au peuple, chant « dégrégorianisé » : les normes fixées quatre siècles plus tôt à Trente étaient détricotées. S'y ajoutant des improvisations téméraires, il y avait de quoi désorienter celles et ceux portés à confondre adaptation et abandon. La liturgie avait bon dos. Parfois, des propos nostalgiques et esthétisants habillaient un refus catégorique d'une Eglise purgée des algues et des coquillages alourdissant sa coque et bridant son erre. Trop souvent introduites - si l'on ose dire - « à la diable », des innovations destinées à associer le peuple au service divin ont froissé des sensibilités et suscité des incompréhensions.

Et ce n'est pas dans le quotidien de Péroilles que les Fribourgeois trouvaient des informations favorisant une meilleure approche des réformes liturgiques. Frédérique Carrel, dans son mémoire de master, présenté en 2008 à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, révèle les divergences opposant la direction de l'œuvre de Saint-Paul à la rédaction de *La Liberté* dont elle est propriétaire-éditrice. Le ton est direct et laisse entrevoir l'impatience courroucée de la Mère générale face aux « réticences farouches de certains rédacteurs et, notamment, celles du rédacteur en chef qui, systématiquement, ouvre les colonnes du journal à des laïcs ou des ecclésiastiques qui doutent du bien-fondé des décisions conciliaires, notamment au sujet de la question liturgique et qui ne semblent pas pressés de les appliquer ». Roger Pochon, piqué au vif, répond que *La Liberté*... n'a jamais pris position contre une refonte de la liturgie. Elle a, en revanche, une fois ou l'autre et avec l'approbation de l'évêché, ouvert ses colonnes à des remarques pertinentes, reflétant... l'angoisse de prêtres et de laïcs en présence d'innovations fantaisistes ». C'est vers l'évêque et non pas vers son éditeur que le directeur-rédacteur en chef se tourne pour quêter des instructions. De quoi aviver la querelle !

Fribourg, berceau d'Ecône

Fribourg fut le berceau d'Ecône. Deux mois avant de quitter ses charges épiscopales, François Charrière signe le décret d'érection de la « Fraternité sacerdotale saint Pie X ». Elle prend aussitôt possession d'un bâtiment situé dans un hameau entre Sion et Martigny. Mgr Marcel Lefebvre avait auparavant inscrit à l'Université de Fribourg, considérée alors par lui comme rétive à l'enseignement de Vatican II, une poignée d'étudiants. Ouvrant un séminaire à Ecône, il justifie cette décision par le fait que la contamination conciliaire aurait gagné la Faculté en mains dominicaines. Le temps permettra peut-être de cerner les motifs qui ont conduit l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg à autoriser Marcel Lefebvre à créer une « pieuse union » dont

l'évolution conduira au schisme. Cinq ans plus tard, Pierre Mamie ayant succédé à François Charrière, le décret sera annulé, avec l'approbation de celui qui l'avait signé en 1970. Peu expansif, celui qui a accédé à l'épiscopat en 1945 n'a pas fait mystère des inquiétudes que suscitaient les retombées d'un concile au cours duquel il s'était peu manifesté. Salué alors de « Monseigneur à casquette » par « La Voix ouvrière », quotidien communiste romand, qui loue sa « réputation d'homme de gauche », l'abbé Charrière est nourri des encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo anno ». Il a fréquenté les Semaines sociales de France et a sensibilisé, pendant son bref vicariat à Lausanne au début des années 20, des jeunes catholiques à ce qu'on appelle alors la doctrine sociale de l'Eglise. Les conservateurs fribourgeois l'accueillent froidement, plaisantant sur un imaginaire passage souterrain reliant désormais l'évêché à la Maison du peuple. L'ancien directeur ecclésiastique de *La Liberté* pratique, dans ses croquenots, le pas des montagnards et, en toutes choses, la vertu de prudence. Quand Vatican II déboule dans son diocèse, il craint les initiatives échevelées en matière liturgique et les innovations pastorales irréflechies. L'âge venant, il est soufflé par la brutalité des changements de société au point qu'il se voit affublé du sobriquet de « Marcharrière ». Faut-il voir là les raisons de la signature d'un décret qui a étonné plus d'un ?

Diatribes contre les actionnaires !

Léon Savary (1895-1968) est né dans le canton de Neuchâtel, de père vaudois et de mère balte. Il a vécu un parcours étonnant. Ce fils de pasteur s'est converti au catholicisme. Il a vécu de nombreuses années à Fribourg où il fréquenta le collège Saint-Michel et l'Université. Il a poursuivi une carrière de journaliste et d'écrivain, à Genève tout d'abord, puis à Berne et à Paris au titre de correspondant de la « Tribune de Genève ». Léon Savary était un observateur privilégié des mœurs politiques de ce pays. Il fut pendant plus de dix ans correspondant à Berne et connaissait bien les arcanes du Conseil fédéral et des Chambres. Il a reçu le prix Schiller en 1960 pour l'ensemble de son œuvre. Ami de Bernard Borcard, éditeur du « Républicain » à Estavayer-le-Lac, il a été inhumé au cimetière de cette ville.

L'encyclopédie Wikipédia écrit de Léon Savary qu'« il est auteur d'une vingtaine de volumes écrits dans la langue la plus châtiée, montrant une connaissance égale des dévots et des mécréants. Il y évoque fréquemment Fribourg et ses habitants. Libertin mystique, humaniste et hédoniste, il fut sensible au faste des cérémonies catholiques. Il a marqué son époque par son indépendance d'esprit et sa personnalité contrastée. C'était un polémiste redoutable, un esprit vif et cultivé ».

Parmi ses ouvrages, « Lettres à Suzanne », Ed. Marguerat 1950, présente maintes pages plutôt virulentes. Celle qui est présentée ici s'en prend violemment aux hommes d'affaires !

Une espèce de grosse ruse, qui tient de l'instinct des animaux, suffit à faire un *businessman*. L'intelligence est inutile à qui poursuit l'argent ; je crois même qu'elle est nuisible. En France, les gens qui se sont enrichis pendant l'Occupation ou depuis la Libération sont de véritables porcs ; en Suisse, c'est pareil, malgré la différence des conditions matérielles.

Il s'ensuit que l'on commet une grosse erreur quand on appelle des individus de cet acabit à donner leur avis, comme experts, sur des problèmes politiques. On peut tenir pour assuré que, par définition, ils n'y comprennent rien. C'est tout justement, ce que prouvent en général leurs rapports, rédigés en charabia, et où les lapalissades courent après les inepties. Le gouvernement devrait consulter tout le monde, sauf messieurs les hommes d'affaires : le facteur de village, le serrurier du coin, l'ouvrier de campagne et le crieur de journaux ; le marchand de marrons et l'éleveur de canaris, le videur de poubelles et le vitrier. Mais pas les hommes d'affaires ! Ils n'ont qu'une idée en tête : sauver leur galette personnelle, toucher des dividendes, se faire payer pour un travail qu'ils n'accomplissent pas et seraient incapables d'accomplir. Qu'on leur permette de s'engraisser aux dépens de la collectivité, c'est déjà énorme. Mais qu'on les invite encore à tracer la ligne de conduite des pouvoirs publics, c'est un peu trop fort.

(...) Qu'un actionnaire qui n'a ni talent, ni aptitudes spéciales, ni qualités humaines d'aucune sorte, puisse, simplement parce qu'il est riche, disposer de la vie, de la sécurité, de l'avenir de ses semblables, me révolte comme une injustice et un défi à la raison. Des hommes qui devraient être des serviteurs du dernier étage commandent aux autres parce qu'ils ont empilé des titres dans leur coffre-fort ! Des nullités siègent dans des conseils où l'on délibère du salaire et de la retraite de collaborateurs qui donnent tout d'eux-mêmes à l'entreprise et la maintiennent dans sa prospérité. Des illettrés dorés se permettent de donner des monitoires ou des « avertissements » à des gens qui ont appris leur métier, durement, et qui pourraient leur en remontrer, et comment, sur tous les points. Et l'on accepte ça, parce que c'est l'ordre...

Non, cent fois non, je tiens cet ordre pour un désordre. J'approuve les socialistes et les communistes dans leur lutte contre cette tyrannie de l'argent. Je ne puis me rallier à l'un de leurs partis, étant trop individualiste pour supporter une doctrine, un contrôle, un conformisme quelconque, fût-il... anticonformiste. Mais je dis que les socialistes et les communistes voient juste et font bien quand ils combattent le capitalisme.

Souvenirs de rentrée scolaire

« La Liberté » m'a demandé, à l'occasion de la rentrée scolaire de 1993, d'écrire un article qui évoque mes premiers jours d'école.

Je repense à ma première année d'école, à Onnens. C'était l'année de la guerre, en 39. Mon père, qui était le régent du village, n'était pas mobilisé. Il avait passé entre les gouttes et ne le regrettait pas. Aucune velléité de devenir un virtuose des armes à feu ne l'avait jamais effleuré. Il fit néanmoins une très brève apparition dans le corps de la garde locale, où étaient incorporés des dispensés du service. Je me souviens que cette garde disposait de brassards, de fusils impressionnants par leur longueur et - mes souvenirs sont-ils exacts ? - de bonnets de police. Mon père n'était guère attiré par ces attributs bellicistes.

Aussi, au début novembre 1939 - la rentrée avait lieu à la Toussaint - mon père était-il à son poste pour le premier jour d'école. Avec des élèves plus nombreux que les grains d'un chapelet. Il ne s'agissait que des garçons. Tous étaient revenus à l'école, certains après un congé de six

mois, pas toujours rongés par le désir d'apprendre. La Sœur faisait l'école à toutes les filles de la paroisse. Pas question de mélanger les garçons et les filles pour diminuer le nombre de cours ! Les classes mixtes n'étaient tolérées que dans les villages où le nombre d'élèves ne permettait pas l'existence de deux classes. Mgr Dévaud, par ailleurs grand pédagogue, fustigeait à cette époque les classes géminées. Ainsi appelait-il les classes mixtes, suspectées sans doute d'être porteuses de quelque germe de concupiscence. Survivance d'idées reçues ? Sûrement. En 1824 déjà, le *Manuel des régents* (sic) balise le chemin de la vertu et plante des garde-fous destinés aux classes mixtes : *Dans ces écoles, les bancs des garçons et des filles ne seront jamais placés en face les uns des autres, mais sur des lignes parallèles (art.40). Lorsque l'école aura réuni les deux sexes, les filles seront toujours renvoyées un quart d'heure avant les garçons et des mesures suffisantes seront prises pour que les garçons ne les trouvent point en chemin (art.43).*

Dans mon village, la salle de classe des garçons se trouvait en dessus de l'appartement du régent. Ce qui permettait à sa famille - à ma famille - de tout entendre, même le contenu des séances de Conseil communal. (La Sœur, curieuse, regrettait cette inégalité de traitement.) Comme il n'existait aucun autre local de réunion, tout se passait dans la salle des garçons, y compris les assemblées communales et les répétitions de chant. Parfois, certains bruits parvenaient en bas atténués. Ainsi, durant l'été, le râclage des galoches était-il remplacé par le tambourinage d'une légère pluie sur des tôles : nous venions à l'école pieds nus.

Je reviens à ma première année d'école. Montons dans la salle de classe. Que ceux du cours supérieur me paraissent grands, et savants ! Mon père leur parle avec des mots qui me semblent magiques : numérateur, dénominateur, conjonctions de subordination, Ephraïm et Manassé. Et ils sont capables de réciter d'une traite Arth, Schindellegi, Rothenthurm et Morgarten. Assistons à un moment de classe. Un moniteur s'occupe de nous, les petits. En tirant la langue - j'apprendrai beaucoup plus tard qu'il s'agit d'une syncinésie ! - avec dans la main une craie bien trop épaisse pour nos petits doigts, nous repassons l'un après l'autre sur la lettre-modèle tracée pour nous au tableau noir. On entend, sur les ardoises, les grincements sporadiques des crayons métalliques des élèves de deuxième année. Ils conjuguent les verbes chanter et prier au présent. Ceux du cours moyen lisent, l'un après l'autre, un passage d'un chapitre puis en font le compte-rendu, sur un ton plus bas pour cette deuxième opération. Mais la voix reste monocorde, sauf en fin de phrase.

La matinée commence par la bible, et l'après-midi par le catéchisme. Mon curé me le rappellera vertement en 1952, alors que j'étais devenu régent et que je me permettais d'expliquer certains termes sibyllins du catéchisme : vous n'en avez pas le droit car vous n'avez pas fait de théologie ! Heureusement que mon père était intelligent. Il y allait de ses commentaires et les digressions ne lui causaient guère de remords. On consacrait bien plus de temps à l'instruction religieuse qu'à l'éducation physique. Chez les filles surtout, la gymnastique était réduite à sa plus simple expression. Je me rappelle avoir vu les filles qui mimaient un jet de pommes par-dessus une haie. C'est mon unique souvenir des prouesses gymniques de mes petites camarades. Nous, les garçons, nous faisons de temps en temps un peu d'école de section : en colonnes par quatre, en avant, marche ; à gauche, gauche. Puis, quelques préliminaires. Préliminaires à quoi ? Je ne l'ai jamais su. Pendant la guerre, on nous installa une perche, le long

du mur des cabinets. Celle-ci était sûrement réservée aux grands, car je ne me souviens pas y être monté. Un mauvais souvenir ? J'en ai un seul. J'ai commencé l'école sans sac à dos, ni caisse en bois. Car j'habitais la maison d'école. Dans les rangs, le premier jour, je me gênais comme si j'étais nu.

JMB, *La Liberté*, août 1993

Les funérailles des suicidés

Longtemps, l'Église catholique a refusé la sépulture chrétienne aux suicidés, pour marquer sa réprobation. Aujourd'hui, on s'est rendu compte que le suicide est un geste effectué très souvent dans un état de profonde détresse.

Ce refus de funérailles religieuses à un suicidé date du concile d'Orléans, en 533. Le droit canonique de 1917 confirme ce refus. « Encore au milieu du XX^e siècle, le suicidé risque de n'avoir droit qu'à des obsèques expéditives et infamantes », écrit Serge Gagnon dans « Mourir, hier et aujourd'hui », Presses de l'Université de Laval, 1987. Il était d'usage d'interdire l'entrée du cercueil du défunt dans l'église. Il était passé par-dessus la clôture du cimetière et l'inhumation se faisait dans l'espace profane.

Actuellement, les suicidés peuvent avoir des obsèques chrétiennes. Le code de droit canonique de 1983 ne mentionne plus les suicidés parmi les pécheurs auxquels on ne peut accorder les funérailles religieuses.

Dans nos paroisses catholiques, le curé, du haut de la chaire, commentait parfois le suicide en termes outrageants envers la personne qui s'était suicidée. On imagine la douleur et la honte des familles. J'ai découvert naguère à ce sujet une documentation aux archives de l'évêché de Fribourg datant des années 20.

Evocation d'un suicide, par Louis Page

Louis Page (1905-1991) a enseigné à l'école primaire, puis durant de longues années à l'école secondaire de la Glâne, à Romont. Cette école comptait, en plus des externes en provenance de Romont et de la région, les quelque 60 internes du Pensionnat Saint-Charles, considéré comme petit séminaire. Louis Page est l'auteur de nombreux écrits, en français et en patois. Son dernier ouvrage, « Le temps des polètses », Editions gruériennes 1991, a paru tout d'abord en feuilleton dans « La Gruyère ». Les polètses, ou poletz, ce sont les billes, appelées aussi en patois bolatses, ou gnus. Polètse peut être, suivant les régions, féminin ou masculin. Le dernier ouvrage de Louis Page a pour cadre Villarimboud, village natal de l'auteur. Et les scènes racontées se passent dans le premier quart du vingtième siècle.

(...) Autre méchanceté, me semble-t-il, que ces cloches qui n'ont pas sonné à la mort de... (je tairai son nom) qui s'était pendu. J'avais appris ce malheur à l'école, par des camarades qui avaient ajouté qu'on l'enterrerait à la tombée de la nuit. La chose m'avait paru assez étrange pour m'en ouvrir à ma mère, connaissant quelque peu cet homme qu'on disait buveur. On le rencontrait dans le village, et il habitait une très petite maison à la croisée dite du Criblet. Et ma

mère de me dire que si cela se faisait ainsi, c'était par punition du bon Dieu, que M. le curé ne pouvait pas dire la messe pour lui, parce qu'il s'était donné la mort, et qu'on l'enterrait en cachette. En cachette, mais quand ? Un enterrement sans curé, le soir ! J'aurais bien aimé voir cela, vous le pensez bien. Maman ne l'entendit pas de cette oreille. Et de me convaincre, disant que c'était déjà assez cruel pour sa famille de le voir mourir de cette façon-là, sans augmenter sa honte par curiosité. « En tout cas tu resteras ici », conclut-elle fermement !

J'appris par des camarades qu'il n'y avait personne après les enterreurs, et cela me fit de la peine, car j'avais déjà assisté à quelques cérémonies funèbres que j'avais trouvées belles. Et encore la nuit, sans les cloches, sans le prêtre ! Deux hommes portant le brancard, à la suite du syndic. On en parla entre nous, à l'école. J'appris que cela ne faisait pas mal de mourir ainsi au bout d'une corde ; que M. le préfet était venu pour le dépendre ; qu'il était saoul quand il avait fait cela.

L'événement me troubla. Je harcelai ma mère de questions : « Est-ce que c'est un péché mortel de se pendre ? Est-ce qu'il ira en enfer ? Est-ce qu'il y est déjà ? Est-ce que c'est pour cela qu'on ne prie pas pour lui ? » Et ma mère de répondre de son mieux à mes questions théologiques, de me parler de miséricorde divine, en un mot de me rassurer.

L'école dans les années 1920, par Louis Page

De la caisse en bois au sac en cuir

Tout autre affaire est celle de mon sac d'école. J'avais une caisse, comme mes aînés pour transporter mes objets scolaires. Et en courant dans La Grosse-Pierre, j'aimais entendre le bruit qu'y faisait l'ardoise. Mais voilà ! Ma vieille caisse à bretelles de cuir fut un jour l'objet de moqueries d'un camarade. J'en éprouvai un déchirant mal de cœur. Maman en fut sans doute peinée elle aussi bien qu'elle ne m'en laissa rien transparaître. Et, pour me consoler : « Léon a bien porté la caisse jusqu'à son émancipation. Il a quand même eu un prix de catéchisme. Tu diras à ce méchant garçon que les bonnes notes ne sortent pas toujours des plus beaux sacs, mais souvent aussi des caisses. »

A la Saint-Nicolas qui vint, j'eus un beau sac d'école en cuir, avec le couvercle en poil de chèvre brun, de la couleur de nos biques. Maman était comme ça ! Ce sac d'école fut le plus beau cadeau que saint Nicolas m'apporta. Précédemment, ç'avait été de petits jouets en bois, et dès mes sept ans, un peu de matériel scolaire, une boîte à crayons, un compas, six crayons de couleur. Après le sac, ce furent surtout des vêtements. (...)

Les manuels et le matériel scolaire

Ma caisse d'école, je crois pouvoir le dire, était assez à l'image du matériel scolaire dont nous disposions. Outre mes trois livres bruns qui s'y sont succédé, mettez-y les six séries de calcul à couverture jaune, avec table de multiplication au revers. Ce sont elles qui vous classaient dans l'avancement de votre scolarité. Ajoutez-y un catéchisme qui vous disait tout ce qu'il fallait faire

ou ne pas faire pour être sauvé. C'est à quelques questions de ce catéchisme qu'il nous fallait répondre chaque matin en commençant la classe, qui se poursuivait par la leçon de bible que nous récitons par cœur et qui, comme pour d'autres « leçons », nous valait plus ou moins de bons points selon la qualité de notre récit. Pour certains chapitres, nous avions la possibilité de raconter le fait d'histoire biblique en ayant sous les yeux la reproduction, en noir et blanc, de l'illustration de notre manuel. Elle nous aidait dans notre récitation. (...)

Les manuels d'enseignement nous étaient remis gratuitement. En revanche, l'autre matériel était à la charge des parents : ardoise, cahiers, crayons. On trouvait ces objets au magasin. Au bout de la ficelle de mon ardoise, je n'ai eu le plus souvent qu'un morceau de tissu, une patte. On nous défendait de cracher pour l'essuyer, mais à défaut d'eau, en cachette ! Le crayon d'ardoise avec bois autour fut une bonne trouvaille. Mon premier crayon de couleur dessinait rouge par un bout et bleu par l'autre. Maigre matériel aussi pour l'enseignement collectif. Le canton de Fribourg tenait sur une carte d'un demi-mètre carré à peine. Nous voyions notre histoire suisse à travers quelques récits illustrés de nos livres uniques. Nous étions cependant mieux servis pour la géographie de la Suisse, avec une belle et grande carte murale sur laquelle nous faisons des voyages. Et puis, notre livre, pour chaque canton, donnait une réduction de la carte Dufour.

Le musée scolaire

Ah ! j'oublie une chose ! Notre musée scolaire. On l'avait prôné à une certaine époque, et M. Vallery avait marché. Contre une paroi, des rayons compartimentés et une masse invraisemblable d'objets les plus hétéroclites, en bois, fer et autres matières, pour l'enseignement des leçons de choses. Du matériel, je pense, apporté par les élèves, et je me demande si M. Vallery lui-même était à même de mettre un nom français sur chaque objet. Patois peut-être. Ce musée y était encore quand j'ai quitté l'école. Même que certaines choses m'avaient fait envie. Mais défense d'y toucher ! Pourtant, une fois, je cédai à la tentation et empochai ce que j'appelais « on letvè », qui me rendit un grand service pour tenir mieux fermée une porte de notre clapier. Autant de sauvé, je pense, que notre marchand de ferraille d'alors, Vuillemin, n'aura pas eu. (...)

Les bons points

Les bons points ! Je crois bien qu'ils ont fait leur temps. Mais de mon temps, bon Dieu, quel trésor ! C'est sur leur nombre qu'on nous plaçait en classe, à la fin de chaque mois. C'est grâce à eux qu'à la fin de l'hiver 1920, je trouvai place au troisième banc de la première rangée, avec le mérite d'être le cinquième, juste avant Georges Morel, de deux ans plus âgé. A la petite école, Sr Etienne ne donnait des bons points que pour le catéchisme, mais c'étaient de très jolis morceaux de carton, bien imprimés, de couleurs différentes. Elle était regardante, et elle les économisait. Elle n'en faisait la distribution qu'une fois par mois. Toute autre politique chez M. Vallery. Tu veux des bons points ? Eh bien ! en voilà deux pour le catéchisme, trois pour la bible, cinq pour le calcul. En veux-tu, en voilà, mais à condition de bien tout savoir. Minables bons points découpés dans des cartons de souliers, tous de même valeur, la quantité en lieu et place

de la qualité. Sur chacun, une touche quand même, pour éviter la contrefaçon. C'est sa femme Célestine qui les lui faisait. Le maître disposait d'un carton dans son bureau et il n'avait qu'à en soulever le couvercle pour y puiser. Chacun avait également sa petite boîte dans son pupitre, qui se remplissait plus ou moins selon ses facultés et son application. Beaucoup les emportaient chaque soir à la maison, par prudence. Il eût été, en effet, bien difficile qu'aucun vol ne se produisît pendant les corvées du balayage.

Le balayage de la salle d'école

Dans le passage suivant, Louis Page explique la corvée de balayage. Une équipe de quatre était désignée pour une semaine. Le balayage se faisait après l'école. A disposition des enfants : un balai, un arrosoir, une caisse à balayures. Et quelle poussière ! Le balayage par les élèves a duré bien longtemps encore. Régent de 1951 à 1963 à Cheiry, j'ai toujours connu ce régime de balayage par les enfants. Et ma femme s'occupait, gratuitement bien sûr, de la conciergerie du bâtiment scolaire !

Emile Gardaz et « La dernière du grand Marc »

Ce récit intemporel - et qui pourrait avoir pour cadre n'importe quelle localité de chez nous - est dû à la plume toujours poétique d'Emile Gardaz (1931-2007). « La dernière du grand Marc » figure dans « Escapes au pays », Cabédita, 1997. Homme de radio, Gardaz a aussi beaucoup écrit. Il a publié des recueils de poèmes, des portraits, des nouvelles et des contes. Il a aussi collaboré à plusieurs journaux et revues. Poète, parolier de nombreux compositeurs suisses, de Pierre Kaelin notamment, il a écrit les textes de plusieurs centaines de chansons.

La cloche avait sonné de cette voix terne qu'elle se donne les jours d'enterrement. Par un soleil effrontément joyeux, le bourg prenait congé du grand Marc, un solide gaillard qui avait traversé la vie, un cigare éteint et une chanson à la bouche. Il était mort comme se terminent les histoires paisibles : un sommeil un peu plus lourd et on ne se réveille pas.

Le drapeau de la fanfare et celui du football rappelaient le temps où le grand Marc soufflait dans un trombone les jours de cortèges et courait sur le pré par les chauds dimanches après-midi. Un monde fou dans la petite église ! Il faut dire que le grand Marc avait des amis dans tout le district et que sa belle humeur l'accompagnait de magasins en fêtes villageoises.

Le pasteur trouva les mots qu'il fallait. Il pêcha dans son grand livre la consolation robuste et les phrases justes pour commenter une existence haute en couleurs partagée entre les plaisirs de la création, vigne, jambons royaux, cigares à la fumée bleue, fromages fondus les soirs d'hiver ainsi qu'une petite femme preste au travail et à l'amour qui avait donné au grand Marc quatre beaux enfants.

L'église se vida sur une dernière poussée de branches de l'harmonium. Il s'agissait maintenant de gagner le cimetière où la fanfare jouerait *J'avais un camarade*. Il n'y a pas de corbillard automobile dans la commune, et depuis longtemps on n'attelle plus le cheval du charcutier.

C'est la fourgonnette du primeur qui est dévolue aux convois funèbres. Sa couleur sombre garantit le sérieux du transport. Le grand Marc en manteau de sapin est hissé sur le pont. On s'ébranle. Surprise : un léger sourire fleurit à travers les larmes de la famille et des amis. Sur le rebord arrière de la camionnette qui a été relevé pour éviter tout glissement de cercueil, l'assistance aperçoit une affichette multicolore dont le slogan rappelle le paradis terrestre : « Mangez des pommes ! » Et la route conduisant au dernier pressoir fait des lacets, comme un serpent de la Genèse.

Sacré Marc, il nous aura eus jusqu'au bout.

Crimes impunis ; Maracon n'est pas le seul mystère

Fribourg Illustré, avril-mai 1950

Deux jeunes filles ont été assassinées à Maracon, le dimanche 19 juin 1949. Elles s'appelaient Marie-Thérèse Bovey, 18 ans, et Hélène Monnard, 17 ans. Maracon est un village vaudois situé non loin de la frontière fribourgeoise, entre Palézieux et Semsales. Ce crime a fait énormément jaser, supposer, insinuer, accuser... En 2006 encore, les Editions La Sarine ont publié un ouvrage signé de Micheline Repond, historienne, ayant pour titre « Assassinées à Maracon ». A part ce crime, W. (auteur de l'article de « Fribourg Illustré »), cite celui qui s'est déroulé dans la Broye, en septembre 1940, entre Lully et Font, et le drame de l'Hongrin perpétré le 9 octobre 1933.

Le double crime de Maracon, cette affaire vaudoise qui a bouleversé le canton de Fribourg, est encore un mystère malgré les recherches qui continuent mais qui semblent de moins en moins devoir conduire les enquêteurs au bout de leurs peines. Maracon, cependant, n'est pas le seul crime resté - provisoirement, espérons-le quand même - sans châtiment. Et d'autres meurtres, dans notre canton comme ailleurs, sont restés parfaitement obscurs, sans compter ceux qui, bien camouflés, ont été classés comme accidents ou suicides. Retenons pour aujourd'hui deux cas qui sont encore dans la mémoire de ceux qui ont dû s'en occuper.

Viol et meurtre à Châtillon

Entre Lully et Font, à quelques kilomètres d'Estavayer-le-Lac, dans cette Broye plantureuse, s'étale la forêt de Châtillon. A la fin du mois de septembre 1940, il y aura bientôt dix ans, un paisible promeneur traversant cette forêt, découvrirait dans un taillis le cadavre d'une femme. Préfet, juge d'instruction, policiers commencèrent immédiatement l'enquête.

Les premières constatations se résumèrent à peu de chose : la victime, facilement identifiée en la personne d'une fille assez simplette de Châtillon, Yvonne Bise, âgée de 30 ans, avait été tuée d'un coup de pistolet dans la tête et, fort probablement, violée. L'état de décomposition du cadavre ne permettait pas d'en savoir davantage. Les recherches les plus minutieuses furent immédiatement entreprises.

A cette époque, la Broye était occupée, on s'en souvient encore, par les Spahis qui cédèrent plus tard leur place aux Yougoslaves et autres Grecs. Ces nègres (sic) à l'œil de braise et aux mœurs violentes avaient déjà donné suffisamment de preuves de leur tempérament belliqueux, et de leur tempérament tout court, pour qu'aussitôt les soupçons se portassent sur leur clan. Cela ne manqua pas. Mais, le chef de la police de Sûreté - qui était à l'époque M. Louis Marro - avait une autre idée. Et c'est dans la région même, parmi les citoyens de l'endroit, que s'orientèrent ses recherches. Sans répit, les investigations, les interrogatoires, les recoupements, les vérifications se succédaient. Un jour, le chef de la Sûreté demanda et obtint l'arrestation d'un citoyen dont nous tairons le nom, pour des motifs que l'on comprendra facilement, l'affaire étant, somme toute, encore récente. Tenait-on le coupable ? On ne le saura jamais. L'homme fut relâché au bout de peu de temps. Or, M. Marro, qui garda toujours cet échec sur le cœur, disait encore, peu de temps avant sa mort, que si l'on avait maintenu cette arrestation quelques jours encore, il se serait fait fort de rassembler contre le suspect un ensemble accablant d'indices et de preuves.

Quoi qu'il en soit, l'homme fut relâché. Quelques années plus tard, il mourait. L'enquête, après sa libération, avait marqué un temps d'arrêt ; elle traîna en longueur et le mystère demeura.

Il y a quelque trois ans, un bruit circula avec insistance dans la Broye : l'assassin de Châtillon, sur son lit de mort, avait avoué son crime. Est-ce une rumeur sans fondement ? S'agissait-il de celui qu'avait suspecté M. Marro ? Autant de questions, autant de mystères qui permettent de classer l'affaire de Châtillon parmi les crimes sans châtement.

Le drame de l'Hongrin

Nous sommes en 1933, le 9 octobre. C'est jour de vogue à Montbovon. Du Pays d'Enhaut, les gens sont venus s'amuser, comme aussi des communes voisines. A l'Hôtel de la Gare, la fête bat son plein ; la danse, le rire, la musique sont partout. Du hameau des Allières, au-dessus de Montbovon, les frères et sœurs Krummenacher sont venus aussi. Et Henri, celui des frères qui compte dix-huit printemps, ne manque pas une danse. Mais il est sage et, vers 9 heures du soir, il décide de rentrer et s'en va seul.

Sur le chemin du retour, avant d'arriver à l'Hongrin qu'il doit traverser pour parvenir chez lui, il pousse quelques joyeuses « youtsées », auxquelles répond son petit frère resté au chalet. Et puis, le silence.

Plus tard, les autres enfants Krummenacher rentrent à leur tour. Point d'Henri au chalet. Ils s'en étonnent, mais n'est-ce pas un soir de vogue ? Il faut s'attendre à de petits écarts. Le lendemain, Henri n'est pas encore là et l'inquiétude s'infiltré au chalet. Aurait-il fait une fugue ? Il avait 70 fr. sur lui quand il a quitté le bal. Un jour passe encore. Cette fois, on s'inquiète très sérieusement. La police est avertie. On entreprend des recherches.

Et l'Hongrin rend un cadavre. C'est celui d'Henri Krummenacher. Il ne porte pas de veston. Ce vêtement est d'ailleurs retrouvé au pied d'une paroi de rocher, près du pont d'Allières, en

même temps que le chapeau et le parapluie du mort. Et le cadavre porte trois blessures à la tête provenant - comme révélé par l'autopsie - de coups de couteau. Cette fois, la chose est claire : Henri Krummenacher a été assassiné. Comment, pourquoi, par qui ? Mystère, trois fois mystère. Les recherches étaient rendues difficiles par le temps qui s'était écoulé. Et, dit un proverbe policier, le temps qui passe, c'est la vérité qui s'enfuit. Et cette vérité, personne n'a réussi à la saisir. W.

Le directeur de l'Ecole normale sur la sellette

Dans « Au temps de l'Ecole normale », j'ai tenté de présenter avec le plus d'objectivité possible les années de direction de l'abbé Gérard Pfulg. Ses qualités humaines et pédagogiques étaient inversement proportionnelles à ses vastes connaissances en histoire de l'art. C'est dans ce domaine qu'il aurait dû faire carrière. Dans le journal « La Gruyère » du 24 juillet 1948, comme dans « Le Républicain » du 31 juillet de la même année, Gérard Glasson et Pierre Verdon ne ménagent pas l'abbé Pfulg qui s'immisce indûment dans la politique.

Voici l'article écrit par Pierre Verdon, qui connaissait bien le milieu scolaire. Il a obtenu son brevet d'enseignement à Hauterive en 1921. Il a poursuivi ses études à l'Université de Fribourg, tout en étant secrétaire à la Direction de l'Instruction publique. Passionné de littérature, il s'en alla ensuite étudier à Paris, à la Sorbonne. Revenu au pays, il fit carrière dans le journalisme, tout en publiant plusieurs ouvrages. Ses articles sur les peintres et autres artistes fribourgeois, dans « Fribourg Illustré », furent particulièrement appréciés. Le 31 décembre 1938, une voiture l'a fauché à la rue de Romont, à Fribourg. Il restera handicapé, mais tant sa volonté que sa verve sont restées entières. Il s'établit à Rosé où sa maison s'appelait « La Métairie ». A sa mort survenue le 14 août 1951 - il n'avait que 48 ans - plusieurs écrivains et personnalités fribourgeoises lui ont rendu hommage.

M. l'abbé Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale pédagogique de la rue de Morat, semble prendre plaisir à se faire étriller. Ses incartades politiques et ses écrits politiciailleurs lui valent, dans certaine presse fribourgeoise, des rappels à l'ordre de plus en plus fréquents et de plus en plus justifiés.

Le peuple fribourgeois se félicite d'avoir des institutions secondaires dirigées par des hommes compétents, pondérés, et qui se gardent honnêtement de faire de la politique agressive. M. Pfulg fait exception à la règle. Pourtant il est né sous une bonne étoile. Nommé inspecteur scolaire et directeur de l'Ecole normale pédagogique sans aucune espèce de raison sérieuse autre que la faveur incompréhensible de M. Joseph Piller, il eût dû éviter toute bagarre inutile. Au contraire, parce qu'un député s'est permis de formuler quelques suggestions à propos d'une réorganisation souhaitable de notre enseignement public, M. Pfulg, dans son rapport directorial annuel, malmène et maltraite inconsidérément le porte-parole d'un courant de l'opinion publique. Cette attitude maladroite a valu à M. Pfulg une volée de bois vert, très justement appliquée, dans notre confrère « La Gruyère », numéro du samedi 24 juillet 1948.

Il nous revient, d'autre part, que ce même abbé cumulard sévit au Conservatoire de Fribourg où,

en guise de musique, il enseigne - on ne sait trop pourquoi et au grand dam de professeurs chevronnés - des histoires qui n'ont rien à voir avec une académie de musique, par exemple l'éducation du peuple, selon Pestalozzi, l'éducation des filles, selon Fénelon, etc... Il conviendrait de reconsidérer le pourquoi et le comment de la nomination de M. Pfulg à des postes où, normalement, il n'avait que faire, sinon de l'aplâtrisme à l'égard de certain personnage disparu de notre scène politique. A ce propos, il est bon de signaler que les maladresses de M. l'abbé Pfulg ont notablement contribué à l'échec politique final de M. Joseph Piller.

En effet, le Ralliement fribourgeois - et j'en puis parler en connaissance de cause - s'est fondé essentiellement à cause des politacailles inadmissibles du directeur de l'Ecole normale. Et c'est l'action de ce Ralliement qui a provoqué directement la chute de M. Piller qui, lui-même, avait mis en place le turbulent M. Pfulg. L'histoire a de ces retours ! Que l'actuel et honorable directeur de l'Instruction publique se garde de conserver emploi à un « pédagogue » aussi encombrant. Il est des lieux où ce M. Pfulg pourrait être employé plus utilement... et sans que la presse d'opposition attache le grelot.

Les Pinsons de l'abbé Bovet accueillent le Président de la Pologne

Un passage de l'ouvrage de Jean-Bernard Repond, « Le siècle de Madeleine, secrétaire de l'abbé Bovet », Editions de la Sarine, 2000, évoque la réception du Président Moscicki au Foyer Saint-Justin de Fribourg.

Brève présentation d'Ignacy Moscicki

Il est né le 1^{er} décembre 1867 à Mierzanow près de Ciechanow en Russie (la ville est actuellement située en Pologne). Il effectue de brillantes études de chimie et physique. En 1897 il devient assistant à l'Université de Fribourg. En 1903, il est l'un des trois fondateurs de la Fabrique Suisse de Condensateurs, aujourd'hui Groupe Montena SA, Fribourg. En 1909, il devient suisse en achetant la bourgeoisie de Chandon. De 1920 à 1926, il enseigne à l'Université de Lvov/Pologne et il l'auteur de plusieurs découvertes dans le domaine électrochimique et électro-physique. De 1926 à 1939, il est président de la Pologne. A la suite de l'invasion de son pays par les troupes allemandes, il se réfugie en Suisse. La porte de l'église de Chandon - village broyard dont Moscicki est bourgeois - a été offerte par le Président de la Pologne en 1938. Pour plus de renseignements, lire de Claudio Fedrigo et Jacek Sygnarski *Ignaci Moscicki, de l'Université de Fribourg à la présidence de la Pologne*, BCU 1994.

La réception du président Mosciki

Extrait de « Le siècle de Madeleine »

Quelques mois plus tard, en janvier 1940, une scène émouvante se présenta. J'habitais encore au Foyer Saint-Justin. Alors que je vaquais à mes occupations, je perçus par ma fenêtre de l'agitation émanant du rez-de-chaussée de la villa voisine, celle-là même où résidaient le

chanoine Charrière - futur évêque - et sa famille. Curieuse par nature, et sans doute aussi par défaut... je m'enquis auprès du chanoine des raisons de cette effervescence.

- Je vais vous confier quelque chose, me fit-il, mais promettez-moi de garder le secret le plus absolu !

- Evidemment, Monsieur le chanoine, lui répondis-je, n'ayez crainte.

- Eh bien, imaginez qu'on m'a demandé de préparer un appartement pour le président polonais en exil, Monsieur Ignacy Moscicki, qui loge depuis quelques jours à l'Hôtel Suisse. Il est accompagné de son épouse, de sa fille et de son gendre. Mais la chose doit demeurer discrète, comme on peut le comprendre.

Sur ce, le chanoine m'interrogea :

- Un tel hôte mérite un accueil chaleureux. Croyez-vous que Monsieur Bovet accepterait de le recevoir en compagnie de quelques-uns de ses petits chanteurs ?

- Je serais très étonnée qu'il refuse, lui répondis-je, car l'abbé ne sait pas dire non. Je vais de ce pas le lui demander si vous le voulez bien.

Comme je le presentais, l'abbé accéda spontanément à cette sollicitation très particulière. Au jour et à l'heure dits, l'abbé se présenta avec une douzaine de « pinsons » devant la villa du chanoine. Ne se doutant de rien, le président et ses proches s'avancèrent. Ils s'apprêtaient à pénétrer dans leur appartement de fortune lorsque retentirent de claires voix d'enfants qui entonnèrent un chant en langue polonaise. Monsieur Moscicki s'arrêta net, cloué sur le seuil d'entrée. Puis vinrent un cantique à Notre-Dame de Czestochowa, *Le Vieux Chalet*, enfin l'hymne national polonais, *La Pologne n'est pas morte, son destin sommeille*. Le président demeura durant tout ce temps totalement immobile, le visage de marbre, ses yeux exprimant la douleur. Les dernières notes de l'hymne retentirent *Va, va, Pologne, Que l'espoir te soutienne*, le président exilé s'approcha de l'abbé, l'embrassa plusieurs fois, l'étreignit encore. Un long silence s'ensuivit, que personne, pas même les enfants, ne vint rompre, par respect unanime.

M. Moscicki et sa suite demeurèrent à Fribourg jusqu'à fin mai 1940. Ils s'installèrent ensuite à Genève. Le président en exil décéda à Versoix, à la villa « Les Colombettes », en 1946.

1949, année des « affaires »

Extrait de « 1882-1982, De la diligence à la lune, un siècle de chronique régionale à travers "La Gruyère" », par Gérard Glasson, Editeurs les Fils d'Alphonse Glasson SA, Bulle, 1982.

Cet ouvrage fourmille de faits intéressants. Ils sont relatés par le rédacteur député radical GG - Gérard Glasson -, qui ne ménage pas ses flèches contre le parti conservateur...

Dans cet article sur l'année des « affaires », GG rend compte 1) des fonds secrets du parti qui deviendra le PDC en 1970, 2) des détournements opérés par l'intendant de l'arsenal de Fribourg, 3) du conflit Dr Ody - conseiller d'Etat Paul Torche, 4) du crime de Maraçon, 5) enfin de l'inculpation d'un juge cantonal pour trafic d'or.

1) L'année 1949 fut funeste à bien des égards. Elle commença dans un branle-bas de scandales administratifs enfin dénoncés par l'opposition. L'éditorial du 8 janvier s'en prenait vertement aux fonds secrets déposés sur des carnets d'épargne et non contrôlés par le parlement cantonal. Ils provenaient de crédits budgétaires utilisés en partie seulement. Et ils alimentaient, à l'occasion, la caisse électorale du Parti conservateur. A la tribune du Grand Conseil, le conseiller d'Etat Maxime Quartenoud essaya en vain de défendre de telles pratiques. Sa faconde et sa rouerie demeurèrent inopérantes. Le 31 mars, le conseiller national et député René Mauroux dévoilait les pots-de-vin versés à certains fonctionnaires du Département des travaux publics.

2) Le 12 mai, éclatait l'affaire de l'arsenal de Fribourg. Convaincu de détournements, l'intendant Fernand Bulliard était incarcéré, jugé et condamné. Assez bravement, il assumait ses responsabilités sans « mouiller » aucun de ses supérieurs hiérarchiques. Sa mésaventure eut de larges échos chez ses amis politiques de droite. Et ces derniers mirent en cause le conseiller d'Etat directeur militaire Richard Corboz, radical, pour des indélicatesses. Mais les représentants du peuple n'autorisèrent pas des poursuites judiciaires contre le magistrat.

3) En octobre, nouvelle secousse pour l'opinion publique. Un conflit ouvert débuta entre le docteur François Ody, médecin-chef de l'Hôpital cantonal, et le « ministre » de la Santé Paul Torche. On reprochait à l'éminent chirurgien son caractère entier et l'une ou l'autre intervention hasardeuse. La querelle s'acheva par le départ du docteur Ody.

4) Le 19 juin 1949, deux jeunes filles habitant Semsales, Marie-Thérèse Bovey et Hélène Monnard, étaient assassinées sur la route de Maraçon en plein après-midi. Ce double meurtre, perpétré avec un flobert, souleva une tempête au sein de la population. D'autant plus que l'enquête initiale conclut à un accident de la circulation. Le lieu du crime se situait en territoire vaudois. Mais il était proche d'un village fribourgeois. Les investigations furent, sans doute, gênées par un conflit de compétence entre les juges instructeurs de Châtel-Saint-Denis et d'Oron. Des accusations furent formulées. Il y eut une arrestation pour faux témoignage. Mais le coupable du forfait ne fut jamais identifié. L'indignation des habitants se traduisit plus tard par des parades macabres et d'un parfait mauvais goût. L'impression de beaucoup est tout de même d'avoir été floués par une justice boiteuse. Et les soupçons que nourrissait le gendarme de Semsales n'eurent de suite que dans quelques journaux. Le gardien de la loi fut promptement déplacé. Le rédacteur de *La Gruyère*, qui avait eu l'occasion de voir les deux jeunes victimes, amorça une campagne en faveur d'un meilleur fonctionnement des organes judiciaires. Cela lui valut quelques plaintes pénales, dont celle de Joseph Kaelin, juge d'instruction de la Veveysse. Ainsi une seule consigne était imposée à la presse : bouche cousue !

5) Le bouquet fut, en novembre, l'inculpation du juge cantonal Emile Gaudard pour trafic d'or. Il était vraiment temps de balayer les écuries d'Augias.

Gilbert Perritaz, Marsens et le Dr Ody

Gilbert Perritaz est un prêtre octogénaire, resté avant-gardiste, hors du commun, aux écrits et aux homélies qui ont toujours rencontré le succès, par leur bon sens, leur clarté... et les distances prises parfois à l'égard de règles ecclésiastiques désuètes jugées intangibles par d'aucuns.

Après « L'infanterie du bon Dieu » en 2003, l'abbé Perritaz écrit en 2012 « Entre diable et bon Dieu », publié aux Editions la Sarine comme le précédent. Il y présente un éventail varié de personnalités qu'il a bien connues, estimées et fréquentées.

Extrait du chapitre consacré à Ernest Liard, ancien infirmier à Marsens

Joseph restera quarante ans au service de cet hôpital. Une vocation. Il se plaît à évoquer les divers traitements auxquels on soumettait les malades. Pour les calmer, quand ils étaient excités, on leur faisait prendre des bains froids. On mettait une planche sur la baignoire ; ils pouvaient juste sortir la tête.

Et voilà que se pointe dans les corridors de l'hôpital un neurochirurgien qui s'était rendu célèbre par une opération au cerveau pratiquée sur un compagnon de cordée. Ça se passait au Mont-Blanc en septembre 1934. Ce camarade de cordée fut précipité au fond d'une crevasse de vingt-cinq mètres, après la chute d'un bloc de glace. A la cabane des Grands-Mulets, à 3000 mètres d'altitude, à l'aide d'un couteau militaire, de deux fourchettes et de trois mouchoirs cuits dans l'eau salée, le docteur François Ody pratiqua cette intervention réussie qui fit le tour du monde par journaux interposés. Le professeur Michel Jordan, dans son très beau livre « Vaulruz : de la Porte des Lions à l'A 12 », fait mention de cet exploit, car la famille Ody est originaire de ce village. Cet exploit ou presque, le docteur le renouvela au café du Chevreuil, à Villarlod. Mon père avait un domestique surnommé Matthieu, beau garçon de 20 ans, mais défiguré par une vilaine et grosse tumeur sise en dessus de l'œil gauche. Ce Matthieu se trouvait au restaurant un dimanche après-midi, lorsque arrive le bon docteur après sa chevauchée hebdomadaire dans le Gibloux. La « grosseur » de Matthieu interpelle le médecin qui lui dit : « Je veux enlever ta boule. » Sitôt dit, sitôt fait. Il sort, prend sa trousse dans sa voiture, demande une bouteille de pomme à la patronne et fait son travail sous l'œil ébahi des clients. Il paie même une tournée à l'ensemble des badauds qui remplissent la salle à boire. Son intervention est pleinement réussie.

A Marsens, le docteur Ody ne fit pas l'unanimité, car ses interventions, si elles soulageaient le patient, diminuaient bien souvent ses facultés intellectuelles. D'un caractère indomptable selon sa fille, il entre en conflit avec le conseiller d'Etat Paul Torche, directeur de la Santé, à propos des réformes envisagées pour l'Hôpital cantonal, dont François Ody était le chirurgien-chef. Il entre en politique comme candidat au Conseil national sur la liste PAI, liste emmenée par le rusé Robert Colliard, de Châtel-Saint-Denis. Une campagne électorale trop violente et personnalisée fit échouer sa candidature sur le fil. Il mourut trop jeune, à 61 ans.

Joseph voue une admiration sans faille pour le professeur Remy qui introduisit à l'hôpital les premiers neuroleptiques, médicament distribué sous forme de gouttes, ou dragées fabriquées par la maison Sandoz. Ses effets furent concluants sur le comportement des malades.

Précisions dans le DHS au sujet du Dr François Ody (1896-1957)

Diplôme de médecine à Genève en 1922, doctorat en 1924. Nombreux stages à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Chef du second service de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Genève de 1927 à 1930, chirurgien chef de l'Hôpital cantonal de Fribourg de 1940 à 1952. Neurochirurgien, le Dr Ody inventa la trépanation sous-occipitale, dite opération d'Ody. Il pratiqua de nombreuses lobotomies à l'hôpital psychiatrique de Marsens entre 1948 et 1951. Il fut souvent en conflit avec ses confrères. Auteur d'ouvrages spécialisés et de souvenirs, notamment *Au temps des cannibales*, 1939, réédition en 1944. Chevalier de la Légion d'honneur en 1932. (La lobotomie consiste en une section ou une altération de la substance blanche d'un lobe cérébral. Elle est maintenant interdite dans de nombreux pays et n'est plus considérée comme sérieuse du point de vue médical.)

De tempérament batailleur, le Dr Ody s'en est pris - entre autres - au conseiller d'Etat Paul Torche, directeur de la Santé publique de 1946 à 1956. La tension fut si forte entre les deux personnes qu'elle se termina, dans un bar de Fribourg, par une gifle administrée par Paul Torche au Dr François Ody.

Gilbert Perritaz : guérisseurs, potions et secrets...

Extrait du chapitre réservé à René Geinoz, de Neirivue, guérisseur

Ecoutons René : « Je ne guéris personne mais je conduis des gens vers la guérison. Le temps est passé où médecins et guérisseurs se regardaient comme chien et chat. Les uns et les autres peuvent se tromper, l'erreur est humaine. Tout dernièrement j'ai reçu une personne qui ne se sentait pas très bien. Elle avait consulté son docteur quinze jours auparavant. Ce dernier l'avait trouvée en pleine santé. Après l'avoir vue à mon tour, je l'ai renvoyée vers son médecin traitant. Je lui avais découvert un cancer. Fort heureusement, elle est aujourd'hui en bonne voie de guérison. » René est d'avis qu'il y a tellement de mystères et de phénomènes que l'on ne comprend pas qu'il faut les accepter tels quels.

Je me souviens d'un épisode vécu dans mon ministère. Après l'office du samedi soir, un paroissien m'attend sur la place. « Si vous êtes libre, me fait-il, pourriez-vous venir souper demain soir ? Il se passe de drôles de choses à la maison. Votre bénédiction ne sera pas de trop. » En effet, au cours de ce « repas-champignon », une porte d'armoire s'ouvre, du linge s'envole et ma jambe gauche ressent comme les effets des coups de queue d'un chien. A ma gauche a pris place une fille de 12 ans, Stéphanie. A la même époque, les journaux nous révèlent qu'à Villaz-Saint-Pierre des tiroirs s'ouvrent tout seuls, tandis qu'à Villarepos des licols se détachent par eux-mêmes des cous des vaches. On constate que partout où se produisent

ces bizarreries vivent des filles qui deviennent pubères. Aucune explication scientifique bien sûr, un simple constat. D'autres y voient de la sorcellerie, des sorts jetés.

René guérit aussi par téléphone. On le supplie d'arrêter des hémorragies, de soulager des brûlures, de soigner les zonas, la goutte, etc. La sonnerie n'arrête pas. Il reçoit chez lui, se rend à domicile. Les semaines sont surchargées. Il n'est qu'en été qu'il trouve le temps de recharger ses batteries. Selon lui, il faut réhabiliter les plantes, les introduire dans nos habitudes de vie, surtout pour leur valeur préventive. Le millepertuis n'est-il pas le premier antidépresseur de nos voisins d'Allemagne qui privilégient de plus en plus la médecine naturelle ? Cette médecine, sans effets secondaires, fabrique des centenaires. Certes, il faut reconnaître que la médecine actuelle a fait des progrès considérables avec ses antibiotiques, la cortisone et le laser. Mais sans être antichimie, on peut se demander si la terre sera capable, encore longtemps, d'absorber environ 400 millions de tonnes de déchets chimiques par année.

René évoque l'importance des vieux remèdes naturels. Comme l'oignon coupé placé près du lit en cas de rhume, le chou en cataplasme contre les douleurs articulaires, le jus d'ortie contre la chute des cheveux, le clou de girofle contre les douleurs dentaires. D'autres, selon lui, ne marchent pas, tels que la pomme de terre contre les brûlures, le sirop de carotte contre la toux, l'ail dans le lait contre la toux sèche, le jus de citron appliqué sur la peau contre l'acné. René est bien conscient que la médecine par les plantes n'exclut pas la consultation du médecin et les conseils du pharmacien.

Et qu'en est-il du secret ? René me rappelle que c'est une formule secrète à contenu religieux que l'on récite à voix basse pour soigner les maux les plus variés. L'Eglise aussi utilise les saints pour guérir. Que l'on pense à la bénédiction des cous à la saint Blaise le 3 février. Saint Blaise qui aurait retiré de la gorge d'une fillette mourante l'arête de poisson qui l'étouffait. Saint Mathurin est invoqué pour se préserver de la méchanceté des femmes et saint Eloi pour soigner les chevaux malades. Et n'oublions pas le « bénit » des capucins. Cette fleur de foin est distribuée en petits paquets par les frères capucins aux paysans qui en raffolaient pour leur bétail. La maîtresse de maison en était friande aussi pour nourrir ses poules. Ces sachets, catholiques et protestants les dévoraient. C'est vrai que toutes ces croyances peuvent conduire à une déviance du sentiment religieux, mais ces invocations peuvent aussi signifier que, dans l'au-delà, les saints pensent à nous et qu'on est en droit d'implorer leur secours.

Quelques-uns des nombreux souvenirs de Gilbert Perritaz

Ces souvenirs (résumés) tirés des deux ouvrages de l'abbé Perritaz se situent entre les années 30 et 70.

- Les jeunes filles de la Singine venues apprendre le français et traîner le gros râteau dans le Fribourg romand recevaient 20 fr. par mois.
- Le régent était premier-lieutenant. Sa femme n'était pas peu fière ! Elle demanda dans un magasin : « Est-ce que vous avez des caleçons pour officier ? »

- On récitait le chapelet tous les soirs. Pour trouver le temps moins long, on faisait d'une pierre deux coups : on défaisait des fèves, on cassait des noix, on épluchait des pommes.
- Après le chapelet, ma maman versait de la pomme aux adultes avec, pour chacun, un hareng fumé. Un employé qui avait grand appétit mangeait en plus une boîte de pilchards.
- Les paysans ne portaient pas dans leur cœur le conseiller fédéral Jean-Marie Musy, qui avait introduit « l'impôt sur la goutte ». (*Note de JMB. Il s'agit de la révision du régime des alcools, acceptée en votation populaire le 6 avril 1930. Musy, président de la Confédération en cette année 1930, avait dit : « Il s'agit d'endiguer le torrent d'alcool que la distillation restée libre déverse chaque année sur le pays ».*)
- Et que dire de la bataille pour les Vêpres ! On s'acharnait à vouloir à tout prix les sauvegarder. Ces chants de psaumes en latin - il arrivait que les enfants les confondent avec des chants patois - n'étaient guère nourrissants pour l'âme. Le lundi matin, à la première heure d'école, consacrée à la répétition de la leçon de catéchisme, le maître faisait d'abord lever ceux et celles qui avaient été absents à ces prières. Il en dressait la liste, qu'il remettait au curé lors de son passage pour la grande leçon du mercredi. En général, la punition infligée consistait à rester à genoux durant l'heure de religion.
- Bataille perdue aussi que celle des chapeaux dont les dames et jeunes filles devaient se couvrir la tête pour participer à l'office. J'ai vu dans le porche d'une église de la Maurienne une vingtaine de bérets basques pendus sous le porche pour les paroissiennes qui arrivaient tête nue.

Les Rogations à Romont

Luc-F. Dumas est né à Romont en 1927. Il est l'auteur de « Bachu » dont est extrait ce texte sur les Rogations. Il est le fils de l'architecte romontois Fernand Dumas à qui l'on doit une quinzaine d'églises neuves et de nombreuses rénovations d'édifices religieux. Luc-F. Dumas est une riche personnalité, hors du commun. Entré dans l'Ordre des Dominicains, il s'en est distancié. Il est resté prêtre mais il s'est « mis à son compte » et il s'est consacré à l'enseignement, notamment de la philosophie, dans diverses institutions. Luc-F. Dumas est également sculpteur. « Bachu » a obtenu en 1984 le Prix de la Bibliothèque pour tous. L'auteur y évoque Romont, la ville de sa naissance et de son enfance. On lui doit un second récit, « Bachu chez les justes », ainsi qu'un essai « Le dieu probable ».

La citadelle gothique vivait donc dans l'opulence grâce à la présence débonnaire des vilains d'alentour qui faisaient monter, chaque semaine, dans ses murs, les charrettes d'abondance. Mais la ville ne voulait pas rester ingrate envers la terre nourricière. Elle la payait de retour. Chaque année, elle descendait à pied dans la plaine pour lui rendre au centuple, selon la loi même du Seigneur, tout ce qu'elle en avait reçu. Elle réglait ses comptes aux balances éternelles, en organisant, à la fin de chaque printemps, d'interminables processions, gorgées de prières et d'eau bénite, susceptibles d'apporter aux fermes et aux champs le ruissellement des

bénédictions divines. C'était *les Rogations*. Cette coutume très ancienne s'est maintenue intacte, chez nous, telle qu'elle était déjà pratiquée au Moyen Age.

Aux premières lueurs du jour, au mois de mai, tous les habitants valides se réunissaient à l'église où se formaient les rangs. En tête, deux bannières brodées, portées par de vigoureux enfants de chœur, en robe rouge et surplis blanc, suivis des gamins des écoles, leur chapelet autour des doigts. Ensuite venaient les femmes, les hommes et, précédant le clergé, les dignitaires civils, les conseillers de paroisse, la chorale et les trois chanoines. Le plus jeune de ceux-ci, en aube, était précédé de deux enfants de chœur portant une énorme corbeille vide (au départ). Monsieur le curé, en chape blanche, un livre à la main, fermait la marche. La procession traversait alors la ville déserte, dans laquelle ne restaient, en punition, que quelques protestants, et commençait à descendre lentement la colline en faisant résonner les murs d'une curieuse mélodie formée du récitatif mélangé de tous les *Je vous salue Marie* diffusés par ce long ruban sonore. L'itinéraire suivi n'était jamais le même, durant les trois jours qu'allaient durer ces implorations ambulantes. Lorsque la procession empruntait, par exemple, le large toboggan feuillu qui passe près de chez nous, nous avons la possibilité de la prendre au passage, comme un train, ce qui nous donnait une demi-heure de sommeil de plus. (...)

Pendant trois jours, chaque matin, on marchait ainsi, sur deux rangs, en vociférant des prières le long des haies, à travers les bosquets, jusqu'aux fermes pieuses qui nous attendaient. Tout au long du parcours, les enfants de chœur aspergeaient les prés d'eau bénite et de temps en temps un garçon quittait précipitamment les rangs, disparaissait derrière un buisson, pour donner à la terre sa bénédiction privée, tandis que les vaches ahuries regardaient passer ce train bucolique sur les chemins caillouteux. Un petit train à sueur que Dieu faisait marcher, chaque printemps, pour amuser son Fils, en ses jardins. (...)

Lorsqu'on arrivait à la hauteur d'une ferme, la procession s'arrêtait, sans rompre les rangs. Le plus jeune des chanoines s'en détachait alors, avec deux enfants de chœur, pour aller bénir le sel et l'eau, recueillir les œufs frais que les paysans avaient disposés sur une nappe blanche, au bord de la fontaine. Les trois fourmis prévoyantes regagnaient ensuite, à la hâte, la colonie processionnaire qui les attendait. A la fin de la matinée, lorsque la corbeille qui recevait les œufs s'alourdissait par trop, le trio voltigeur avait droit à des raccourcis à travers prés et prenait finalement la tangente pour rentrer.

Bachu à l'orphelinat

Luc F. Dumas, dans « Bachu », revient à plusieurs reprises sur la sévérité démesurée de son père. Les coups et autres punitions pleuvaient. A la suite d'une farce un peu grosse de Luc secondé par son frère Pierre, leur sœur Gaby, en pleurs, fut surprise par le papa. Et Luc paya sa fredaine par un séjour mémorable à l'orphelinat de Romont, qu'il préféra néanmoins - comme il l'écrit ci-après - à « une maison de correction située à quelques kilomètres, dans la plaine, tenue par des religieux qui avaient la réputation de faire de leur institut un vrai bagne où tout marchait au fouet ».

Lors de son « internement » à l'orphelinat, Luc avait 12 ans. C'était en 1939. Sa maman Andréa, née Thoos, était décédée tragiquement en 1937, à l'âge de 39 ans. Elle était la maman de huit enfants : Monique, Pierre, François, en religion Luc, auteur de « Bachu », Colette, Julien, Thérèse, Véronique, Marc. Julien s'appelle en réalité Jacques.

Nous étions au lit, comme je l'ai déjà dit, lorsque papa la surprit par hasard, sans lui laisser le temps de cacher qu'elle pleurait. Il voulut savoir ce qui pouvait bien provoquer une telle tristesse. Question superflue, à laquelle il eût pu répondre encore mieux lui-même, connaissant la sensibilité trop fragile de cette jeunesse exagérée au milieu de sauvages beaucoup plus expérimentés qu'elle.

Le lendemain était un dimanche et, détail saisissant - je m'en souviendrai toute ma vie -, jour de la sainte Famille. Comme d'habitude, nous avons embrassé papa, avant la messe, sans trop nous alarmer de la froideur extrême avec laquelle il nous répondit. *Répondre* est une façon de parler pour indiquer qu'il se prêta à l'opération de plus mauvaise grâce encore que d'habitude car, de toute façon, il ne disait jamais un mot lorsque nous défilions, par degré d'âge, pour lui frôler la joue de nos lèvres avant de nous enfuir au plus vite. L'atmosphère s'alourdit dès le début du repas, au cours duquel il devint de plus en plus évident qu'un orage se préparait. Il était très difficile, en revanche, de dire sur quelle tête il allait éclater, où et comment, car nous n'avions pas la conscience plus chargée que d'habitude, d'autant plus que nous ignorions tout de la rencontre nocturne qui avait amené Gaby à nous trahir en se trahissant elle-même. Il n'y eut pas de dessert. Papa commanda de fermer le poste de radio qui avait été le seul à dire quelque chose pendant le repas sans pourtant parvenir à nous donner les prévisions du temps que nous attendions avec impatience. Le pater familias prit alors la parole.

L'exorde fut celui d'un sermon sur la fête du jour dont le développement allait tirer des parallèles avec notre famille qui me parurent tout de suite du plus mauvais augure. Je connaissais assez mon père pour ne pas le confondre avec un ministre presbytérien prêchant l'évangile à la table familiale, ou du moins je le savais suffisamment réaliste pour assortir ses homélies de considérations sur l'enfer dont il était résolu de nous donner l'avant-goût salubre, au cours de notre pèlerinage sur terre. Je fus donc assez peu surpris du ton menaçant de sa péroraison ; ce qui me stupéfia, par contre, c'est d'en entendre le contenu. J'en étais l'unique objet. Ça, j'aurais pu m'en douter, encore que l'absence du nom de Monique, dans les attendus du jugement, ne me parut pas très équitable. J'en étais donc l'objet, mais l'objet d'une mesure très mystérieuse pour laquelle je manquais tout à fait de référence et qui m'obligeait à préparer ma valise pour trois heures de l'après-midi. C'est tout ce que j'appris, mais c'était suffisant pour me permettre de faire les pires suppositions.

Une chose était certaine : j'allais quitter ma famille. Une deuxième chose : nous partions à pied. Mais où ? J'interrogeai Gaby qui m'aidait à préparer mes effets (en pleurant) mais elle ne savait rien. Il ne me restait plus qu'à envisager les solutions possibles qui étaient au nombre de deux : ou bien j'allais à l'orphelinat de la ville, tenu par des bonnes sœurs, ou bien dans une maison de correction située à quelques kilomètres, dans la plaine, tenue par des religieux qui avaient la réputation de faire de leur institut un vrai bagne où tout marchait au fouet. (*Cette institution*

était la maison de correction de Drognens.) Entre les deux, l'orphelinat me parut un havre, mais je n'osais l'espérer de la clémence de mon père, ni surtout de son goût marqué pour les solutions radicales. Tout allait se jouer au moment critique où nous quitterions le chemin de la maison pour aborder la côte. Si mon père se dirigeait vers la descente, j'étais perdu, s'il montait, au contraire j'étais bon pour l'orphelinat.

A trois heures, je le suivis donc, en tirant derrière lui ma grosse valise, les yeux braqués sur l'armoire immense de son dos sur laquelle reposait la touffe noire de ses grands cheveux, essayant de lire dans l'inclination qu'il prendrait pour aborder la route de mon destin. Il oscilla trois fois, au rythme de mes remontées d'estomac, pour opter en fin de compte et se diriger vers la gauche. J'étais sauvé.

Sauvé est un mot dont j'allais bientôt découvrir les étonnantes possibilités d'emploi. Disons que j'étais sauvé surtout spirituellement car j'allais connaître l'univers pénitentiel des trappes et des chartreuses dont cette sainte maison avait recueilli avec piété les traditions les plus austères. Crâne tondu, vêtus d'une blouse grise aussi roide qu'une bure de capucin, nous partagions notre temps selon le tiercé bénédictin : prière, travail, sommeil. On dormait dans de grands dortoirs, à la mode cistercienne et dans un silence monacal, on travaillait en salle commune ou à la cuisine et l'on priait à l'église. C'est bien là le malheur.

Car tant que j'étais à l'intérieur, ma condition d'orphelin ne me pesait pas trop. J'y étais préparé de longue date par la pratique imposée du renoncement total et de l'obligation quotidienne. Les écuelles de fer dans lesquelles nous mangions contenaient au moins un repas chaud, même s'il n'était pas meilleur que l'eau et le pain sec de mes geôles antérieures. Par contre, je n'éprouvais le sentiment d'être enfermé que lorsqu'il fallait sortir. Enfermé dans un carcan disciplinaire qu'on nous passait au cou sitôt passé le seuil de la porte et qui nous obligeait à marcher en colonne, sur deux rangs, talonnés par la sœur jusqu'à l'église. Les plus petits ouvraient la marche, en se donnant la main. J'étais le dernier, à côté d'un garçon de mon âge, car nous étions les plus grands : douze ans.

Dans la rue, mes camarades de classe n'en croyaient pas leurs yeux : « Heu ! Dumas, mais qu'est-ce tu fais ? » Ils croyaient que je faisais mon numéro d'amuseur public, alors que les adultes, à l'église, pensaient que j'expiais mon passé d'incendiaire. Nous occupions un banc qui nous était réservé, à la hauteur de la chaire, illustration vivante du monde des pauvres auxquels appartient le royaume, et point de mire de l'assemblée des fidèles pratiquant ainsi son détachement des richesses au travers d'une délégation officielle. Pour le clergé, nous formions surtout le public assuré de toutes les cérémonies paroissiales dont le nombre incalculable devait laisser l'écoute divine bien avant la nôtre. Si bien que nous étions jetés, au moindre appel des cloches, sur ce damné chemin de l'église pour le premier prêchi-prêcha venu sans compter les bénédictions, les vêpres, les rosaires, les litanies ou les veillées eucharistiques. Et tout ce remue-ménage pour la plus grande édification des badauds.

Cependant, le plus cruel de ces marathons spirituels était celui qui suivait la sortie de la grand-messe du dimanche. Mon père avait, en effet, l'habitude de réunir sa marmaille sous le porche

de l'église, de bavarder un moment avec le préfet ou l'un de ses amis, avant de rentrer à la maison. Il m'était donc impossible de les éviter. Impossible aussi d'éviter le pire : car notre colonne forcée devait dépasser toute la famille, étalée à travers la rue du Château, où se trouvait justement l'orphelinat. Ainsi, lorsque notre corps d'élite arrivait à la hauteur de la troupe familiale, on s'ignorait sournoisement à la faveur de discussions stratégiques entretenues avec passion de part et d'autre du fossé maléfique, jusqu'au moment où notre bataillon tondu arrivait devant la porte de sa caserne. A ce moment-là, je m'écrasais contre elle, en comptant le nombre de secondes que la sœur mettrait à retrouver ses clés, par rapport au nombre de pas qui restait à ma famille pour arriver sur nous. Gaby me regardait de loin, les larmes aux yeux.

Elle obtint un jour la permission de venir me voir. Elle m'apportait un gâteau que la cuisinière avait cuit pour moi. Je me jetai dessus comme un loup. Elle m'assura qu'elle ferait l'impossible pour fléchir la rigueur paternelle et me ramener chez nous. Je pus, en effet, bénéficier, pour une fois, de l'incroyable pouvoir de ses larmes puisque, quelques jours après, elle venait m'annoncer sa victoire et la promesse acquise d'un retour prochain.

Je rentrai un dimanche après-midi, me jurant bien de ne plus jamais chercher à marier mes sœurs. Mais comme le rappelait souvent mon père, il ne faut jamais maudire une fontaine. Je les mariaï toutes, plus tard, et les aspergeai copieusement d'eau bénite. A l'exception de Monique, parce que c'était déjà fait. (*Note : Monique avait été l'innocente victime d'un pseudo-mariage organisé par Bachu. Le séjour à l'orphelinat fut la conséquence de cette farce.*)

Le curé de Romont, sans et avec lunettes

Autre extrait de *Bachu*

Le maître incontesté des belles cérémonies de jadis était un curé autocrate et tyrannique. Tout le monde tremblait devant lui, à commencer par les adultes. Il ne pouvait souffrir le moindre bout de chair rose au cou des femmes et des jeunes filles. La manche courte était prohibée à l'égal du péché, avec lequel elle se confondait, du reste. Et Monsieur le curé refusait de donner la communion à une gamine qui n'avait pas les poignets recouverts, à la mode de sa grand-mère. Une chose pourtant m'intriguait au plus haut point, lorsque je l'accompagnais à la table sainte, en faisant glisser le plateau liturgique sous le menton des fidèles. Je n'arrivais pas à savoir comment il faisait pour s'apercevoir aussi que certaines femmes, à genoux devant lui, n'avaient pas de bas. J'ai longtemps cru qu'il le voyait par le fond de la gorge, lorsqu'elles ouvraient la bouche pour recevoir la sainte hostie. Parce que chaque fois qu'il passait devant un visage, sans y rien déposer, tout le monde regardait les jarrets fautifs. Pas d'erreur, ils étaient nus. Cette clairvoyance diminua pourtant avec l'apparition des bas de nylon, dont l'obscurité propice du sanctuaire faisait parfois profiter certaines jambes sportives et hâlées qui s'approchaient toutes nues du saint prêtre.

Cette innocente manie, du reste, n'a jamais traumatisé personne. On en riait et les filles avaient

inventé des fausses manches pour aller à la messe ; les plus jeunes habillaient souvent leurs jambes d'un simple élastique passé aux genoux.

Cependant lorsque Monsieur le curé apparaissait, dans les rues, aux jours chauds de l'été, les gamines étaient soumises à une double attraction aussi violente que contradictoire. Ou bien courir se cacher dans l'embrasure d'une porte ou courir en sens contraire avec les autres pour tendre la main à la soutane noire, comme le voulait la coutume.

Souvent, du reste, la gamine était prise au piège de la tradition. Le mouvement de routine l'emportait sur la peur et amenait, comme un traître, un petit bras nu à se tendre de lui-même vers son justicier. Justice était faite alors, séance tenante, et souvent sur la joue qui elle, en tout cas, n'avait rien fait. Mais le plus étrange cependant n'était pas ces claques folkloriques, mais les justifications dont elles étaient assorties. Je vois encore mon curé nous dire, en montrant un de ses coudes, d'une main tranchante : « Mais que diriez-vous si Monsieur le curé avait les manches jusque-là lui aussi ? »

Outre le désobligeant spectacle de son avant-bras tout blanc, j'essayais d'imaginer le rapport qu'il pouvait bien faire entre cet appendice malsain et le bras frais des jeunes filles en fleur.

Une fois, un vieux missionnaire, en tournée de conférences dans la région, avait projeté, dans la salle de théâtre, un film sur ses ouailles d'Afrique équatoriale. Nous étions fascinés. Tout aussi fascinés, d'ailleurs, par les lunettes que nous découvrions pour la circonstance sur le nez du curé et que nous ne lui avions jamais vues. (Que je ne lui ai jamais plus revues, du reste.) Le bruit courut alors avec insistance, parmi les garçons, que Monsieur le curé les mettait pour ne pas voir les négresses nues. Je crus donc longtemps aux pouvoirs filtrants des chastes bésicles jusqu'au jour où mes connaissances optiques m'apprirent que c'était, en réalité, tout le contraire et me dévoilèrent du même coup un des méandres du cœur humain. Mais ce fut beaucoup plus tard.

Hommage à Jean Piccand

Dans « Fribourg Illustré » de mars 1947, Pierre Verdon - brièvement présenté dans « Le directeur de l'Ecole normale sur la sellette » - rend hommage à Jean Piccand (1904-1991), un musicien fribourgeois renommé et de talent. Jean Piccand, après une carrière à Romont évoquée ci-après par Pierre Verdon, a occupé divers postes importants à Fribourg : organiste de la cathédrale Saint-Nicolas, professeur à l'Ecole normale dès 1958, directeur du Conservatoire de Fribourg dès 1965.

Pierre Verdon a fréquenté l'Ecole normale d'Hauterive à la même époque que Jean Piccand. En 1921, année de l'obtention du brevet d'instituteur par Pierre Verdon, Jean Piccand était en deuxième année.

Quotidiennement, la belle collégiale de Romont retentit des accents harmonieux surgis d'un orgue qui est l'un des meilleurs de notre canton. Au clavier de ce remarquable instrument, un

musicien de talent exerce minutieusement et chaque jour, fugues savantes et compliquées, accompagnements qui exigent de la virtuosité, pages célèbres et émouvantes de la littérature pour orgue. Ou bien, M. le professeur Jean Piccand, car c'est de lui qu'il s'agit, donne concert à des auditeurs qu'impressionnent profondément la beauté sonore de l'orgue et l'excellente qualité artistique des interprétations dues à l'organiste, dont chacun se plaît à relever la fine sensibilité musicale et la prestigieuse technique instrumentale.

Cet organiste, que caressent déjà les premiers zéphyrus de la célébrité, est originaire de Farvagny-le-Grand où il est né le 8 juin 1904. Il fit ses débuts dans l'étude du piano, de l'orgue et de l'harmonie, sous la direction du professeur Leo Kathriner, durant les années 1919 à 1923, soit à l'Ecole normale d'Hauterive, qui n'était pas alors une institution secondaire plus ou moins politiquement dirigée. Les études y étaient serrées, sérieuses, efficaces... et si le sport n'y était point obligatoire, du moins l'art et les artistes y étaient à l'honneur et en sincère estime.

Dès sa sortie de l'Ecole normale, M. Piccand poursuit courageusement et opiniâtrement tout le cycle des études musicales, avec le professeur déjà nommé, puis il se livra « au plaisir » du contrepoint sous le contrôle d'un éminent compositeur et critique musical romand, M. Aloys Fornerod, professeur au Conservatoire de Lausanne.

En 1931, à Neuchâtel sauf erreur, M. Piccand obtint le diplôme requis pour l'enseignement du piano, et en 1933, celui d'organiste, diplômes délivrés par la Société pédagogique suisse de musique. En 1933 encore, M. Piccand recevait un diplôme de direction au Conservatoire de Lausanne. En automne de cette même année, il était consacré musicien professionnel par une triple nomination d'organiste, de professeur de musique à l'Ecole secondaire et de directeur des sociétés chorales de Romont.

Depuis lors, à intervalles plus ou moins réguliers et selon les disponibilités des programmes, il joue comme organiste soliste à la Radio suisse romande, honorable fonction qu'il remplissait déjà à la radio française au temps heureux d'avant la guerre hitlérienne. Signalons aussi que, depuis le début de cette année, M. Piccand dirige le Chœur de dames de Morges.

En marge de ses concerts et de son professorat, M. Piccand œuvre comme expert en constructions d'orgues. A ce titre, il a rendu de précieux services à quantité de paroisses romandes, entre autres - et pour n'en citer qu'un quatuor - à Romont, à Echallens, à Charmey et à Salvan. Ainsi donc, Fribourgeois, Vaudois et Valaisans ont eu et ont recours à M. Jean Piccand pour ces expertises délicates entre toutes et qui exigent de leur auteur art, science et technique.

Je ne dissimule nullement que M. Jean Piccand n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler un conformiste 100 %. Pour moi, je préfère les artistes véritables, qui se comportent parfois en non-conformistes selon la manière de voir bourgeoise, à ces petits esprits timorés et conformistes, que l'on encense dans la presse « bien-pensante » parce que leur talent consiste surtout en pratiques serviles et en dévotions hypocrites. M. Piccand a son grain de louable

originalité. Il n'est pas fait au moule et au canon classiques de la plupart de ses collègues musiciens. Tant pis et tant mieux !...

Professeur actif et compétent, expert particulièrement qualifié, organiste de grande valeur - et connu comme tel - M. Jean Piccand est un homme de talent, un musicien qui honore la République des artistes fribourgeois. Je l'en félicite cordialement, amicalement, heureux de pouvoir trouver ici l'occasion de le lui exprimer publiquement. P.V.

Note. Je me souviens avoir accompagné Jean Piccand d'Onnens à la gare de Rosé. C'était vers 1950. Arrivés à *La Métairie*, où habitait Pierre Verdon, Jean Piccand m'a dit : « Attends-moi un moment. Je vais aller saluer Verdon. »

Un bémol à cette belle partition

Luc F. Dumas, dans « Bachu », pp. 164-165, dresse un portrait beaucoup moins élogieux du professeur Piccand. *La moindre fausse note, lit-on, le rendait fou furieux au point de nous envoyer des décharges électriques de sa longue baguette sur les doigts, ce qui avait pour effet de nous faire beaucoup mieux chanter et même « iouler », mais nous empêchait d'écrire pendant trois jours. Au collège (à St-Charles), je le vis une fois sauter à pieds joints sur un gamin et le piétiner comme un foulon. Et tout ça parce que sa victime avait obtenu la permission du directeur de s'en aller dix minutes avant l'heure pour préparer le repas de son vieux père.*

Note personnelle. J'ai très bien connu Jean Piccand. Il fut mon professeur de chant et de piano à Saint-Charles à Romont, puis d'harmonie au Conservatoire de Fribourg. Je garde de lui un bon souvenir, malgré ses sautes d'humeur, ses emportements, ses coups de pied au derrière distribués à tous ceux qui - à St-Charles - se tenaient (exprès !) le dos contre le mur de la salle de chant, ses propos égrillards que l'on évoque après des décennies en riant ! On adorait le faire « sauter en l'air ». On rangeait nos partitions de chant dans un dossier que l'on nommait le « cartable ». Si on le tenait serré sur la poitrine, Jean Piccand nous traitait de nourrices sèches. Pire : lors de la première leçon de chant en première année, afin de savoir si l'on était soprano, alto, ténor ou basse, il disait sèchement à chacun : « Chante un chant ! ». Une année, un garçon, par ailleurs hypertimide, a chanté le cantique *Le voici l'agneau si doux*. Remarque de Piccand après le premier couplet : « Cette année, on est servis en fait de macaques... »

Netton Bosson et ses souvenirs d'enfance

Peintre, poète, écrivain, Netton Bosson (1927-1991) cumulait les talents. Ses œuvres originales, provocatrices parfois, figurent hors du commun. Netton était un non-conformiste, un visionnaire aussi. Il s'est familiarisé avec les arts graphiques à Fribourg, puis il s'est perfectionné à Paris. Installé à Riaz, il a publié divers récits et recueils de poésie et il a présenté ses œuvres souvent surprenantes dans de nombreuses expositions.

Dans « Le fils du boulanger », publié aux Editions Panorama en 1965, Netton Bosson raconte -

dans un langage imagé et alerte - les péripéties de sa vie d'enfant à Riaz. Un passage relevé sur le site internet de cette commune : « Le talent de l'artiste est à la fois naïf et mordant, d'un réalisme déroutant et passionnant à la fois, d'une originalité surprenante et d'une grande diversité. Il utilisait la plume, le pinceau, la gouache, l'huile ou la craie avec bonheur et dextérité. »

Les boulangers de Riaz : Ardon (père de Netton) et son concurrent

Il passait pas mal de monde dans notre boulangerie-épicerie-mercerie. J'eus ainsi très tôt l'occasion de l'observer. Je promettais d'être sage et, assis au doux sur un sac de son, je voyais défiler la clientèle de mon père. Il y avait de tout.

Des femmes bavardes, d'autres pincées à l'extrême, de celles qui sentaient bon, de celles qui sentaient mauvais. Les unes possédaient une mémoire d'éléphant et débitaient d'impressionnantes demandes d'articles, en passant par le pain jusqu'au moindre clou de girofle et au plus insignifiant bouton de culotte : de vraies encyclopédies ménagères. A d'autres, il fallait toujours le coin de papier chiffonné où elles inscrivaient tout, même le pain journalier.

Il y avait aussi les solides paysans au teint franc qui apportaient avec eux une puissante et saine odeur d'étable bien tenue. D'autres, des loups solitaires, puaien la moisissure et le jus de chique. Il y avait des timides et des pas difficiles à qui l'on pouvait « refilet » sans risque des miches âgées de trois ou quatre jours ; des arrogants qui au contraire en tâtaient dix pour en prendre une, tout en rouspétant sur le poids, la couleur de la croûte, la densité de la mie, toujours ou trop serrée ou percée comme une écumoire.

- Allez donc faire des tartines aux gosses avec une saloperie pareille ; la confiture coule de partout et on aurait meilleur d'aller de l'autre côté. (L'autre côté c'était le concurrent.) Malgré ces pisse-froid, mon père tint quand même trente-deux ans boutique ouverte à Farigny. Par boutique ouverte, j'entends...

Il y avait des clients aussi réguliers que les crues du Nil (exotisme) : ils passaient, achetaient et payaient. D'autres arrivaient sans crier gare, rigolos, bavards, pinceurs de fesses, explorateurs de tétons, bousculant tout, semant la panique et la réprobation parmi les habitués. J'aimais assez ce genre de clients. Parfois, après des achats faramineux, ils annonçaient d'un ton désolé, après s'être longuement fouillé les poches, qu'ils avaient oublié leur porte-monnaie, mais que sans faute demain... A cet énoncé, mes parents faisaient bonne figure, mais le rire baissait néanmoins d'un bon demi-ton.

Et le truc, connu pourtant, mais subtil et difficile à déceler de la respectable Dame qui n'a jamais posé le pied dans le magasin et qui arrive un beau jour, de préférence à une heure calme, arborant un radieux sourire, amicale, compréhensive avec ma mère, clignant de l'œil à Ardan et déclarant que j'étais un brave garçon bien élevé... et tout. Elle achète, elle achète ; la pile des achats grossit sur la table, nous buvons du lait, tout le monde est aux anges. Puis entre deux

emplettes, la Dame commence à débiter une histoire monstrueuse sur le concurrent où vous pensez... depuis des années... !

- Mon mari me dit depuis longtemps de venir chez vous, mais, vous voyez, l'habitude... les jours passent si vite... on ne se décide jamais.

Une histoire où il est question de noire ingratitude, d'allusions à certaines ablutions prises tous les samedis soir dans la cuve de la machine à pétrir, et dire qu'après ça, on ose encore faire du pain dedans... et le vendre ! Et la bonniche ... (coup d'œil significatif dans ma direction). Ma mère enflammée de curiosité m'expulse honteusement de mon coin :

- Va jouer dehors.

Je sors, mais je reviens dans la réserve qui est tout à côté et où j'ai une bonne place pour épier. Malgré ma célérité, j'ai perdu quelques phrases-clé.

- Vous dites tous les jours ?
- A peu près.
- Sa femme qui se croit tant !
- Elle peut bien faire sa maligne.
- Et ce n'est pas la seule, ...les tournées ?
- Le Mien ne ferait jamais ça.
- Le Mien non plus, il ne rôde jamais.
- Et, ils se baignent dans la cuve ?
- On les a vus par une fente.
- Faut pas se gêner !
- On aura tout vu !
- Vous pouvez le dire !

Ma mère écoute, interroge, pousse des Oh ! indignés et des Ah ! Ah ! entendus. Les conversations de ce genre se terminent presque toujours par la demande d'ouverture d'un carnet de crédit.

Eloi Arpi, le radical baroque dépeint par Netton Bosson

Dans « Le fils du boulanger », Netton Bosson présente un bouillant radical bien sympathique... qui ne portait pas les « tépelets » dans son cœur.

L'origine du nom « tépelet » se situe dans les années 1870, époque où le chanoine Joseph Schorderet - dont le charisme et l'exubérance se conjuguèrent avec un psychisme qui peut être qualifié de perturbé - embrigadait les catholiques fribourgeois dans divers organismes créés par le chanoine pour affermir une indéfectible fidélité religieuse. Ceux qui marchaient droit et sans se poser de questions au sujet de l'idéologie de Schorderet - conservatrice et ultramontaine -

étaient appelés par leurs adversaires les « tépelets », de l'allemand *töpel*, qui signifie *lourdaud, balourd, rustre, malotru*.

Eloi Arpi était un vieux célibataire qui vivait dans une immense maison de bois délabrée, craquante, étrange et secrète, construite en coins et recoins multiples et insolubles. L'écurie finissait à la cuisine, la grange s'infiltrait dans les chambres, les galetas s'imbriquaient au « cholè » (aire au-dessus des étables où l'on met le foin, soliveau), les remises, les bûchers, les clapiers et les poulaillers enveloppaient ce fruit trois fois centenaire de leur écorce desséchée et fendillée. Avec son couvercle de « borne » grinçant même par temps calme, c'était une vraie maison de sorcier ou d'enchanteur.

Arpi était trapu ; les jambes arquées par l'hérédité osseuse de ceux qui gagnent leur pain en se penchant vers la terre, les longues marches en forêt avec, l'hiver, la luge à corne qui pousse au cul durant les pénibles et dangereux retours, arquées par cinquante ans de traites médiocres sous des mamelles ingrates, par les blés rasés à la faux, dès avant l'aube jusqu'aux cuisantes torpeurs des midis bruissants de sauterelles, arquées par les innombrables stations devant un tronc usé, à confectionner les non moins innombrables fagots, ses légendaires fascines, touffues comme la barbe du diable et dont il vendait le surplus en disant d'un ton bourru : *Che lè volèdè pâ, léchidélé, binda dè tepelè dè merda !* (Si vous ne les voulez pas, laissez-les, bande de tépelets de merde.)

C'était un enragé radical comme on n'en voit plus guère de nos jours où tout le monde compose plus ou moins à la mesure de ses intérêts. Avant les élections, pendant une bonne semaine on le voyait faire la course entre les deux pintes du village en une navette effrénée et tonitruante.

Un jour un plaisantin lui épingla à son insu une « Liberté » - journal conservateur - dans le dos. C'était un beau spectacle que de voir déambuler mon Arpi, sa bannière de papier au vent, braillant que X était un « mangeur », Y un voleur patenté et Z un fumier de cochon de « tépelet ». Tout le monde rigolait à s'en faire mal à la panse jusqu'au moment où un gars lui dit d'un ton ironique : *Qu'est-ce que t'as tant à gueuler contre les « tépelets », toi qui as leur journal épinglé dans le dos ?*

De stupéfaction, d'indignation contre une telle calomnie, il lâcha sa pipe courbe qui sortait d'une moustache en brosse à dent toujours souillée par des restants de soupe et des brins de tabac. Il dut cependant se rendre à l'évidence, et je crus voir un fin sourire s'esquisser sous les poils hirsutes ; il adorait qu'on le chicane. Il ramassa sa pipe, la ralluma avec un briquet de laiton à benzine et continua sa tournée électorale en vitupérant de plus belle.

A l'époque, on pouvait se permettre encore pas mal de choses sans être obligé d'aller s'expliquer devant les autorités compétentes sur la manière dont un homme peut juger un autre homme. Une paire de gifles ou un coup de poing valaient tout au plus une tournée de bistrots (lorsque la marque avait passé). Il y avait moins de pisse-froid pour qui l'honneur est un pucelage sacré, même s'ils le frictionnent toute une vie.

Netton et les guerres, celle de 39-45 et les autres

Il y a de la guerre dans le monde, un peu partout ; elle s'arrête à une place pour recommencer à une autre.

Des neiges de Finlande aux touffeurs des Mers de Chine, en passant par les montagnes d'Albanie, les grenades d'Espagne et les lions de la reine de Saba, la guerre ravage, tue, fait des orphelins et des veuves. L'ypérite et les balles « doum-doum » civilisent les populations à peau sombre avec la bénédiction des grands de ce monde : marchands de canons et marchands d'eau bénite.

Adolphe hurle de plus en plus souvent à la radio, mais ce n'est pas grave. Il n'en veut qu'aux Juifs déicides, aux gens mal bâtis ou demeurés, aux communistes sans dieu, aux Polonais, aux Tchèques, aux Français syphilitiques, aux Anglais colonisateurs, aux Alsaciens, aux Lorrains, aux Autrichiens, aux Pays Baltes, une paille, quoi ! D'ailleurs beaucoup de Suisses pensent qu'il a raison d'anéantir cette racaille, et même à Rome...

Nous sommes à la leçon d'histoire suisse. Octave Bouley nous décrit les batailles homériques (toujours à un contre cent) avec une voix terrible et des yeux féroces. Il m'impressionne, lui qui n'a même pas été capable de faire un jour de service militaire ; à part une fois, pour inscrire les chevaux mobilisables dont un major aux jambes courbes et au nez violet lui indiquait les numéros.

Perdu au milieu du fracas de Morgarten, de Sempach et de Marignan, parmi tous ces Suisses barbares, privés de Croix-Rouge et ne faisant pas de quartier, je pense que toutes les guerres sont absurdes, qu'il n'y a pas de guerres saintes, que même et surtout les Croisades fomentées par des moines hystériques et financées par des rois et des Princes de l'Eglise ne furent que d'ignominieuses expéditions de soudards.

Je pense que toutes les prières que l'on fait pour qu'une guerre soit perdue ou gagnée sont vaines, inutiles, absurdes. On n'est pas sur cette terre pour ça : on y est pour attendre le printemps, ce renouveau qui nous emplît de frissons et d'amour.

Parfois, dans les journaux, je vois des photographies de cadavres ; ce ne sont jamais des morts riches, ils ont tous un air de pauvreté, leurs habits ne vont plus sur leurs corps affaissés et tordus, leurs bijoux n'éclairent plus leur peau. Ce ne sont que des morts absurdes qui ont cru à des guerres saintes.

J'aime mieux une belle dépouille de paysan, la moustache bien peignée, ses grandes mains croisées en un geste de prière tranquille et qui est mort pour quelque chose de valable. Même si dans sa vie il y a eu quelques entorses, quelques irrégularités de procédure, quelques calculs avec le bon Dieu qui nous voit venir. Un mort comme celui-là, on n'en a pas peur ; avec le goupillon de buis, on lui jette l'eau bénite sur ses chaussettes en un signe de croix fait le plus

souvent à rebours et on le regarde en priant, avec le sentiment qu'il a bien travaillé et que c'était pour lui le moment de s'en aller. Il faut faire de la place et prouver qu'on l'a faite assez spacieuse pour ceux qui restent.

Mais tous ces morts pauvres que l'on voyait de plus en plus souvent dans les revues illustrées que mes parents me cachaient, mais que je finissais par dénicher entre un almanach et un catalogue de mode, me donnaient toujours cette impression d'inutilité et d'absurdité.

La Suisse pendant la guerre de 39-45 ; les réfugiés

Pourquoi Hitler ne nous a pas envahis ?

Extrait de *Du Bonheur d'être Suisse sous Hitler*, du Fribourgeois Jean-Baptiste Mauroux, Ed. d'En Bas, Lausanne, 1997 ; première éd. Jean-Jacques Pauvert, Paris, 1968

Non, ce n'est pas la soi-disant invincibilité de notre armée conjuguée à l'atout géographique de notre fortin alpin qui a fait hésiter Hitler à nous envahir. (...) Mais ce sont plutôt et surtout notre étroite et active collaboration économique avec le Reich, nos accords de clearing, les armes qui sortaient de nos usines pour aller renforcer le potentiel militaire de la Wehrmacht, notre position stratégique sur l'Arc alpin, la sécurité et la discrétion de nos places financières qui recueillirent les tonnes d'or volées par les nazis, notre rôle de plaque tournante de l'espionnage international qui furent autant d'atouts que Hitler et son état-major ont soupesés à l'aune des seuls intérêts de leurs ambitions hégémoniques, atouts qui se sont imposés dans l'analyse des dirigeants nazis comme infiniment plus rentables qu'une invasion destructrice de notre pays.

Les spahis à Estavayer

Pendant la dernière guerre, la Suisse a accueilli des réfugiés, civils et militaires. C'est ainsi que de fringants spahis - soldats d'Afrique du Nord qui servaient la France - arrivèrent à Estavayer. Ils étaient grands, ils étaient beaux, ils sentaient bon le sable chaud... Pierre Verdon prit prétexte de leur séjour à Estavayer pour échafauder un roman-feuilleton à l'intention du tout nouveau journal « Le Républicain ». Bien qu'il ait annoncé haut et fort que ce roman relevait de la littérature d'imagination, il paraît que, dès les premiers épisodes, ce ne furent que gorges chaudes et rigolades dans les rues, les cafés et les chaumières d'Estavayer. Des amours-propres et des susceptibilités furent désagréablement échaudés. Après le treizième épisode, le rideau tomba - ou plutôt fut forcé de tomber - et nul ne sut ce qu'il advint de Mustapha ben Mekboul et de Mohammed ben Aouid du premier peloton, ni de Haroun el Yousep du deuxième peloton, ni des Ali et des Baba. Nul ne sut non plus qui apaisa la tempête de sentiments tumultueux dont avait été assaillie Mélanie Minouille...

Au Musée d'Estavayer, on peut voir des souvenirs du séjour des spahis internés en 1940-41.

Un épisode du feuilleton de Pierre Verdon, « Le Spahi inoubliable »

Réception officielle des spahis à Estavayer. Poliment, sans comprendre grand-chose à ce débordement oratoire de platonique amitié, les spahis et leurs chefs restaient figés au garde-à-vous. On comprit enfin qu'ils avaient soif et faim non de discours, si chaleureux fussent-ils, mais de boissons et de mets réconfortants. On les réunit alors dans la grande salle de l'hôtel communal. Entre l'absorption de coupes de vin d'honneur et la déglutition de sandwiches, les internés subirent un nouvel assaut de paroles enflammées.

C'est ainsi que les spahis firent première connaissance avec les Suisses secourables, neutres, démocrates et républicains d'une avenante cité lacustre... Pour clore dignement la réception officielle, l'officier suisse chargé de la surveillance et du contrôle des internés parla de discipline militaire « obligatoire et librement consentie ». Le médecin-chef des camps bafouilla une explication relative aux règles indispensables de l'hygiène... et des comportements sexuels, « qui présentent, ici comme ailleurs, d'inévitables dangers »...

Causant après le pasteur, qui dit peu de mots mais les dit avec éloquence, le révérend curé de la ville fit sermon délicat et nuancé à ses nouvelles ouailles.

« Mes braves, mes bons et chers amis, leur dit-il en substance, vous êtes accueillis avec affection par une population saine, fraternelle et croyante. Ne la détournez pas de ses devoirs religieux et autres. Respectez ses dirigeants... et ne vous attardez point à conter fleurette à nos filles d'Eve ; elles ne pourraient devenir pour vous que des sources d'ennuis, des puits d'embarras ! Ne semez pas non plus le trouble dans notre jeunesse masculine. Ne fomentez pas la zizanie dans nos ménages si vous tenez à ce que nous gardions de vous un souvenir aimable... Et que Dieu vous fasse protection chez nous comme Allah vous a, jusqu'à présent, préservés. »

Pendant qu'ils défilaient dans les rues principales de la localité, au sortir de l'hôtel, les internés reçurent d'exubérants et multiples témoignages d'amitié et de générosité populaires. Persuadés que leur cité ne se transformerait jamais en paroisse galante, les hommes applaudissaient au passage des spahis. Des femmes pleuraient de joie et tressaillaient de je ne sais quel obscur pressentiment. Les adolescents y allaient de leurs bravos enthousiastes. Les enfants précédaient fièrement la troupe, ou la suivaient avec un sérieux tout militaire.

Posté au croisement de deux grand-rues, un écolier loustic faisait de l'esprit à bon marché pour ses petits camarades. Au passage des spahis, et montrant l'un d'eux du doigt, il cria à la cantonade : « Visez-moi moi ce caïd ! En v'là un qu'on n'oubliera pas par ici ! » Le « caïd », c'était le maréchal des logis Mohammed ben Aouid, du 1^{er} peloton du 3^{ème} escadron du X^{ème} régiment de spahis !

Et c'était aussi - le gosse avait vu juste - celui qui devait devenir *le Spahi Inoubliable*...

Le Vieux chalet, les collabos, les résistants... et Pétain

Patrice Borcard, dans *Joseph Bovet, Itinéraire d'un Abbé chantant*, Editions La Sarine, 1993, décrit la genèse, puis l'extraordinaire succès du *Vieux Chalet*, un chant internationalement connu. En France, les pétainistes se retrouvaient dans le dernier couplet du *Vieux Chalet* et espéraient une France « plus belle qu'avant ». Patrice Borcard signale la lettre écrite par l'abbé Bovet le 12 juillet 1941 au maréchal Pétain. Etonnant ? Oui et non... Le glorieux passé de Philippe Pétain suscitait l'admiration. Une estime qui alla sans doute decrescendo au fur et à mesure que le vieux maréchal - il avait 85 ans en 1941 ! - était entraîné dans la collaboration, les mesures racistes et l'abolition des libertés fondamentales. Les sympathies pour le vieux maréchal et pour les régimes fascistes étaient aussi motivées par la lutte de ces régimes contre le marxisme, porteur d'un athéisme incompatible avec la tradition catholique du pays de Fribourg !

Dans sa lutte contre le marxisme - qu'il soit représenté par le socialisme ou le communisme - et son combat pour une Europe autoritaire, le Fribourgeois Jean-Marie Musy, héraut de l'anticommunisme, a choisi dès 1936-1937 le camp de l'Allemagne hitlérienne. (Voir à ce sujet la remarquable thèse de Daniel Sebastiani, *Jean-Marie Musy - 1876-1952 -, un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires*, thèse de doctorat, Université de Fribourg 2004.)

Cette thèse est en ligne sur internet .

Histoire du Vieux Chalet

L'auteur était le premier à s'étonner de ce succès : « Croyez-vous, interrogeait-il lors d'une conférence donnée en 1947, que j'ai soupçonné un seul instant que ma pauvre petite page qui a pour nom *Le Vieux Chalet* trouverait un jour la diffusion et le succès qu'elle a rencontrés si largement ? Oh ! pas du tout ! Cette œuvrette n'a assurément aucune prétention. Les paroles ont été écrites plusieurs mois après la musique, et cela d'ailleurs comme pour beaucoup d'autres de mes chants. Un beau jour, le manuscrit presque indéchiffrable me tombe sous les yeux ; j'y ajoute des paroles et le chant naît, plus ou moins viable. »

A la fin des années trente - il est déjà traduit en une vingtaine de langues -, les scouts anglais le choisissent comme chant officiel. Durant la guerre, la force symbolique des paroles - le thème de la reconstruction - en fait un concurrent du *Cantique suisse*. En France, le chant est adopté à la fois par la Résistance qui y puise la force du renouveau et par la Collaboration soucieuse de glorifier la terre et de magnifier la tradition. Témoignage, ce récit d'un prêtre français, prisonnier des Allemands en 1940 : « Le concert se terminait par *Le Vieux Chalet*. Le dernier couplet fut l'occasion d'un tonnerre d'applaudissements. Les autorités allemandes le trouvant fort bien chanté applaudirent, sans comprendre quel symbole c'était pour nous. »

La France de Vichy avait aussi adopté le symbole. L'abbé cite une lettre du maréchal Pétain qui

évoque la « strophe de la rénovation nationale ». Le musicien n'a jamais caché son admiration pour le vainqueur de Verdun. Le 12 juillet 1941, il écrit à son « Excellence, le Maréchal Pétain », l'informant de ses causeries-auditions auprès des soldats français internés en Suisse : « Veuillez ne pas trouver inopportun que je vous fasse tenir un exemplaire d'un chant dont le manuscrit original m'a été demandé par la Bibliothèque nationale suisse, *Le Vieux Chalet*, chalet détruit par la tempête, que Jean l'armailli a reconstruit plus beau qu'avant. Ce chant, vos soldats l'ont tant chanté en Suisse, et depuis bien des années déjà il s'est évadé en France, trouvant ces derniers temps un accroissement de popularité à cause de l'idée qui y est incluse du "plus beau qu'avant", le symbole de la restauration de la chère France, à laquelle vous travaillez, à l'admiration affectueuse de tout l'univers et spécialement de vos amis suisses. »

La réponse du directeur du cabinet civil du maréchal ne tarde pas : « Vous avez ajouté le chant si populaire de notre jeunesse du *Vieux Chalet*. Le chef de l'Etat a été très sensible à votre geste et tient à vous remercier pour votre œuvre si émouvante. Il a apprécié ce symbole et rien ne lui a été plus doux de penser que nos soldats, qui ont bénéficié pendant des mois de la sollicitude chaleureuse de la Suisse, l'aient appris dans votre pays. » Le chant, colporté par les soldats internés, a essaimé en France où il fut imprimé dans de très nombreux chansonniers.

Lettre du Général Guisan au Maréchal Pétain (avril 1941)

Même le général Guisan a manifesté de la sympathie à l'égard du maréchal Pétain... Mais c'était avant la fascisation du Régime de Vichy. Dans « La Province n'est plus la Province », Antipodes 2003, Alain Clavien et al. fixent la dérive faciste en 1943

Monsieur le Maréchal,

La vigueur morale, intellectuelle et physique qui vous est conservée au seuil de votre quatre-vingt-sixième anniversaire, n'est pas seulement un bienfait pour l'Etat et pour le peuple de France. Elle offre aussi à tous ceux qui, au près ou au loin, pendant un quart de siècle, depuis les grands jours de Verdun, suivent et admirent vos efforts, un spectacle réconfortant et un exemple édifiant. Les marques de l'intérêt fidèle que vous avez témoigné à mon pays et à son armée, en honorant de votre présence nos manœuvres de 1937, sont toujours dans ma mémoire : j'en conserve un vivant et précieux souvenir. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maréchal, mes vœux les plus déférents et cordiaux pour vous-même et pour l'avenir du pays auquel vous avez fait don de votre personne.

Signé : Général Guisan, *In Etudes et Sources , Archives fédérales, Berne 1984, p. 49.*

1939-1945, la Suisse accueillante avec les enfants

Extrait du livre de Thierry Jacolet et Bruno Maillard, *Un siècle d'action humanitaire*, Editions La Sarine, 2009

Deux mains tendues vers une petite réfugiée : les affiches du Secours aux enfants (SAE) de la Croix-Rouge suisse (CRS) associent, en 1942, l'image de l'enfance malheureuse à celle de la charité. De quoi remuer la conscience du citoyen épargné par la guerre. L'annonce de la campagne est explicite : « *Allons-nous fermer les yeux égoïstement et continuer à manger à notre faim, à nous pelotonner au coin de notre feu, pendant qu'au loin ces petits souffrent, demandent du pain, dorment dans des maisons écroulées ou dans des caves.* » La CRS vient de regrouper, le 17 décembre 1942, les vingt organisations du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre. L'œuvre est rebaptisée *Croix-Rouge suisse, secours aux enfants*. Présidée par le Fribourgeois Paul Dinichert, ancien ministre à Berlin, elle étend ses ramifications dans le pays grâce à ses sections cantonales créées à cet effet. A Fribourg, la section de la CRS est reliée au Secours aux enfants par son membre Paul Hertig, qui appartient au Comité exécutif du SAE et préside sa Commission de propagande.

La section fribourgeoise du SAE organise les collectes, recrute les parrains, encaisse les cotisations, trouve les familles qui hébergent les enfants et prend en charge les petits, à l'arrivée comme au départ. Les collectes se déclinent de trois façons : en nature, par bulletins de versement et par le *Sou hebdomadaire*. Dès le mois de mars 1942, les membres du Secours aux enfants et les samaritains recueillent dans tout le canton des vêtements, du linge, des livres et des jouets. Il faut aussi couvrir les premiers frais occasionnés par l'aide. Des bulletins de versement sont adressés aux administrations, aux entreprises et commerces, ainsi qu'à toutes les familles. En mai 1942, l'action entame sa troisième phase : la collecte du *Sou hebdomadaire*. (...) Des écoliers et des samaritains quêtent à domicile dix centimes ou plus par personne et par semaine, remettant un timbre comme quittance. La campagne remporte un vif succès. L'argent recueilli permet de financer l'hébergement dans le canton de Fribourg des enfants victimes de la guerre.

A partir de la fin de l'année 1940, une famille fribourgeoise a la possibilité d'héberger un enfant pendant trois mois, afin qu'il recouvre la santé. L'entretien se monte à 330-430 fr. pour trois mois. La section du Secours aux enfants effectue une enquête sanitaire et matérielle au préalable dans la famille d'accueil. Les critères de sélection des enfants ? Durant la guerre, l'état de santé détermine le choix du réfugié. A l'issue du conflit, ce sont les conditions sociales qui priment. La politique raciste du régime nazi empêche l'aide aux Juifs. Seuls les « aryens » peuvent être secourus. (Cf. note ci-après)

Les enfants accueillis sont le plus souvent des filles et des garçons de 5 à 11 ans, en provenance de France, Belgique, Hollande, Italie, Autriche, Allemagne et Hongrie. Des missions suisses, composées d'un médecin, d'une assistante sociale ou d'une infirmière sont envoyées à l'étranger pour procéder à la sélection. Des membres du comité de la section fribourgeoise de la CRS accompagnent les enfants en train jusqu'à Fribourg. Aucun ne se voit refuser une famille. On se félicite de « *l'accueil spontané que ces petits ont reçu de toute une population, dans des foyers paysans, ouvriers ou bourgeois* ». Au final, les familles du canton hébergent 4000 enfants de 1940 au mois de juin 1949, date de la dissolution de la Commission de la CRS pour le Secours aux enfants.

Note de JMB : Fabienne Regard (référence dans le texte qui suit) apporte des précisions au sujet des enfants juifs : « ...tous les témoins mettent en avant cette assistance qui, selon eux, est emblématique de la tradition humanitaire de la Suisse. Aucun ne s'interroge sur la volonté politique de ne pas organiser le sauvetage massif des enfants juifs menacés d'extermination. Malgré l'insistance de certains organismes de secours, cette décision n'est jamais prise par les autorités fédérales ».

Dans certains camps, des réfugiés ont été méprisés.

Les descriptions de la vie dans les camps en Suisse varient du tout au tout. Entre les récits plus ou moins enthousiastes et les récits déprimés se situent tous les échelons des expériences vécues.

Mme Z., de Paris est l'auteur du récit qui suit. Il a été publié dans *Le pain de la veille, aspects de la vie quotidienne en Suisse romande pendant la guerre 1939-1945*, dont l'auteur principal est Christine Détraz, Editions LEP, 1994. Ce récit a été recueilli par Fabienne Regard en 1991. Fabienne Regard est docteur en sciences politiques, chercheur au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique à Genève, expert auprès du Conseil de l'Europe. Auteure entre autres de *La Suisse, paradis de l'enfer ?*, Cabédita, 2002

Récit de Mme Z. (transcription de son récit oral)

En dehors de Fribourg, il y avait un couvent qui avait été déserté par les bonnes sœurs tellement il était inconfortable, inchauffable et tout ça, et on nous a fichues là-dedans. Alors ça a été quelque chose de terrible, la Chassotte... Comme on était réfugiées, on était censées ne savoir ni lire, ni écrire, donc on nous a mises dans des classes où on nous apprenait des trucs du cours élémentaire... Et Mme A. - la directrice du camp - c'est quelqu'un qui était d'une telle méchanceté, d'une telle haine à l'égard des gens qu'elle avait sous son autorité. Vous n'avez pas idée de la façon dont elle nous a traitées. A six heures du matin, avec moins dix, moins quinze, ça a été l'hiver le plus froid de la guerre, l'hiver que j'ai passé là, à la Chassotte, en short parce qu'il fallait être sportives... dans la neige. La Chassotte n'était pas chauffée, on a failli mourir de froid, et on nous a tenues des heures entières debout dans la neige pour qu'on avoue avec qui on avait bien pu dormir la veille... C'était un immense dortoir, avec... trois rangées de lits séparés par des rideaux.

Priez pour Hitler !

Armand Maillard, dans « L'école primaire fribourgeoise durant les décennies 1940-1970 », Diffusion Office cantonal du matériel scolaire 1994, relève que les régimes totalitaires soulevaient aussi de la sympathie...

S'il y a eu quelques maîtres qui ont placé leur confiance dans les monstres de Buchenwald et d'Auschwitz de sinistre mémoire, comment ont-ils pu, ces maîtres, concilier une éducation chrétienne, le souci de la Vérité et une pareille idéologie foncièrement inhumaine ? *La Voix*

ouvrière rapporte, en précisant que le fait fut certifié par des gens de l'endroit, que « le mercredi 2 mai 1945, dans une école officielle et publique d'un village des environs de Fribourg où enseigne une congrégation de Suisse alémanique, une religieuse fit lever ses élèves en classe et les fit prier pour le repos de l'âme de son très regretté et cher Führer Adolf Hitler... » Il est possible et même probable qu'Adolf ait eu besoin de la prière des chrétiens et même du pardon des juifs, mais il n'était pas nécessaire, me semble-t-il, d'obliger les élèves à partager de tels sentiments d'amour et de regret.

Nombre total de réfugiés pendant la guerre de 1939 à 1945

Le mémoire de licence de Christian Ruffieux, *Les réfugiés dans le canton de Fribourg durant la seconde guerre mondiale*, Université de Fribourg 1982, détaille le nombre d'étrangers venus en Suisse durant la guerre de 1939-1945. La vague de 1940 a compté 7759 réfugiés civils, dont la plupart étaient Français. Les 31 décembre 1943, 1944 et 1945, le nombre de réfugiés (militaires) était respectivement de 1270, 1993 et 1613. En 1944, il s'agissait de Grecs et de Yougoslaves. En 1945, à part les Grecs et les Yougoslaves, il y avait des Russes, des Italiens et quelques Polonais. Christian Ruffieux indique les noms des localités qui les hébergeaient.

Des soldats grecs à Villarlod

L'abbé Gilbert Perritaz, dans un passage de « Entre diable et bon Dieu » (op.cit.), parle des internés polonais accueillis dans son village de Villarlod.

A Villarlod étaient hébergés une cinquantaine d'internés polonais que surveillaient un caporal et trois soldats du « Landsturm ». Ces « prisonniers » en uniforme kaki vivaient dans une ferme désaffectée. La plupart étaient occupés par une société neuchâteloise qui avait la charge de drainer les marais du Gibloux dans le cadre du plan Wahlen. Son directeur, Monsieur Egli, avait construit une villa à Marsens.

De la guerre, ces Polonais n'avaient connu que la débâcle. Beaucoup parmi eux avaient auparavant gagné tant bien que mal leur vie dans les mines de charbon, dans le nord de la France. Ils avaient été enrôlés par l'armée française pour lutter contre les « Boches ». Ils recevaient cinquante centimes par jour pour leur travail. Le curé Robert Laurent les avait encouragés à manifester leur désapprobation : « Demain matin, à l'appel de 5 heures, ne vous levez pas ! » Un appel demeuré sans lendemain.

Chez les Perritaz, deux de ces internés ont travaillé durant l'été : Stanislas et Casimir étaient d'excellents travailleurs, au physique séduisant. Ils ne laissèrent pas la gent féminine de marbre. Un beau jour, on apprit que deux filles étaient enceintes de leurs œuvres. Une nuit, à la fin 44, ils s'évadèrent. Une de ces filles resta liée à ma famille. Mon oncle fut le parrain de son enfant qui a fait une belle carrière à Genève.

Payerne, arrêt sur image en 1942

Extrait de Jacques Chessex, « Reste avec nous et autres récits », Bernard Campiche, éditeur, 1995. On n'est plus dans le canton de Fribourg, mais Payerne est entouré de Fribourgeois qui y viennent pour les nécessités de la vie quotidienne : emplettes, médecin, dentiste... et Brandons.

Imaginez Payerne en 1942. Je m'en souviens parfaitement. On nous parlait d'Adolf Hitler, jusqu'à l'obsession. A la récréation, sur un air à la mode, les gamins chantaient :

*Lorsque descend le crépuscule
Hitler avec ses bombardiers
Accompagné de ses crapules
Bombarde Londres sans pitié*

Et nous échangeons *Signal*, aux images violemment exaltantes, contre des points Disch et des photographies du front. L'armée était partout. Des blindés traversaient la ville. Des spahis réfugiés caracolaient en manteau kaki dans la Grand-Rue. La place d'aviation tirait presque toutes les nuits sur des avions qui traversaient le territoire. On nous avait distribué des masques à gaz, on entassait des sacs de sable devant les soupiraux des caves. Et les affiches ! Aux murs, dans les rues, une silhouette casquée mettait un doigt sur sa bouche et avertissait deux piétons en goguette : « Qui ne sait se taire nuit à son pays. » Les boulangeries affichaient : « Du vieux pain n'est jamais dur, mais point de pain, ça c'est dur. » Un garage en face du collège ouvrait les portes de ses voitures et diffusait à grand bruit les discours de Hitler : on écoutait, terrifiés et intéressés, les hurlements incompréhensibles et les ovations. On sentait que la Suisse était encerclée. On sentait qu'il se passait à Payerne de curieuses choses, des réunions, des complots, et quand Hitler gueulait sur la place, toutes portes des voitures ouvertes, on savait que ces cris étaient prémonitoires. Le drame couvait en vase clos.

Pro-nazis à Payerne : l'assassinat d'Arthur Bloch, le 16 avril 1942

L'un des récits les plus frappants de cet assassinat et de son contexte est dû à la plume célèbre de Jacques Chessex, enfant de Payerne lors de l'événement. Cet ouvrage de Chessex s'intitule *Un Juif pour l'exemple*, Editions Grasset, 2009. Ce récit n'a pas plu à certains Payernois qui auraient préféré le silence sur ce drame qui a jeté une ombre sur la paisible cité. Mais, le devoir de mémoire ne doit-il pas l'emporter ?

La triste affaire du 16 avril 1942 a marqué profondément toute la région valdo-fribourgeoise, et bien au-delà. D'autant plus que la victime et les protagonistes étaient bien connus dans les villages fribourgeois aux alentours de Payerne.

L'émission de *Temps Présent* du 29 septembre 1977 rend bien compte de l'atmosphère de l'époque, avec la participation de témoins du drame d'avril 1942. Le journaliste est Jacques Pilet et le réalisateur Yvan Dalain :

Arthur Bloch, 60 ans, habitait Berne. Né en 1882 à Aarberg, il exerçait la profession de marchand de bétail. Estimé, il était un habitué des foires régionales. Son père avait été naturalisé par la commune bernoise de Radelfingen en 1872, dix ans avant sa naissance. Durant la guerre de 1914-1918, Arthur a servi dans les dragons de l'armée suisse et des tirs de mortier l'avaient laissé sourd d'une oreille. La femme d'Arthur Bloch, Myria, mourra cinq ans après son mari, désespérée. Elle a fait graver une phrase sur la tombe d'Arthur : *Gott weiss warum*, Dieu sait pourquoi.

Pour mieux comprendre le décor du drame

Termes en rapport avec l'idéologie ingurgitée par les assassins

- **Réactionnaire** est le contraire de progressiste. Le mot est souvent mal compris. La personne traditionaliste attachée aux valeurs du passé est dite réactionnaire.
- **Le corporatisme** postule l'organisation des professions, sous le contrôle de l'État qui est l'arbitre et le garant de l'intérêt général. Le corporatisme veut rendre employeurs et salariés solidaires de leur entreprise. Son but est de mettre fin à l'antagonisme des classes et de supprimer la condition prolétarienne. Par une représentation assurée à tous les échelons du travail, les professions organisées participent à l'action économique et sociale de l'État.
- **La Ligue vaudoise** a pour but le bien du canton de Vaud. Ce mouvement hors parti est né en octobre 1933. Réactionnaire, corporatiste, antisémite, attachée de toute son âme au fédéralisme, la Ligue se manifeste lorsqu'elle croit le canton en danger.
- **La cinquième colonne** désigne les partisans cachés - au sein d'un État ou d'une organisation - d'un autre État ou d'une autre organisation hostile. Par extension, l'expression désigne tout groupement agissant dans l'ombre pour saper de l'intérieur une organisation ou un État. Le groupe des Payernois pronazis était qualifié de *Cinquième colonne*.
- **Le Front**, en Suisse, se développe après l'avènement d'Hitler, en 1933. Le frontisme désigne diverses organisations d'extrême droite des années 1930. Les frontistes sont anticommunistes et profondément antisémites. Ils veulent un État autoritaire dirigé par un homme fort. Les régimes fascistes sont leur modèle. Georges Oltramare, présenté dans le chapitre « Fusillade du 9 novembre 1932 à Genève », le Dr Walter Michel - fribourgeois - étaient, parmi d'autres personnalités, des frontistes faisant partie de l'**Union nationale**.
- **Caractéristiques des frontistes dont l'idéologie est l'Ordre nouveau.** Elles sont décrites dans la thèse que Daniel Sebastiani a consacrée à Jean-Marie Musy : « Entre la vaste nébuleuse frontiste et Musy, les points de convergence sont multiples : le syndrome du déclin et de la décadence, la psychose du complot et des sociétés

secrètes, l'obsession du péril rouge, l'exaltation de la communauté nationale, l'encensement de la terre, la nostalgie des valeurs de la Suisse primitive, la volonté de redresser le pays, le mépris du compromis, le culte de la discipline, l'apologie de l'ordre, l'appel aux hommes forts, la certitude d'une hiérarchie sociale, l'incrédulité face au suffrage universel, le dénigrement du parlementarisme et le ressentiment à l'égard de la démocratie libérale. De plus, l'antisémitisme débridé de l'extrême droite ne constitue pas une barrière infranchissable pour Musy. Le Fribourgeois ne se laisse pas aveugler par les fronts. Dans une large mesure, il ne manque pas non plus de perspicacité sur leur véritable nature. Il intègre tout simplement des pans entiers de la même idéologie. »

- En juin 1940, après la victoire allemande, le président de la Confédération Marcel Pilet-Golaz a demandé que la Suisse s'adapte à **l'Ordre nouveau**. Des propos qui ont une orientation fascisante... Une tempête de protestations a suivi la réception par Pilet-Golaz d'une délégation du **Mouvement national suisse**, mouvement pronazi qui regroupe des forces de droite. En novembre 1940, le Conseil fédéral est contraint de dissoudre ce mouvement.

Décor du drame d'après Chessex

(...) A Lausanne, dès 1932, un collectif d'avocats emmenés par la Ligue Vaudoise de Marcel Regamey a tenté de faire interdire le barreau aux Juifs. Exigence étendue à toute profession libérale et aux grades supérieurs dans l'armée. Depuis plusieurs années aussi, complot et s'excite **le pasteur Philippe Lugrin**, récemment encore titulaire de la paroisse de Combremont, un antisémite forcené membre de la Ligue Vaudoise, puis du Front, puis de l'Union nationale, qui a choisi le territoire de la Broye pour s'infiltrer parmi les chômeurs, les petits paysans ruinés et les ouvriers menacés de perdre leur emploi. Dans les arrière-salles des cafés de Payerne et de la campagne environnante, ce personnage tient des meetings violemment fondés sur la haine du Juif et de « l'Internationale youpine ».

Le pasteur Lugrin a été privé de son poste paroissial, non pas pour ses idées, qui ne paraissent nullement gêner l'Eglise, mais parce qu'il a divorcé. La Légation d'Allemagne veille et le paie dans l'ombre. Car Philippe Lugrin est habile, ardemment froid et organisé. Listes de Juifs vaudois et suisses, listes de leurs commerces et activités, listes de leurs affidés et commanditaires, listes de leurs adresses, numéros de téléphone et plaques de voiture, Lugrin aiguise, dénonce, caricature, et appelle un exemple fort..(...)

Ceux qui assistent aux réunions présidées par Lugrin comprennent qu'il faut faire place nette et se débarrasser sans plus tarder d'une engeance responsable de ses humiliations. Cris et applaudissements. Deutschland über alles ! Die Fahne hoch ! L'enregistrement de l'hymne nazi, apporté dans sa petite valise par Lugrin, grésille et tonitruue sur le gramophone du bistrot. L'Europe est au pouvoir de Hitler. Stalingrad est encore loin. Ici, dans la paisible plaine de la Broye, au Café de la Croix-Blanche, au Cerf, au Winkelried, chaque réunion du pasteur Lugrin se

termine par le claquement des talons et le salut au bras tendu. Mort aux Juifs. Heil Hitler ! Que ton règne vienne pour mille ans, ô Führer, sur ton Europe ressuscitée !

Autour d'un « gauleiter » local, le garagiste F. I., et d'un pasteur sans paroisse, proche de la Légation nazie à Berne, s'organise un complot de revanchards au front bas, d'oisifs que fascine la virilité germanique. Ils veulent du sang. Une victime expiatoire. Ce sera Arthur Bloch, marchand de bestiaux.

Acteurs de l'assassinat, avec initiales

Les différents sites d'internet qui se font l'écho du drame du 16 avril 1942 donnent les noms complets des auteurs. Je me limite aux initiales, sauf pour le pasteur Philippe Lugrin. Chessex prétend qu'il fut pasteur à Combremont. Le DHS indique qu'il l'était à Montagny-sur-Yverdon.

F. I., garagiste, organise l'assassinat. Alors qu'il dirige un groupe clandestin local du Mouvement national suisse interdit par le Conseil fédéral en novembre 1940, les autorités payernoises, pourtant informées, laissent faire. F. I. se voit déjà à la tête d'un petit Reich local : confiance absolue dans l'Allemagne, bientôt victorieuse de la Suisse. Le canton de Vaud va devenir selon lui Province du Nord. Il s'en imagine le gauleiter. En Allemagne nazie, le gauleiter est le responsable administratif d'un Gau, subdivision territoriale. Les complices de F. I. sont R. M., 19 ans, paysan ; M. M., 25 ans, fromager, son frère ; F. J., 25 ans, valet de ferme, bernois ; G. V., 14 ans, apprenti mécanicien.

Relation des événements

Le récit d'Isabelle Falconnier, qui figure dans les archives de *L'Hebdo*, résume bien les événements. De même que l'article de Pascale Zimmermann au sujet du livre de Chessex, dans *La Tribune de Genève* du 12 janvier 2009.

Au matin du 16 avril 1942, à Payerne, un paysan de 19 ans, R. M., aborde Arthur Bloch, 60 ans, marchand de bétail, juif et bernois, sur la place de la Foire. Il lui propose une vache à vendre. Mais, pour la voir, il faut se rendre quelques rues en contrebas, à la Rue-à-Thomas. Arthur Bloch a déjà acheté trois bœufs, mais il est curieux. Il suit R. M., à qui un apprenti garagiste, G. V., ainsi qu'un valet de ferme, F. J., emboîtent le pas. Dans l'étable de la Rue-à-Thomas, il y a deux vaches. L'une plaît au marchand. Il commence à négocier, s'éloigne, revient. A son troisième retour dans l'étable, F. J. soulève la barre de fer qu'il tient dans la main droite et assomme Arthur Bloch, qui s'écroule. V. l'achève d'un coup de revolver dans le crâne. F. I. les rejoint avec M. M., frère de R. M. Ils se partagent l'argent trouvé sur le marchand. Et le domestique F. J., qui a assommé Bloch, le découpe en morceaux, sans broncher. Ils entassent la tête, le tronc, les bras, les jambes, les mains et les pieds dans des boilles qu'ils jettent dans le lac de Neuchâtel, au large de Chevroux. Les vêtements sont brûlés dans la forêt de Neyrvaux. Boilles et vêtements seront rapidement découverts.

Le procès

Le procès aura lieu en 1943. Les conjurés annoncent au juge que, dès que les nazis seront au pouvoir en Suisse, ils le feront assassiner...

Le 20 février 1943, F. I., R. M. et F. J. sont condamnés à la prison à vie par le Tribunal de Payerne. Vingt ans pour G. V., quinze pour M. M. Le pasteur Lugin sera arrêté en Allemagne en 1945 et condamné à vingt ans d'internement au pénitencier vaudois de Bochuz. Avec le jeu des remises de peine, ils en purgeront à peine les deux tiers.

En 1964, Chessex croise Lugin à une table du Café du Vieux-Lausanne. Il s'assied en face de lui. « Je le referais ! » affirme Lugin, rageur. Dans les années 70, Chessex rencontre F. I., devenu pompiste à une station-service de la place de l'Ours à Lausanne. Celui-ci le reconnaît et lui lance : « Il n'y a pas de benzine ici ! » Isabelle Falconnier, dans *L'Hebdo*, article mis en ligne le 8 janvier 2001, nous rappelle ces faits.

Fonds des internés militaires polonais en Suisse

Ce fonds se trouve à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU. Présentation des camps.

Les 19 et 20 juin 1940, 40 000 soldats du 45^e Corps d'Armée française passaient la frontière franco-suisse sur la ligne Goumois-Chaufour : parmi eux, une division polonaise de « chasseurs à pied » commandée par le général Prugar-Ketling. Le fonds de la BCU témoigne de l'aventure de cette troupe de 12 500 hommes qui trouva refuge sur sol helvétique de 1940 à 1945 : la vie quotidienne des soldats, leurs occupations - travaux, études, loisirs, célébrations officielles - et leurs rencontres avec la population suisse.

Répartis dans des camps aménagés sur l'ensemble du territoire national, les internés ont effectué des millions de jours de travail, construit des centaines de routes et de ponts, asséché des champs et défriché des forêts, extrait des dizaines de milliers de tonnes de minerai de charbon.

Des camps universitaires furent ouverts à Zurich, à Saint-Gall et Fribourg. L'Université de Fribourg mit du matériel pédagogique à disposition des professeurs. Ceux-ci étaient épaulés par des assistants polonais. Le camp fut installé d'abord à Grangeneuve avant de déménager à la Chassotte puis, en direction du centre-ville, à la villa Saint-Louis et à l'Albertinum.

Le Camp universitaire de Fribourg fut fermé le 31 octobre 1945. Ce ne sont pas moins de 240 Polonais qui l'ont fréquenté. Le mémoire de Christian Ruffieux (op. cit.) apporte les précisions suivantes : la Faculté de Droit - qui comportait également les sciences économiques - a délivré 84 diplômes de licence et huit de doctorat, un d'agrégation et cinq diplômes commerciaux. La Faculté des Lettres accorda quatre diplômes de licence, six de doctorat, et trois de l'Institut

pratique de Français. Les étudiants ont été astreints aux travaux des champs durant toute la durée de leur séjour, pendant les vacances de Pâques et d'été.

1939-1945, des réfugiés dans un village fribourgeois

En quête de témoignages originaux en provenance de la campagne fribourgeoise, j'ai découvert sur internet le travail de maturité d'Angela Eltschinger, effectué au Collège de Sainte-Croix à Fribourg durant l'année scolaire 2004-2005, sous la direction de Michel Charrière, professeur d'histoire et historien apprécié (cf. site sur internet). Ce travail a pour titre « La vie quotidienne, les réfugiés et les internés à Châtonnaye pendant la deuxième guerre mondiale ». Au fil des pages, Angela Eltschinger cite les noms des témoins qu'elle a interrogés et indique les sources écrites consultées. Ce qui suit est le résumé de certains chapitres. Si le fond a été respecté, la forme et l'ordre des événements ont été adaptés.

Quelques extraits du travail d'Angela Eltschinger

Le canton de Fribourg abrita durant la seconde guerre mondiale deux camps d'internement sur les neufs existants, soit le camp des Vernes rattaché aux établissements pénitentiaires de Bellechasse ainsi que les baraquements de Sugiez dépendant aussi de Bellechasse. Plusieurs centaines de réfugiés furent placés ailleurs dans le canton, pour une période allant de deux mois à deux ans. Un certain nombre d'entre eux furent logés par la Division de police chez des parents ou auprès de particuliers et parfois même dans des hôtels.

Les réfugiés à Châtonnaye

Châtonnaye accueillit des réfugiés français en 1940 ainsi que des internés polonais, grecs, yougoslaves en 1945, puis des Autrichiens en 1946. On y revient ci-après.

Environ 8000 civils français qui fuyaient l'avancée des troupes allemandes trouvèrent refuge dans le canton de Fribourg, principalement dans les districts de la Glâne et de la Gruyère, **de juin à août 1940**. Châtonnaye fait partie des villages qui accueillirent des réfugiés français. D'après une circulaire de la préfecture de la Glâne, la commune dut loger 81 réfugiés. Le Conseil communal a effectué une enquête afin de savoir qui pourrait en loger. Il a estimé que les bâtiments scolaires pourraient également être utilisés.

Quelques jours avant l'arrivée des réfugiés, le Conseil communal nomma un « Comité local de réception des évacués », qui était formé du curé de la paroisse, l'abbé Panchaud, et des conseillers communaux. Tous les habitants ont reçu un questionnaire leur demandant combien de réfugiés ils pourraient accueillir chez eux, selon leurs possibilités. Les familles du village ont accepté de prendre en charge un à quatre Français. Les réfugiés arrivèrent très tard un soir de la fin du mois de juin 1940. Une grande partie de la population les attendait avec impatience à l'auberge du village, où une bonne soupe avait été préparée à leur intention. Ils étaient fatigués mais soulagés d'être enfin arrivés. Ils avaient effectué un long voyage ; ils avaient rallié la

frontière suisse par leurs propres moyens. Puis, de là, ils avaient été pris en charge et conduits en trains spéciaux un peu partout en Suisse romande. De Romont, les réfugiés ont été emmenés en car jusqu'à Châtonnaye, où ils furent répartis dans les familles. Ceux qui possédaient un véhicule ont pu continuer leur route sans devoir prendre les transports publics. Une fois arrivés à Châtonnaye, ils ont dû cacher leur véhicule chez les habitants.

Les jeunes garçons du village avaient été chargés d'accompagner les nouveaux arrivants jusqu'à leur domicile temporaire, et les aider à porter leurs maigres bagages. Tous les détails du voyage et de l'accueil ont été mis par écrit par deux réfugiés.

Comme l'écrit Christian Ruffieux dans son mémoire (op.cit.) « l'hospitalité fribourgeoise apportait la preuve que, au vu des circonstances, une réelle capacité d'accueil existait dans le canton ». Les gens étaient contents d'accueillir quelqu'un. Ils avaient la volonté d'aider car la Suisse était épargnée par la guerre. C'est là qu'ils se sont vraiment rendu compte de la chance qu'ils avaient.

Origine, âge et profession

Les réfugiés qui résidaient à Châtonnaye venaient principalement de deux régions françaises : la Franche-Comté et la Lorraine, et plus particulièrement des villes de Belfort, Toul et Besançon. Mais aussi d'autres régions étaient représentées. Mes grands-parents ont logé un couple originaire de Corse.

La majeure partie des réfugiés étaient des femmes et toutes les tranches d'âge étaient présentes. Certaines réfugiées avaient leurs enfants avec elles, d'autres étaient jeunes mariées et pleuraient leurs maris partis à la guerre. Il y avait également des femmes d'un certain âge, des enfants jusqu'à 16 ans, mais très peu d'hommes : ceux qui étaient aptes à combattre avaient été envoyés au front. Il faut ajouter que tout le monde ne pouvait pas entrer en Suisse comme souhaité. De nombreux réfugiés civils étaient refoulés à la frontière, à l'exception des femmes, des enfants de moins de 16 ans, des hommes de plus de 60 ans et des invalides.

Le niveau social était différent, mais les riches n'étaient pas plus favorisés que les pauvres. Les deux classes étaient présentes à Châtonnaye, parfois dans la même maison. Ainsi mes grands-parents ont logé un couple d'enseignants et un couple d'ouvriers, qui d'ailleurs ne s'entendaient pas bien entre eux. Les hommes étaient soit retraités, soit trop jeunes pour travailler.

Vie quotidienne

Les réfugiés logeaient tous chez l'habitant. Presque toutes les habitations de Châtonnaye étaient occupées. Le Conseil communal avait parlé de mettre à disposition les bâtiments scolaires. Mais, finalement cela n'a pas été réalisé. Le jour de l'arrivée des réfugiés, les habitants avaient tout préparé à leur intention. Certaines familles ayant dû loger des réfugiés en plus, cela posait quelques problèmes. Mais, dès le lendemain, ces réfugiés changèrent de maison et ainsi le problème fut réglé. Les réfugiés avaient droit à une chambre pour eux seuls, donc les hôtes

devaient se débrouiller en conséquence. Par exemple, pour que chacun ait un matelas, les lits étaient « séparés », c'est-à-dire que les villageois donnaient leurs matelas aux réfugiés et eux dormaient sur le sommier recouvert d'un petit matelas de paille. Les personnes qui logèrent des réfugiés ont reçu un peu d'argent.

Normalement, les réfugiés mangeaient chez les personnes qui les logeaient. Bien sûr, la nourriture n'était pas abondante en raison du rationnement, mais cela n'empêchait pas les familles de manger en suffisance. Les réfugiés se sont vite accoutumés aux habitudes de leurs hôtes et ne s'en plaignaient pas. Les Français les plus aisés, donc habitués à la grande cuisine française, trouvaient « que les Suisses travaillaient beaucoup, priaient beaucoup, mais se nourrissaient mal ». Pour y remédier et surtout pour varier le menu, ils apprêtaient des petits plats français, par exemple des escargots qu'ils allaient chercher eux-mêmes. Les réfugiés ont également appris à leurs hôtes des techniques pour conserver les aliments. Ceux qui habitaient chez mes grands-parents ont montré comment mettre les petits pois en conserve.

Occupations

Les Français n'avaient pas d'activité particulière. Bon nombre d'entre eux prenaient part aux travaux des champs. Cette main-d'œuvre gratuite était la bienvenue, étant donné que c'était la saison des foins et que les hommes étaient mobilisés. D'autres aidaient volontiers à la cueillette des cerises. Quant aux femmes, elles aidaient beaucoup à la cuisine, elles préparaient à manger, elles tricotaient, elles raccommodaient. Certains réfugiés, principalement ceux qui étaient de la « haute société », ne faisaient rien. Mais, par contre, ils donnaient divers cours aux enfants suisses, qui étaient émerveillés de constater que la Suisse n'était pas le seul pays du monde.

Les internés

Plusieurs camps furent organisés sur le territoire cantonal pour accueillir des internés pendant des périodes limitées, notamment en vue de travaux d'améliorations foncières. Châtonnaye faisait partie du « Secteur Internement Seeland » dont le camp principal était Bellechasse. Le camp secondaire de Châtonnaye était dirigé par l'armée suisse, dont le commandant était le lieutenant Lambelet. Il était situé à l'écart du village, au lieu-dit *Les Marais*, au bord du ruisseau l'Arbogne. Il était composé de quatre baraquements. Il y eut plusieurs groupes, chaque fois d'une nationalité différente. Des Grecs, des Yougoslaves, des Polonais ont séjourné durant l'année 1945 et des Autrichiens au début de 1946.

Les internés présents à Châtonnaye étaient tous des militaires, dont certains étaient officiers. Ils avaient fui la guerre et s'étaient réfugiés en Suisse. L'hébergement était offert. Les vêtements de travail étaient prêtés et ils avaient un rabais sur les transports lors des congés. Ils avaient également droit à des soins médicaux gratuits et ils étaient affiliés à une assurance accidents. Tous les internés étaient des hommes d'âge moyen, de trente à quarante ans. Des officiers étaient plus âgés. Beaucoup étaient mariés et avaient des enfants. Ils étaient souvent tristes en voyant les petits villageois. Quant aux célibataires, ils n'étaient pas en reste. Certains avaient

assez vite trouvé de petites amies, mais pas à Châtonnaye paraît-il.

Quelques internés, surtout les Grecs et les Yougoslaves, exerçaient une profession libérale, principalement avocat et médecin. Lorsqu'ils furent libérés, certains sont restés en Suisse car ils avaient trouvé du travail et ne voulaient plus rentrer chez eux.

Vie dans les baraquements, chez l'habitant et occupations

Bon nombre d'internés vivaient dans les baraquements, mais il y en avait aussi chez l'habitant. Ils étaient moins nombreux que les réfugiés à loger chez les villageois. Certaines familles n'en ont pas accueillis. C'était surtout les officiers qui avaient le droit de demeurer en dehors des baraquements. Plusieurs séjournèrent chez mes grands-parents : quatre Yougoslaves, deux Grecs, quatre Autrichiens. Ils restaient chez les gens uniquement la nuit car, la journée, ils travaillaient au camp et ils devaient y rester jusqu'au soir. A Châtonnaye, ils ont effectué des travaux de drainage, d'assainissement des marais. Ils ont également construit des chemins dans la forêt et canalisé l'Arbogne.

A midi, ils mangeaient au camp vu qu'ils n'avaient pas le droit de sortir mais, le soir, ils prenaient leur repas avec leurs hôtes. Certains demandaient qu'on leur prépare des plats spéciaux. Les Grecs aimaient les omelettes au lard, les Yougoslaves préféraient les œufs. Parfois, les familles devaient se priver pour satisfaire leurs envies. Certains internés préparaient eux-mêmes des spécialités pour les gens qui les accueillaient.

Il y avait aussi du travail à l'intérieur des baraquements, qui consistait à cuisiner ou nettoyer. Les directives du règlement de 1942 fixaient le nombre d'heures de travail journalier, soit sept à neuf heures selon la saison et la nature du travail. Les internés étaient payés un franc par jour de travail. Ils pouvaient recevoir un léger supplément selon la qualité de leur labeur.

Un Zurichois qui logeait chez mes grands-parents travaillait également au camp. Il possédait un rouleau compresseur et devait aplanir le chemin que les internés avaient fait. Il aidait aussi volontiers à la maison. Lorsque les internés rentraient le soir, certains, plus particulièrement les Autrichiens, donnaient un coup de main aux paysans. Les Yougoslaves allaient ramasser du noisetier dans la forêt. Ils en faisaient des paniers qu'ils vendaient. Les Polonais allaient de maison en maison pour récolter les vieilles chaussures. Au camp, ils pouvaient les échanger contre des neuves.

Recommandations du curé ; qualités humaines des internés

Au moment de l'installation des internés à Châtonnaye, le curé avait écrit dans le bulletin paroissial : « Accueillons-les avec politesse et dignité, puisque ce sont des soldats en exil. Mais il n'est pas nécessaire que cette courtoisie aille jusqu'à l'intimité. Il faut espérer qu'il ne surviendra à Châtonnaye aucune de ces « histoires » lamentables qui ont trop souvent accompagné ou suivi le séjour de certains de ces travailleurs étrangers. Cela dit, souhaitons à nos hôtes bon séjour chez nous. »

Ceux qui ont accueilli des internés n'ont pas eu de problèmes. Ils étaient même très heureux de les avoir chez eux, surtout les Yougoslaves et les Grecs. Les enfants les appréciaient beaucoup. Les Grecs avaient toujours des bonbons pour eux, les Yougoslaves leur racontaient des histoires de brigandage et les Autrichiens leur montraient comment lancer des grenades. La seule difficulté que les gens ont rencontrée concernait la communication. Certains internés ne savaient pas le français. Ils communiquaient par signes. D'autres par contre parlaient très bien notre langue. Cela dépendait surtout de la classe sociale. Les habitants qui n'hébergeaient pas d'internés les voyaient lorsqu'ils venaient vendre leurs paniers ou, parfois, le soir lorsqu'ils allaient au restaurant.

En ce qui concerne les femmes, quelques-unes se sont intéressées aux internés, mais sans pour autant créer de scandales. D'ailleurs, il n'y a pas eu beaucoup de problèmes. Après leur départ l'abbé Panchaud écrit : « Je n'ai pas fait d'enquête spéciale ni exercé de surveillance pour savoir si on tenait compte de mon avertissement ou non. Je suis heureux de constater aujourd'hui que, pour autant que je le sache, tout s'est bien passé. Sans vouloir en tirer orgueil, il est bien permis de reconnaître que si l'on avait observé partout, vis-à-vis des internés, la même attitude qu'à Châtonnaye, l'honneur de la femme suisse aurait moins eu à souffrir. Je vous félicite donc d'avoir si bien mis en pratique mes avertissements. Je suis persuadé que personne ne s'en repent aujourd'hui. »

Conflits

Un seul conflit est à signaler. Il s'est déroulé entre les Polonais et quelques villageois et aurait pu se terminer tragiquement. C'était un soir au Café du village. Quelques habitants jouaient aux cartes quand les Polonais sont arrivés. Ceux qui logeaient au village avaient la permission de sortir le soir et ils aimaient aussi bien boire. D'habitude, chacun était dans son coin. Ce soir-là, un des Polonais a commencé à « charrier » la femme de l'un des joueurs de cartes. Au bout d'un moment, le mari s'est fâché, ainsi que ses amis. L'un d'entre eux, qui avait été champion de lutte, lui a asséné un coup de poing et ensuite il a chassé tous les Polonais du Café. Une course poursuite s'en est suivie. Le Polonais fautif s'est sauvé en se réfugiant chez un de ses compatriotes qui logeait dans une ferme. Les villageois l'ont encore cherché un moment. Ils ont été jusqu'à transpercer le tas d'herbe qui était dans la grange avec des fourches pour contrôler s'il n'y était pas caché.

Contacts après leur départ

Les Yougoslaves étaient en désaccord sur le plan politique. Certains étaient pour Tito communiste et d'autres étaient pour Mihailovic, général royaliste. Chez mes grands-parents, il y avait un partisan de Tito et un de Mihailovic. Ils ont failli une fois se battre à mort.

Certains internés qui ont vécu chez les villageois ont laissé leur adresse. Ils ont correspondu durant de nombreuses années. D'autres ont promis qu'ils écriraient mais ils ne se sont pas manifestés. D'autres encore ont donné des adresses incertaines. Lorsque les familles leur ont écrit, ils n'ont jamais rien reçu en retour.

Décès tragique de onze enfants à l'institut Montrevers (villa Caecilia)

L'institut Montrevers était situé en bordure de l'Avenue du Général-Guisan. Il s'appelait déjà la villa Caecilia, comme aujourd'hui avec ses classes du CO du Belluard. Il était confié à des Sœurs de Saint-Charles de Lyon, qui l'ont dirigé dès 1927. Les religieuses de cet Ordre possédaient aussi le Château du Bois, à Belfaux, où elles sont arrivées en 1907. Elles y accueillaient des jeunes filles enceintes hors mariage, appelées à l'époque « filles-mères ». L'institut Montrevers faisait partie de la Société du Château du Bois. Il abritait de jeunes enfants « illégitimes » nés à Belfaux, au Château du Bois, ou d'autres dont le foyer rencontrait de graves difficultés, comme par exemple l'état de santé déficient de la maman dans un cas que je connais. En 1971, la villa Caecilia a été achetée par la ville de Fribourg.

Venons-en au drame de Montrevers. Dans l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, Editions La Sarine, deuxième édition 2007, ce drame est brièvement évoqué à la page 212 :

« Nous ne pouvons passer sous silence un fait divers tragique mettant en lumière les insuffisances d'un système sanitaire cantonal en crise. **Le 9 janvier 1941**, onze enfants de l'Institut de Montrevers décèdent suite à une vaccination pratiquée par erreur avec un produit toxique provenant du vétuste Institut d'hygiène et de bactériologie, dont le personnel ne comprenait qu'une laborantine non formée, un médecin et un directeur de bactériologie, membre de la Commission de santé, qui avait été nommé en 1935 à l'âge de... 73 ans. La presse locale, bientôt relayée par la presse nationale, se fait immédiatement l'écho d'un vaste émoi dans la population. »

Ce « vieux » directeur mérite quelques précisions. Il s'appelle Maurice Arthus **et** dirige l'Institut d'hygiène et de bactériologie. Wikipédia nous dit qu'il est né le 9 janvier 1862 à Angers. Il décède le 24 février 1945 à Fribourg. C'est un physiologiste et immunologiste français. Il est le découvreur de la réaction inflammatoire qui porte son nom, le phénomène d'Arthus. Maurice Arthus étudie la médecine à Paris et obtient son doctorat en 1886. En 1890 il devient maître de conférences en physiologie à la Sorbonne. En 1896, il est nommé professeur à l'Université de Fribourg, où il devient professeur de physiologie. En 1900, il est choisi comme chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Lille. De 1907 à 1932, il est professeur et directeur de l'Institut de physiologie de Lausanne. Retraité, il a été nommé par le Conseil d'Etat fribourgeois directeur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie à Fribourg, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa mort en 1945.

Dans un rapport de trois pages que l'on peut lire aux AEF, le Dr Walter Michel, médecin à Genève, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération des médecins suisses, n'est pas tendre avec le Dr Arthus. Il prend la défense du Dr Perrier et charge le Dr Arthus. Quelques-unes de ses remarques : « C'est le Conseil d'Etat qui a donné au Dr Arthus le droit de fournir des vaccins. Il lui a donné cette responsabilité avec une inconcevable légèreté. Le Dr Arthus ne remplit aucune des conditions exigées par la loi fédérale. Il est physiologiste, et non pas hygiéniste. Il y a entre ces deux métiers autant de différences qu'entre le métier de cordonnier et celui d'horloger. Il est manifeste que, si un physiologiste a atteint la limite d'âge dans

l'enseignement de sa spécialité, quelle que soit sa valeur, il ne pourra pas ensuite s'improviser hygiéniste. Le Conseil d'Etat, et en particulier celui de ces messieurs qui a patronné la candidature Arthus est seul responsable de la mort de ces enfants. »

Les très nombreuses coupures de journaux figurant aux Archives de l'Etat de Fribourg présentent les détails de « *l’Affaire de Montrevers* ». Ce qui suit tente de résumer ces coupures de presse.

Accusés et défenseurs

Voici les noms des personnes impliquées dans « l’Affaire de Montrevers » :

- Le Dr Maurice Arthus, présenté ci-dessus
- Le Dr Henri Perrier, auteur de la malheureuse vaccination. C'est un pédiatre estimé et renommé. C'est lui qui a procédé aux injections, dans son uniforme de lieutenant-colonel, étant mobilisé lors de ces vaccinations. Le Dr Perrier était le frère de l'ancien conseiller d'Etat Ernest Perrier, devenu Dom Nicolas au monastère français de la Pierre-qui-Vire.
- Mme Dr Fanconi est assistante du Dr Arthus et sa principale employée. Certains articles de journaux prétendent qu'elle est polonaise, et d'autres, russe. Elle n'apparaît qu'au procès en appel, à Romont, ayant été compromise dans l'envoi des vaccins à l'Institut de Montrevers. Elle y sera convoquée non comme témoin, mais comme inculpée.
- Adeline Charrière, employée au laboratoire de l'Institut d'hygiène, présentée aussi comme infirmière-laborantine. Elle est décrite comme plus dévouée qu'intelligente.
- Nicolet, dont le prénom n'apparaît pas, est garçon de laboratoire. Lors du procès en appel, à Romont, ses propos ont tenté de disculper Adeline Charrière.

Du côté de la justice :

- Le procureur général, Pierre de Weck
- Le président du tribunal de la Sarine, Xavier Neuhaus. A l'époque, les fonctions de juge d'instruction et de président du tribunal étaient cumulées.
- Le président du tribunal de la Glâne (procès en appel), Roger Pochon
- L'avocat du Dr Henri Perrier, Me Jean Bourgknecht
- Les avocats du Dr Maurice Arthus, Me Louis Dupraz et Me Piccard, de Lausanne
- L'avocat d'Adeline Charrière, Me François de Gottrau
- L'avocat de Mme Dr Fanconi, Me Louis Grand

Les faits

La Liberté du 11 janvier 1941 précise que quinze enfants se trouvaient dans cet institut. Après la vaccination effectuée par le Dr Henri Perrier - qui aurait dû contrôler l'étiquette et non pas se

fier totalement à un laboratoire jamais pris en défaut jusqu'alors - onze enfants ont immédiatement senti un malaise, avec une forte poussée de fièvre. Comme le mal s'aggravait, on se rendit compte avec horreur qu'une forte dose de germe de la diphtérie avait été injectée. Au laboratoire de l'Institut d'hygiène et de bactériologie, il y avait eu interversion de flacons. Au lieu du vaccin antidiphtérique (anatoxine), le laboratoire avait livré de la toxine diphtérique. Six enfants - trois garçons et trois filles - sont décédés dans la nuit. Ils étaient âgés de cinq ans et demi à sept ans et venaient de Fribourg et de la région. Cinq autres enfants, de 6 à 13 ans, sont morts la nuit suivante. Deux venaient du canton de Saint-Gall et deux du canton de Fribourg. *La Liberté* donne les noms et les domiciles de tous ces enfants. Le juge d'instruction de la Sarine Xavier Neuhaus a immédiatement ouvert une enquête.

Que ce soit lors du procès initial ou lors de celui en appel, il y eut de nombreuses dépositions contradictoires. *La Liberté* et divers journaux du pays consultés aux archives de l'Etat en ont fait état. Qui donc était responsable de l'envoi du vaccin ? Adeline Charrière ? C'est elle qui fut tout d'abord la principale accusée.

Le premier procès dura trois jours. A son issue, le 21 mars 1941, le Dr Arthus fut acquitté... Le Dr Perrier fut condamné à trois mois de prison avec sursis. Son recours, par la suite, fut écarté par le tribunal cantonal. Comme le lieutenant-colonel Perrier était en service militaire et en uniforme lorsqu'il a procédé à l'inoculation fatale, la justice militaire aurait pu être saisie. Le Conseil fédéral s'est prononcé pour le for de la Sarine (le for : le lieu où l'infraction doit être poursuivie). Cependant, le code pénal militaire restait applicable dans le cas d'une reconnaissance de la culpabilité. Le recours d'Adeline Charrière, condamnée à la même peine que le Dr Perrier, fut admis pour faits nouveaux. L'envoi du vaccin aurait été effectué l'après-midi, en l'absence d'Adeline Charrière... Et cette dernière aurait affirmé après coup que le Dr Arthus, une fois l'erreur découverte, s'était écrié en parlant de Mme Fanconi : « Evidemment, c'est elle qui a fait ça ! »

La conclusion fut apportée en octobre 1941 par le tribunal de la Glâne, après trois jours de délibérations, sans que soit démêlé l'écheveau des responsabilités. Les deux prévenues - la Dr Fanconi et Adeline Charrière - ont été mises au bénéfice du doute et libérées toutes les deux...

Il existe aux archives de l'Etat un dossier réservé aux assurances concernées par le drame de Montrevers. On y trouve des demandes d'indemnités - minimales ou non chiffrées - de la part des parents des victimes. Mais on ignore la façon dont les cas ont été réglés.

Les résistants français à Fribourg

Le mémoire de licence de Christian Ruffieux, cité à diverses reprises, réserve un chapitre à la Résistance française présente à Fribourg et résumée ci-après. Ceux qui souhaitent connaître les sources pourront consulter le mémoire de Christian Ruffieux à la BCU ou aux AEF.

Depuis l'hiver 1940-1941, les forces répressives allemandes et françaises ont uni leurs efforts pour détruire la Résistance. Les partisans du général de Gaulle furent donc exposés à de graves

dangers.

En mars 1942, les deux premiers résistants arrivèrent à Fribourg. Il s'agissait de Jean-Anet (ou Annet) d'Astier de la Vigerie et de sa sœur Bertrande dont le père, le général François d'Astier de la Vigerie, devait jouer un rôle de premier plan auprès du général de Gaulle à Londres et à Alger. Emprisonnés à Nîmes pour opposition au régime de Vichy, puis libérés sous caution, Jean-Anet et Bertrande participèrent activement, au sein du mouvement « Libération », à la Résistance à Lyon où ils vécurent dans la clandestinité.

Poursuivis par la Gestapo, ils purent néanmoins gagner la Suisse à travers le lac Léman en février 1942. Paul Baechtold, premier adjoint de la Police fédérale des étrangers, les plaça à Fribourg d'entente avec les autorités cantonales représentées par Louis Gauthier, chef de la police. Ils purent y poursuivre des études à l'Université. Chaque jour ils devaient se présenter à la police cantonale. Considérés comme réfugiés politiques, ils obtinrent de la police fédérale, en accord avec la police cantonale, un permis de tolérance sous réserve du dépôt de garantie habituel.

Bertrande d'Astier de la Vigerie, en 1940, avait contribué à fonder aux côtés de son oncle, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, le premier mouvement de Résistance quelque peu structuré : *La Dernière Colonne*. On s'y occupait surtout de la distribution de tracts. Une année après son arrivée en Suisse, Bertrande avait épousé Claude Blancpain dont la carrière est brièvement décrite ci-après. La maison de la famille de Paul Blancpain-Kimmerling et de Claude Blancpain devint un lieu de rencontre et souvent un centre d'accueil pour les résistants français. C'est à Fribourg que résidait également le représentant officieux du comité d'Alger, Pierre de Leusse, qui devint ambassadeur en différents pays après la guerre. Celui-ci était chargé des relations de ce comité avec le Conseil fédéral. Georges Cattai - écrivain recherché par les polices hitlériennes - et Charles d'Aragon se trouvaient aussi à Fribourg. La Résistance catholique était représentée par Louis Cruvillier. Ce dernier collaborait avec le Père Pierre Chaillet, jésuite, agent de renseignement, puis chef dans la Résistance française. L'action du Père Chaillet était surtout tournée vers l'aide aux Juifs. Il fut en 1941 à l'origine des *Cahiers du Témoignage chrétien*, qui deviendront par la suite et sont encore *Témoignage chrétien*. La raison d'être de la publication était parfaitement claire : rejeter au nom et à cause de la foi chrétienne un nazisme qui représentait une forme extrême de la violence moderne. Ces personnages et leurs amis - une quinzaine de personnes - firent à Fribourg un séjour plus ou moins long, la plupart avec leur famille.

Les partisans de Vichy

De nombreux ressortissants français apparaissaient comme vichyssois aux yeux de la population de la ville de Fribourg. Bertrand de Jouvenel - écrivain qui militait pour le rapprochement franco-allemand - est arrivé à Fribourg vers la fin septembre 1943. François Esseiva, juge et directeur de la Bibliothèque cantonale, mit un logement à sa disposition. On sait, par l'autobiographie de Bertrand de Jouvenel, qu'il reçut pendant deux ou trois jours son ami Pierre Drieu La Rochelle, homme à la réputation sulfureuse dont les sympathies pour la nouvelle Europe hitlérienne ne faisaient aucun doute. Le juge Esseiva proposa de l'héberger. Ce n'est

sans doute pas innocemment que Bertrande Blancpain disait que Fribourg était « un Vichy qui avait réussi ». Le respect de la neutralité servait à justifier beaucoup de choses...

Quelques précisions sur Claude Blancpain et les d'Astier de la Vigerie

- Claude Blancpain (1911-1998) était ingénieur et docteur ès sciences de l'Université de Genève, administrateur-délégué de la Brasserie du Cardinal fondée par sa famille, docteur honoris causa de l'Université de Fribourg, colonel, chevalier de la Légion d'honneur. Claude Blancpain est aussi le fondateur de la fabrique *Dyna* où était fabriqué le célèbre *Parfait*. Colonel, il a commandé la Place de Fribourg. Dès 1964, il a habité *la Maison Neuve* de Nonan. C'est lui qui l'a fait construire.
- Son épouse Bertrande d'Astier de la Vigerie (1914-1967) est tragiquement décédée dans un accident de la circulation, à Lucens, le 21 avril 1967. Elle a rendu le dernier soupir dans l'ambulance qui la conduisait à l'hôpital de Moudon.
- La seconde épouse de Claude Blancpain fut Marie-Béatrice d'Astier de la Vigerie (1922-2003), cousine de Bertrande. Soit Bertrande, soit Marie-Béatrice ont vécu à Nonan, près d'Avry-sur-Matran.
- Héroïnes de la Résistance, toutes deux ont été honorées par de prestigieuses décorations : médaille de la Résistance pour Bertrande, Croix de guerre et Légion d'honneur pour Marie-Béatrice. Elles reposent aujourd'hui au cimetière de Matran, aux côtés de Claude Blancpain.
- François d'Astier de la Vigerie, père de Bertrande Blancpain, avait le grade de général dans l'aviation. Il est entré dans la Résistance dès l'automne 1940 et a rejoint le général de Gaulle à Londres en novembre 1942. Le 19 décembre 1942, à Alger, il donne à son frère Henri d'Astier de La Vigerie l'ordre d'exécuter l'amiral François Darlan, personnalité de tout premier plan aux convictions politiques variables. (Darlan fut victime d'un complot *délirant et sordide*, pour reprendre l'expression du *Nouveau Quotidien* du 23 février 1996.) Par décret de la France Libre, en date du 1^{er} décembre 1942, François d'Astier est nommé adjoint du général de Gaulle, commandant en chef des Forces Françaises Libres et membre du Haut comité militaire.
- Henri d'Astier de la Vigerie est le père de Marie-Béatrice, seconde épouse de Claude Blancpain. Il entre dans la Résistance dès septembre 1940. En Oranie, en mars 1941, il organise la Résistance et prépare le débarquement allié à partir de décembre 1941. Le 8 novembre 1942, en pleine nuit, Henri d'Astier déclenche l'opération qui lui donne la maîtrise de tous les lieux stratégiques d'Alger. Il reste sur les champs de bataille et continue le combat jusqu'en Allemagne après avoir pris, en décembre 1944, le commandement de l'ensemble des Commandos de France. Son rôle dans l'organisation du complot contre l'amiral Darlan est historiquement établi. L'exécuteur de l'amiral, Fernand Bonnier de La Chapelle est un jeune royaliste exalté, un fervent du comte de Paris. Choisi parmi dix jeunes soldats, il fut désigné au cours d'un tirage à la courte paille. L'abbé Pierre-Marie Cordier, lieutenant et secrétaire de

d'Astier, lui procura le pistolet, un plan de la résidence de Darlan, une somme d'argent, un passeport muni d'un faux nom et toutes les assurances d'un prompt élargissement sitôt l'acte accompli. Comme Bonnier était aussi un catholique croyant et sincère, l'abbé Cordier l'entendit en confession et lui donna, la veille de l'exécution de l'amiral Darlan, l'absolution en l'église Saint-Augustin... Une raison d'assassiner Darlan : le remplacer par le comte de Paris.

- Emmanuel d'Astier de la Vigerie, au lendemain de la signature de l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940, décide de continuer le combat en organisant l'opposition au régime de Vichy. Il fonde *La Dernière Colonne* à laquelle s'associent notamment sa nièce Marie-Béatrice, Lucie et Raymond Aubrac. En mai 1941, il crée *Libération* qui devient l'un des plus importants mouvements de Résistance de la zone libre. Il est le premier chef de la Résistance intérieure à se rallier au général de Gaulle. Il effectue plusieurs voyages clandestins à Londres et il est un familier de Jean Moulin. Il est l'un des créateurs du Conseil national de la Résistance. En novembre 1943, il rejoint de Gaulle à Alger. Il négocie avec Churchill l'armement de la Résistance française. Il est un homme hors du commun. Député de gauche, journaliste, écrivain, ami du général de Gaulle, même si leurs idées étaient souvent divergentes.

Emmanuel d'Astier et la fille de Staline

Emmanuel d'Astier de la Vigerie s'est lié d'amitié avec la fille de Staline lorsqu'il séjournait en Russie. En 1967, Svetlana Staline a fui la Russie. Accueillie en Suisse en avril 1967, elle a séjourné en Singine, à Burgbühl, commune de St-Antoine, puis au couvent de la Visitation à Fribourg pour des raisons de sécurité. Elle est venue deux fois à Nonan, où l'attendaient Emmanuel d'Astier, Bertrande et Claude Blancpain. Svetlana a visité le canton. Elle est allée au Moléson, au Vully, à Estavayer-le-Lac. Et deux fois à Bourguillon car elle était croyante et portait sur elle une médaille de la Madone. Svetlana, fille unique de Staline, est décédée aux USA après une vie tourmentée et trois mariages le 22 novembre 2011.

Ouvrages consultés :

Les sites internet sont nombreux sur les frères d'Astier de la Vigerie. Il suffit de taper ce nom de famille sur Google.

- *La famille Blancpain*, Ed. Claude Blancpain, Nonan-sur-Matran, 1994
- *A la mémoire de Madame Claude Blancpain*, 1968 ; inédit
- *La Liberté*, 24, 25, 26 avril 1967

Le Dr Francis Lang évoque la Glâne d'autrefois

Le Dr Francis Lang a publié en 1991 aux Editions Fragnière « Mémoires d'un médecin de campagne, 1940 -1990 ». Extraits :

Romont, centre régional ; la femme barbue...

Aux alentours des années 50, on ne voyait pratiquement pas de voitures à Romont, mais uniquement des chevaux. On entendait leur pas dans la ville. Les paysans se rendaient au chef-

lieu avec leur char. Ils venaient aussi se ravitailler en vin, en légumes et autres produits. Souvent, les paysans attachaient leurs chevaux à mon perron. Vers 23 h, les animaux commençaient à s'impatienter, grattant avec leurs sabots et appelant leur maître qui était au bistrot. A la fermeture des cafés, les hommes sortaient, détachaient leur attelage, montaient sur le char et, à moitié endormis, se laissaient reconduire jusqu'à la ferme.

Sur la place, près de la poste, se tenait une fois par mois le marché au bétail. Cette foire réunissait tous les paysans. Ils y venaient vêtus de leur veste grise ou noire, portant le pompon autour du cou, coiffés d'un vieux chapeau et le cigare au bec. Les paysans ne portaient le bredzon que pour les fêtes ou lors de la bénichon. Dans les années 40, les paysans ne parlaient que le patois. Je les comprenais, mais je leur répondais en français.

J'ai aussi dû apprendre à connaître la mentalité de la région. Un jour, c'était dans les années 50, je fus appelé dans une ferme au chevet d'un paysan blessé. Il avait une grande plaie ouverte à la jambe qu'il avait soignée en y appliquant une feuille de lys. La blessure suppurait. J'administrerai un traitement au blessé. Et, puisque j'étais là, on me demanda d'examiner aussi la grand-mère qui n'était pas bien portante. La vieille femme était barbue. Je ne supportai pas de la voir ainsi. Alors, avant de l'ausculter, je lui coupai la barbe. En principe, je facturais 20 francs pour une visite au Châtelard. Mais, ces gens-là me semblaient si misérables que je m'adressai au boursier de la commune avant de leur envoyer mes honoraires. Il me répondit : « Ces gens-là ont bien 500 000 fr. de fortune. Alors faites-les payer normalement. »

Du corbillard à l'ambulance

Pendant très longtemps, la Glâne n'a disposé d'aucun véhicule pour le transport des malades. Les médecins transportaient parfois les malades ou les blessés dans leur voiture. Dans les autres cas, on utilisait une vieille guimbarde noire avec laquelle son propriétaire, Joseph Chammartin, livrait habituellement du gravier. Ce vieux tacot nous permettait de transporter des blessés ou de vieux malades d'un village à un autre. Mais on l'utilisait surtout pour les enterrements, en guise de corbillard.

Lorsque survenait un accident de la circulation, c'est moi qu'on appelait. Je chargeais le blessé dans ma voiture. C'est pourquoi je me baladais toujours avec du matériel médical de première urgence : attelles gonflables, stéthoscope, pansements, injections intraveineuses et intramusculaires.

En 1959, la nécessité impérieuse d'un service d'ambulance dans la Glâne m'incita à créer un Centre de premiers secours. Son comité était composé du préfet, du colonel Addor, du Dr Ludwig, vétérinaire, de Me Buchmann notaire et de M. Louis Page, professeur. D'emblée, je fus nommé président. Pour trouver les premiers fonds, nous avons lancé une souscription. L'argent récolté fut tout juste suffisant pour payer l'impression des bulletins de versement ! Nous n'avions encaissé que 800 fr. Je m'adressai alors à de grandes firmes de produits pharmaceutiques - Hoffmann-La Roche, Ciba Geigy, fabriques de pansements - ainsi qu'à des compagnies d'assurance. La démarche fut plus fructueuse. Je récoltai 7500 fr. Avec cette

somme, nous achetâmes une ambulance d'occasion, au garage Luthy à Bulle. C'était une VW peu confortable. Ce véhicule nous permit de travailler et de faire entrer quelque argent dans la caisse. Les premiers temps, certains garagistes acceptèrent de faire office de chauffeurs. Plus tard, nous avons pu engager un chauffeur, M. Dévaud.

« L'affaire » du couvent des capucins de Romont

Comme le Dr Lang a été l'un des principaux protagonistes dans cette « affaire », il lui consacre un chapitre dans ses *Mémoires de médecin de campagne*.

Capucins d'autrefois et d'aujourd'hui

Lors de mon arrivée à Romont, en 1942, je m'étais lié d'amitié avec les pères et nous partagions volontiers quelques repas arrosés de rires et de vins. J'étais leur médecin et je leur prodiguais gratuitement soins et opérations. C'était encore l'époque où les capucins, hommes honnêtes et charmants, se baladaient par tous les temps, chaussés de leurs sandales légères et distribuant des images pieuses aux enfants. Je me souviens du père Agathe-Ange et de l'un de ses prêches. Nous étions en 1947. Des réfugiés polonais arrivés pendant la guerre travaillaient dans le Gibloux. Beaucoup de femmes ne restaient pas insensibles à leurs charmes. Des relations extra-conjugales venaient semer le trouble parmi les ménages et même des jeunes filles prolongées se laissaient aller à quelques ébats !

Furieux, le père Agathe-Ange monta un jour en chaire à Romont pour un sermon : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Mes bien chers frères, plus le bouc sent mauvais plus la chèvre en est friande. » Et il poursuivit avec son accent rocailleux inimitable en ergotant sur « les liaisons dangereuses » !

Dans ces années-là, les capucins faisaient un service religieux à 10 heures dans leur chapelle. Cet office était très fréquenté. Leurs sermons étaient brefs. Et nous les hommes, dès la sortie, on filait au bistro boire quelques gouttes d'absinthe clandestine en croquant de belles tranches de jambon. C'était notre apéritif du dimanche. Cette affluence pour l'office des capucins rendait jaloux le curé de la paroisse, le chanoine Pasquier. Mais la désertion de son église s'expliquait par son attitude envers les fidèles. Il était d'une austérité épouvantable. Il n'admettait pas que les femmes viennent à la messe bras nus ou sans chapeau. Il les faisait sortir.

En 1952, une nouvelle génération de jeunes capucins s'est installée à Romont. Leur statut était plutôt difficile, car la Bourgeoisie leur était peu favorable. Théoriquement, ils vivaient en rendant service à certaines paroisses. Ils étaient payés pour ces offices. Ils vivaient également de quêtes. En campagne on les payait en leur offrant des produits de la ferme. La communauté des pères de Romont était très active. Parmi eux, un capucin avait vécu au Cameroun où, semble-t-il, sa participation à des mouvements révolutionnaires avait conduit le préfet de région à le sommer de quitter le pays dans les 24 heures. A Romont, les pères capucins s'occupaient de la jeunesse et plus particulièrement de la jeunesse paysanne. Ils apportaient également leur

concours à la paroisse et secondaient le curé en assurant un certain nombre de services religieux, ainsi que des prédications.

Un sermon brûlant

J'étais président de paroisse depuis deux ans lorsque, le dimanche 13 janvier 1974, débuta «l'affaire des capucins». Ce matin-là, je me trouvais à l'Hôpital de Billens, visitant les malades et les opérés, lorsque je reçus un coup de téléphone d'un paroissien de Romont. Sa voix était courroucée et il me dit : « Docteur Lang, vous êtes président de paroisse, ce matin à l'église, nous avons entendu un sermon inadmissible. Vous ne pouvez laisser passer ça ! » Quelque peu surpris, je lui répondis : « Ecoutez, moi je ne l'ai pas entendu et je ne sais pas de quoi il s'agit. Mais, je vais avertir Monsieur le curé. » Peu après, je reçus un deuxième coup de téléphone. Je me dis : « Bon, cette fois, il faut que je téléphone au curé. » Je l'appelai et je l'informai des plaintes que j'avais reçues. J'ajoutai : «Ecoute, tu ne peux pas laisser passer ce sermon. Je ne peux pas l'admettre. » Je le tutoyais, car à l'armée il était dans mon bataillon. Un peu ennuyé, il me répondit : « Ma foi, je dirai qu'il n'y aura pas de sermon. » Il s'en fut donc à la Collégiale où le sermon contesté avait été prononcé le matin à la messe de huit heures. Avant la messe de dix heures, le curé s'adressa donc aux paroissiens, les informant que pour une raison indépendante de sa volonté, il n'y aurait pas de sermon. Cette déclaration ne provoqua ni protestation ni discussion. Au contraire, d'après ce qui me fut rapporté, les gens avaient l'air satisfaits.

Le même soir, m'apprêtant à passer une paisible soirée, alors que j'étais déjà en robe de chambre au sortir d'un bain, je me ravisai soudain en entendant sonner les cloches. Je décidai de suivre le service religieux de 20 h. Le curé avait-il fait respecter la décision prise le matin ? Ou bien allais-je entendre ce fameux sermon enflé et colporté par la rumeur ? Ma femme me déconseilla de sortir, mais je voulais en savoir plus. La messe du soir avait attiré beaucoup de paroissiens. L'église était archicomble. Au fond de l'église, en particulier, les gens se pressaient. Je parvins avec quelque peine à me faufiler et je me retrouvai à côté d'un conseiller paroissial. L'office débuta normalement, puis arriva le moment du prêche. Le capucin qui officiait annonça le thème de son sermon consacré au baptême. Tout cela me paraissait normal. Mais, subitement, le capucin changea de sujet et se mit à parler de la Migros. Il traita la grande entreprise de distribution d'exploiteur et Pierre Arnold, son directeur général, de voleur.

Pour comprendre cette intervention, il faut se rappeler qu'à l'époque certains groupes menaient de violentes campagnes contre la Migros. Ce mouvement de contestation des pratiques commerciales de la Migros avait entraîné quelques actions spectaculaires. Par exemple, des ventes libres de viande avaient eu lieu. A Bulle, des paysans avaient déposé un cochon crevé devant le magasin de la Migros. Les capucins installés à Romont avaient fait cause commune avec les mécontents.

Ce dimanche soir, dans la Collégiale de Romont, dans son sermon, le capucin évoqua non seulement ce problème, mais il remit en question l'un des fondements de la société rurale, l'autorité parentale. Le religieux critiqua la facilité avec laquelle les jeunes paysans étaient dominés par leurs parents, les difficultés qu'ils avaient pour acquérir un peu de bien-être et

d'argent pour vivre. Sur sa lancée, le capucin traita les habitants de la Glâne de primitifs. J'étais presque étonné qu'après l'attaque de l'institution familiale, le prédicateur n'intervint pas contre l'armée. Il était connu que ces capucins militaient contre le service militaire. Ils étaient antimilitaristes, avaient été condamnés à des amendes pour refus de paiement de leur taxe militaire. Parmi eux, deux frères capucins avaient fait de la prison pour objection de conscience. Selon des rumeurs, ces capucins avaient incité les jeunes à se révolter contre l'armée.

Refus de propagande

Je pensais à tout cela pendant que j'écoutais le sermon. A un moment, j'estimai que, du haut de sa chaire, le capucin dépassait vraiment les bornes. J'en eus assez de ce prêche idéologique. Je décidai de l'interrompre. Je me suis alors levé. En compagnie de mon voisin, le conseiller paroissial, je me suis avancé par l'allée centrale jusqu'à la chaire. Puis, levant la main, j'ai déclaré : « Monsieur le prédicateur, en tant que président de paroisse, je me permets de vous interrompre. Chez nous l'église n'est pas faite pour parler de politique révolutionnaire. Je voudrais, mon Père, que vous cessiez immédiatement de parler de problèmes qui ne concernent pas la paroisse proprement dite. Veuillez descendre de la chaire ! »

Comme un concertiste, j'ai été applaudi par toute l'assemblée. C'était formidable ! Le capucin a terminé son sermon en quelques mots, puis il est descendu de la chaire. En sortant de l'église, les gens sont venus en très grand nombre me serrer la main et me féliciter.

Après mon intervention à la Collégiale, j'ai reçu quantité de lettres ou de messages de remerciements provenant même de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche. Nombreux furent les paroissiens de Romont à me manifester leur sympathie par des envois de fleurs. L'impact de mon intervention fut très important car la presse s'en empara. La télévision, la radio, les journaux en parlèrent longuement. J'ai été interviewé plusieurs fois et j'ai dit chaque fois ce que je pensais de cette confusion des rôles. Dans le cadre d'une émission de la Radio suisse romande *Le micro dans la vie*, j'ai été interrogé par un journaliste sur le « scandale de Romont ». A ses questions je répondis en ces termes. Résumé : « Il est un fait que, depuis des années déjà, les pères capucins sont à l'origine, je dirais carrément de troubles, semant un peu un esprit marxiste et léniniste, en particulier auprès des jeunes paysans de notre région. On critique l'armée. On fait des contestataires et je peux vous en parler en tant que médecin de la place d'armes de Drognens et aussi par des conférences que je fais aux futures recrues, où les seuls qui se lèvent pour contester sont ceux qui ont été endoctrinés par les pères capucins, et ça crée un malaise dans le district, que tout le monde ressentait et personne n'a jamais osé rien dire. »

A la suite de cette émission du 14 janvier 1974, les capucins de Romont déposèrent plainte contre moi m'accusant de les avoir diffamés en prétendant qu'ils propageaient des idées marxistes-léninistes. Peu après, les religieux tentèrent une conciliation, que je refusai, car on me demandait de me rétracter. Or je continuais à juger leur rôle pernicieux pour la jeunesse qu'ils distraient du milieu familial.

Plainte pénale et jugement

Les capucins déposèrent plainte pénale pour atteinte à l'honneur, le 15 janvier 1974. Trois chefs d'accusation étaient retenus contre moi. Premièrement, je les avais accusés de « propagation du marxisme-léninisme ». Deuxièmement, j'avais dénoncé l'attitude des capucins qui montaient la tête aux paysans contre la Migros. Enfin, en troisième lieu, je les accusais d'inciter les jeunes à contester l'armée.

Lors de l'audience du tribunal, un des trois pères capucins affirma : « J'ai aussi porté plainte à cause de l'accusation de marxisme-léninisme. Elle implique l'athéisme. C'est en tant qu'homme de Dieu que j'ai été touché. »

Le tribunal analysa cet aspect important de la question. Une lettre de Mgr Mamie, dans laquelle il reconnaissait que les pères capucins étaient un peu imprégnés de marxisme-léninisme, fut citée à l'audience. Concernant le premier chef d'accusation, les juges reconnurent que je n'avais pas eu l'intention de dire que les capucins étaient athées et matérialistes. Il n'y avait pas eu diffamation dans la mesure où mes assertions n'atteignaient pas les religieux « dans leur réputation d'homme » mais seulement dans celle de prédicateurs ou d'éducateurs. S'agissant du deuxième chef d'accusation, le tribunal déclara que mes critiques ne visaient pas les qualités morales des capucins. Il est vrai, reconnut-il, « que ce n'est pas faire l'éloge d'un prédicateur que de l'accuser de causer, du haut de la chaire, de l'agitation sociale ou politique. » En troisième lieu, on reconnut que j'avais des raisons sérieuses de craindre un encouragement de la jeunesse à adopter une attitude réfractaire par rapport à l'armée.

Je fus acquitté sur les trois chefs d'accusation. Le tribunal mit les frais pénaux - 980 fr. - à ma charge. (Signé Dr Lang)

Gens du voyage

Gens du voyage : un sujet considéré d'actualité depuis bien longtemps ! Que de préventions et de partis pris sur les nomades : chapardeurs, désordonnés, laissant leurs aires de repos dans un état repoussant... Une interrogation : parmi les détracteurs et/ou les victimes de leurs exactions, qui peut se targuer d'avoir eu un préjugé positif à leur égard ? Combien les avaient abordés sans montrer d'emblée méfiance et racisme ? Combien enfin avaient-ils manifesté de l'intérêt pour leurs us et coutumes ?

Les gens du voyage sont à l'origine d'une abondante littérature. Les faits présentés dans les textes qui suivent sont extraits de divers ouvrages ou sites internet parmi lesquels :

- 1) Pierre Pittet, *Paroles de cheminants*, Haute Ecole Santé-Social du Valais, 2008
- 2) *Pro Fribourg*, octobre 2008, Christa Mutter, députée, Roms et Yéniches comme les sangliers
- 3) *La vie protestante*, février 2009, May Bittel se bat pour avoir le droit d'exister

- comme nomade.
- 4) *Le Monde Diplomatique*, octobre 1999, Laurence Jourdan, Chasse aux Tsiganes en Suisse
- 5) *La Liberté*, 9 septembre 2011, Pascal Fleury, Le génocide des Tsiganes en Suisse

Note : yéniche (orthographe française) ou jensch (orthographe allemande). La graphie française a été choisie. Yéniche(s) : nom propre ; yéniche(s), adjectif. Tsigane ou tzigane ? On rencontre les deux graphies.

1) Les diverses communautés

L'ouvrage de Pierre Pittet avance qu'il y aurait actuellement en Europe entre 8 et 11 millions de personnes appartenant à des groupes tsiganes au sens large. Le mot « Tsigane » désigne différents groupes ethniques et culturels, d'une lointaine origine indo-européenne. Certaines communautés vivent sur la route toute l'année ou pendant la belle saison. D'autres sont sédentaires. Les unes sont catholiques, d'autres protestantes et d'autres encore musulmanes. Professionnellement, les gens du voyage peuvent être vendeurs, récupérateurs de métaux, travailleurs saisonniers à la campagne, ouvriers du bâtiment, musiciens, vanniers... Certains, sédentaires, pratiquent une profession libérale.

On distingue chez les gens du voyage divers groupes ethniques :

- Les Roms (ou Tsiganes) habitent principalement l'Europe de l'Est. Ils y sont l'objet de sérieuses discriminations. Ces dernières années, beaucoup ont choisi d'émigrer dans des pays d'Europe de l'ouest pour tenter d'améliorer leur vie.
- Les Sintis, comprenant les Manouches, vivent principalement en France, en Allemagne et en Italie.
- Les Kalés ou Gitans sont établis dans le sud de la France, en Espagne et au Portugal.
- Les Yéniches ne se définissent pas comme Tsiganes. Ils vivent dans divers pays, dont la Suisse. Leur origine diffère de celle des autres groupes. Elle ne serait pas liée à une migration indo-européenne. Des historiens estiment que les Yéniches seraient issus d'antiques populations celtes nomades, ou qu'ils descendraient d'une population précarisée et déracinée par la Guerre de trente ans (1618 - 1648). Leur langue, le yéniche, diffère selon les régions et mêle diverses formes d'argot germanique avec des mots d'origine yiddish, hébraïque et d'autres, proches du manouche.
- « Roms » est souvent utilisé comme terme générique et désigne aussi les Gitans, Tsiganes, Manouches, Romanichels, Bohémiens, Sintis... Dans mon enfance, quels que fussent les gens du voyage, on les appelait les bohémiens.

2) Roms et Yéniches, comme les sangliers

La députée Christa Mutter se pose la question : qui sont les gens du voyage ? Après un débat du Grand Conseil fribourgeois en mai 2008, on pourrait croire que les soucis causés par les nomades sont comparables à ceux provoqués par les sangliers... L'intervention du député UDC

Charles Brönnimann est éloquent : « *L'été passé, il y a eu sur mon exploitation, en lisière de forêt, deux caravanes stationnées pendant un week-end. Je n'ai rien dit. J'ai pris le mousqueton du grand-père en bandoulière et j'ai été me promener autour de ces caravanes. Je peux vous dire que je n'ai pas eu besoin d'adresser la parole à ces gens. Ils ont quitté la place en laissant tout en bon état.* »

Ces gens, il vaut mieux les écarter, les éloigner sans même leur parler ! L'hilarité des députés, provoquée par ces propos, laisse songeur. Personne n'a évoqué la culture yéniche. Il s'agit pourtant d'étudier le problème de façon constructive, sans oublier l'aspect humain tant pour les gens du voyage que pour les habitants des communes concernées. J'ai donc suggéré au Conseil d'Etat de nommer un coordinateur qui pourrait inspirer confiance à la fois à la population locale et aux Roms. Cette solution fonctionne parfaitement dans d'autres cantons : un pasteur et un officier de police qui font office de médiateurs et règlent les problèmes issus d'une mauvaise compréhension, de différences culturelles. Et ce d'autant plus que l'ancien capitaine de la gendarmerie vaudoise Arnold Mollien et le pasteur manouche May Bittel s'étaient longuement expliqués dans la presse sur leurs bonnes expériences. Le conseiller d'Etat Georges Godel et le président de l'Association des communes fribourgeoises Albert Bachmann ont rejeté cette proposition : pas besoin de médiateur entre communes et canton !

L'histoire et la vie de ces anciennes cultures européennes n'intéressent personne. On passe sous silence les actions nazies d'extermination, l'enlèvement des enfants des Yéniches par Pro Juventute (voir ci-après), la stérilisation des femmes yéniches, les émeutes racistes contre les Roms en Italie. L'apport culturel des gens du voyage n'est même pas abordé. De toute manière, on préfère consommer leur musique, leur artisanat... La cohabitation entre les différents groupes de Yéniches, de Sintis et de Roms avec la population locale soulève de vives tensions, surtout faute de places de stationnement ! Mais les médiateurs ont prouvé que la bonne entente est possible moyennant des infrastructures minimales et des rencontres régulières. Fribourg, seul canton romand à n'offrir aucune place aux gens du voyage, préfère encore un ping-pong de patates chaudes entre canton et communes.

3) On leur coupait une oreille...

Questions posées au pasteur manouche May Bittel :

A quelle ethnie appartenez-vous ?

Il existe quatre branches, qui ont des langues, des modes de vie et des cultures distinctes : les Sintis, les Roms, les Gitans et les Yéniches. Moi, je suis Manouche ou Sinti. Au premier millénaire, mes ancêtres ont dû quitter la vallée du Sind, en Inde, où ils appartenaient à la caste des Intouchables. C'est via l'Egypte, en 1418, qu'ils sont arrivés en Suisse où pour les distinguer de la population, on leur coupait une oreille ! A la fois Suisse et Français, j'ai dû fuir très jeune pour échapper au kidnapping des enfants tziganes mené par le gouvernement suisse sous l'égide de Pro Juventute dans le cadre de *l'Œuvre des enfants de la grand-route*. Cette action, menée de 1926 à 1973, visait à lutter contre le vagabondage et à scolariser les enfants de

nomades ; 590 enfants auraient ainsi été placés sans que l'importance culturelle du clan soit prise en considération. Après mille pérégrinations, je me suis installé à Versoix où mes enfants ont pu suivre l'école malgré nos migrations, grâce à l'ouverture d'esprit des enseignants.

Si vous étiez en charge du problème que feriez-vous pour le résoudre ?

Je ne cesse de marteler que la solution se trouve en amont. Au lieu d'avoir peur et de coller des amendes aux mendiants, la Suisse et les autres pays d'Europe feraient mieux de charger des gens comme moi, qui connaissent le problème de l'intérieur, de mettre en œuvre des programmes d'aide sur place. Une fois qu'on leur aura appris à sortir de leur misère et à gagner leur vie, ils n'auront plus envie de venir mendier chez nous.

Vous êtes membre fondateur du Forum européen des gens du voyage. Qu'essayez-vous d'obtenir ?

Qu'on respecte notre mode de vie ! En Suisse, nous sommes 35 000 mais seulement 2000 nomades. Nous avons un statut de minorité nationale, mais on ne nous accorde nulle part le droit de déposer nos caravanes. Nous manquons à la fois d'aires de séjour et de transit. En Europe, nous devons payer de fortes amendes si nous nous arrêtons sur un parking où nous sommes vite repérés à cause de la taille de nos caravanes. Même si ce n'est pas idéal, heureusement qu'à Versoix on nous a concédé le terrain du Molard !

4) L'eugénisme a aussi été pratiqué en Suisse

Eugénisme : ensemble des recherches biologiques et génétiques, et des pratiques morales, sociales, qui ont pour but de déterminer les conditions les plus favorables de doter la société de sujets sains et, par là même, **d'améliorer la race humaine**.

En octobre 1999, Laurence Jourdan a présenté ce sujet - en relation avec les gens du voyage - dans *Le Monde diplomatique*. Lorsqu'elle cite les Yéniches, il peut s'agir aussi de Roms ou de Sintis. Extraits :

Installée en Italie, Mariella Mehr est écrivain yéniche. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle grave sur le papier la mémoire de cette communauté de Suisse, victime, entre 1926 et 1972, de la véritable chasse au nomadisme que fut l'opération *Enfants de la grand-route*. Comme des centaines d'enfants du voyage, elle a été arrachée de force à ses parents. Dans sa famille, trois générations furent touchées par cette politique de sédentarisation forcée : sa mère, elle, puis son propre fils... *J'ai été retirée à ma mère après ma naissance. J'ai passé les six premiers mois de ma vie dans un foyer pour enfants attardés mentaux, et là j'ai vécu les premières tortures psychiatriques d'un enfant yéniche. La première fois que j'ai demandé à mon tuteur, Alfred Siegfried, qui étaient mes parents, il m'a dit : « Ta mère est une putain, et ton père un asocial. » J'ai vécu dix ans avec ça. Jusqu'à ce que je comprenne ce qu'il m'avait dit : mes parents étaient des Yéniches...* Autre témoignage : Robert Huber, enlevé à l'âge de huit mois, a rencontré sa mère pour la première fois à vingt ans. *Il y avait en face de moi une femme complètement*

étrangère. Et cette femme, ma mère, m'a dit que j'avais encore dix frères et sœurs. La famille n'existait plus. Les Yéniches devaient faire leur service militaire. Pendant ce temps, on leur enlevait leurs enfants. Quand ils revenaient, ils trouvaient leurs femmes en pleurs. Et s'ils réclamaient leurs enfants, on les menaçait de l'hôpital psychiatrique ou de la prison.

Collaboration des pouvoirs civils et religieux

Dès 1930, le Département fédéral de justice et police planifiait l'enlèvement des enfants sur dix ans. Pour financer l'opération, le Département de l'intérieur dégagea des fonds. Selon les auteurs du rapport demandé par le Conseil fédéral, les subventions de la Confédération ont représenté entre 7% et 25% du budget de l'*Œuvre d'entraide* patronnée par Pro Juventute. Ce financement fut alloué jusqu'en... 1967. Des mécènes et diverses associations ont également soutenu l'opération.

Cette politique fut largement relayée par le clergé. Les enfants ne reçurent qu'une éducation minimale. Les garçons n'avaient d'autre horizon que l'apprentissage; quant aux filles, elles étaient cantonnées aux tâches domestiques. Maltraitance, racisme, voire abus sexuels, furent leur lot quotidien, que ce soit sous la férule des religieuses, dans les fermes où ils étaient utilisés comme main-d'œuvre peu coûteuse, ou encore dans les pénitenciers. Pendant près d'un demi-siècle, en Suisse, quelque six cents enfants du voyage ont été ainsi enlevés de force à leurs familles de connivence avec Pro Juventute.

Les résultats de l'étude demandée par le Conseil fédéral ont levé toute ambiguïté. Ruth Dreyfuss, conseillère fédérale, pouvait déclarer en juin 1998 : *Les conclusions des historiens ne laissent pas de place au doute : L'Œuvre d'entraide pour les enfants de la grand-route est un exemple tragique de discrimination et de persécution d'une minorité qui ne partage pas le mode de vie de la majorité.*

Alfred Siegfried : haine des gens du voyage !

Cette *Œuvre* de funeste mémoire fut donc créée en 1926 par Pro Juventute ! Au Secrétariat général de cette institution respectée et soutenue dans tout le pays, ce Service reposait notamment sur les épaules d'Alfred Siegfried (1890–1972). Il est considéré comme son fondateur et l'a dirigé jusqu'en 1958. Le secrétaire général de Pro Juventute, la Commission de fondation et le Conseil de fondation l'ont soutenu dans son projet. Alfred Siegfried travaillait au Secrétariat général depuis 1924. Il était auparavant professeur de gymnase à Bâle. Les recherches effectuées par un journaliste bâlois en 1998 ont révélé qu'il avait été licencié après avoir été reconnu coupable d'atteinte à la pudeur sur l'un de ses élèves. En 1927, Alfred Siegfried a été promu responsable de la section « Age scolaire », qu'il a dirigée jusqu'en 1957. Ses supérieurs lui ont accordé une totale confiance. Il n'a jamais été clairement établi s'il s'en était pris à ses pupilles. Mais les témoignages des anciens *enfants de la grand-route* - qui considéraient Siegfried comme un SS - le donnent à penser. Son successeur Peter Doebeli fut licencié, le tribunal cantonal zurichois l'ayant déclaré coupable d'abus sexuels sur des pupilles de Pro Juventute...

Contexte européen et eugénisme

L'opération *Enfants de la grand-route* s'est développée dans le contexte européen de l'entre-deux-guerres. L'Europe était secouée par une inquiétante fièvre nationaliste. La forte natalité observée dans les milieux ouvriers et chez les marginaux était perçue comme un péril pour l'élite. Pour être forte, la nation ne devait pas s'encombrer de gens faibles, de déviants sociaux et d'étrangers susceptibles de ralentir son essor économique. L'eugénisme devint à la mode. Les gens du voyage étaient assimilés aux déviants. Et leurs familles étaient déchirées...

Fortement inspirés par les idéaux nationaux-socialistes, les scientifiques suisses chargés de l'éradication du nomadisme ont contribué à asseoir une politique qui a conduit à l'extermination d'au moins 500 000 Tziganes pendant la Seconde Guerre mondiale. Il y avait à l'époque une étroite collaboration entre les savants. Les psychiatres suisses, qui collaboraient avec leurs collègues allemands, ont joué un grand rôle dans l'élaboration de la législation du III^e Reich, confirme l'historien Walter Leimgruber. C'est en Suisse, dans le canton de Vaud, que fut votée en 1928 la première loi européenne sur la stérilisation des malades mentaux.

En France, le chirurgien biologiste Alexis Carrel, Prix Nobel de médecine en 1912, élabora un programme d'*aristocratie biologique héréditaire par l'eugénisme*. L'auteur de *L'Homme, cet inconnu* - ouvrage recommandé à l'époque dans certains de nos collèges ! - écrivait : *Pour la perpétuation d'une élite, l'eugénisme est indispensable. Il est évident qu'une race doit reproduire ses meilleurs éléments.*

5) « La Liberté » interroge un historien qui a collaboré au rapport Bergier

L'historien Thomas Huonker est auteur avec Regula Ludi du rapport de la Commission Bergier sur le sort des gens du voyage pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a répondu aux questions de Pascal Fleury dans *La liberté* du 9 septembre 2011. Quelques-unes de ses réponses.

- En 1906, on a défendu aux Tziganes d'utiliser les chemins de fer fédéraux et les bateaux. Même leur transit à travers le pays a été interdit. Un registre a été établi. Les familles de Tziganes qui avaient passé illégalement nos frontières ont été arrêtées, les hommes, femmes et enfants séparés. Tous ces gens ont été fichés, avec photos et empreintes digitales.
- Pendant la guerre 1939-1945, il leur était défendu d'entrer dans notre pays. Même le célèbre guitariste de jazz sinti Django Reinhardt a été chassé à la frontière. Cette politique restrictive s'est poursuivie en 1944, même après que l'on a accepté les réfugiés juifs et autres fugitifs d'Italie et d'Allemagne. En septembre 1944, par exemple, un certain Anton Reinhardt a été refoulé. La SS l'a tué pendant les derniers jours du conflit.
- En 1939, la race tzigane est assimilée à une maladie héréditaire. Les Tziganes sont déportés dans des ghettos, puis dans des camps de concentration, surtout à Auschwitz. Des enfants tziganes subissent des expérimentations médicales. On estime à 500 000 le nombre de victimes de l'« Holocauste tzigane ».
- En Suisse, il a fallu qu'on en finisse avec les Yéniches, en dissolvant les familles. Les enfants

étaient transférés dans des familles non yéniches, tandis que les hommes et les femmes étaient internés pour des années dans des établissements de travaux forcés comme Witzwil ou Bellechasse. Au total, 600 enfants ont été arrachés à leur famille par Pro Juventute, sur plusieurs générations, sans compter les cas réglés directement par les cantons. Finalement, la quasi-totalité des familles yéniches de Suisse ont été touchées. C'est le cas par exemple des membres de la famille de l'écrivaine suisse Mariella Mehr, qui ont été séparés pendant des générations. Elle-même a été bringuebalée entre dix-sept homes et institutions psychiatriques et diagnostiquée comme anormale.

- On a stérilisé des gens du voyage. La Suisse fut d'ailleurs le premier pays européen à pratiquer les théories eugénistes ou d'« hygiène raciale » contre des êtres qualifiés d'anormaux ou de dangereux par hérédité. Dans ce cadre, des milliers de personnes ont été stérilisées en Suisse, dont des Yéniches, sur la base de diagnostics psychiatriques et avec des moyens chirurgicaux. Il s'agissait surtout de jeunes femmes. Cela a commencé en 1892 à Zurich, à l'initiative du professeur Auguste Forel. Le dernier cas remonte aux années 1980 : le mariage d'une femme yéniche sous tutelle a été conditionné à sa stérilisation.

Paul Esseiva et ses mémoires inédites

Paul Esseiva, décédé le 13 septembre 2004, était une personnalité qui, vraiment, sortait de l'ordinaire. Au temps de sa retraite, il a habité « la ferme Esseiva », isolée au bas de la Révillaulaz, à Avry-sur-Matran. Juriste, docteur en droit, il a fait carrière au département que l'on appelait en son temps la Direction de l'instruction publique (DIP), avant d'être appelé à remplir diverses missions pour l'UNESCO. Celles-ci ont fait récemment l'objet d'un master à l'Université de Fribourg. Son auteur, Nicolas Conzelmann, a intitulé son étude « Paul Esseiva, un observateur engagé au Moyen Orient (1968-1971). Son regard critique sur la situation des territoires occupés »

La personnalité de Paul Esseiva frappe par son indépendance d'esprit, sa sincérité, sa liberté. Les 895 pages de ses mémoires intitulées « A l'ombre de la cathédrale », écrites à Avry-sur-Matran de 1988 à 1993, ne seront jamais éditées, selon la volonté de leur auteur. On peut les emprunter à la Bibliothèque cantonale.

Un choix subjectif parmi ces centaines de pages : les portraits de deux conseillers d'Etat, précédés d'une description de la Direction de l'instruction publique dans les années 40. Paul Esseiva dresse un portrait inédit de Joseph Piller, le conseiller d'Etat austère, brillant et visionnaire, homme de poigne dont le souvenir est marqué dans le peuple par certaines tendances jugées dictatoriales et un soutien ambigu aux professeurs à l'Université Richard Newald et Heribert Reiners, tous deux des hommes de confiance de la légation d'Allemagne. Parmi les nombreuses autres personnalités décrites avec objectivité - l'auteur ignore la brosse à reluire - se détache la figure pittoresque du conseiller d'Etat Maxime Quartenoud.

Joseph Piller, conseiller d'Etat de 1933 à 1946

Après deux mois au Tribunal cantonal, j'ai terminé ma période de stage comme secrétaire de Joseph Piller, à la fois directeur de l'Instruction publique, député au Conseil des Etats - un mélange pouvoir exécutif et pouvoir législatif très helvétique -, et professeur de droit public à l'Université. La Direction de l'Instruction publique se trouvait en 1943 à la Grand-Rue 29, au deuxième étage d'un immeuble du XVIII^e siècle qui se prêtait aussi mal que possible à un usage administratif. Un salon, avec fauteuils, poêle en faïence, glace ancienne incrustée, servait de bureau au directeur. Deux pièces côté rue pour deux comptables dans la plus petite, le chef de service de l'enseignement primaire dans l'autre. A côté du salon, côté Sarine, un très petit espace en partie occupé par les dossiers Bigla de la direction. Restait une place minimum pour le secrétaire Fernand Fleury, à l'époque éminence grise de la maison. J'étais installé dans le salon, avec Joseph Piller lorsqu'il était là, mais seul le plus souvent. Le vendredi, jour de ce qu'il appelait les confessions - il recevait sans rendez-vous tous les gens souhaitant le rencontrer - je m'en allais travailler à la bibliothèque ou à la maison. Si je décris ce décor dans lequel je ne savais pas que je passerais près de vingt ans, c'est pour qu'on puisse comparer cette austérité extrême avec ce que sont devenus les services de l'Etat quarante ans plus tard.

Un homme d'Etat qui conjugue bienveillance et ressentiment...

Mon travail consistera à écrire la correspondance du conseiller et à la taper à la machine - car l'ère des dactylos était encore dans les limbes de l'administration -, à faire des recherches pour lui, à m'occuper de ses affaires de Berne, et à traiter certains problèmes juridiques de la DIP. Mais l'intérêt principal de ce stage était la personnalité de Joseph Piller. Plutôt que tenter d'en broser un portrait exhaustif, je voudrais essayer de le redécouvrir petit à petit, comme j'ai eu l'occasion de le faire en 1943-44, puis de la fin de 1945, jusqu'à son échec aux élections de décembre 1946. (...) S'il pouvait se montrer extrêmement sec avec les gens qu'il n'aimait pas - il avait, je pense, la rancune tenace -, sa manière bienveillante habituellement de parler ou d'écouter allait au-delà des simples règles de bienséance. On comprenait qu'il ne pouvait dire autre chose que ce à quoi il croyait. A la fois discret et attentif aux sentiments d'autrui, il ne trichait pas, comme beaucoup d'hommes politiques, sur ceux qu'il éprouvait vraiment. On sentait très vite qu'on avait affaire à un homme de coeur, sincère et solide dans ses convictions. Cette chaleur humaine s'accompagnait d'un aspect impressionnant et monolithique qui glaçait toutefois ceux qui ne le connaissaient que de loin, alors qu'il était probablement timide en face de gens auxquels il ne savait pas très bien que dire. Car il était incapable de tenir une conversation banale sur des sujets de tous les jours. (...)

Rigueur intellectuelle de Piller

Dès les premiers jours de mes contacts avec lui, je me suis émerveillé de sa vivacité d'esprit. Il comprenait ou exposait n'importe quel problème avec une extraordinaire rapidité, saisissant immédiatement les points importants dont il convenait de tenir compte, éliminant les obscurités marginales à négliger. Confronté à une difficulté d'apparence complexe, il remontait immédiatement, par induction, à une règle générale, simple, résolvant la question. (...) Durant

ces quelques mois de secrétariat, j'ai plus appris grâce au contact avec un homme de qualité supérieure qu'à travers les affaires dont j'étais chargé. C'est lui, notamment, qui m'a enseigné la technique législative et, par voie de conséquence, le souci de clarté et de concision qui devrait accompagner n'importe quelle rédaction. Lorsqu'il en avait le temps, il s'asseyait à côté de moi à la grande table de son bureau, son bout de crayon rouge à la main, et nous jouions au jeu d'éliminer tous les termes inutiles ou ambigus des projets de lois en circulation dans les différentes Directions. Il se montrait ravi lorsqu'un texte de quinze pages était ramené à trois ou quatre disant la même chose, mais d'une manière plus claire et plus nette, ne laissant aucune marge d'interprétations opportunistes. Ces exemples de rigueur grammaticale me seront très utiles durant toute ma carrière à la DIP, puis à l'Unesco, tout d'abord parce que les bons législateurs ne courent pas les rues, mais surtout parce que, à Fribourg comme ailleurs, la tendance naturelle des gens est de préférer le flou de textes élastiques à ceux qui ne laissent pas de marge à l'arbitraire.

En automne 1945, Piller me fit demander si j'accepterais de retourner à la DIP, cette fois comme chef de service permanent. C'est ainsi que, sans avoir rien fait pour obtenir un poste que j'occuperai vingt ans, ma carrière s'orienta vers un métier hybride auquel je ne pensais pas. Les quatre fonctions que j'exercerai ensuite au service de l'Unesco sont la suite logique de cette spécialisation de juriste égaré dans la pédagogie. Détail amusant : je n'ai fait acte de candidature pour aucun de ces cinq postes qui, tous, m'ont été proposés sans que j'aie levé le petit doigt pour les obtenir. En revanche, durant mes années fribourgeoises, j'ai fait sans succès trois offres de service auprès d'organisations internationales. Si j'y pense rétrospectivement, il me semble que ma force d'inertie, le destin, ou plutôt Dieu le Père, ont bien fait les choses.

Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat de 1935 à 1956

Maxime Quartenoud mourut en cette dernière année de la législation 1951-1956. Sa disparition marquera le début du déclin du parti conservateur, ou plutôt la fin de sa domination confortable sur les affaires fribourgeoises. Grâce à sa prodigieuse habileté politique, Maxime - tout le monde parlant de lui ne lui donnait que son prénom - réussissait à maintenir la cohésion d'un parti resté trop longtemps au pouvoir. Il est probable que sans lui les futurs agrariens, chrétiens-sociaux, les socialistes modérés, auraient manifesté plus tôt leurs sentiments d'indépendance à l'égard d'un gouvernement majoritaire qui les ménageait et leur offrait des avantages, mais dont les idées et les buts lointains cadraient mal avec les leurs. Si, pendant bien des années, craquements et fissures furent colmatés afin de donner une image solide et compacte d'une organisation vieillissante, c'est principalement aux efforts de Maxime et de ses amis qu'on le doit.

J'imagine que lui-même considérait que les jeux de la politique priment toute autre considération. Dans la mesure où j'ai pu juger à l'œuvre ce personnage exceptionnel de notre histoire, il me semble que le souci d'une administration raisonnable et des intérêts bien compris de l'Etat demeura toujours au second plan chez lui, et que seul lui importait, au-delà de la satisfaction des caprices d'un esprit naturellement retors et versatile, le triomphe de son parti, uni, majoritaire et docile. C'est pourquoi je pense que, pris dans son ensemble, son règne aura

été plus néfaste qu'utile à notre modeste république. Il est bien sûr arrivé que les intérêts de l'Etat aient été en même temps ceux du parti. La politique partisane n'est pas nécessairement en contradiction avec le souci du bien commun. Celle que menait Maxime Quartenoud en faveur de la classe paysanne, par exemple, visant à renchérir sur les avantages que le parti agrarien aurait pu offrir à ses membres, et à prévenir la défection des conservateurs de la campagne, a aussi eu pour effet de maintenir à flot une classe de notre population, trop favorisée peut-être, mais solide, stable et relativement prospère.

Cela dit, passé maître en combinaisons trop subtiles, en compromissions tortueuses et en sincérités successives, imprévisible dans ses réactions instinctives, servi et desservi par une sensibilité qui lui rendait insupportable l'idée de ne pas être aimé, il entraînera trop souvent son entourage et surtout l'Etat dans des jongleries où il était le seul à garder un équilibre apparent. Généreux à l'égard de qui lui était fidèle, il attirera autour de lui une coterie de courtisans douteux, assurés de trouver leur avantage à soutenir sa politique sans se poser de questions. Comme il était à la fois sensible à la misère humaine et peu soucieux des finances publiques, il casera des incapables dans de nombreux postes de l'administration ou des établissements de l'Etat, ou soutiendra des paresseux inefficaces et encombrants dont l'économie privée n'aurait jamais voulu. J'ai eu pendant de nombreuses années, sous les yeux, un exemple de son indifférence à l'égard des intérêts de l'administration. Le couple Cudry, concierge de la DIP, vendait, sans vergogne, le combustible fourni par l'Etat pour le chauffage de notre immeuble, se chauffait gratuitement avec le four électrique de leur potager, cassait le mobilier de nos bureaux les jours d'ivresse et y volait tout ce qui n'était pas sous clef. Comme, par-dessus le marché, le couple ne faisait strictement rien pour l'entretien de la maison, on aurait dû le mettre à la porte sans hésiter. Mesure raisonnable, mais impossible : Cudry père était l'un des protégés de Maxime, donc intouchable et autorisé à abuser librement du laxisme administratif.

Deux conseillers d'Etat aux personnalités dissemblables

On ne pouvait guère imaginer deux hommes plus différents que Piller et Quartenoud. Le premier, droit et ferme jusqu'à une rigueur qui abhorrait les attermoissements et les ruses politiques ; le second, tout en finesses, combinaisons tortueuses et réactions passionnelles. L'un promettait peu, mais tenait ses promesses, ne louvoyait pas et surtout se préoccupait plus des intérêts de l'Etat que de sa réputation politique ; l'autre était toujours imprévisible, sujet à des foucades, amitiés ou inimitiés successives qui le faisaient changer d'opinion au gré de ses humeurs. La présence de deux personnalités aussi contradictoires dans un collège de sept membres a été la cause de bien des conflits. Il était dans l'ordre des choses de ce monde que le plus tordu l'emporte un jour sur celui que l'honnêteté intellectuelle rendait le plus vulnérable. Sans le mot d'ordre de Maxime à ses troupes fidèles, Pierre Glasson ne l'aurait pas emporté aux élections de 1946. A l'époque, les partis obéissaient encore aux consignes de leurs comités, et les conservateurs avaient une majorité assurée. Préférer un radical bullois, décoratif et inconsistant - un « airain sonnante » disait de lui Jean Castella qui fut son chef de service avant de devenir juge fédéral - à Joseph Piller, un homme de grand format, et cela uniquement en mettant la rancune personnelle à la place de la raison, est une faiblesse. Elle classe Quartenoud dans la catégorie des hommes politiques plus dangereux qu'utiles.

Les inspecteurs scolaires dans les années 50, jugement de Paul Esseiva

La motorisation des campagnes n'étant qu'à ses débuts, les paysans manquaient de bras pour des travaux faits alors à la main : foins, moissons, ramassage des pommes de terre ou des betteraves, garde du bétail à la montagne, etc. Mon collègue Léon Monney¹, nommé à la DIP à la suite de la retraite de Firmin Barbey en 1948, était mal soutenu par des autorités locales soucieuses de leurs intérêts politiques. Il devait se gendарmer pour limiter émancipations ou congés abusifs et l'exploitation d'enfants au détriment de leur formation. S'il avait pour lui les curés qui étaient présidents des commissions scolaires, les députés du coin volaient au secours de leurs électeurs. L'un d'eux, gruérien, intervenant au Grand Conseil si ma mémoire est exacte, résumait assez bien la mentalité de l'époque lorsqu'il déclarait : « Ils en savent toujours assez ».

Les postes d'inspecteur scolaire étaient une chasse gardée du parti au pouvoir. Même dans le Lac ou la Gruyère à majorité radicale, le Conseil d'Etat réussissait à nommer des inspecteurs du bon bord. Pour parvenir, il valait donc mieux être un bon agent électoral qu'un pédagogue compétent. En fait, presque tous les maîtres appartenant au parti conservateur, le corps enseignant fournissait suffisamment de candidats convenables, même avec un gouvernement plaçant des considérations politiques en tête de ses préoccupations. (*Note de JMB. Les inspecteurs n'étaient pas tous directement issus de l'enseignement primaire. Quelques-unes des exceptions : l'abbé Scherwey, inspecteur des écoles de la Singine, était docteur ès lettres ; les inspecteurs Parmentier dans la Glâne, Plancherel dans la Broye, Progin dans la Sarine étaient maîtres d'école secondaire avant leur nomination. Mais tous trois avaient auparavant exercé la profession d'instituteur... et appartenaient au parti conservateur.*)

Il n'existait pas - et je crois qu'il continue à ne pas exister - de formation spécifique d'inspecteur. En choisissant un bon instituteur de la région concernée, la DIP considérait que le candidat remplissait les conditions nécessaires. Ensuite l'élu, livré à lui-même, parvenait bien ou mal à se fabriquer une science empirique sans ou presque sans secours extérieur, à l'aide de ses souvenirs et de ses expériences nouvelles. Il serait optimiste de croire que la méthode réussissait chaque fois. La fonction pourtant revêt une grande importance de par ses effets démultiplicateurs sur un grand nombre de classes. La DIP aurait pu améliorer le niveau général des écoles en prêtant un peu plus d'attention à la formation de ses sept inspecteurs. En vingt ans de DIP, je n'ai pas le souvenir que quelque chose ait jamais été entrepris en ce sens.

Lorsque, en 1958, j'aurai à étudier l'inspection des écoles dans les cantons, à la demande de la Conférence intercantonale des DIP - un article indigeste dans *Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen* de cette année-là -, je constaterai que les défauts du système fribourgeois se retrouvent dans la plupart des cantons : une fonction apprise sur le tas par d'anciens instituteurs que l'on apprécie mieux pour leurs activités administratives que pour l'aide pédagogique qu'ils apportent au corps enseignant. A Fribourg, les tâches bureaucratiques des inspecteurs accaparaient trop de leur temps, quand elles n'étaient pas une facile excuse pour rester chez eux au lieu de visiter les classes. Un seul exemple en ce sens - et qui est loin d'être une exception - mon ami Henri Fragnière, licencié en droit, s'était dans la quarantaine bravement converti au métier d'instituteur. Les vocations tardives sont souvent les meilleures.

Durant les deux ou trois ans de son premier poste à Nuvilly, l'inspecteur de la Broye Alfred Pillonel n'est jamais venu le voir à l'œuvre, alors qu'il aurait volontiers souhaité les conseils d'un homme du métier.

¹ *Léon Monney, instituteur à Estavayer-le-Lac, était censé succéder à l'inspecteur des écoles de la Broye Léon Crausaz. Mais, Hilaire Plancherel, professeur à l'école secondaire d'Estavayer, joua des coudes et fut désigné par le Conseil d'Etat en 1949. En compensation, Léon Monney fut appelé à la DIP, contre son gré semble-t-il. En 1955, Hilaire Plancherel, nommé directeur de l'école secondaire d'Estavayer, eut comme successeur à la tête des écoles primaires de la Broye Alfred Pillonel, instituteur.*

Les écoles secondaires dans les années 50, analyse de Paul Esseiva

Les écoles secondaires dites du degré inférieur dont j'ai hérité de Firmin Barbey dès 1948, étaient à l'image de ses méthodes et d'une avant-guerre bouleversée par les événements. Les règles dont elles relevaient dataient de 1874. Au lieu de remplacer celles devenues désuètes au cours du temps, on se contentait de ne pas les appliquer, et il aurait été difficile de dire ce qui restait valable des intentions du législateur du XIX^e siècle, et ce qui ne l'était plus. De là une situation chaotique, des différences de niveau inadmissibles d'une école à l'autre, et une liberté sans contrôle, peu favorable au développement général. Sauf dans les sections préparant aux gymnases ou aux écoles normales, et alignées sur eux, chaque établissement organisait son programme plus ou moins à sa guise. La DIP n'imposait, ni ne recommandait, aucun manuel.

Quelques prêtres et beaucoup de nonnes avaient la responsabilité d'un enseignement dont soutanes et voiles recouvraient pudiquement les insuffisances. Quant aux laïcs, il s'agissait le plus souvent de maîtres primaires qui, sans quitter leurs postes, avaient pris durant quatre semestres les signatures nécessaires pour pouvoir se présenter, à l'Université, aux examens de maîtres secondaires. La méthode, si méritoire soit-elle, ne pouvait ajouter qu'une teinture universitaire modeste à une formation de quatre, puis cinq ans d'école normale où la didactique de l'enseignement occupait, comme il convient, une place importante du programme. Il y avait, et il y a toujours j'imagine, une différence de niveau sensible entre la filière collège-université et la filière école normale-université. Les bacheliers ont derrière eux huit ans d'un enseignement désintéressé et lent, centré sur la formation d'esprits ouverts et adaptables « aux diverses créations de l'esprit ». La place laissée à la formation générale des maîtres primaires et secondaires est quantitativement beaucoup plus limitée, et ce ne sont pas les branches pédagogiques, psychologie ou didactique, qui peuvent combler ce handicap. J'ai souvent lu ou corrigé des épreuves d'élèves des écoles secondaires. Quelle que soit la branche, la différence avec les travaux des collégiens sautait aux yeux. En français, que je pouvais mieux apprécier, le style était une fois pour toutes saint-sulpicien, ou si l'on veut « ursuline », c'est-à-dire plein de ces bons sentiments et de cette poésie douceâtre dont on fait la mauvaise littérature.

Firmin Barbey avait la fonction d'inspecteur des écoles secondaires. Il se bornait, en fait, à participer une fois par an à une journée d'examen oraux des élèves, formalité officielle de peu

de signification pour le progrès de l'école ainsi visitée. Si je ne me trompe, il avait, dans les dernières années de sa vie, cessé même ces visites : on le faisait boire au cours du dîner suivant l'examen, et il rentrait dans un piètre état chez lui. Je lui aurais succédé, non sans intérêt, dans cette fonction. Mais je n'avais aucune préparation pédagogique pour cela et, dans certaines branches - par exemple les mathématiques ou les sciences naturelles -, je n'aurais pas aimé me risquer à poser des questions trop précises. Barbey parti, le poste accessoire d'inspecteur fut provisoirement supprimé. Il fut décidé que les membres de la Commission cantonale des études rempliraient cette tâche, chacun d'eux prenant la responsabilité d'une ou deux écoles. Il m'est arrivé d'en accompagner l'un ou l'autre. Sauf avec Laure Dupraz dont l'intervention permettait de prendre la température de l'établissement et d'avoir une influence directe sur l'enseignement, je ne pense pas qu'avec les autres membres de la Commission les visites aient été autre chose qu'une manifestation bienveillante des autorités cantonales à l'égard des établissements secondaires, ainsi honorés.

Paul Esseiva : sa perception des Alémaniques à la Faculté des Lettres

Divers exemples concrets étayent le propos de Paul Esseiva, p. 306 et stes

(...) Pour conclure sur le sujet brièvement esquissé du bilinguisme universitaire, je serais tenté d'écrire qu'il n'existe pas de solution satisfaisante pour faire cohabiter et travailler ensemble, dans une Université, des intellectuels d'origine culturelle différente. Quant à la langue de l'enseignement elle-même, le dédoublement des chaires, comme c'est le cas à la Faculté de droit, est tout compte fait la seule manière qui, en supprimant en partie le problème, en évite les principaux inconvénients. Il vaudrait mieux dédoubler la discipline elle-même, une partie s'enseignant en français, l'autre en allemand, et les étudiants suivant les deux enseignements. Il est tentant d'essayer de profiter des richesses de deux cultures à la fois et d'intéresser les étudiants à des courants de pensée complémentaires. Mais l'essai en a été fait, en vain. Le mélange ne se produit pas. Les étudiants n'assistent que contraints aux cours et aux séminaires qui ne sont pas donnés dans leur langue maternelle. La liberté humboldtienne aidant, ils préfèrent aller voir ailleurs ou, à la rigueur, étudier seuls, mais dans leur langue, celle des disciplines qu'ils devraient suivre dans une autre. Il y a dans les Universités romandes, à Genève, Lausanne ou Neuchâtel, bien des Fribourgeois de langue française qui ont préféré s'y inscrire malgré les inconvénients que cela entraîne pour eux, plutôt qu'étudier en allemand à Fribourg. Du point de vue fribourgeois, une telle situation est choquante, surtout depuis que presque tous les cours de la Faculté des sciences et une bonne partie de ceux des lettres sont germanisés.

De nos quatre Facultés, celle des Lettres était la plus agitée par les conflits linguistiques franco-germaniques. Un clivage séparait farouchement ses membres en xénophiles et xénophobes. Le problème des réfugiés montre aujourd'hui que les égoïsmes racistes, s'ils apparaissent avec plus de virulence là où se trouvent le plus d'étrangers, ne sont pas l'exclusivité d'une seule région de notre pays. A la Faculté des Lettres, en revanche, comme dans les autres Facultés et au HSR¹ - exceptons les dominicains de la Faculté de théologie -, les Alémaniques de mon époque étaient

viscéralement xénophobes, tandis que les professeurs de langue française se montraient beaucoup plus ouverts aux formes de pensée et aux méthodes qui n'étaient pas les leurs.

Jean Rodolphe de Salis², dans « Parler au papier », p. 151, parle du *tempérament rustique, méfiant, défensif, introverti, renfermé et tracassé des Suisses allemands*. Tous ces adjectifs s'appliquent terriblement bien au milieu universitaire alémanique que j'ai connu, frileux, détestant les courants d'air du large, replié sur lui-même et hostile à tout dépaysement. Je suppose que la cause de cette attitude tenait en partie à un mélange de vanité primitive - *y en a point comme nous* -, compensation d'un secret sentiment d'infériorité, et à la naïve conviction que seule une tête alémanique pouvait digérer une science venue d'ailleurs de manière à la dégurgiter, convenablement aseptisée, dans les cervelles d'étudiants qui n'auraient pas supporté d'être désorientés et conduits hors des rails réconfortants d'une Weltanschauung sans surprise. C'est ainsi que la DIP aura, à chaque vacance, à rappeler qu'elle tenait à ce que l'on cherche, autant que possible, les candidats à une chaire de littérature dans le ou les pays où s'était développée cette littérature.

Cela faisait râler beaucoup le clan xénophobe qui, chaque fois, avec l'aide du HSR, mettait les bâtons dans les roues. Dans leur esprit, rien ne valait mieux, pour enseigner Shakespeare, Dante ou Cervantes, qu'un Suisse allemand capable de décanter tout ce que ces écrivains ont de dépayçant et de singulier pour un esprit d'outre-Sarine, afin de les rendre accessibles sans risque de dérouter cet esprit sur les chemins incertains d'une imprudente curiosité.

¹ HSR : Hochschulrat, Conseil de l'Université

² *Parler au papier - l'expression est de Montaigne - voilà ce qu'entreprend en juillet 1991 à l'âge de huitante ans Jean Rodolphe de Salis. Celui-ci s'est imposé dans le monde de la réflexion politique. Ses portraits du général de Gaulle, Adenauer, Mitterrand, Mendès France ou encore de Schuman sont d'une intelligence lucide et bienveillante. Témoin passionné de la naissance de l'Europe, Jean Rodolphe de Salis nous apporte des jugements profonds et convaincants sur ce vingtième siècle.*

Votations d'antan : enseignement et AVS

Il suffit de parcourir l'histoire fribourgeoise pour se rendre compte que les opinions opposées bien tranchées, voire le fanatisme, ont enflammé villes et villages à diverses époques. Parmi tous les exemples qui pourraient être cités, citons tout d'abord l'harmonisation scolaire sur le plan suisse. Le premier projet a avorté le 26 novembre 1882. Il est revenu 128 ans plus tard, avec les modifications nécessitées par l'évolution ! C'est en effet le 7 mars 2010 que le peuple fribourgeois a adopté le concordat HarmoS, harmonisation scolaire sur le plan suisse.

Une lutte ardente contre l'ancêtre de HarmoS

Des tensions politico-religieuses impressionnantes ont marqué les dernières décennies du XIX^e siècle dans notre canton. Les protagonistes étaient d'une part les conservateurs, fédéralistes,

qui défendaient l'autonomie des cantons et, d'autre part, les radicaux, unitaires, favorables à davantage de centralisation. Ces derniers, en plus de leurs tendances centralisatrices, manifestaient leur profond désaccord avec une emprise religieuse jugée trop pesante. Et les conservateurs, au catholicisme intransigeant, montraient un attachement indéfectible à Rome. D'où le nom d'ultramontains qui leur était donné. Ultramontain signifie au-delà des montagnes : l'Italie, Rome... Il n'est pas encore question en ce temps-là des positions du socialisme, ce parti n'ayant vu le jour officiellement dans le canton de Fribourg qu'en février 1905.

Les conservateurs se méfiaient de « ce qui venait de Berne ». Le canton de Fribourg - comme d'autres à majorité conservatrice - défendait fougueusement son autonomie. Dans le domaine scolaire tout spécialement, les conservateurs fribourgeois ressentaient les mesures préconisées par des majorités fédérales comme des tentatives de centralisation et de laïcisation. Ainsi, la proposition d'harmoniser l'enseignement en Suisse et d'instituer un corps d'inspecteurs scolaires de niveau fédéral - que les opposants avaient dénommés « baillis scolaires » - fut repoussée lors de la votation du 26 novembre 1882.

La propagande en faveur du non à la centralisation de l'école fut percutante, dominée dans notre canton par la crainte qu'une école laïque ne fût imposée par la Confédération. Le titre d'un article et une phrase de *La Liberté* du 25 novembre 1882 peuvent résumer la campagne menée par les conservateurs : *En avant, pour Dieu et la patrie ! Dieu, qui a si visiblement protégé le canton de Fribourg, ne permettra pas que le projet des impies triomphe.* Les cantons catholiques firent nettement pencher la balance du côté du refus lors du vote du 26 novembre 1882. Fribourg ne fut pas en reste : 4146 oui, 20 423 non à une école unifiée dans l'ensemble des cantons. Résultats dans notre région : Avry-sur-Matran, 3 oui, 74 non ; Matran, 1 oui, 81 non ; Onnens, 0 oui, 51 non ; Neyruz, 1 oui, 122 non !

Premier vote concernant l'AVS, le 6 décembre 1931

Durant les premières décennies du XX^e siècle, il a fallu compter avec le socialisme. Des frictions droite-gauche ont marqué dès lors la vie politique fribourgeoise. Le socialisme, devenu une troisième force de plus en plus vigoureuse, s'appliquait à défendre le mieux-être des couches les moins favorisées de la population. C'est à l'ancêtre du parti socialiste, la société du Grütli, que revient la première initiative de réaliser une assurance vieillesse, en 1886 déjà. Le parti socialiste, en 1918, revendique de nouveau la création de l'AVS. Dans les années qui suivent, les autorités fédérales mettent en place les bases constitutionnelles. Un projet d'assurance vieillesse est enfin proposé en votation le 6 décembre 1931. Ses défenseurs sont en butte aux attaques de la droite. Il faut reconnaître que le projet adopté par les Chambres laissait à désirer : système de la prime unique pour riches et pauvres, rente identique pour l'ouvrier et le millionnaire... *La Liberté* a orienté le peuple vers un refus. Un passage de l'article qui a exprimé le soulagement des conservateurs après le rejet de la loi : *Le parti socialiste avait voulu que cette loi exprimât le principe égalitaire qui fait le fond de sa doctrine ; (...) il avait voulu qu'on dépouillât de tout caractère de charité, de toute note chrétienne l'assistance des vieillards, des veuves et des orphelins...* Rien de neuf dans ce point de vue exprimé par la droite : en 1850 déjà, le conseiller d'Etat Henri Schaller affirmait : « La charité établie par une loi est immorale dans

ses effets. (...) Elle engendre dans la classe indigente des habitudes de paresse, de fainéantise et d'imprévoyance. »

Quelques résultats de la votation du 6 décembre 1931 sur le projet d'AVS : canton de Fribourg, 1012 oui, 7719 non ; Avry-sur-Matran, 5 oui, 76 non ; Matran, 6 oui, 58 non ; Onnens, 0 oui, 64 non ; Neyruz, 3 oui, 152 non. Sur le plan fédéral, la loi a été repoussée par 60 % des votants, et dans le canton de Fribourg, qui comptait 8788 votants, par 87 % .

L'AVS a été acceptée en 1947

L'AVS a été acceptée par le peuple suisse le 6 juillet 1947. Bien que l'on n'ait jamais entendu dire que des citoyens ou citoyennes aient refusé leur rente AVS, les non furent néanmoins particulièrement nombreux dans le canton de Fribourg. En Suisse, on a compté 862 036 oui, 215 496 non, soit 80 % de oui ; dans le canton de Fribourg, 17 498 oui, 14 750 non, soit 54,3 % de oui, le pourcentage le plus bas de Suisse, avec Obwald, qui a refusé l'AVS avec 35,6 % de oui. Les femmes n'ont pas encore participé à ce vote puisque le suffrage féminin n'a été introduit qu'en 1971. *Texte publié par JMB dans le bulletin communal d'Avry-sur-Matran.*

Fribourg, riche en enfants... exportés !

Louis Ruffieux, *La Liberté*, 21 mars 2006

Fribourg bon élève de la Suisse, romande tout au moins. Fribourg, objet de curiosité. Le registre exotique, le canton connaît, lui qui fut longtemps perçu comme l'archétype d'une terre miséreuse, d'une indémodable ruralité, rétive aux choses de l'intellect comme à l'industrialisation, davantage encline aux aspersion d'eau bénite qu'aux bains, riche en enfants... exportés. De la fin du XIX^e siècle aux années 1960, 80 000 Fribourgeois ont dû s'exiler pour trouver du travail. Quel contraste avec l'évolution démographique actuelle - l'une des plus fortes du pays - tandis que le taux de chômage reste le plus bas de Romandie !

Les femmes dans l'Eglise : des êtres inférieurs ?

Aude-May Cochand, (*APIC, Agence de presse internationale catholique*), a recueilli les propos de Sœur Claire-Marie dans *La Liberté* du 22 octobre 2011. La différence entre hommes et femmes dans l'Eglise catholique est un apartheid, estime la religieuse. Quelle place pour la femme dans l'Eglise? Sœur Claire-Marie, femme en pantalons, religieuse engagée et blogueuse de 88 ans, raconte *l'Eglise peuple de Dieu* et *l'Eglise institution*. L'auteure de *L'Histoire inavouée de l'apartheid*, qui a vécu 34 ans en Afrique du Sud, donne sa vision d'un autre « apartheid » : celui qui sépare hommes et femmes dans l'Eglise catholique romaine. Interview dans son petit bureau, à l'Institut Sainte-Croix de Bulle.

On dit volontiers que l'Eglise est un monde d'hommes. Comment porter la jupe au milieu des soutanes ?

Sœur Claire-Marie : On ne peut parler de l'Eglise des jupes et des soutanes, parce que l'Eglise, c'est le peuple de Dieu, les petites gens, sans pain et sans travail, qui cherchent un sens à la vie. Dans cette Eglise, il n'y a pas de frontières, pas de distinctions entre hommes et femmes. Dieu a créé l'homme et la femme d'égal à égal et non pour que l'un domine l'autre. La différence entre hommes et femmes, dans l'Eglise catholique, ne trouve pas son fondement dans la Bible. Elle a été imposée par des « mâles », au cours des siècles. C'est un apartheid.

Que pensez-vous alors de l'Eglise de Rome, qui interdit l'ordination des femmes ?

Par sa rigidité doctrinale, l'Eglise de Rome, *l'Eglise institution*, s'est coupée de la base, du peuple de Dieu. Elle est persuadée que la hiérarchie doit protéger la foi, alors que c'est dans le petit peuple que la foi est vivante. Jésus n'est pas venu fonder une Eglise sacerdotale, il n'a pas rédigé de canon prohibant l'ordination des femmes. Il a au contraire invité hommes et femmes à construire ensemble le royaume en partageant le pain. L'Eglise a commencé autour d'une table.

Mais autour de cette table, il n'y avait que des hommes...

On s'en fiche qu'il n'y ait eu aucune femme à ce moment-là. Si saint Pierre n'a pas pris sa femme avec lui, c'est son affaire. On ne va pas déterminer tout l'avenir d'une religion à partir d'éléments culturels. L'«Eglise institution» a oublié que Jésus avait une grande amitié pour les femmes. Elle considère la femme comme un être inférieur, qu'il faut soit protéger, soit dominer. Qu'elle prétende fonder cette position sur la Bible, c'est la pire des choses.

Pourquoi être restée dans l'Eglise catholique, alors que vous êtes en désaccord avec l'institution ?

Je suis restée par fidélité au peuple de Dieu, qui est pour moi la seule vraie Eglise. Je ne prétends pas être meilleure que les évêques. Mais je n'ai ni crose ni mitre derrière lesquelles me cacher.

Vous n'êtes pas tendre avec l'«Eglise institution». Comment se fait-il que vous puissiez parler si librement sans être inquiétée ?

Cela n'est pas facile. Pratiquer une loyauté critique envers l'institution et envers *l'Eglise peuple de Dieu* est un défi que je relève avec le soutien de personnes prophétiques. Ces prophètes, hommes et femmes, paient le prix d'une parole libre et, plus important, leur témoignage de vie authentifie ce qu'ils disent par fidélité à l'Evangile de Jésus. Nous sommes solidaires. C'est une force et une consolation.

Comment sont les Sœurs qui s'engagent aujourd'hui ?

Les Sœurs d'aujourd'hui veulent s'engager en faveur de la justice et de la dignité humaine. Mais ça n'est pas facile. Le poids de l'institution, murée dans la tradition, empêche souvent le développement d'initiatives. Je pense que la forme de la vie religieuse doit changer. En Afrique

du Sud, de petites communautés autonomes de trois ou quatre Sœurs sont fondées dans les townships. Les Sœurs, qui travaillent à l'extérieur comme institutrices, assistantes sociales ou infirmières, partagent la vie des gens au quotidien.

Les Sœurs doivent donc être dans la rue, pas derrière des murs ?

Absolument. Jésus n'était pas dans un couvent, il vivait hors de tous les murs. Les Sœurs doivent être dans la rue, près du peuple de Dieu. Je ne comprends pas pourquoi on enferme des femmes derrière quatre murs, même si je reconnais qu'on a fait de bonnes choses dans les couvents.

Le regard de notre société a-t-il changé vis-à-vis des Sœurs ?

Je pense qu'en Europe, les gens sont reconnaissants envers les Sœurs engagées dans le soin aux malades et dans l'éducation. Mais les personnes sont perturbées par ces grandes maisons, signe extérieur de richesse. Et comme ils ne peuvent pas vraiment y entrer, ils ignorent que les Sœurs y vivent souvent très pauvrement.

Et le regard de l'« Eglise institution » ?

Pour l'Eglise institution, les Sœurs sont encore des servantes. Elles représentent une force de travail mais également une menace si elles commencent à penser par elles-mêmes.

- **Sœur Claire-Marie est une Sœur de Menzingen, un Ordre fondé dans le canton de Zoug.**
- **Née en mai 1923, au Clos du Doubs (JU), elle entre en 1943 dans la communauté religieuse, « par amour des pauvres ».**
- **Envoyée en 1947 en Afrique du Sud, elle y restera 34 ans, luttant au quotidien contre un apartheid qui la révolte.**
- **Rappelée en 1980 en Suisse en vue d'informer sur les réalités de l'apartheid, elle s'engage pour la défense des migrants, d'abord dans le Jura puis à Lausanne.**
- **Depuis 2007, elle vit à Bulle, dans la maison de la communauté. Femme de conviction, elle publie régulièrement des textes sur son blog Katutura (clairemarie.blog.24heures.ch)**

Sœur Claire-Marie, blogueuse

La Liberté, 27 février 2009, Patrick Pugin

A 86 ans, Sœur Claire-Marie Jeannotat anime un blog sur lequel elle publie des réflexions sur l'actualité, la société, l'Eglise... Une institution qu'elle dit « vide de Jésus ».

Sœur Claire-Marie Jeannotat coule des jours tranquilles dans la quiétude de l'Institut Sainte-Croix, à Bulle. Retraite méritée après une vie tout entière consacrée aux opprimés. Une vie de

résistance à l'injustice. Une vie de femme libre et engagée. A 86 printemps, son corps montre d'inévitables signes d'éreintement. Les cannes soutenant ses déplacements en témoignent. Le poids des ans n'a cependant pas tiédi l'ardeur de son regard, ni bridé son instinct de révolte. Au milieu des autres religieuses, Sœur Claire-Marie vit dans une grande solitude. Son adhésion à la théologie de la libération - blâmée par le Vatican pour ses inclinations soi-disant marxistes - n'est pas nécessairement bien perçue. « Mais tout le monde est très gentil avec moi », s'empresse-t-elle de souligner. Il n'en demeure pas moins difficile de partager réflexions, méditations et indignations. Elle en a, pourtant, des choses à dire, Sœur Claire-Marie. Sur l'actualité, la société, la politique, la spiritualité, l'Eglise... Et elle les dit. Elle les écrit plutôt.

L'institution trahit Jésus

De son petit bureau, sous l'oeil contemplatif d'un Christ au désert, elle anime en effet un blog qui la rattache au monde entier. Et c'est ainsi que, depuis 2002, elle a tissé tout un réseau de nouvelles relations. « Tous les jours, on réagit à mes messages et je réagis moi-même sur d'autres blogs. » Au nombre des commentaires postés par Sœur Claire-Marie sur un journal en ligne, celui-ci, d'une virulence rare sous la plume d'une religieuse : « Je crois que la religion institutionnalisée ne peut durer. Avec Frédéric Lenoir, dont j'ai lu *Le Christ philosophe*, je crois que l'institution a trahi et continue de trahir Jésus. Jésus n'aurait désiré qu'un mouvement pour annoncer son message de libération, hors les murs, hors les institutions. » Souhaite-t-elle la disparition de l'Eglise ? De sa voix douce, Sœur Claire-Marie emprunte une fameuse formule d'Alfred Loisy, théologien catholique excommunié par le pape Pie X en 1908 : « Jésus annonçait le Royaume et c'est l'Eglise qui est venue. » Pour elle, l'institution s'est depuis longtemps « vidée de Jésus ». « L'esprit de Jésus monte des racines, des petites gens. Pas de dogmes ni de doctrines moralistes. Je me dis que si l'institution disparaissait, nous pourrions revenir à la simplicité des petites communautés d'avant Constantin (qui imposa le christianisme à l'empire romain au IV^e siècle, ndlr). » Des communautés animées, pourquoi pas, par des prêtres mariés, voire des prêtresses : on comprend que le message puisse heurter... « Pour moi, l'Eglise ce sont les gens, les vrais catholiques, ceux qui aiment leur prochain du mieux qu'ils peuvent. » « Je ne cherche pas à provoquer, ni à choquer », assure Sœur Claire-Marie. « Je veux simplement que l'on redonne sa place à Jésus. » Ce Jésus humain de la théologie de la libération - frère des pauvres, des malades, des prostituées - promettant la justice aux opprimés. Un Jésus *dérangeant* pour une institution qui, plutôt que de témoigner de son mode de vie, préfère l'enseigner dans des discours abstraits, loin des préoccupations quotidiennes. Mais la religieuse n'a finalement que faire des querelles ecclésiastiques. « Il ne faut pas se laisser épuiser par cela. Le défi, c'est d'être proche des gens, toujours, partout. »

Avry, la fille du régent

De 1915 à 1930, l'école d'Avry-sur-Matran est confiée au régent Henri Baillif - ou Ballif -, un Broyard. Au temps de son Ecole normale à Hauterive, de 1910 à 1914, il habitait Dompierre mais il était originaire de Villeneuve. Dès 1915, il dirige la classe unique d'Avry, fréquentée par plus de quarante élèves, garçons et filles, de sept à seize ans. L'école de l'époque est la maison habitée actuellement par la famille Gillard, en dessous de la chapelle. Le régent aime la chasse,

pour son malheur ! En 1930, une maladie contractée par temps froid en forêt l'oblige à démissionner. Il meurt à la fleur de l'âge le 6 mars 1931. Son inhumation a lieu à Matran.

Des témoignages nous sont parvenus au sujet de ce maître qui a laissé un vivant souvenir. Certains de ses procédés étaient d'avant-garde. Jean Monney, ancien inspecteur des écoles de Fribourg et professeur émérite de l'Ecole normale, habitait Rosé au temps de son enfance. Il se plaît à évoquer ses bons souvenirs du régent Baillif.

La petite Elisabeth

Sur une photo prise en 1928 qui représente les écoliers d'Avry et leur maître Henri Baillif, celui-ci a devant lui une petite fille - l'une des plus petites de l'école d'Avry - qui vient de commencer sa scolarité. Celle-ci s'appelle Elisabeth Staremborg et elle est née en 1921. Jusqu'en 1928, elle habite la guérite de Rosé avec ses grands-parents, Lucien Staremborg et son épouse Julie, gardes-barrières. Le grand-papa Lucien travaille « sur la voie ». Il est le dernier à avoir conduit le véhicule à propulsion musculaire appelé draisine, utilisé pour le contrôle de la voie ferrée. Lucien Staremborg possède une ferme au village. Disparue aujourd'hui, elle était située près de la chapelle sur l'emplacement de l'école construite en 1968. C'est là que la famille s'installe en 1928. Elisabeth est ainsi tout près de l'école. Elle se prend d'emblée d'affection pour son maître d'école qui est Henri Baillif. Et c'est réciproque. Son grand-papa et sa grand-maman s'occupent bien de cette fillette intelligente, au visage avenant et au caractère amène comme son sourire. Sa bonne maman, Jeanne Staremborg, « en place » à Fribourg, s'occupe aussi beaucoup d'elle.

Mais, qui est le papa d'Elisabeth ? Jeanne garde héroïquement son secret. A sa fille qui pose des questions, elle répond que son papa est parti en Amérique. En l'occurrence, l'Amérique est à deux pas... Retour en arrière. Nous sommes en 1921. Jeanne a dix-huit ans lorsqu'elle est placée chez le régent Henri Baillif et son épouse - plus âgée - Marie, née Mouret. Celle-ci possède la belle maison située au début de la route du Covy, maison qui s'appellera plus tard la « ferme Brunner », du nom du médecin propriétaire. C'est là qu'habite le couple, sans enfants, avec la jeune Jeanne Staremborg qui est à son service. Et ce qui risquait d'arriver arriva... Jeanne est tombée enceinte. On imagine par quelles transes les amoureux occasionnels ont dû passer en attendant la naissance de l'enfant ! Autrefois, des catholiques ne divorçaient pas. Pas question non plus de ne pas garder l'enfant. Et Henri Baillif ne pouvait reconnaître sa petite Elisabeth. La rigidité des mœurs de l'époque aurait sans nul doute entraîné sa mise à pied. Il fallait donc absolument se taire...

Vers la reconnaissance

Elisabeth naît à Belfaux, au Château du Bois qui accueille en ce temps-là celles que l'on nomme les filles-mères. Les enfants y reçoivent le baptême à plusieurs, avec interdiction de sonner la cloche du baptême à l'église du village. Mais, mais, où donc te cachais-tu, charité chrétienne ? Ce qui n'empêche pas Elisabeth de grandir en sagesse et en grâce, avec des grands-parents et une maman qui l'aiment. Et un bon régent qui l'aime bien aussi ! Jusqu'à ce que la maladie retire sa classe au jeune maître. Celui qu'elle ignorait être son papa étant décédé, Elisabeth

poursuit sa scolarité avec le régent Max Ducarroz et des remplaçants pendant que le titulaire conquiert ses grades à l'armée. Une scolarité marquée pour tous les enfants d'Avry par les longs déplacements obligatoires à Matran : le jour de congé, le jeudi, pour le catéchisme donné par le curé Porchel à l'ancienne école des filles, le dimanche pour la grand-messe et les vêpres.

Revenons à Henri Baillif. En 1930, se sentant très malade et proche de la fin, il dote sa fille. Sans doute ce geste l'aide-t-il à se rasséréner un peu : le fait que la petite Elisabeth ait ignoré le nom de son papa l'a tourmenté. Il lui lègue 5000 fr. - une somme importante en 1930 ! - pour qu'elle puisse faire des études. C'est ainsi que, fait rarissime en ce temps-là, il est possible à Elisabeth de fréquenter durant cinq ans l'école secondaire puis l'Ecole normale de Gambach. Sa directrice est Laure Dupraz, la future professeure de pédagogie à l'Université de Fribourg. En 1941, Elisabeth reçoit son brevet. Après un bref remplacement à l'école catholique de Neuchâtel, elle devient institutrice à Avry entre 1941 et 1944. Elle fait l'école à la forge, aux cours inférieurs. La salle de classe se situe à côté de l'appartement de la famille du maréchal Aloys Biemann. Dans le corridor, le téléphone communal est apposé à une paroi. Les anciens élèves d'Elisabeth se souviennent davantage de la chaleur humaine et du sourire de leur institutrice que des conditions de travail rudimentaires avec accompagnement du marteau sur l'enclume et de la sonnerie du téléphone communal.

Le mariage

La jeune institutrice est conquise par un charmant jeune homme d'Avry, Pierre Roulin, domicilié au Covy. Celui-ci est au bénéfice d'un diplôme de tailleur acquis à Fribourg. Mais il n'est pas question en ce temps-là qu'une institutrice mariée puisse encore exercer son métier ! Elisabeth Staremborg fait le choix du mariage, qui est célébré en 1944. Pierre Roulin pratique son métier notamment à la fabrique de vêtements Hort à Rosé où il est contremaître, puis à Romont, et aussi en qualité de tailleur indépendant de 1955 à 1963. A cette date, il entre au service de la Bibliothèque cantonale et universitaire, fonction qu'il occupe jusqu'à l'âge de la retraite, en 1986. Depuis lors, le couple Roulin-Staremborg a passé une retraite paisible au Champ-des-Fontaines à Fribourg. C'est là qu'Elisabeth a répondu à nos questions avec son grand cœur et son bon sourire, fière de parler de son papa auquel elle voue une grande affection, malgré le voile jeté entre elle et lui par le destin.

Elisabeth et Pierre ont quitté ce monde tous deux à l'âge de 91 ans, à quelques semaines d'intervalle. Elisabeth est décédée le 19 février 2013 et Pierre le 23 mars.

Charles Jauquier, une voix exceptionnelle

Charles Jauquier est né le 12 février 1920 à Cheiry et il est décédé le 26 août 1998 à Villars-sur-Glâne. Il est issu d'une famille d'agriculteurs qui vécut quelques années à Cheiry et à Prez-vers-Noréaz, avant de s'établir définitivement à Coumin-dessus. Dès l'âge de 8 ans, Charles chante déjà comme soliste lors de certaines liturgies paroissiales à l'église de Surpierre. Le 11 avril 1937, l'abbé Bovet remarque ce jeune et déjà brillant ténor lors de la bénédiction du drapeau de la Cécilienne de Surpierre et il l'invite à se produire avec la Maîtrise de Saint-Nicolas à la

cathédrale de Fribourg. Mobilisé durant la guerre de 1939 à 1945, Charles Jauquier est d'emblée remarqué par le capitaine-aumônier Pierre Kaelin. Il chante dans le *Chœur du régiment de Fribourg* et le *Joli Chœur de Bercher*. Le ténor Jauquier - qui a eu 20 ans en 1940 - se fait alors connaître lors des nombreux concerts donnés sur diverses scènes helvétiques et à la radio. Une manière d'être hors du commun fait de lui une personnalité originale, mais de fort agréable compagnie.

Sa formation musicale se poursuit dès 1944 au Conservatoire de Neuchâtel où il suit les classes du ténor Ernest Bauer. En 1945, il étudie l'art et la tradition du chant grégorien chez les Bénédictins de l'Abbaye de Solesmes, dans la Sarthe. En 1950, après avoir passé un semestre au Conservatoire de Genève dans la classe du maître d'opéra Fernando Capri, Charles Jauquier poursuit durant quatre ans ses classes professionnelles à Lausanne avec - notamment - le baryton Paul Sandoz. En 1954, il obtient le *Premier Prix de virtuosité* au Conservatoire de Lausanne, avec félicitations du jury. Il remporte le Concours international de chant de Verviers (Belgique). En 1955, il est soliste lors de la Fête des vigneron. Sa carrière internationale s'étend des années 50 à la fin des années 80. En parallèle à ses activités de soliste de *La Chanson de Fribourg* à laquelle il est toujours resté fidèle, il se produit à Paris sous la direction des chefs Marcel Couraud, Jean Fournet, Igor Markévitch, Jean Martinon, à Genève avec Ernest Ansermet et Samuel Baud-Bovy, à Salzbourg avec Bernhard Paumgartner. Maintes fois, il est appelé comme soliste lors de concerts ou de messes solennelles aux cathédrales de Strasbourg et de Colmar. Il donne de nombreux concerts sur les scènes de Bâle, Cologne, Francfort, Londres, Milan, Munich, Rome, Tokyo et Zurich.

Le double CD du souvenir

Avec ses amis les musiciens Michel Brodard et Roger Karth, j'ai estimé qu'un CD devait immortaliser cette voix unique afin qu'elle ne sombre pas dans l'oubli. Le Service des Affaires culturelles de l'Instruction publique et la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg ont vivement encouragé cette initiative. Le chef de chœur André Charlet n'a-t-il pas dit que Charles Jauquier a été le plus beau ténor suisse du XX^e siècle ? Après des heures d'écoute dans les studios de la radio à Lausanne et à Berne, après avoir exploré les trésors de la phonothèque suisse de Lugano, après toutes les démarches exigées par les droits des producteurs et accompagnateurs, un double CD présentant les choix effectués par le petit groupe d'amis de Charles Jauquier a paru une année après son décès. Les interprétations des compositeurs romands Bovet, Doret, Dalcroze, Boller, Kaelin ou Mermoud y côtoient les œuvres de Händel, Meyerbeer, Berlioz, Paer ou Rousseau... Une part est faite aussi au plain-chant qui tint une place privilégiée dans la vie de Charles Jauquier.

La manifestation marquant la parution de ce double CD a eu lieu à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg le jeudi **30 septembre 1999**. La Chanson de Fribourg, le soliste Michel Brodard, les représentants des autorités religieuses et civiles, la famille et les nombreux amis de Charles Jauquier sont accourus à la BCU rendre hommage à sa mémoire en écoutant de chaleureux témoignages et des extraits des deux CD.

La présentation graphique de ce florilège du ténor broyard est due à l'artiste peintre Nicolas Ruffieux. Le livret qui accompagne le double CD contient une description de la Broye et de l'enclave de Surpierre par le poète Henri Bise, une biographie de Charles Jauquier par Jean-Louis Matthey, conservateur des archives musicales à la Bibliothèque cantonale de Lausanne, une lettre *post mortem* que j'adresse à Charles Jauquier. Durant douze ans, à l'époque où j'étais instituteur à Cheiry, j'ai côtoyé régulièrement celui que l'on appelait amicalement Charles, dont la famille habitait Coumin-Dessus, hameau voisin de Cheiry.

Ma lettre post mortem, texte accompagnant le CD

Mon cher Charles,

Tu n'es plus parmi nous. Mais il fallait que ta voix demeure. Avec des amis qui t'ont connu et admiré - Karin Rosat, Michel Brodard, Roger Karth - j'ai passé de nombreuses heures à écouter tes chants enregistrés à Lausanne, à Berne, à Lugano... Tu n'es plus là pour commenter les choix que nous avons effectués pour les CD du souvenir. La tâche n'était pas facile. Sache que nous avons essayé de faire au mieux.

Le projet de la pochette du double CD, réalisé par Nicolas Ruffieux, est resté de longs mois sur mon bureau, tout le temps qu'ont duré les pourparlers nécessaires à cette réalisation qui m'était chère. Chaque fois que je regardais cette pochette, des souvenirs affluaient. Tu te souviens... Je reprends cette phrase qui est revenue maintes fois lors de nos rencontres. Tu te souviens, pendant les douze années où tu habitais Coumin-dessus et moi Cheiry, à deux pas... Que de souvenirs en commun.

Je t'ai rencontré pour la première fois le 16 juillet 1944, à l'occasion d'une Première Messe dans mon village d'Onnens. J'étais servant de messe. De la tribune, tu avais remarqué que je faisais de beaux signes de croix... J'entends ton rire à l'évocation de ce souvenir. Parlons de ton solo à la fin des Vêpres. Mon frère Rémy t'accompagnait à l'orgue. Le curé Louis Chanex se soulevait sans cesse sur la pointe des pieds en t'écoutant. Il émettait des ha ! ha ! ha ! à mi-voix. Il n'avait jamais entendu une telle voix. La foule non plus.

Novembre 1951. Je suis instituteur à Cheiry. Le chœur d'hommes de ta paroisse de Surpierre bat de l'aile et tu en es malheureux. Pendant mon école de recrues, je reçois une lettre du curé-doyen de Surpierre me donnant l'ordre de reprendre la direction de la société de chant. C'est l'époque où le « A vos ordres » est de rigueur, quels que soient les sentiments contradictoires qui nous assaillent. Tu te souviens, Charles : ce chœur d'hommes n'avait rien du Chœur des armaillis de la Gruyère ou de la Chorale du Brassus. Il y avait bien Robert, Louis et André, tes frères bons chanteurs, et les instituteurs de la paroisse. Mais l'ensemble était précaire, et le recrutement aléatoire. Quand tu étais là, Charles, quelle métamorphose ! Tu agitais ta partition de gauche à droite, avec des gestes de plus en plus larges et rapides ; je savais que le tempo devait s'accélérer. Tu fermais à demi les yeux, ta partition s'immobilisait, je faisais chanter tout doux... Ton renom dépassait les frontières, mais tu étais là, en toute simplicité, en toute amitié, chaque fois que tu en avais la possibilité. Noël, Pâques, la fête patronale couramment appelée la

Madeleine, les Rogations qui nous faisaient pérégriner trois matinées durant dans toute l'enclave, les soirées, la course annuelle. Tu te souviens de Strasbourg ? Quelle équipée !

Le chœur d'hommes devint rapidement chœur mixte et tout alla mieux. Tu aimais évoquer le bon esprit de ces premières années du chœur mixte. Le chant s'améliorait, les répétitions se prolongeaient gaiement à la Croix d'Or. Tes amis instituteurs Joseph Seydoux, Louis Rapo et Raphaël Bugnon étaient souvent à tes côtés. L'un des beaux moments de ces années où nous nous côtoyions si souvent fut la fête des Céciliennes de Murist. Le chœur mixte de Surpierre y glana un beau succès. Tu n'y étais pas étranger, Charles.

Tu te souviens quand je m'arrêtais à la minuscule laiterie de Coumin-Dessous, où tu aimais répéter à cause de l'acoustique. Régulièrement, quand j'allais à vélo de Cheiry à Granges-Marnand, je ralentissais près de la laiterie. Quand je t'entendais chanter, j'entrais te saluer et tu m'indiquais les endroits de Suisse ou d'Europe où t'appelaient tes engagements. Un après-midi, tu travaillais dans un champ, avec tes frères, à Coumin-Dessous. Je m'arrête pour faire causette. - Quel est ton prochain concert ? - Je chante après-demain à Londres...

Charles, ces souvenirs couvrent douze années. Douze années où ta voix faisait merveille dans sa plénitude. Les aléas de la condition humaine ont fait que tu n'as pas connu que les succès et les ovations. La jalousie et la mesquinerie sortent souvent du bois et pourchassent méchamment les têtes qui dépassent. Tu as dû affronter ces deux bêtes malfaisantes. Tu as souffert, mais tu as su faire face. Toujours, la joie de bien chanter et de répandre du bonheur ont su reprendre le dessus.

Merci, Charles. Tu nous as beaucoup apporté. Ce double CD va contribuer à perpétuer ta mission de semeur de beauté. Et je t'assure de toute ma reconnaissance : dans les années 50, tu as entrouvert une porte sur l'art et le monde en des temps où les perspectives étaient bien restreintes. A Cheiry peut-être plus qu'ailleurs en raison de sa situation dans une enclave et de ses horizons fermés.

Jean-Marie Barras

Charles Jauquier repose à gauche du porche de l'église de Surpierre. Sur le monument, l'inscription « chanter de l'église et de la terre » résume sa carrière remarquable.

L'abbé Etienne Raboud réforme le chant d'église

Si, au détour d'une lecture, on croise un personnage qui nous paraît sortir de l'ordinaire, il est tentant de partir à sa découverte. C'est ce qui m'est arrivé avec Etienne Raboud (1858-1930), de Villargiroud. A diverses reprises, j'ai trouvé son nom accolé à l'histoire de l'évolution du chant dans le canton de Fribourg. Je me suis rendu à l'église de Villarsiviriaux où eut lieu son enterrement le 10 septembre 1930, pensant découvrir une stèle ou une plaque évoquant son souvenir. Rien ! Qu'il émerge donc quelques instants des oubliettes de l'histoire !

Jeunesse et études

Etienne Raboud est né à Villargiroud le 22 janvier 1858. Son père, Jean Raboud dit «de Farvalaz» était surnommé *Jean des saints*. Pour quelle raison ? Il faisait partie du petit groupe parti à pied à Rome chercher des reliques de saints destinées à l'église d'Orsonnens. Jean Raboud meurt alors que son fils Etienne n'a que trois ans. C'est donc à sa mère, Nanette, née Delabays, du Châtelard, qu'est confiée l'éducation du jeune Etienne. L'abbé Georges Hessel - dernier chapelain et premier curé de Villarsviriaux dès la constitution de cette paroisse en 1869 - remarque les prédispositions du jeune garçon et l'initie au latin pendant deux ans. Etienne Raboud fréquente ensuite les collèges de Saint-Maurice et d'Einsiedeln où s'épanouissent ses qualités et sa culture. Dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1931, le biographe d'Etienne Raboud utilise des termes fort élogieux pour décrire sa personnalité dès l'époque de ses études : exquise sensibilité, esthète de bon goût, chanteur modèle, ami délicat... C'est enfin le séminaire diocésain qui le conduit à la prêtrise en juillet 1882.

Ministère paroissial

Après une année de vicariat à Vevey, l'abbé Raboud est nommé curé de Courtion en 1883. Il a 25 ans. Ses premières préoccupations portent sur l'exiguïté de l'église dont l'agrandissement est, à ses yeux, une nécessité. Et sur le chant d'église qu'il convient absolument d'améliorer. Pour la transformation de l'église, il s'adresse à son confrère l'abbé Ambroise Villard, curé de Farvagny, féru d'architecture néo-gothique et néo-romane, à qui le canton de Fribourg doit plusieurs de ses édifices religieux. Les travaux, commencés au début de 1886, sont terminés l'année suivante et Mgr Mermillod consacre une église de Courtion notablement modifiée. Parallèlement, le curé Etienne Raboud fonde un chœur d'hommes - une cécilienne - et s'efforce, dans les années suivantes, de proposer une interprétation de meilleur goût, moins scandée et moins « claironnante » du chant d'église. Il collabore à la création de céciliennes paroissiales avec d'autres bons musiciens, notamment avec Alexis Rosset, le régent de Prez-vers-Noréaz. Dans le décanat de Ste-Croix auquel appartient la paroisse de Courtion, la rencontre annuelle des chœurs paroissiaux portait le nom de *Grégorienne*. Anecdote : en 1901, lors de la *Grégorienne* qui eut lieu à Matran, le prix du banquet s'élevait à 2,30 fr., vin compris...

En 1891, l'abbé Raboud est appelé au Collège St-Michel en qualité de préfet des externes. Mais il est jugé trop doux et trop bon pour appliquer les rigueurs du règlement... L'évêque lui demande de reprendre un ministère paroissial. Ce sera à Siviriez. Il en est le curé de 1892 à 1916. Sa cure devient l'une des plus hospitalières du diocèse. Les heurts inévitables et d'épuisantes contradictions l'incitent, en 1916, à s'établir dans la chapellenie qu'il a fait construire à Prez-vers-Siviriez. Le doyen Raboud - il est doyen du décanat de Romont depuis 1913 - devient ainsi chapelain de Prez-vers-Siviriez. Les dernières années de sa vie, de 1921 à 1930, Etienne Raboud les passera à la chapellenie de Cottens. (Cottens n'est devenu paroisse indépendante qu'en 1930.) Il continuera jusqu'à la fin de ses jours à s'intéresser à la musique, à la peinture, aux œuvres d'art religieux et à la poésie. Les lettres manuscrites parcourues aux archives de l'évêché sont des témoignages éloquents de sa finesse et de sa culture.

Le musicien

A Siviriez, l'abbé Raboud ne se contente pas d'exercer son ministère avec autant de piété que de disponibilité. Il y crée une cécilienne paroissiale qui se distingue rapidement et il collabore étroitement au développement des sociétés de chant glânoises. En 1894, il écrit à l'évêché que la Glâne compte onze sections. Il soumet à l'autorité diocésaine les statuts de la *Cécilienne glânoise* - groupement de toutes les chorales - dont il est le président. Extraits de ces statuts :

- Chaque année, au printemps, se tiendra une réunion générale.
- Le président sera toujours un des prêtres du district.
- La réunion annuelle comprendra une messe solennelle chantée par les sections, un sermon de circonstance, une assemblée générale, un repas frugal, un concours à l'église qui se tiendra l'après-midi, la bénédiction du St-Sacrement et un chant d'ensemble.
- Chaque société, lors du concours, chantera une pièce de plain-chant et un morceau de musique.

Parmi les autres responsabilités musicales exercées par l'abbé Raboud, il faut mentionner la présidence cantonale des céciliennes et son activité au sein de la Commission diocésaine de chant sacré.

Le témoignage de l'abbé Bovet

La nécrologie publiée dans *La Liberté* du jeudi 18 septembre 1930 est suivie d'un long témoignage écrit par l'abbé Joseph Bovet. Bref résumé :

Le vénéré défunt que nous pleurons, l'abbé Etienne Raboud, était doté d'un goût très sûr pour les questions d'art ecclésiastique grâce à de fréquentes lectures, à des voyages, à des relations avec maints artistes. Il était au courant des tendances diverses et nouvelles de l'art religieux. Mais, ce qui l'intéressait le plus et lui tenait le plus à cœur, c'était le chant liturgique. Il a compris la tâche qui s'offrait à lui auprès de nos chantres habitués à un plain-chant lourd, lent, sans goût, ni piété ni délicatesse. M. Raboud fut de tout temps l'enthousiaste admirateur du fameux Franz Witt, le fondateur des céciliennes d'Allemagne. Préparé par des voyages à l'abbaye de Solesmes, par les conseils et les exemples pratiques de Dom Delpech, il mena une croisade en faveur du chant grégorien dans tous les postes qui lui furent confiés. Il arriva bien vite à des résultats remarquables. Mais, les assauts contre le mauvais goût et les habitudes déplorables ne peuvent être conduits sans heurts. Seules une délicatesse de procédés et une persévérance optimiste en peuvent venir à bout. C'est ce qui caractérisa l'action de l'abbé Raboud. Celui-ci, doué d'une voix souple très agréable, humble et discrète, donnait aux chanteurs rangés autour de lui des exemples convaincants. Ils sortaient des répétitions conquis et enthousiasmés.

Voilà, brièvement esquissée, la vie d'un prêtre fribourgeois dont le rayonnement, me semble-t-il, méritait d'être rappelé. Ne serait-il pas intéressant qu'il y eût parfois, dans nos journaux, une rubrique réservée à certaines figures oubliées qui ont marqué leur coin de pays ?

Jean Monney, pédagogue d'Avry-sur-Matran

Né en 1916, Jean Monney a 97 ans en 2013. Son épouse est décédée. Il voue tous ses efforts à se débrouiller au mieux tout seul dans sa maison de la Vignettaz à Fribourg, tout en appréciant le soutien de ses enfants. Une vue déficiente et quelques difficultés physiques inhérentes à son âge ne l'empêchent nullement de s'intéresser à la vie du monde et à entretenir de nombreuses relations.

Ancien instituteur, inspecteur d'écoles et professeur à l'Ecole normale, Jean Monney avait trois ans lorsque ses parents ont déménagé de Lovens à Rosé, à *La Grangette*, maison habitée aujourd'hui par la famille de Meinrad Bourqui. Son papa était facteur. Jean Monney connaît tous les coins et recoins de la commune d'Avry-sur-Matran et des environs. Il « faisait la tournée » à Corjolens, Seedorf, Piamont, Courtney...

Souvenirs

Son grand-père maternel, Emilien Humbert, fut dès 1880 le premier chef de gare de Rosé. (La gare fut construite 18 ans après l'inauguration de la voie de chemin de fer Fribourg-Lausanne.) Emilien Humbert était en plus buraliste postal et gérant de la Société d'agriculture. Jean Monney se souvient de la diligence postale tirée par des chevaux, qui reliait Rosé à Sédeilles. Parmi les souvenirs des années 20, il évoque aussi la briqueterie de Rosé avec sa grande cheminée et ses fours, la vie simple de l'époque, la précarité des finances communales. Son regard s'illumine à l'évocation de sa tante Lucie, maîtresse « d'ouvrage » comme on appela longtemps l'institutrice chargée d'enseigner les travaux à l'aiguille. Lucie collaborait également à la poste. Elle rendait service à son frère Henri qui avait pris dès 1924 la succession de son père Emilien. Sans enfants, Lucie était la confidente et l'amie de tous ses neveux et nièces. Lorsque l'instituteur Henri Ballif demandait à ses élèves une rédaction « libre », Jean racontait une histoire lue dans l'un des petits livres prêtés par tante Lucie.

Henri Ballif ne fut pas étranger à la vocation pédagogique de Jean Monney. Celui qui fut le *régent d'Avry* de 1915 à 1930 sortait des sentiers battus. Il initiait ses élèves à l'arboriculture, avait le souci d'une école vivante, pratiquait déjà le texte libre comme on l'a vu ci-dessus. Au début de l'après-midi, il tirait un mot nouveau de *La Liberté*, l'écrivait au tableau noir, et demandait à ses élèves de le réutiliser durant la semaine. La baguette restait le symbole de la toute-puissance magistrale. Jean Monney se souvient que M. Ballif la fixait dans sa botte d'officier, mais en faisait un usage modéré.

Il se rappelle aussi le fameux loto des enfants, qui avait lieu dans la salle de classe pleine à craquer. Les élèves fournissaient eux-mêmes les lots. Jean apportait un lapin de son élevage. Le régent Ballif organisait de mémorables promenades. L'une dura deux jours, dans le val de

Travers célèbre pour ses mines d'asphalte. Ajoutée plus tard à ses propres souvenirs, l'influence des pédagogues Robert Dottrens, Samuel Roller, Célestin Freinet - pour ne citer qu'eux - confirma Jean Monney dans sa conception d'une école proche de la vie et des besoins des enfants.

La carrière de Jean Monney

Après son école primaire à Avry, Jean Monney fréquenta durant 5 ans le collège de Saint-Maurice. L'un de ses camarades de classe n'était autre que le poète écrivain Maurice Chappaz. Après un passage au collège St-Michel, il fut admis à l'Ecole normale d'Hauterive, directement en deuxième année. A sa sortie, en 1937, il dut s'expatrier, comme plusieurs de ses jeunes collègues, les postes d'instituteur étant des plus rares. Il s'en alla à Angoulême, au collège St-Paul, qu'avait quitté peu auparavant l'élève François Mitterand. De 1938 à 1940, de retour au pays, se succédèrent des remplacements - entrecoupés par une période de préceptorat - en divers endroits de Suisse romande... et dans son village d'Avry-sur-Matran. Jean Monney tint la classe au premier étage de l'ancienne forge d'Avry. Durant tous ces mois passés dans son village, il fréquenta assidûment à l'Université les cours de psychologie, de pédagogie, d'allemand, d'histoire. Il avait des relations privilégiées et suivies avec Mgr Eugène Dévaud, l'un des plus grands pédagogues qu'ait connus le canton de Fribourg.

Première nomination à Mannens, en 1940, où il succéda à Jules Barbey, le futur Père Stanislas Barbey, moine cistercien à Hauterive. Durant la mobilisation, de 1939 à 1945, Jean Monney fut astreint à de longues périodes de service militaire qu'il a accomplies en qualité d'officier. En 1947, il s'en alla pour 4 ans à Vaulruz. Classes très chargées, période d'école fort longue et ininterrompue, à la mode gruérienne de l'époque, du 15 septembre au 15 juin. Il s'y est malgré tout beaucoup plu. En 1951, ce fut l'arrivée à Fribourg. Dix ans à l'école de la Vignettaz. La conscience professionnelle de Jean Monney, ses qualités pédagogiques et sa chaleur humaine furent remarquées. Dès 1959, il fut chargé de l'enseignement de la méthodologie dans les Ecoles normales. Fonction qu'il n'abandonna qu'au moment de sa retraite, en 1980.

De 1961 à 1970, il devint le « régent des régents » de Fribourg. Il aima cette fonction d'inspecteur des écoles, riche de contacts avec les enfants, les maîtres, les autorités et les parents. Dès 1970, il fut professeur de méthodologie à plein temps à l'Ecole normale.

Diverses commissions cantonales et romandes ont bénéficié des connaissances et de l'expérience de Jean Monney. Il fut l'un des principaux auteurs du *Guide et plan d'études des écoles primaires* paru en 1967 sous la direction du chanoine Léon Barbey. Dans les années qui suivirent, il participa à la longue gestation de l'Ecole romande, comme membre de la commission faîtière qui supervisait les travaux des nombreuses sous-commissions. Il joua un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une nouvelle méthodologie pour l'apprentissage de la lecture. Il a entretenu des contacts suivis, professionnels et amicaux, avec le chanoine Léon Barbey - cité ci-avant - cet autre grand pédagogue fribourgeois qui fut professeur aux Facultés catholiques de Lyon, professeur et directeur de l'Ecole normale de Fribourg, professeur de pédagogie à l'Université.

Le bon maître

Si on demande à Jean Monney quelles sont les qualités d'un bon maître d'école, il réfléchit. Et, posément, il vous répond que c'est celui - ou celle - qui se soucie de tous les enfants, de ce qu'ils vont devenir, avec une prédilection pour les plus démunis. Il ne s'agit pas seulement de les armer de savoirs. Il s'agit pour le maître d'être un éveilleur, qui rend les enfants curieux et leur donne le goût d'aller plus loin. Et Jean Monney de citer deux noms. Deux collègues : Oscar Moret, le maître ordonné, précis, qui exigeait des travaux soignés, tout en étant l'homme ouvert et l'excellent musicien que l'on sait. Et François Hemmer, l'instituteur qui savait dépasser les programmes, rendre curieux, ouvrir les enfants à la vie et aux arts.

Jean Monney a continué durant sa retraite à s'intéresser aux plus démunis. Il a été l'actif président et caissier de la Conférence de Saint Vincent de Paul de la paroisse St-Jean, en vieille ville. Il a suivi de près, et jusqu'à un âge avancé, la vie et l'évolution de tous les niveaux scolaires, de l'école infantine à l'Université, apportant à ses petits-enfants - et à d'autres - un précieux soutien.

Quelques dates de la politique fribourgeoise

1847	Sept cantons catholiques conservateurs, dont Fribourg, ont formé une alliance séparée appelée Sonderbund.
1847	Cette alliance (surtout antiradicale) est dissoute lors d'une guerre. Installation d'un régime radical à Fribourg.
1856	Fin du régime radical , remplacé par un régime libéral-conservateur - plus ouvert que les purs conservateurs - qui durera jusqu'en 1881.
1864	Durcissement de l'Eglise avec le Syllabus, qui condamne le libéralisme, le socialisme, le rationalisme... 1870 : Vatican I, infaillibilité du pape
1871	Première parution du journal <i>La Liberté</i>
1876	L'état civil est confié au pouvoir civil.
1881	Début de la République chrétienne , 1881-1914. La modération n'a plus sa place (chanoine Schorderet, Pius Verein, Cercles catholiques, presse). Dès 1880, épurations par le pouvoir, dégommes...
1886	Georges Python entre au Conseil d'Etat. Il en fera partie jusqu'à sa mort survenue en 1927. Il est l'un des piliers de la République chrétienne.
1886	L'aile modérée que l'on peut qualifier de centre-gauche – le Bien-Public – est écartée.
1892	De 1831 à 1892, les syndics ont été nommés par le Conseil d'Etat. Dès 1892, leur nomination incombe au Conseil communal.
1908	Fondation du parti socialiste fribourgeois
1921	Le Conseil d'Etat n'est plus élu par le Grand Conseil, mais par le peuple.

1946	Défaite de Joseph Piller au Conseil d'Etat. Les socialistes font leur entrée au Grand Conseil. Les radicaux ont un second siège au CE.
1948	Entrée en vigueur de l'AVS. Le 6 décembre 1931, le peuple suisse avait sévèrement rejeté l'AVS (90 % de non dans le canton).
1951	L'assistance est attribuée à la commune de domicile, et non plus à la commune d'origine.
1959	Entrée en vigueur de l'Assurance invalidité. L'assurance maladie ne sera obligatoire dans le canton que dès 1982.
1966	Perte de la majorité conservatrice au Grand Conseil. Création du parti indépendant chrétien-social.
1970	Le parti conservateur change de nom et devient le PDC, parti démocrate chrétien
1971	Basculement spectaculaire au Conseil d'Etat : les radicaux perdent leurs deux sièges et ils sont remplacés par deux socialistes.
1971	Introduction du suffrage féminin (Confédération et divers cantons, dont Fribourg). Dans les cantons, échelonnement de 1959 à 1990.
1972	Fin de l'élection des conseillers aux Etats et des préfets par le Grand Conseil ; c'est le peuple qui élira dorénavant ces magistrats.
1976	Les socialistes perdent leurs deux sièges au Conseil d'Etat, que récupèrent les radicaux.
1981	Perte de la majorité PDC séculaire au Conseil d'Etat : trois PDC, deux PRD (parti radical démocratique), deux PS (parti socialiste) <i>JMB</i>